



BRILL

---

Les grands voyages maritimes chinois au début du XVe siècle

Author(s): Paul Pelliot

Source: *T'oung Pao*, Second Series, Vol. 30, No. 3/5 (1933), pp. 237-452

Published by: [BRILL](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/4527050>

Accessed: 04/02/2011 14:27

---

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of JSTOR's Terms and Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>. JSTOR's Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the JSTOR archive only for your personal, non-commercial use.

Please contact the publisher regarding any further use of this work. Publisher contact information may be obtained at <http://www.jstor.org/action/showPublisher?publisherCode=bap>.

Each copy of any part of a JSTOR transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact [support@jstor.org](mailto:support@jstor.org).



BRILL is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *T'oung Pao*.

<http://www.jstor.org>

# LES GRANDS VOYAGES MARITIMES CHINOIS AU DÉBUT DU XV<sup>E</sup> SIÈCLE

PAR

**PAUL PELLIOT.**

---

[J. J. L. Duyvendak, *Ma Huan re-examined*, Amsterdam, 1933, gr. in-8, 74 pages. (*Verhandel. der Kon. Ak. van Wetensch.*, Afd. Letterkunde, N. R., d. XXXII, n<sup>o</sup> 3.)]

Les sinologues se sont déjà occupés à maintes reprises des œuvres consacrées aux pays des mers du Sud et dont l'information remonte aux missions envoyées par Yong-lo et Siuan-tö dans le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle: tels Mayers dans *China Review*, III (1874—1875) et IV (1875—1876), Groeneveldt dans ses *Notes on the Malay Archipelago and Malacca* (1877; réimprimé en 1887 dans *Miscell. papers relating to Indo-China etc.*, 2<sup>e</sup> série, t. I [c'est l'édition que j'utilise]; *Supplementary Jottings* dans *T'oung Pao*, 1896, 113—134), Philipps dans *JNChBrRAS* (XX, 209—226; XXI, 30—42) et *JRAS* (1895, 523—533, 898—900; 1896, 203—206, 341—351), Schlegel dans le *T'oung Pao* de 1898, 1899 et 1901, Rockhill dans le *T'oung Pao* de 1915 (t. XVI). Beaucoup d'erreurs étaient à rectifier, beaucoup de précisions à apporter. C'est à quoi M. D. s'est attaché dans une introduction de 23 pages suivie de notes critiques sur l'une des œuvres traduites par Rockhill en 1915.

Le principal envoyé de Yong-lo et de Siuan-tô est le fameux eunuque 鄭和 Tcheng Houo, de qui la légende et le roman se sont emparés<sup>1)</sup>. Groeneveldt (pp. 167—171), non sans quelques suppressions et quelques inexactitudes, a traduit la notice consacrée à Tcheng Houo dans le ch. 304 du *Ming che*, et où on donne les dates des sept voyages accomplis par Tcheng Houo dans les mers du Sud. Mais tout cela est assez maigre, et la biographie de Tcheng Houo reste à écrire; il y faudra en particulier tenir compte des informations éparses dans les notices des pays étrangers et qui précisent les dates auxquelles Tcheng Houo s'est trouvé en tel ou tel pays<sup>2)</sup>. Tcheng Houo avait en outre fait graver un certain nombre d'inscriptions commémoratives; l'une d'elles, en trois langues, a été retrouvée à Ceylan il y a bientôt vingt ans (cf. Chavannes, dans *JA*, 1915, I, 380). M. D. (p. 4) note, d'après M. 張星烺 Tchang Sing-lang<sup>3)</sup>, que Tcheng Houo pourrait bien être un Musulman<sup>4)</sup> dont le nom de famille était primitivement 馬 Ma. En tout cas, il est une donnée courante sur Tcheng Houo qui est sûrement fausse, c'est celle qui le fait mourir en 1431. Cette date, indiquée avec un point d'interrogation dans le *Biogr. Dict.* de Giles (n° 272), est adoptée sans réserves par M. Courant, *Catalogue*, 4024, et tout récemment par M. Hummel, *The Autobiography of a Chinese historian*, p. 137. L'ordre impérial qui envoya Tcheng Houo pour la septième fois dans les mers du Sud est de la 6<sup>e</sup> lune de 1430<sup>5)</sup>;

1) Déjà, en 1520, l'auteur du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* (à la fin du § de Palembang) prête à Tcheng Houo une taille de neuf pieds, etc.

2) J'ai essayé plus loin de préciser les dates des voyages, en parlant du *Sing-tch'a cheng-lan*.

3) Et non "Chang Hsing-liang" (soit pour nous Tchang Sing-leang) comme l'écrit M. D. Je n'ai pas actuellement son ouvrage à ma disposition.

4) Devéria l'avait déjà supposé (*Centen. de l'Ecole des Langues*, 328—329), mais c'était là une pure hypothèse.

5) La mission n'est pas indiquée dans les "Annales principales", et la "6<sup>e</sup> lune" n'est spécifiée que dans la biographie de Tcheng Houo; on verra dans une note suivante qu'il faut peut-être adopter "5<sup>e</sup> lune".

dans ce voyage, Tcheng Houo avait pour second l'eunuque 王景弘 Wang King-hong, et ils allèrent entre autres à Sumatra et à Ormuz (*Ming che*, 304, 2a; 325, 5a; 326, 6a). Or, Fei Sin, dans le tableau de ses voyages mis en tête de l'édition complète du *Sing-tch'a cheng-lan* dont il sera question plus loin, dit qu'il partit la 6<sup>e</sup> année de Siuan-tö (1431) dans la suite de Tcheng Houo, visita avec lui les pays d'Ormuz et autres et revint à la capitale en 1433. La différence apparente entre 1430 et 1431 pour le moment du départ s'explique sans peine. Le document traduit par Mayers dans *China Review*, III, 329—330, et qui ne peut être que la liste des escales de ce voyage de Tcheng Houo, montre que l'expédition s'attarda toute l'année 1431 au Tchökiang et au Foukien. Le même document fixe le retour à la "capitale" (ici à Nankin) au 22 juillet 1433; rien n'autorise à penser que Tcheng Houo soit mort au cours du voyage. D'autre part, en 1434, Wang King-hong seul est chargé d'une nouvelle ambassade à Sumatra (*Ming che*, 325, 5a). Peut-être Tcheng Houo était-il mort à ce moment-là; mais peut-être aussi était-il seulement trop âgé pour supporter les fatigues d'un huitième voyage. Il dut rester et mourir à Nankin, où on montre traditionnellement sa tombe<sup>1</sup>).

---

1) Cf. Gaillard, *Nankin, Aperçu historique*, 199. J'ai réuni sur le rôle de Tcheng Houo à Nankin et sur sa tombe quelques textes que je compte étudier ailleurs. Mais il y a lieu de signaler dès à présent ce qui paraît être une erreur de la biographie de Tcheng Houo dans le *Ming che*, où il est dit que le poste de 守備 *cheou-pei* de la Capitale du Sud (Nankin) fut créé pour Tcheng Houo (cf. Groeneveldt, 169). Les "Annales principales" du même *Ming che* (8, 2a et b) établissent que le poste fut créé le 8 octobre 1424 pour 李隆 Li Long, comte de Siang-tch'eng, et que Tcheng Houo n'y fut nommé que le 25 février 1425. Peu auparavant, le 9 septembre 1424, Li Long avait été chargé de la défense de Chan-hai-kouan par l'empereur Hong-hi, monté sur le trône l'avant-veille (*Ming che*, 8, 1b). La biographie de Li Long (*Ming che*, 146, 4b) dit qu'il fut nommé à la défense de Nankin par Yong-lo, puis transféré à Chan-hai-kouan à l'avènement de Hong-hi pour être renommé peu après à la défense de Nankin; ceci est en contradiction avec les "Annales principales". Le P. Gaillard (*Nankin*, 198) place également la création du poste et la nomination de Li Long sous

Outre les ouvrages spéciaux dont il va être question plus loin, il y aurait lieu d'utiliser, pour l'étude des voyages maritimes des Chinois dans le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle, les ch. 324 à 326 du *Ming che*, le *Ta-Ming houei-tien*, le *Ta-Ming yi-t'ong tche*, le *Siu Wen-hien t'ong-k'ao* de Wang K'i, le 殊域周咨錄 *Chou-yu tcheou-tseu lou* de 嚴從簡 Yen Ts'ong-kien, le 皇明象胥錄 *Houang-Ming siang-siu lou* de 茅瑞徵 Mao Jouei-tcheng, le 吾學編 *Wou-hio pien* de 鄭曉 Tcheng Hiao, le 咸賓錄 *Hien pin lou* de 羅日棼 Lo Yue-keng, le 名山藏 *Ming-chan tsang* et le 閩書 *Min chou* de Ho K'iao-yuan, et surtout les 實錄 *Che-lou* manuscrits des Ming; enfin, d'après *Sseu-k'ou*..., 79, 15 r<sup>0</sup>., le 禮部志稟 *Li-pou tche kao* comprendrait des ordres impériaux relatifs aux peuples tributaires, et peut-être y retrouverait-on, entre autres, ceux que Ts'ien Tseng a utilisés de seconde main.

Quant aux ouvrages spéciaux sur les voyages maritimes dans les mers du Sud sous Yong-lo et Siuan-tö, il y en a quatre, qui ont été plus ou moins utilisés, à savoir le 瀛涯勝覽 *Ying-yai cheng-lan*, le 星槎勝覽 *Sing-tch'a cheng-lan*, le 西洋番國志 *Si-yang fan-kou tche* et le 西洋朝貢典錄 *Si-yang tch'ao-kong tien lou*.

“Yong-lo”, à “la 9<sup>e</sup> lune de 1423”; mais il doit falloir lire sous “Hong-hi”, à “la 9<sup>e</sup> lune de 1424”. Je n'ai pas sous la main les monographies de Nankin qui permettraient peut-être de voir comment l'erreur s'est produite. Tcheng Houo ne dut pas rester très longtemps *cheou-pei* de Nankin. En effet, dans la notice de son *Tou-chou min-k'ieou ki* que Ts'ien Tseng a consacrée au *Si-yang fan-kou tche* et dont il sera question plus loin, Ts'ien Tseng fait état d'un ordre impérial du 4<sup>e</sup> jour de la 5<sup>e</sup> lune de la 5<sup>e</sup> année de Siuan-tö (25 mai 1430) prescrivant de mettre tout le matériel nécessaire à la disposition du *t'ai-kien* Tcheng Houo qui va se rendre dans les mers d'Occident, et cet ordre est adressé au “*cheou-pei* de Nankin le *t'ai-kien* 楊慶 Yang K'ing” et à d'autres; c'est donc que le poste de *cheou-pei* de Nankin n'était plus occupé alors par Tcheng Houo (le *t'ai-kien* Yang K'ing avait été lui-même envoyé précédemment dans les mers d'Occident par un ordre impérial du 13 janvier 1421 que Ts'ien Tseng cite également). Enfin l'indication précise de Ts'ien Tseng semble indiquer que, pour l'ordre initial relatif au septième voyage de Tcheng Houo, il faille peut-être substituer la 5<sup>e</sup> lune à la 6<sup>e</sup> donnée dans la biographie. D'après le document traduit par Mayers et que je reprendrai plus loin, la flotte ne quitta Nankin que le 19 janvier 1431.

## I. 瀛涯勝覽 YING-YAI CHENG-LAN.

C'est là l'ouvrage auquel le travail de M. D. est principalement consacré. Son histoire, assez embrouillée en elle-même, a été compliquée par une étrange méprise de Rockhill: le *Ying-yai cheng-lan* nous est parvenu en deux états, dont l'un est un *rifacimento*, mais Rockhill a pris le *rifacimento* pour l'original; par voie de conséquence, il cite toujours l'original sous le nom de Tchang Cheng, l'auteur du *rifacimento*, et le *rifacimento* sous le nom de l'auteur de l'original. M. D. l'a vu et l'a dit <sup>1)</sup>, mais certains points peuvent être serrés de plus près.

En premier lieu, la bibliographie de l'œuvre n'est qu'esquissée par M. D. Il est bien connu, depuis Mayers, que l'édition fondamentale du *Ying-yai cheng-lan* est celle du 紀錄彙編 *Ki-lou houei-pien* de 沈節甫 Chen Tsie-fou, paru en 1617 (?) <sup>2)</sup>, et où

1) Mais M. D. n'en a pas tiré toutes les conséquences, car, ceci étant, les contradictions apparentes de Rockhill qu'il signale pp. 6 et 9 disparaissent.

2) Chen Tsie-fou, de 烏程 Wou-tch'eng (= Hou-tcheou au Tchökiang), est docteur de 1559 et devint vice-ministre des travaux publics; il avait réuni une bibliothèque dont le catalogue, en 2 ch., était intitulé 玩易樓藏書目錄 *Wan-yi-leou ts'ang-chou mou-lou* (cf. sur lui *Tchö-kiang l'ong-tche*, 244, 33b; 藏書紀事詩 *Ts'ang-chou ki-che che*, III, 30; *Sseu-K'ou* . . . , 134, 7). La date de publication de 1617 a été indiquée par Mayers (*China Review*, III, 222), d'où elle a passé dans Rockhill (p. 71). Le Dr. Hummel a fait savoir à M. D. que l'exemplaire de la Library of Congress est bien des Ming, mais non daté; et M. D. remarque (p. 8) que, si l'édition est bien de 1617, la compilation, vu que Chen Tsie-fou est docteur de 1559, doit être sensiblement antérieure à 1617. L'exemplaire que j'ai examiné, et qui appartient à l'Institut des Hautes Etudes chinoises de Paris, ne permet pas d'arriver à une conclusion certaine, car il ne contient ni feuille de titre ni préfaces (s'il y en a eu, comme il serait vraisemblable *a priori*). Par contre, il débute par un "plan" (凡例 *fan-li*), en tête duquel on lit la suscription suivante en deux lignes:

工部左侍郎臣沈節甫纂輯。巡按江西監察御史臣陳于廷詮次。Ainsi l'ouvrage a été compilé par Chen Tsie-fou, premier vice-ministre des travaux publics, et mis en ordre par Tch'en Yu-t'ing, qui était alors censeur au Kiangsi. Or Tch'en Yu-t'ing n'est pas un inconnu (cf. *Ming che*, 254, 4a et b). Docteur de 1595, il fut sous-préfet dans trois sous-préfectures et reçut encore d'autres emplois avant d'être nommé au Kiangsi; il ne quitta le Kiangsi

le *Ying-yai cheng-lan* original occupe les 47 ff. du ch. 62, alors que le *rifacimento*, en 22 ff., forme le ch. 63; dans le *Ki-lou houei-pien*, le nom de l'auteur du *Ying-yai cheng-lan* original est écrit 馬歡 Ma Houan; je reviendrai sur ce nom par la suite. Mais on doit remarquer que ni Rockhill, ni M. D. n'ont eu à leur disposition un exemplaire de cette collection de Chen Tsie-fou. Rockhill n'a connu l'ouvrage original (pris par lui pour le *rifacimento*) que par une copie manuscrite du British Museum; M. D. a utilisé une autre copie manuscrite qui se trouve à l'Université de Leyde (et qui a déjà servi peut-être aux traductions partielles de Groeneveldt?). Il ne semble pas que M. D., qui dit avec raison que les deux mss. sont copiés de l'édition de 1617, ait fait collationner l'un d'entre eux avec l'exemplaire imprimé du *Ki-lou houei-pien* qui se trouve à Washington.<sup>1)</sup> Mais, en fait, presque toutes les fautes de son mss., pour autant qu'il se trouve amené à les signaler, existent

---

que pour aller au Chantong, où il se trouvait encore en 1619—1620. La date de 1617, indiquée par Mayers, concorde donc bien avec le titre donné à Tch'en Yu-t'ing dans la suscription du *fan-li*. Chen Tsie-fou vivait-il encore à cette date? Ce n'est pas impossible, car pour peu qu'il eût passé le doctorat vers 25 ans, il eût alors été juste octogénaire. En tout cas, rien ne permet de supposer que le *Ki-lou houei-pien* ait eu deux éditions. Tout au plus certaines planches ont-elles été regravées; je l'ai constaté pour des feuillets qui font par hasard double emploi, et aussi pour le f<sup>o</sup> 6 du ch. 130 qui est mss. dans l'exemplaire, mais est copié sur un feuillet qui avait été lui-même regravé en 1631. Les commissaires du *Sseu-k'ou*... ont traité l'œuvre de Chen Tsie-fou avec un dédain injuste (134, 7a et b); mais il serait facile de montrer qu'ils se sont à peu près bornés à en parcourir la table; encore l'ont-ils fait superficiellement, si bien qu'ils parlent de 119 œuvres, alors qu'il y en a 121, et même 122 si on compte pour deux œuvres, comme il convient, les deux recensions du *Ying-yai cheng-lan*.

1) M. D. (p. 9) dit que les deux copies mss. ont une table des matières identique, au lieu que l'édition imprimée n'en aurait pas. Ceci serait bien extraordinaire, puisqu'il faudrait supposer entre ces deux copies une parenté étrangère à l'original sur lequel elles ont été prises. En réalité, l'édition de 1617 a déjà bien cette table, mais peut-être manque-t-elle à l'exemplaire imprimé de la Library of Congress (comme elle forme le f<sup>o</sup> 3, on doit supposer qu'il y a alors une lacune dans le foliotage de cet exemplaire). Il n'en reste pas moins, comme M. D. l'a fait remarquer, que cette table ne suit pas l'ordre des paragraphes consacrés aux divers pays dans le texte lui-même,

déjà dans l'édition imprimée de Chen Tsie-fou et Tch'en Yu-t'ing. Par ailleurs, je ne connais aucune autre édition <sup>1)</sup> ancienne de cette version originale <sup>2)</sup>, ni n'ai eu accès à aucun manuscrit qui soit indépendant du *Ki-lou houei-pien*. Rockhill a bien dit (p. 71) que le *textus amplior* du *Ying-yai cheng-lan* se trouvait, après 1617, dans plusieurs autres collections analogues à celle de Chen Tsie-fou; mais il n'en cite aucune, et il a dû confondre avec les collections

et en outre qu'il y a non seulement des fautes, mais d'étranges divergences dans l'orthographe des noms; c'est ainsi qu'Ormuz est écrit 忽爾沒斯 Hou-eul-mo-sseu à la table, mais 忽魯謨斯 Hou-lou-mo-sseu dans le texte; je n'ai pas d'explication satisfaisante à proposer sur ces deux points. M. D. ne paraît pas avoir remarqué que Schlegel a eu à sa disposition les deux états du *Ying-yai cheng-lan*, et a traduit des sections de ces deux états. Comme, dans le *T'oung Pao* de 1898 (IX, 274), Schlegel cite la recension de Tchang Cheng d'après le ch. 63 du *Ki-lou houei-pien*, on est amené à penser qu'il avait accès à cette collection et y aura pris le *Ying-yai cheng-lan* original dans le ch. 62, plutôt que dans cette copie mss. de Leyde que M. D. utilise aujourd'hui, et dont Schlegel ne souffle pas mot. Mais, avec Schlegel, on n'est sûr de rien. Dans ce même volume du *T'oung Pao* (pp. 182, 183), tout en citant le *rifacimento* de Tchang Cheng sous le titre de *Ying-yai cheng-lan tsi* [集] qu'il porte au début du ch. 63 du *Ki-lou houei-pien*, Schlegel parle de l'ouvrage original en l'attribuant à Ma Kouan (p. 179), quand la leçon du ch. 62 du *Ki-lou houei-pien* est Ma Houan, et reproduit parfois les textes de ce *Ying-yai cheng-lan* original en les faisant précéder d'un 按 *ngan* (IX, 181), comme s'il citait de seconde main; par ailleurs, en 1901, ses citations de la recension de Tchang Cheng sont prises dans le *T'ou-chou tsi-tch'eng*, section *Pien-yi-tien*, et non dans le ch. 63 du *Ki-lou houei-pien*, et il arrive à Schlegel (2<sup>e</sup> série, II, 350, n. 183) d'introduire dans une citation du *Pien-yi-tien* le titre de *Ying-yai cheng-lan tsi*, spécial au *Ki-lou houei-pien*, et que le *Pien-yi-tien* ne donne jamais.

1) Il sera question plus loin d'une édition qui aurait éventuellement existé dès le XV<sup>e</sup> siècle et de la postface qui en parle.

2) Je parlerai plus loin d'un mss. qui existait en 1810 au T'ien-yi-ko et devait contenir le texte de Ma Houan, car il comportait sa préface de 1416, mais je ne sais ce que ce mss. est devenu. Dans son commentaire du *Tao-yi tche-tio* (島夷志畧校注 *Tao-yi tche-tio kiao-tchou*, éd. du 雪堂叢刻 *Sue-t'ang ts'ong-k'o*), à propos de Kieou-kiang (Palembang), Fujita (57b) invoque un "ancien mss. du *Ying-yai cheng-lan*", indépendant de l'édition du *Ki-lou houei-pien*, mais sur l'origine duquel il ne donne pas d'indication. On pourrait songer au mss. qui se trouvait au T'ien-yi-ko en 1810, mais j'en doute, car, lorsque Fujita cite le *Sing-tch'a cheng-lan* d'après le texte du T'ien-yi-ko, il indique toujours cette provenance, et il ne dit rien de pareil pour l'"ancien mss. du *Ying-yai cheng-lan*".

qui reproduisent le *rifacimento* de Tchang Cheng. A vrai dire, le catalogue de la bibliothèque de 祁承燦 Ki Tch'eng-ye, intitulé 澹生堂藏書目 *Tan-cheng-t'ang ts'ang chou-mou* et établi vers 1620 <sup>1)</sup>, n'indique pas moins de cinq collections où le *Ying-yai cheng-lan* original aurait été incorporé, à savoir le 說鈔 *Chouo tch'ao*, le 徵信叢錄 *Tcheng-sin ts'ong-lou*, le *Ki-lou houei-pien*, le 百家書 *Po ming-kia chou* et le 古今說海 *Kou-kin chouo-hai*. Je montrerai plus loin comment l'erreur s'est produite pour le *Chouo-tch'ao*. Le *Po ming-kia chou* a été compilé par 胡文煥 Hou Wen-houan tout à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou dans le premier quart du XVII<sup>e</sup>. Il contient 98 œuvres dont nous avons la table au ch. 3 du *Houei-k'o chou-mou* (cf. aussi Wylie, *Notes on Chinese literature*, 211); le *Ying-yai cheng-lan* n'y figure pas; il est probable que Ki Tch'eng-ye aura confondu avec le *Sing-tch'a cheng-lan* <sup>2)</sup>. La même solution s'impose pour le *Kou-kin chouo-hai*, collection bien connue dont il sera question plus loin, et où le *Sing-tch'a cheng-lan* se trouve, mais non le *Ying-yai cheng-lan*. Reste le *Tcheng-sin ts'ong-lou*, ou plus complètement *Kouo-tch'ao* [國朝] *Tcheng-sin ts'ong-lou*. C'est là une grande collection en 212 ch., que Ki Tch'eng-ye avait composée uniquement au moyen de mss. Il ne

1) Ki Tch'eng-ye, de Chan-yin au Tchôkiang, docteur de 1604, était un grand bibliophile; cf. entre autres *Ts'ang-chou ki-che che*, III, 55—57, et surtout *T'oung Pao*, XXIII (1924), 193. Son catalogue a été édité dans le 紹興先正遺書 *Chao-hing sien-tcheng yi-chou*. En tête sont des morceaux datés de 1603 et de 1620; la rédaction a dû être achevée vers cette dernière date. Le passage que j'invoque se trouve III, 20a.

2) On pourrait penser que le *Houei-k'o chou-mou* donne une table incomplète, puisque le titre annonce 100 ouvrages et qu'il n'y en a que 98. Mais la même table de 98 ouvrages, dans le même ordre, est donnée par Ki Tch'eng-ye lui-même (XI, 10). D'autre part, il ne peut s'agir d'une omission accidentelle dans la table de Ki Tch'eng-ye, car le *Houei-k'o chou-mou* donne des indications de chapitres qui manquent chez Ki Tch'eng-ye, et ne copie donc pas ici le *Tan-cheng-t'ang ts'ang chou-mou*. Il est donc sûr que le *Po ming-kia chou* que possédait Ki Tch'eng-ye ne contenait pas le *Ying-yai cheng-lan*.

semble pas qu'elle ait jamais été imprimée, et elle a dû périr depuis longtemps<sup>1</sup>). La table en a été conservée dans le *Tan-cheng-t'ang ts'ang chou-mou* (XI, 5—7), et on y voit en effet figurer le *Ying-yai cheng-lan* en 1 ch., sans autre spécification. Puisque Ki Tch'eng-ye dit que le *Ying-yai cheng-lan* original a été incorporé par lui au *Kouo-tch'ao Tcheng-sin ts'ong-lou* et n'indique rien de tel quand il parle ensuite de celui de Tchang Cheng, nous admettrons, malgré toutes les autres erreurs de son catalogue, qu'il faut lui faire confiance sur ce point. Il est probable également que la compilation du *Kouo-tch'ao Tcheng-sin ts'ong-lou* soit antérieure à 1617 et que par suite sa recension soit indépendante de l'édition du *Ki-lou houei-pien*. Mais cette recension utilisée par Ki Tch'eng-ye a disparu sans retour. Nous semblerions donc laissés à nous-mêmes pour corriger les fautes du texte original imprimé dans le *Ki-lou houei-pien*, si nous n'avions d'une part l'appui du *rifacimento*, d'autre part un ouvrage de 1520, le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* dont il sera question plus loin, où le texte original du *Ying-yai cheng-lan* a été largement utilisé. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les compilateurs du *T'ou-chou tsi-tch'eng*, tout comme les commissaires du *Sseu-k'ou ts'iuan-chou* (78, 15), n'ont connu que le *rifacimento*. Par ailleurs aucune des citations du *Ying-yai cheng-lan* que j'ai relevées à une date plus ancienne, si on excepte les emprunts faits par l'ouvrage de 1520 et une rubrique dans un catalogue de 1620 environ, ne paraît impliquer un emploi direct du *Ying-yai cheng-lan* original.

Toutefois, au dernier moment, et alors que le présent travail était déjà rédigé, j'ai pu consulter, à l'Institut des Hautes Etudes chinoises, une édition que je ne connaissais jusque-là que de nom, celle du **勝朝遺事** *Cheng-tch'ao yi-che*, et j'ai constaté avec surprise qu'elle donnait en principe le texte de Ma Houan, et non

1) Je pense que c'est, directement ou indirectement, d'après le *Tan-cheng-t'ang ts'ang chou-mou* que cette table a passé dans le ch. 2 du *Houei-k'o chou-mou*.

le *rifacimento* de Tchang Cheng. Le *Cheng-tch'ao yi-che* est un *ts'ong-chou* en deux séries, compilé et publié en 1842 par 吳彌光 Wou Mi-kouang (cf. *Houei-k'o chou-mou*, II, 38), frère du lettré bien connu 吳榮光 Wou Jong-kouang; celui-ci a écrit en 1842 la préface de la collection. Beaucoup de planches ayant été endommagées ou perdues, la collection a été refondue et complétée en 1883 par 宋澤元 Song Tsö-yuan; je n'ai eu accès qu'à cette recension de 1883. Le *Ying-yai cheng-lan* y est simplement annoncé par le titre, suivi du nom de l'auteur Ma Houan, mais sans aucune préface ou postface, soit ancienne soit moderne. L'édition elle-même n'est à aucun degré une édition critique; mais il demeure important qu'elle n'a pas été faite d'après celle du *Ki-lou houei-pien*. Nous ignorons tout du mss. qui est à sa base, mais nous pouvons affirmer que ce n'est pas l'"ancien mss." qu'a invoqué une fois Fujita, et nous sommes de plus en droit d'ajouter, vu le passage pour lequel cet "ancien mss." a été invoqué, que Fujita ne connaissait pas l'édition du *Cheng-tch'ao yi-che*. Le mss. qui est à la base du *Cheng-tch'ao yi-che* est souvent incorrect et, plus que le texte reproduit au ch. 62 du *Ki-lou houei-pien*, il a subi certaines modifications dues, semble-t-il, à des lettrés qui ont voulu le clarifier. Il n'en reste pas moins que ce texte a conservé nombre de leçons excellentes; comme je ne l'ai connu qu'après coup, j'utilise ces leçons dans des remarques ajoutées entre crochets.

Le *rifacimento*, plus condensé et mis en style plus littéraire, est porté à la table générale du *Ki-lou houei-pien* sous le titre de 改正瀛涯勝覽 *Kai-tcheng Ying-yai cheng-lan*, ou "*Ying-yai cheng-lan corrigé*", et, au ch. 63, sous celui de 瀛涯勝覽集 *Ying-yai cheng-lan tsi*<sup>1)</sup>; partout il est dit que l'auteur de ce

1) M. D. (pp. 5 et 9) interprète le titre de *Ying-yai cheng-lan tsi* (à la suite de Groeneveldt?) par "An Abstract of the General Account of the Shores of the Ocean" et considère que c'est par erreur que le titre de *Ying-yai cheng-lan* a été adopté géné-

*rifacimento* est 張昇 Tchang Cheng; Tchang Cheng, de Nan-tch'ang au Kiangsi, reçu premier au doctorat en 1469, se retira du service public sous Tcheng-tö (1506—1521). Le *Ying-yai cheng-lan* revu par Tchang Cheng est joint à l'édition posthume des œuvres de Tchang Cheng publiée en 1522 par son fils, et les commissaires du *Sseu-k'ou ts'iuan-chou* ont connu cette édition (175, 56), mais, pas plus que M. D., je n'en ai vu d'exemplaire<sup>1</sup>).

Outre l'édition de 1522, le *Ying-yai cheng-lan* de Tchang Cheng a été incorporé aux collections suivantes:

1<sup>o</sup> 寶顏堂秘笈 *Pao-yen-t'ang pi-ki*, section 彙秘笈 (*Houei-pi-ki*<sup>2</sup>). Le Pao-yen-t'ang était la bibliothèque de 陳繼儒 Tch'en Ki-jou (1558—1639); les œuvres revues par Tch'en Ki-jou ont été publiées en collection par 沈德先 Chen Tö-sien. Le 1<sup>re</sup> série a paru en 1606, deux autres en 1615; ce sont les seules que connaisse déjà le *Tan-cheng-t'ang ts'ang chou-mou* (XI, 13b).

ralement pour le *rifaciments* de Tchang Cheng. Toutefois 集 *tsi* ne signifie pas "abrégé" ou "extrait", mais bien "recueil". La notice du *Sseu-k'ou* (175, 56), dont il va être question, semble indiquer que, dans l'édition même de 1522 due au fils de Tchang Cheng, le titre de l'œuvre est seulement *Ying-yai cheng-lan*. L'unique mention du titre *Ying-yai cheng-lan tsi* en tête du ch. 63 du *Ki-lou houei-pien*, contredite d'ailleurs par la table générale, ne saurait prévaloir contre l'accord unanime de toutes les autres éditions, y compris probablement celle de 1522.

1) M. D. (pp. 6—8) a dit tout l'essentiel sur la personnalité de Tchang Cheng. Quant à l'édition de 1522, nous pouvons, sans en connaître d'exemplaire, affirmer que la plupart des fautes de nos éditions du texte de Tchang Cheng s'y trouvaient déjà. En effet, dans son *Houang-Ming sseu-yi k'ao*, qui doit être de 1552 et constitue aujourd'hui les ch. 67 et 68 du *Wou-hio pien*, Tcheng Hiao a utilisé les données du *Ying-yai cheng-lan*, mais d'après la recension de Tchang Cheng, et on y retrouve des fautes caractéristiques de cette recension (au Champa, 芳嚟 *fang-li* pour 昔嚟 *si-li* [cf. D., 28]; à Kieou-kiang [Palembang], la mer est mise au "Nord-Ouest" au lieu du "Nord", et le nom de 施進卿 Che Tsin-k'ing est altéré en Che Tsin [cf. D., 37], etc.); nous n'avons pas trace d'une réédition de l'œuvre de Tchang Cheng entre 1522 et 1552; c'est donc que ces fautes se trouvaient déjà dans l'édition de 1522.

2) M. D. (p. 7), sur des renseignements qui viendraient de M. Hummel, écrit inexactement *Pao-yen-che* [室] *pi-ki*, et distingue à tort une édition du *Pao-yen-t'ang pi-ki* et une du *Houei-pi-ki*.

Une quatrième série a été publiée en 1620. Quant à la série *Houei-pi-ki*, elle a dû paraître également en 1620 ou peu après, mais en tout cas postérieurement à 1617, date très probable du *Ki-lou houei-pien*. J'ai pris autrefois tous ces renseignements sur l'exemplaire de l'édition originale qui appartient à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, mais n'ai plus accès aujourd'hui qu'à la réédition médiocre parue en 1922 au Wen-ming chou-kiu et où les indications d'éditeurs et de graveurs ont été omises; par contre, cette réédition de 1922 est ponctuée. J'avais collationné autrefois le texte du *Pao-yen-t'ang pi-ki* sur celui du *Ki-lou houei-pien*; il y a quelques variantes intéressantes que j'utiliserai à l'occasion. Le titre est donné sous la forme 亦政堂訂正瀛涯勝覽, Yi-tcheng-t'ang étant peut-être le nom de la bibliothèque de Chen Tö-sien. La suscription porte: 稽山馬觀撰記。盱江張昇刪述。繡水郁之驥藏校。 On voit donc apparaître ici la forme Ma Kouan au lieu de Ma Houan. Les éditions qui se réclament de Tch'en Ki-jou passent pour fort médiocres, à bon droit.

2° 續說郛 *Siu Chou-fou*, ou plutôt *Chou-fou siu*, section 25. Sur cet ouvrage, paru en 1646—1647, cf. *T'oung Pao*, XXIII (1924), 205—206. Cette compilation est faite sans soin. La suscription porte seulement: 稽山馬觀; ainsi nous retrouvons ici la même leçon Ma Kouan que dans le *Pao-yen-t'ang pi-ki*. Les leçons du *Chou-fou siu* concordent presque toujours avec celles du *Pao-yen-t'ang pi-ki*, mais nous ne sommes pas assez sûrs de la date de compilation du *Chou-fou siu* publié en 1646—1647 pour affirmer qu'il copie le *Pao-yen-t'ang pi-ki* purement et simplement.

3° 廣百川學海 *Kouang Po-tch'ouan hio-hai*, mis sous le nom de 馮可賓 Fong K'o-pin. Fong K'o-pin est un lettré connu, docteur de 1622. Les commissaires du *Sseu-k'ou*..... (132, 21b) ont déclaré que c'était là une entreprise de librairie où on avait utilisé les planches de 130 œuvres imprimées dans le *Chou-fou* et le

*Chouo-fou siu* et que les libraires avaient mise sous le nom de Fong K'o-pin. Je ne suis pas convaincu. Il est exact que les planches ont neuf lignes par page et vingt mots par ligne comme dans le *Chouo-fou* et le *Chouo-fou siu*, mais, dans ces deux dernières collections, les ouvrages débutent seulement par le titre suivi du nom de l'auteur, au lieu que, dans le *Kouang Po-tch'ouan hio-hai*, il y a en outre, au-dessous du nom de l'auteur, celui d'un lettré des Ming qui a "relu" (閱) l'œuvre. Le grand bibliophile 黃虞稷 Houang Yu-tsi (1629—1691), dans son *Ts'ien-k'ing-t'ang chou-mou* (XV, 15b de l'édition du *Che-yuan ts'ong-chou*), mentionne déjà le "*Kouang Po-tch'ouan hio-hai* de Fong K'o-pin". Malgré le *Sseu-k'ou...*, les savants contemporains qui ont reproduit la table du *Kouang Po-tch'ouan hio-hai*, Yang Cheou-king dans son *Ts'ong-chou kiu-yao* (46, 26—33), M. Lo Tchen-yu dans son *Siu Houei-k'o chou-mou* (sect. 戊, 14—18), M. 沈乾一 Chen K'ien-yi dans son 叢書書目彙編 *Ts'ong-chou chou-mou houei-pien* (pp. 207—208), ont gardé l'attribution à Fong K'o-p'in, sans faire aucune remarque. Par ailleurs, il y a dans le *Kouang Po-tch'ouan hio-hai* au moins une œuvre, le 解醒語 *Kiai tch'eng yu*, qui, je crois bien, ne se trouve pas dans les *Chouo-fou* et *Chouo-fou siu* actuels. Une considération devrait être décisive, si on pouvait être sûr que Yang Cheou-king n'a pas fait une double erreur, qui aurait été simplement copiée ensuite par M. Lo Tchen-yu et M. Chen K'ien-yi: les trois tables indiquent le *Ying-yai cheng-lan* sous l'orthographe 瀛崖勝覽 *Ying-yai cheng-lan*, avec Ma Houan comme auteur; or le *Chouo fou siu* donne *Ying-yai* [涯] *cheng-lan* et Ma Kouan. Malheureusement les trois tables du *Kouang Po-tch'ouan hio-hai*, quoique identiques, ne paraissent pas être établies très

1) M. D. (p. 7) indique par erreur le *Chouo fou* proprement dit, qui, en principe, ne contient que des œuvres antérieures aux Ming.

sûrement <sup>1)</sup>. D'autre part, l'exemplaire du *Kouang Po-tch'ouan hio-hai* qui appartient à l'Institut des Hautes Etudes chinoises est truqué, et la section qui devrait contenir le *Ying-yai cheng-lan* a été presque entièrement remplacée par des portions d'un *Siu Po-tch'ouan hio-hai* de gravure analogue <sup>2)</sup>. Il y aurait intérêt à examiner l'exemplaire qui semble exister dans la Library of Congress <sup>3)</sup>.

<sup>4)</sup> 天下名山勝槩記 *T'ien-hia ming-chan cheng-kai ki*, ch. 43 (24 ff.). Cette collection en 48 ch., plus 1 ch. additionnel,

1) Toutes les bibliographies des *ts'ong-chou* sont compilées hâtivement, d'après les table générales des œuvres, souvent elles-mêmes fautives, et en y ajoutant parfois des fautes nouvelles. Ainsi, dans sa table du *Chouo-fou siu*, le *Houei-k'o chou-mou* (XIV, 15b) écrit *Ying-yai* [厓] *cheng-lan* par 馮觀 Fong Kouan; Yang Cheou-king (52, 18b), suivi par M. Chen K'ien-yi, donne au contraire Ma Kouan, qui est bien la leçon du *Chouo-fou siu*, mais garde 厓 *yai*, alors que la table du *Chouo-fou siu*, assez usée, a encore la trace d'un des points de 涯 *yai* et que le texte même a toujours ce dernier caractère. De même, dans la table du *Pao-yen-t'ang pi-ki*, le *Houei-k'o chou-mou*, Yang Cheou-king et M. Chen K'ien-yi écrivent Ma Houan, alors que la table et le texte de ce *ts'ong-chou* ont en réalité Ma Kouan.

2) Il y a au moins deux états du *Siu Po-tch'ouan hio-hai*, dont un ne concorde pas avec la table donnée par MM. Yang Cheou-king, Lo Tchen-yu et Chen K'ien-yi; c'est à cet état non conforme, et qui comprend, entre autres, le 宋漠紀聞 *Song-mo ki-wen*, que sont empruntés les ouvrages glissés indûment dans le *Kouang Po-tch'ouan hio-hai* de l'Institut des Hautes Etudes chinoises pour en masquer les lacunes.

3) Les tables du *Kouang Po-tch'ouan hio-hai* publiées par MM. Yang, Lo et Chen n'indiquent que 128 ouvrages, au lieu que le *Sseu-k'ou*... parlait de 130. Du moins Yang, dans la table de la section 乙, laissait-il un blanc de deux lignes que MM. Lo et Chen n'ont pas gardé. Il s'agit en réalité de deux œuvres mises à l'index sous la dynastie mandchoue, le 女直考 *Niu-tche k'ao* du “天都山臣 T'ien-tou-chan-tch'en” et le 夷俗記 *Yi sou ki* de 蕭大亨 Siao Ta-heng. Toutes deux figurent encore à la table de l'exemplaire de l'Institut des Hautes Etudes chinoises, et le texte même de la seconde y est donné. Les commissaires du *Sseu-k'ou*... ont donc dû examiner un exemplaire non expurgé du *Kouang Po-tch'ouan hio-hai*, et il convient naturellement d'ajouter ces deux œuvres à nos bibliographies imprimées. Par ailleurs je ne vois pas que ces deux œuvres se trouvent dans le *Chouo-fou* ou le *Chouo-fou siu*, et il est d'ailleurs *a priori* peu vraisemblable qu'on les y ait imprimées en 1647—1648, c'est-à-dire sous la dynastie mandchoue, et à plus forte raison qu'on en ait encore utilisé plus tard les planches pour une contrefaçon. Ce seraient encore là des arguments pour placer vraiment la compilation du *Kouang Po-tch'ouan hio-hai* à la fin des Ming, et indépendamment des *Chouo-fou* et *Chouo-fou siu* actuels.

est celle qui est très insuffisamment décrite dans *Sseu-k'ou...*, 78, 6—7, sous le titre de 名山記 *Ming-chan ki*; cf. aussi Mo Yeou-tche, 5, 29 a; le *Ts'ong-chou chou-mou houei-pien*, 209—210, se borne à indiquer la répartition par provinces, sans rien dire des œuvres reproduites. L'histoire de l'œuvre, qui est évidemment une entreprise de librairie, demeure assez obscure. Les cartes auraient été gravées en 1633, et Mo Yeou-tche admet en effet que l'édition a été gravée sous les Ming. Une partie des planches a été ensuite utilisée pour constituer le 臥游編 *Wo-yeou pien*. Un exemplaire du *T'ien-hia ming-chan cheng-kai ki* se trouve à l'Institut des Hautes Etudes chinoises. Son texte du *Ying-yai cheng-lan* a les fautes caractéristiques du *Pao-yen-t'ang pi-ki* et du *Chouo-fou siu*, plus d'autres qui lui sont propres; il ne dérive donc pas de l'édition du *Ki-lou houei-pien*; il n'y a pas grand'chose à en tirer<sup>1)</sup>.

5<sup>o</sup> Le *Ying-yai cheng-lan* revu par Tchang Cheng est reproduit en majeure partie dans divers chapitres de la section *Pien-yi-tien* du *T'ou-chou tsi-tch'eng*. C'est même uniquement du *T'ou-chou tsi-tch'eng* que M. D. s'est servi pour vérifier le texte de la recension de Tchang Cheng traduite par Rockhill<sup>2)</sup>.

---

1) M. D. fait mention (p. 9) d'une édition du *Ying-yai cheng-lan* que M. Lo Tchen-yu aurait publiée il y a une quinzaine d'années et que je lui ai signalée. Il s'est produit là une confusion dont je parais bien être responsable. M. D., en m'écrivant le 16 octobre 1932, me parlait du travail qu'il avait entrepris sur le *Ying-yai cheng-lan*. Je parlais juste à ce moment pour l'Extrême-Orient, et je lui ai indiqué en hâte l'intérêt du mss. édité récemment; mais c'est par inadvertance que j'aurai parlé du *Ying-yai cheng-lan*, car il s'agit d'une édition du *Sing-tch'a cheng-lan* sur laquelle je reviendrai plus loin.

2) C'est ce qui résulte de plusieurs passages des remarques de M. D.; quant à la préface de Tchang Cheng que M. D. reproduit et traduit p. 8, je suppose que le texte lui en aura été envoyé par M. Hummel. Pour ce qui est du texte de la recension de Tchang Cheng utilisé par Rockhill lui-même, nous savons par Rockhill que c'est une édition sans préface ni date, qu'il croyait de la fin des Ming. D'après M. Hummel, (D., p. 9), il n'y aurait aucun doute que c'est là l'édition de Tchang Cheng insérée au *Ki-lou houei-pien*. Je ne le crois pas possible pour plusieurs raisons. En premier lieu, l'édition de la recension de Tchang Cheng dans le *Ki-lou houei-pien* débute par la

En dehors de Tchang Cheng, nous ne trouvons pas sous les Ming de mentions nombreuses du *Ying-yai cheng-lan*. Dans un passage de son 前聞記 *Ts'ien-wen ki* (éd. du *Ki-lou houei-pien*, 202, 36—37), 祝允明 Tchou Yun-ming (1460—1526) nomme l'ouvrage sous la forme 瀛涯一覽 *Ying-yai yi-lan*<sup>1)</sup>. En 1520, l'auteur du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, qui a beaucoup emprunté au *Ying-yai cheng-lan* original, le nomme dans sa préface sous le titre abrégé de *Ying-yai*, et mentionne assez souvent le nom de Ma Houan (dans la préface, à la fin du paragraphe de Ceylan, etc.). 徐渤 Siu Po a écrit en 1606 une notice sur un mss. du *Ying-yai cheng-lan* qu'il avait trouvé<sup>2)</sup>; d'après lui, il n'y avait pas encore d'édition de cet ouvrage, lequel était en 2 ch. et portait

préface de Tchang Cheng imprimée sur la même page où commence ensuite la notice du Champa; or l'exemplaire de Rockhill n'avait pas de préface et contenait cependant la notice du Champa. D'autre part, dans la notice de Cochîn, l'édition utilisée par Rockhill porte (p. 451) 白綠 [ou 綠?] 四手, au lieu que l'édition du *Ki-lou houei-pien* (et elle seule) donne 白綠四末. On pourrait songer aux éditions du *Pao-yen-t'ang pi-ki* ou du *Chouo-fou siu*, qui ont bien 手 dans ce passage, mais la première est écartée par la suscription qu'elle porte au début de l'œuvre et que, de toute évidence, Rockhill n'a pas connue. Reste le *Chouo-fou siu*, mais celui-ci, comme le *Pao-yen-t'ang pi-ki* d'ailleurs, écrit en tête de l'œuvre Ma Kouan et orthographie 阿枝 A-tche au lieu de 柯枝 K'o-tche pour le nom de Cochîn. Or Rockhill ne dit pas que son édition écrive Ma Kouan, et il écrit (p. 449) K'o-tche sans observation. A-t-il connu une édition indépendante de celles que j'ai indiquées, ou bien sont-ce là des corrections tacites de sa part parce qu'il les considérait comme évidentes? J'incline à la seconde solution, et pense que Rockhill a traduit sur le texte du *Chouo-fou siu*, mais sans pouvoir l'assurer. Ki Tch'eng-ye, après le *Ying-yai cheng-lan* original, mentionnait le "*Kai-tcheng Ying-yai cheng-lan*" ("*Ying-yai cheng-lan corrigé*") de Tchang Cheng, en 1 ch., pour lequel il indiquait les éditions suivantes: α) Collection littéraire de Tchang Cheng; β) *Ki-lou houei-pien*; γ) *Po ming-kia chou*; δ) *Kou-kin chouo-hai* (*Tan-cheng-t'ang ts'ang chou-mou*, III, 20a). Les deux premières de ces éditions sont seules à retenir; les deux dernières, comme c'était déjà le cas pour le *Ying-yai cheng-lan* original, ne peuvent provenir que d'une confusion avec le *Sing-tch'a cheng-lan*.

1) C'est là l'orthographe qu'il faut substituer à celle donnée hypothétiquement par M. D., p. 17, n. 5.

2) 紅雨樓題跋 *Hong-yu-leou t'i-pa*, éd. reclassée par Miao Ts'iuansouen, I, 12—13.

sur 18 royaumes; il appelle l'auteur Ma Houan de 會稽 Kouei-ki<sup>1)</sup>. Enfin, dans le 傳是樓書目 *Tch'ouan-che-leou chou-mou*, 史 *che*, 63a, il est fait mention du *Ying-houei* [匯] *cheng-lan* de Ma Kouan; ce titre est sûrement dû à une faute graphique.

Pour le nom du premier auteur du *Ying-yai cheng-lan*, on a vu que les éditions hésitent entre 馬歡 Ma Houan et 馬觀 Ma Kouan, et cette dernière forme a reçu une sorte de consécration grâce au *Sseu-k'ou...*<sup>2)</sup>. Mais les commissaires du *Sseu-k'ou...* n'ont examiné que la recension de Tchang Cheng, et dans une assez mauvaise édition<sup>3)</sup>. Si nous nous rappelons que le *Ki-lou houei-pien* de 1617, qui est notre meilleure source pour les deux recensions, écrit toujours Ma Houan, et que c'est aussi là la forme employée

1) Il est inexact qu'il n'y ait pas encore eu d'édition en 1606, puisque la recension de Tchang Cheng avait été imprimée dès 1522. Par ailleurs, la division en 2 ch. est surprenante, et peut-être 二 *eul* est-il une faute de texte pour 一 *yi*. Quant au chiffre de 18 royaumes, au lieu des 20 que le *Ying-yai cheng-lan* complet donne réellement et qui sont portés à sa table, il résulte de ce que le paragraphe du Na-kou-eul est joint dans les éditions à celui de Sumatra, et que, dans la recension de Tchang Cheng, il n'y a pas de paragraphe sur l'Arabie (T'ien-fang). C'est donc un manuscrit de la recension de Tchang Cheng que Siu Po a dû connaître.

2) Comme le rappelle M. D. (p. 11), c'est sous la forme Ma Kouan que le nom est donné dans le *Tchong-kouo jen-ming ta-ts'eu-tien*.

3) La forme Ma Kouan exclut le *Ki-lou houei-pien*, mais les commissaires du *Sseu-k'ou* disent qu'on ignore qui est "Ma Kouan"; or les suscriptions indiquent son lieu d'origine aussi bien dans le *Pao-yen-t'ang pi-ki* que dans le *Chouo-fou siu*. En outre, dans l'énumération des noms des pays décrits, le *Sseu-k'ou...* a bien la fausse orthographe A-tche pour K'o-tche qu'on trouve dans le *Pao-yen-t'ang pi-ki* et dans le *Chouo-fou siu*, mais en même temps il orthographie correctement 黎代 Li-tai là où ces deux *ts'ong-chou* écrivent 黎伐 Li-fa. Enfin, dans le nom d'Ormuz, le *Sseu-k'ou...* a 厠 *ts'eu* pour le dernier caractère, qui est 厮 *sseu* dans toutes les éditions connues de la version de Tchang Cheng. L'exemplaire examiné par les commissaires du *Sseu-k'ou...* appartient donc à une édition que je n'ai pas eue entre les mains, peut-être celle du *Kouang Po-tch'ouan hio-hai* si celle-ci parle de Ma Kouan (et non Ma Houan), malgré le Ma Houan indiqué pour elle par nos bibliographies. Enfin cette édition vue par les commissaires du *Sseu-k'ou...* ne peut être identique à celle, d'origine incertaine, qu'a traduite Rockhill, car, dans cette dernière, il y avait la forme Li-fa et non Li-tai (cf. Rockhill, p. 146, n. 1).

à deux reprises dans le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* de 1520, enfin que nous la retrouverons tout à l'heure dans une dernière recension non signalée jusqu'ici, nous devons admettre que c'est Ma Houan qui a toute chance d'être correct<sup>1</sup>). On aurait peut-être un moyen d'arriver à une certitude. Une postface anonyme (cf. Duyvendak, p. 11) nous donne l'appellation de Ma Houan, à savoir **宗道** Tsong-tao, et on sait le rapport sémantique qui s'établit généralement, par voie d'allusion ou de citation, entre le nom personnel (*ming*) et l'appellation (*tseu*)<sup>2</sup>); mais je n'ai pas réussi à découvrir ce rapport en partant soit de Ma Houan, soit de Ma Kouan. Par ailleurs, cette postface nous donne l'appellation d'un collaborateur de Ma Houan, Musulman comme lui, **郭崇禮** Kouo Teh'ong-li (nous ignorons le nom personnel). Or on peut se demander quelle valeur il faut accorder à ces appellations; *tsong-tao*, "qui a pour principe la Voie", et *tch'ong-li*, "qui vénère les rites", se répondent presque trop bien.

Un texte non signalé par M. D. complique encore la question. En mentionnant le *Ying-yai cheng-lan* original, le *Tan-cheng-t'ang ts'ang chou-mou* (III, 20a) dit que l'auteur est **馬汝欽** Ma Jou-k'in. On ne voit pas que *jou-k'in* puisse être une altération graphique de *houan* et encore moins de *kouan*; nous devons donc nous trouver en présence d'une appellation (*tseu*); mais là encore le rapport éventuel avec le nom personnel (*ming*) m'échappe. Ce nom de

1) Le *Ts'ien-k'ing-t'ang chou-mou* (VIII, 15b) indique les deux recensions du *Ying-yai cheng-lan* et donne la forme Ma Houan pour le nom de l'auteur de la première recension; le *Ming che* (97, 12b) a copié cette seconde indication; mais il n'y a pas là une source nouvelle, car Houang Yu-tsi n'a dû s'appuyer que sur le *Ki-lou houei-pien*.

2) Ce principe excellent peut s'avérer parfois assez décevant. Ainsi un érudit cité dans le **讀書敏求記校證** *Tou-chou min-k'ieou ki kiao-tcheng* (II A, 29a) s'appuie sur le *tseu* de **明仲** Ming-tchong pour décider que l'auteur du *Ying-tsoo fu-che* s'appelait **李誠** Li Tch'eng et non **李誠** Li Kiai; or nous avons de très fortes raisons de penser que Li Kiai est la forme correcte.

Ma Jou-k'in ne s'est rencontré nulle part ailleurs. Ki Tch'eng-ye ajoute qu'au *Ying-yai cheng-lan* est joint en appendice le 瀛涯記行詩 *Ying-yai ki-hing che*, autrement dit un recueil contenant un poème sur chacun des pays décrits dans le *Ying-yai cheng-lan*. Aucune de nos éditions n'a rien de pareil, mais l'indication de Ki Tch'eng-ye n'est pas à rejeter. En effet, il indique, comme première édition du *Ying-yai cheng-lan*, le 說鈔 *Chouo-tch'ao*, que je me suis borné à nommer plus haut sans rien dire à son sujet. Par *Chouo-tch'ao*, il faut entendre le 古今說鈔 *Kou-kin chouo-tch'ao*, *ts'ong-chou* vraisemblablement perdu et que nos bibliographies des *ts'ong-chou* ne mentionnent pas, mais dont la table, peut-être incomplète, est conservée dans le *Tan-cheng-t'ang ts'ang chou-mou* lui-même (XI, 14a). Ki Tch'eng-ye ne dit rien de la compilation de ce recueil, et je n'en sais pas davantage; mais il énumère les 28 œuvres qui l'auraient composé, et parmi elles figure effectivement le *Ying-yai ki-hing che*. Il ne semble pas que le *Ying-yai cheng-lan* lui-même ait été incorporé au *Kou-kin chouo-tch'ao*, et l'indication de III, 20a, serait inexacte sur ce point comme sur beaucoup d'autres; mais il est possible que Ki Tch'eng-ye ait joint le *Ying-yai ki-hing che* au *Ying-yai cheng-lan* quand il copia ce dernier pour son *Kouo-tch'ao Tcheng-sin ts'ong-lou*. Peut-être est-ce dans le *Ying-yai ki-hing che* que Ki Tch'eng-ye a recueilli la forme Ma Jo-k'in pour le nom de Ma Houan. Quant au principe même de ces poèmes, il n'a pas lieu de nous surprendre, car nous verrons qu'un cas identique s'est produit avec le *Sing-tch'a cheng-lan*.

Dans le *Ki-lou houei-pien*, on trouve en tête du *Ying-yai cheng-lan* original une préface se terminant par le colophon suivant: 永樂丙申黃鍾月會叻山樵馬歡述; cette préface a été traduite par Rockhill (72—73)<sup>1</sup>). Vient ensuite un poème en vers

1) La traduction de Rockhill, assez libre, contient plusieurs méprises. Je ne suis pas d'avis de traduire 寶船 *pao-tch'ouan* simplement par *ships*; *pao-tch'ouan* est le

de sept mots, signé **會 乚 山 樵 馬 歡**. Enfin, à la fin de l'ouvrage, et avant une postface dont je parlerai bientôt, on lit ce colophon: **景泰辛未秋月望日會 乚 山 樵 馬 歡 述**.<sup>1)</sup> L'épithète jointe au nom de Ma Houan n'a été comprise ni par Rockhill (pp. 69 et 73), ni par M. D. (p. 11), qui ont vu dans *chan-ts'iao* un nom de lieu. Les trois colophons sont à traduire ainsi: 1<sup>o</sup> "L'année *ping-chen* de Yong-lo, au 11<sup>e</sup> mois (19 novembre — 18 décembre 1416), le bûcheron montagnard du Kouei-ki<sup>2)</sup>, Ma Houan, a publié [cette préface]"; 2<sup>o</sup> "Le bûcheron

terme technique désignant les vaisseaux des flottes impériales envoyées par Yong-lo et Siuan-tô dans les Mers du Sud; j'y reviendrai plus loin. Les mots **開 讀 賞 賜** *k'ai-tou chang-ts'eu* ne signifient pas "to explore" (de même p. 92), mais "lire les ordres impériaux et conférer des récompenses", comme M. D. l'a d'ailleurs traduit pp. 11, 59 et 74. Au lieu de "I candidly and honestly set down many strange things and nothing more", lire "avec cette [mission] j'ai eu la vision triomphale [des pays]; en vérité, c'est là une chance merveilleuse [qui se produit une fois] en mille ans" (**與 斯 勝 覽。誠 千 載 之 奇 遇 也**). Enfin **覽 者 毋 以 膚 淺 誚 焉** ne signifie pas "This review has nothing in it of a doubtful nature which can be held up to ridicule", mais: "Que ceux qui verront [mon livre] ne le raillent pas parce que [le style] n'en est pas profond". L'expression **膚 淺** *fou-t sien* se retrouve dans la préface de Tchang Cheng traduite par M. D. (p. 8), mais ne s'y signifie pas que Tchang Cheng a rendu le texte de Ma Houan "smoother"; Tchang Cheng s'excuse seulement d'avoir employé lui-même un style "simple" dans l'intérêt de la clarté.

1) M. D. a été informé inexactement quand il dit (p. 10, n. 3) que les mots **會 乚 山 樵** ne se trouvent, pour ce colophon final, que dans les deux copies mss.; où les auraient-elles pris? En réalité, ces mots figurent parfaitement dans le texte imprimé du *Ki-lou houei-pien*.

2) **乚** *ki* ne peut être ici qu'un substitut vulgaire de **稽** *ki*, et il s'agit du mont Kouei-ki au Tchökiang; tel était donc le pays d'origine de Ma Houan. On trouve de même, dans l'édition du *Ying-yai cheng-lan* de Ma Houan, **干 淨** *kan-tsing* pour **乾 淨** *kan-tsing*, "propre" (62, 10a), et **葡 萄 干** *p'ou-t'ao-kan* (à côté de **葡 萄 乾**) et **棗 干** (62, 42b) pour des "raisins secs" et des "jujubes secs". L'emploi de **干** *kan* pour **乾** *kan* peut à la rigueur s'autoriser d'un exemple classique, mais non celui de **乚** *ki* pour **稽** *ki*. Ces emplois vulgaires ne se rencontrent pas dans les textes que MM. **劉 復** Lieou Fou et **李 家 瑞** Li Kia-jouei ont dépouillés pour leur **宋 元 以 來 俗 字 譜** *Song Yuan yi-lai sou-tseu p'ou* paru en 1930.

montagnard du Kouei-ki, Ma Houan"; 3<sup>o</sup> "L'année *sin-wei* de King-t'ai (1451), au mois d'automne <sup>1)</sup>, le 15<sup>e</sup> jour, le bûcheron montagnard du Kouei-ki, Ma Houan, a publié."

Il est évident qu'il y a conflit entre la date de 1416 de la préface, et celle de 1451 du colophon final. Rockhill (pp. 71—72) a fait remarquer que la préface ne pouvait être de 1416, puisque Yong-lo, mort en 1424, y est déjà désigné par un titre posthume conféré en 1425. En outre, dans le corps même du *Ying-yai cheng-lan*, au paragraphe de Sumatra (plus précisément de Kieou-kiang = Palembang), il est question d'événements survenus en 1424. Rockhill supposait que cette préface datée de 1416 était en réalité un faux de Tchang Cheng, dont il plaçait le *rifacimento* après 1436—1437; quant à l'œuvre originale de Ma Houan, elle aurait été écrite entre 1425 et 1432. M. D. (p. 4) a reproduit sans observation les deux arguments de Rockhill; l'un n'est pas tout à fait exact, car le titre posthume dont il s'agit fut conféré à Yong-lo non en 1425, mais le 2 octobre 1424 (*Ming che*, 7, 5b).

Avant d'aller plus loin, je dois dire un mot d'un autre texte qui contenait également cette préface datée de 1416. Le catalogue de la célèbre bibliothèque de la famille Fan de Ning-po, intitulé 天一閣書目 *T'ien-yi-ko chou-mou* et paru en 1810, a une notice (II, 1, 19—20) sur un mss. en 1 fascicule auquel il donne le titre de 三寶征彝集 *San-pao tcheng yi tsi*, "Recueil de la soumission des barbares par [l'eunuque] San-pao" <sup>2)</sup>. La notice

1) Le mois d'automne n'est pas précisé; si "mois d'automne" est mis pour le 2<sup>e</sup> mois d'automne, de même qu'on emploie "mois d'hiver" pour le 2<sup>e</sup> mois d'hiver, la date sera le 9 septembre 1451.

2) 彝 *yi* est pour 夷 *yi*, ce qui n'est pas sans exemple. Quant à San-pao, c'est le nom sous lequel Tcheng Houo était connu populairement ("San-pao t'ai-kien"), mais je l'ai toujours vu écrit ailleurs 三保 San-pao, y compris dans le ch. 304 du *Ming che*. Les deux mots *pao* ont été de tout temps absolument homophones et se sont parfois employés l'un pour l'autre. J'ignore d'ailleurs l'origine réelle de ce surnom de San-pao. Il semble qu'il n'ait pas été porté alors par le seul Tcheng Houo. Dans les

commence en disant qu'il y a en tête une préface du "bûcheron du Kouei-ki Ma Houan" (會稽樵馬歡), datée de 1416, et elle en cite d'assez longs extraits; on y retrouve la désignation de Yong-lo sous son nom posthume, la mention du "*Tao-yi tche*" (鳥彞誌), et l'indication que Ma Houan donne à son ouvrage le titre de *Ying-yai cheng-lan*. Il doit donc s'agir là vraisemblablement d'un mss. du *Ying-yai cheng-lan* original (et contenant aussi peut-être autre chose), indépendant de l'édition du *Ki-lou houei-pien*. Mais les livres du T'ien-yi-ko ont disparu en grande partie; je n'ai pas accès actuellement au catalogue qui nous fait connaître l'état de la bibliothèque à une époque récente.

Revenons à cette préface de 1416 qui nous est ainsi connue par deux sources. M. D., tout comme Rockhill, la juge apocryphe et l'attribue à Tchang Cheng, mais en faisant à bon droit descendre l'intervention de Tchang Cheng jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou même au début du XVI<sup>e</sup>. A Tchang Tcheng également M. D. voudrait attribuer le poème en vers de sept mots qui, dans le *Ki-lou houei-pien*, est signé de Ma Houan. Son opinion est basée

---

notices du ch. 331 du *Ming che* (2a et b, 4b, 5b, 6b, 7a), il est question à diverses reprises d'un eunuque 楊三保 Yang San-pao qui fut envoyé en mission au Népal et chez divers grands moines du Tibet en 1413, 1414 et 1419. Nous examinerons plus loin s'il ne s'agit pas là de l'eunuque 楊勅 Yang Tch'e (ou plutôt 楊敏 Yang Min?); en fait, je ne le crois pas. Mais peut-être le terme de *san-pao* s'est-il, au début des Ming, employé comme un surnom honorifique de certains eunuques; en tout cas il n'a survécu dans l'usage populaire en Chine que comme surnom de Tcheng Houo, et c'est bien vraisemblablement Tcheng Houo seul qui doit être visé quand il est question de San-pao dans le titre du mss. qui débute par la préface de Ma Houan de 1416 (à Java, d'après Groeneveldt, p. 170, la légende connaîtrait seulement 王三保 Wang San-pao, par "confusion" avec Wang King-hong). Après tout, ne devrait-on pas expliquer *san-pao* par 三寶 *san-pao*, les "trois joyaux", et 三保 *san-pao* n'aurait-il pas été à l'origine une orthographe subsidiaire qui aurait finalement prévalu? Ou enfin le San-pao t'ai-kien aurait-il été primitivement Yang San-pao, l'eunuque qui alla à diverses reprises vers les princes-moines du Tibet, en un temps où le lamaïsme fut très populaire en Chine, et ce titre ne fut-il qu'usurpé après coup par Tcheng Houo dont le souvenir avait éclipsé celui de tous les autres eunuques ambassadeurs de Yong-lo?

sur le fait que préface et poème sont d'un style bien plus littéraire que l'ouvrage proprement dit de Ma Houan, et que Tchang Cheng est dit avoir surtout écrit des poèmes en vers de sept mots. D'après M. D., l'ouvrage lui-même, conformément au colophon final, fut achevé en 1451; il dut être imprimé peu après, et comportait alors comme préface ce qui est devenu aujourd'hui la postface anonyme et non datée qui termine l'œuvre dans le *Ki-lou houei-pien*. En écrivant la préface apocryphe de 1416, Tchang Cheng se serait plus ou moins inspiré de cette ancienne préface, et c'est à partir de ce moment que l'ancienne préface aurait été rejetée en fin d'ouvrage.

Il est bien évident que l'ouvrage a subi certains remaniements, mais je ne suis pas sûr qu'on doive se représenter les choses comme le suppose M. D. Pour tenter d'y voir clair, il faut avant tout dire quelques mots de la postface jointe au texte original de Ma Houan dans le *Ki-lou houei-pien*. Mayers et Groeneveldt l'avaient connue, mais M. D. est le premier à la traduire intégralement (pp. 11—12). Cette postface est anonyme et sans date. L'auteur commence par dire que, dans sa jeunesse, il a lu le 異域誌 *Yi-yu tche*, qui l'a initié aux merveilles du monde, mais que c'est par les récits de 馬宗道 Ma Tsong-tao et de 郭崇禮 Kouo Tch'ong-li qu'il a su que le *Yi-yu tche* ne mentait pas. Ma Tsong-tao, le "bûcheron montagnard du Kouei-ki" (會 叢 山 樵), et Kouo Tch'ong-li, originaire de 仁和 Jen-hou de Hang-tcheou, sont vraiment tous deux, ajoute l'auteur anonyme, d'excellents docteurs de la doctrine de la Mecque des Pays d'Occident (皆 西 域 天 方 教 實 奇 邁 之 士 也). "Autrefois" (昔), l'Empereur T'ai-tsong (= Yong-lo) a envoyé Teheng Houo dans les pays d'Occident à la tête de "navires à joyaux", et ces deux hommes l'ont accompagné trois fois en qualité d'interprètes. Ils ont parcouru plus de 20 royaumes, jusqu'à Aden et l'Arabie (T'ien-fang).

De tout ce qu'ils ont vu, ils ont fait le récit. Les voyages achevés et revenus au village, ils ont montré constamment leur œuvre autour d'eux. Mais Kouo Tch'ong-li désirait en augmenter la diffusion, et pour cela voulut la faire imprimer. Aussi "par l'intermédiaire de son ami 陸廷用 Lou T'ing-yong, m'a-t-il demandé une notice (序 *siu*)<sup>1</sup>). Et alors j'ai noté l'essentiel de leur [cas] à la fin [de l'œuvre]" (遂錄其梗槩於後云).

Cette analyse diffère de la traduction de M. D. sur deux points importants<sup>2</sup>). Le premier est que, d'après M. D., la postface parle seulement des "reports of foreign countries", et M. D. pense que la préface de 1416, qu'il tient pour apocryphe et attribue à Tehang Cheng, s'inspire de cette désignation vague pour faire intervenir le *Tao-yi tche*, c'est-à-dire le *Tao-yi tche-liao* de 汪大淵 Wang Ta-yuan<sup>3</sup>). Mais il n'est pas douteux que la postface anonyme nomme un ouvrage précis, le *Yi-yu tche*, c'est-à-dire, selon toutes vraisemblances, non pas le 異域圖志 *Yi-yu t'ou-tche* qui se trouve à Cambridge et dont M. Moule a parlé dans le *T'oung Pao*, XXVII, 179—188, mais le 異域志 *Yi-yu tche*,

1) J'ai traduit 序 *siu* par "notice" et non par "préface" comme M. D., parce que le terme s'applique aussi bien à une préface qu'à une postface (le terme complet pour celle-ci étant 後序 *heou-siu*, qui annonce en effet la postface anonyme dans le *Ki-lou houei-pien*).

2) Je ne suis pas non plus bien d'accord avec M. D. sur un détail. L'auteur de la postface dit qu'en lisant le *Yi-yu tche*, il se demandait si l'ouvrage n'était pas l'œuvre d'un 好事者 *hao-che-tchö*, ce que M. D. traduit par "people with too much imagination"; à la p. 69, il rend l'expression synonyme 好事之人 *hao-che tche jen* par "busy-bodies"; de son côté, Rockhill (p. 611) a rendu *hao-che-tchö* par "amateurs". L'expression vient en réalité de Mencius (Legge, *Chin. Classics*, II, 365 et 367) et y a le sens de "men fond of strange things"; c'est ce sens qu'elle a gardé.

3) Sur cet ouvrage, cf. Rockhill, 61—69. M. D. (p. 5) reproduit, sans faire de remarques, un passage où Rockhill met la composition de cet ouvrage en 1348, mais il est impossible de placer l'achèvement de l'ouvrage avant la fin de 1349 ou le début de 1350, comme Rockhill l'a bien vu ailleurs (p. 62, où, à la n. 1, "1249" est une faute d'impression pour "1349").

primitivement appelé 羸蟲錄 *Lo-tch'ong lou*, en 1 ch., qui est décrit dans *Sseu-k'ou...*, 78, 12—13<sup>1)</sup>. La seconde divergence entre M. D. et moi porte sur la phrase finale. M. D. a compris que Kouo Tch'ong-li a demandé une préface à Lou T'ing-yong, et que Kouo Tch'ong-li “has thereafter copied out the principal outlines (of their account)”. Mais le texte n'est pas un “outline”, un “résumé”, c'est l'œuvre complète de Ma Houan (et éventuellement de Kouo Tch'ong-li), et c'est le résumé écrit par l'auteur même de la postface anonyme qui est placé “à la suite” de l'œuvre principale. Il n'y a donc pas à douter selon moi que la postface donnée comme telle dans le *Ki-lou houei-pien* ait bien été une postface dès l'origine, et non une préface que Tch'ang Cheng aurait transformée en postface pour lui substituer, en tête de l'œuvre, une pseudo-préface de 1416 de sa façon.

L'argument selon lequel Ma Houan n'était pas assez bon lettré pour écrire la préface et le poème préliminaires ne me touche pas beaucoup non plus. La postface qualifie Ma Houan et Kouo Tch'ong-li de lettrés musulmans “excellents”; cela n'implique pas que ces Chinois musulmans aient été hors d'état de lire le *Tao-yi tche-lïo*. Veut-on absolument que Ma Houan ait été incapable d'écrire lui-même la préface et le poème, qui n'ont d'ailleurs rien de bien profond et qui paraisse réclamer l'intervention du lettré connu que fut Tch'ang Cheng? Mais les cas abondent dans la littérature chinoise de préfaces ou de poèmes que quelqu'un fait écrire par un autre et signe de son nom; et souvent ces morceaux se retrouvent dans la collection littéraire de leur auteur véritable avec l'indication qu'ils l'ont écrit au nom de (代 *tai*) tel ou tel. La postface nous dit que Ma Houan et Kouo Tch'ong-li ont accompagné Tch'eng Houo trois fois; or

1) Ce *Yi-yu tche* est, entre autres, dans le 夷門廣牘 *Yi-men kouang-tou*. La notice du *Sseu-k'ou...* n'est pas très exacte, mais ce n'est pas ici le lieu de la discuter en détail.

Tcheng Houo est de retour de son troisième voyage en 1415, et on pourrait penser à première vue que Ma Houan et Kouo Tch'ong-li ont accompagné Tcheng Houo les trois fois et, après le retour du troisième voyage en 1415, ont écrit l'œuvre dont Ma Houan signa la préface en 1416. En réalité, il n'en est rien. La préface dit formellement que Ma Houan fut pour la première fois adjoint à la mission de 1413—1415, et nous n'avons aucune raison de penser qu'il en ait été autrement de Kouo Tch'ong-li; c'est donc aux observations faites pendant ce seul voyage de 1413—1415 que se rapporte la préface de 1416, et on va voir qu'il en est de même du poème préliminaire. Mais alors comment expliquer la mention de Yong-lo sous son nom posthume dans la préface de 1416? D'une façon très simple: le *Ying-yai cheng-lan* a été complété après 1416, et il l'a même été peut-être à deux reprises, la deuxième fois bien après 1424; c'est à ce moment que Ma Houan a introduit dans sa préface le nom posthume de Yong-lo.

Voici comment il me paraît possible d'établir, à titre de vraisemblance, que le *Ying-yai cheng-lan* a été complété après 1416. Rockhill a déjà noté que, dans la section de Palembang, il est question d'événements postérieurs à 1415. Par contre, ce que Rockhill n'a pas dit, c'est que le *Ying-yai cheng-lan*, tant dans la recension originale que dans le *rifacimento* de Tchang Cheng, a des sections sur Aden et Djofar, et que le *Ying-yai cheng-lan* original, mais non le *rifacimento* de Tchang Cheng, a une section sur le T'ien-fang (Arabie, La Mecque); or les missions chinoises ne visitèrent Aden et Djofar qu'au cours du voyage de 1421—1422, et la Mecque qu'au cours de celui de 1431—1433; par contre, le *Ying-yai cheng-lan* n'a pas de notices sur les pays de la côte orientale d'Afrique; c'est donc que Ma Houan n'y est pas allé. On remarquera que le poème initial de Ma Houan donne Ormuz comme point extrême du voyage; c'est donc qu'il fut écrit à la

suite du premier voyage, celui de 1413—1415. Par ailleurs, alors que la préface de 1416 dit que Ma Houan partit pour la première fois en 1413, la postface veut que lui et Kouo Tch'ong-li aient accompagné Tcheng Houo à trois reprises et soient allés jusqu'à Aden et La Mecque; les deux voyages restants doivent être ceux de 1421—1422 et de 1431—1433. C'est peut-être après le voyage de 1421—1422 que les notices sur Aden et Djofar ont été ajoutées au *Ying-yai cheng-lan*, et celle du T'ien-fang le fut seulement après le voyage de 1431—1433. Puisque Tchang Cheng, dans son *rifacimento*, n'a pas de notice sur La Mecque, il faut ou bien qu'il se soit trouvé connaître un mss. de la recension établie au retour de la mission de 1421—1422, avant le voyage de 1431—1433, ou qu'il ait eu un exemplaire incomplet de la dernière notice; on verra plus loin que c'est probablement en faveur de cette seconde solution que nous devons nous décider<sup>1)</sup>.

C'est au contraire la recension complète, établie au lendemain du voyage de 1431—1433 avec la section nouvelle sur La Mecque, qu'à un moment donné Kouo Tch'ong-li voulut faire imprimer, et pour laquelle, par l'intermédiaire de son ami Lou T'ing-yong, il demanda une notice à l'auteur de la postface anonyme. Il résulte de là, si mon raisonnement est juste, que Tchang Cheng n'a pas dû connaître cette postface, puisqu'il a utilisé un texte amputé de la fin. Lou T'ing-yong, ainsi désigné probablement par son appellation (*tseu*), est inconnu par ailleurs. Et nous ignorons également le nom personnel de Kouo Tch'ong-li<sup>2)</sup>. Quant au rôle de Kouo

1) M. D. dit (p. 10) que Tchang Cheng "has omitted this chapter, perhaps because, coming as it did from a Mohammedan writer, it eulogized a foreign country more than an orthodox scholar thought proper". Je ne pense pas que M. D. lui-même se fasse illusion sur la valeur de cet argument. Aux notices qui ne remonteraient pas à 1416, il faut aussi joindre celle du Bengale, si du moins je ne me suis pas trompé en étudiant plus loin la date où Ma Houan a pu visiter ce pays.

2) Un eunuque 郭文 Kouo Wen alla au Siam en 1416 (*Ming che*, 324, 7b).

Tch'ong-li, M. D. a eu raison de dire que nous avons dans la postface l'indication que Kouo Tch'ong-li avait collaboré avec Ma Houan. Il ne faudrait cependant rien exagérer. C'est à la demande d'un ami de Kouo Tch'ong-li que l'auteur anonyme a écrit sa postface, alors qu'il n'avait aucun lien avec Ma Houan; ceci l'a naturellement amené à présenter sous un jour avantageux l'ami de son ami. Mais, puisque c'est Ma Houan seul qui signe toujours, nous pouvons admettre que c'est lui qui a mis par écrit les observations faites au cours de leurs voyages par son coreligionnaire et par lui-même.

Selon toute vraisemblance, l'édition annoncée par la postface a paru réellement, et c'est un exemplaire de cette édition, ou une copie faite sur elle, qui sera venu aux mains de Chen Tsie-fou, le compilateur du *Ki-lou houei-pien*. Mais à quelle date faut-il placer cette édition? Le colophon final du texte me paraît donner une réponse satisfaisante. Ce colophon dit que Ma Houan a publié (述 *chou*) l'œuvre en 1451; le mot *chou* ne signifie pas en soi "imprimer"; mais puisque l'œuvre avait déjà dû recevoir sa forme complète au lendemain du voyage de 1431—1433, le seul motif plausible d'une mise au point finale en 1451 doit précisément être l'édition provoquée par Kouo Tch'ong-li; c'est donc en 1451 que l'édition princeps du *Ying-yai cheng-lan* aurait paru. Mais, de cette édition princeps, on ne connaît plus aucun exemplaire depuis longtemps.

## II. 星槎勝覽 SING-TCH'A CHENG-LAN.

L'histoire du *Sing-tch'a cheng-lan* a paru simple jusqu'en ces dernières années; on n'en connaissait qu'un seul état, accessible pour la première fois en 4 ch. dans le 古今說海 *Kou-kin*

---

Mais, même si Tcheng Houo, eunuque, fut peut-être un Musulman, il n'y a aucune raison, bien au contraire, de supposer que Ma Houan et Kouo Tch'ong-li, lettrés musulmans et qui ne vivaient pas au service de la Cour, aient été eunuques également.

*chouo-hai* de **陸輯** Lou Tsi, paru en 1544<sup>1)</sup>; l'œuvre est également rééditée en 1 ch. au ch. 61 du *Ki-lou houei-pien* de 1617<sup>2)</sup>, et, en 4 ch., dans le **學海類編** *Hio-hai lei-pien* et dans le **借月山房彙鈔** *Tsie-yue-chan-fang houei-tch'ao* (aussi dit **澤古叢鈔** *Tsö-kou ts'ong-tch'ao*); toujours elle est précédée d'une préface écrite en 1436 par **費信** Fei Sin, qui est l'auteur de l'ouvrage; et celui-ci a été traduit, bien mal d'ailleurs, par Rockhill dans le *T'oung Pao* de 1915<sup>3)</sup>. En réalité, la tradition

1) Rockhill (p. 74) appelle par erreur le compilateur du *ts'ong-chou* **陸輯思** Lou Tsi-sseu; il faut lire Lou Tsi, *tseu* **思豫** Sseu-yu; en réalité, Lou Tsi n'est qu'un des compilateurs, mais je ne veux pas faire ici l'histoire du *Kou-kin chouo-hai*. L'édition originale de 1544 est rare; j'en ai rapporté autrefois à la Bibliothèque Nationale un très bel exemplaire qui avait appartenu au célèbre Wong Fang-kang. Le *Kou-kin chouo-hai* a été réédité en 1821, d'après un exemplaire d'ailleurs défectueux; c'est vraisemblablement de cette réédition que Rockhill s'est servi; enfin la réédition de 1821 a été utilisée en 1915 pour une réédition assez médiocre, en caractère mobiles, parue au Tchong-houa T'ou-chou-kouan.

2) J'ai collationné autrefois une grande partie de l'édition du *Kou-kin chouo-hai* sur celle du *Ki-lou houei-pien*; malgré la différence de la division en ch., il n'y a pour ainsi dire pas de variantes intéressantes entre les deux éditions; d'ailleurs, tout en n'imprimant le texte qu'en 1 ch., le *Ki-lou houei-pien* donne en tête la table divisée en 4 ch. de la recension usuelle. D'après un passage du **絳雲樓書目** *Kiang-yun-leou chou-mou* de **錢謙益** Ts'ien K'ien-yi (1582—1664), éd. du *Yue-ya-t'ang ts'ong-chou*, I, 33a, il doit être question du *Sing-tch'a cheng-lan* dans les œuvres de **歸有光** Kouei Yeou-kouang (1506—1571; je n'ai malheureusement pas à ma disposition son **震川集** *Tchen-tch'ouan tsi*). D'après Kouei Yeou-kouang, le texte de Fei Sin était mal écrit et diffus; aussi **陸深** Lou Chen (1477—1544) l'a-t-il abrégé et poli pour l'insérer dans le *Kou-kin chouo-hai*. Mais Ts'ien K'ien-yi fait remarquer que Lou Chen n'est pour rien dans le *Kou-kin chouo-hai*, et que c'est le fils de Lou Chen, Lou Tsi, qui y a travaillé. Il est exact que bien des textes ne sont pas reproduits dans le *Kou-kin chouo-hai* sous leur forme originale et complète. Mais, si on admettait le renseignement de Kouei Yeou-kouang (en substituant seulement Lou Tsi et ses collaborateurs à Lou Chen), il faudrait admettre que Chen Tsie-fou a pris le texte abrégé et révisé du *Kou-kin chouo-hai* pour l'insérer dans son *Ki-lou houei-pien*, puisque les deux textes sont pratiquement identiques. Je ne le crois pas très vraisemblable. En tout cas, on verra plus loin qu'il y a bien deux recensions du *Sing-tch'a cheng-lan*, mais que toutes deux existaient dès avant Lou Tsi et même Lou Chen.

3) M. D. ne s'est pas occupé du *Sing-tch'a cheng-lan* parce que, comme il le dit p. 14, il n'en avait pas le texte à sa disposition.

du *Sing-tch'a cheng-lan* est aussi complexe et obscure que celle du *Ying-yai cheng-lan*. Le *Sseu-k'ou...* ne nous aidera pas à la débrouiller, car il ne consacre pas de notice à l'ouvrage de Fei Sin <sup>1</sup>). De deux éditions anciennes qui doivent se placer l'une vers le temps du *Ki-lou houei-pien* de 1617, l'autre probablement un peu après, et qui sont celle du *Po ming-kia chou* et celle du **格致叢書** *Ko-tche ts'ong-chou*, je ne puis rien dire, sauf qu'étant en un ch., elles représentent vraisemblablement le même état du texte que nous trouvons dans le *Ki-lou houei-pien* lui-même, mais sans dépendre du *Ki-lou houei-pien* <sup>2</sup>).

La préface des éditions courantes se termine par ce colophon:  
正統元年丙辰春正月吉日臣費信稽首謹序,

1) Les commissaires du *Sseu-k'ou...* nomment toutefois le *Sing-tch'a cheng-lan* (et non le *Ying-yai cheng-lan* comme on l'attendrait plutôt) dans leur notice du *Li-pou tche-kao* (79, 15a). Le silence du *Sseu-k'ou...* sur le *Sing-tch'a cheng-lan* a eu un résultat surprenant: l'auteur du *Tou-chou min-k'ieou ki kiao-tcheng*, le bibliographe **章鈺** Tchang Yu, rencontrant une mention du *Sing-tch'a cheng-lan*, s'est demandé (II C, 29a) si ce n'était pas là un autre nom du *Ying-yai cheng-lan* de "Ma Kouan"; cette bévue est corrigée heureusement dans les Addenda.

2) L'édition du *Po ming-kia chou* est déjà indiquée dans le *Tan-cheng-t'ang ts'ang chou-mou* (III, 20a), ainsi que celles du *Ki-lou houei-pien* et du *Kou-kin chou-hai*. Sur le *Po ming-kia chou* de Hou Wen-houan, cf. *supra*, p. 244. La table ne donne pas les noms d'auteurs. Le *Ko-tche ts'ong-chou* est également dû à Hou Wen-houan; cf. sur lui *Sseu-k'ou...*, 134, 14—15; il fut publié par portions successives à la fin de Wan-li et sous T'ien-k'i, c'est-à-dire dans le 1<sup>er</sup> quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Le *Houei-k'o chou-mou* (IV, 23—40) n'en donne qu'une seule table, rangée par catégories, mais le **四庫簡明目錄標注** *Sseu-k'ou kien-ming mou-lou piao-tchou* de **邵懿辰** Chao Yi-tch'en (XIII, 22a) spécifie qu'il parut une première série de 46 œuvres, qui est bonne, puis un ensemble de 340 œuvres, moins soignées. Le *Ts'ong-chou chou-mou houei-pien* (337—341) donne la table des deux séries (la seconde paraît copiée du *Houei-k'o chou-mou*). Comme la table de la 1<sup>re</sup> série est seule donnée dans le *Tan-cheng-t'ang ts'ang chou-mou* (XI, 10b), on peut en conclure que les œuvres qui constituent la seconde série n'ont paru qu'après 1620 environ. C'est dans cette seconde série que se trouve le *Sing-tch'a cheng-lan* en 1 ch.; mais il y est mis sous le nom de Tcheng Houo au lieu de Fei Sin; cette absurdité se trouvait déjà peut-être dans l'édition antérieure du *Po ming-kia chou* puisqu'elle est due au même Hou Wen-houan, et que vraisemblablement les mêmes planches ont servi dans les deux cas. Mais alors on peut douter que ces éditions donnent une préface signée de Fei Sin.

“La 1<sup>re</sup> année *tcheng-t'ong*, marquée *ping-tchen*, la 1<sup>re</sup> lune de printemps, au jour faste [= le 1<sup>er</sup> jour] (18 janvier 1436), Votre serviteur Fei Sin, se prosternant, a [écrit] respectueusement [cette] préface”. On n’a pas remarqué que ces formules supposent un livre destiné à être présenté à l’empereur. Le titre assez pompeux de l’ouvrage, dont le sens est “Visions triomphales du radeau [qui chemine] aux étoiles”, c’est-à-dire qui porte une ambassade impériale, n’y contredit pas. La préface elle-même, d’un ton assez amphigourique, bien éloignée sur ce point de celle écrite par Ma Houan en 1416, commence par un éloge de chacun des empereurs Ming depuis Hong-wou. A propos de Yong-lo, il est dit qu’il envoya les eunuques Tcheng Houo, 王景弘 Wang King-hong, 侯顯 Heou Hien et autres dans les pays étrangers. Fei Sin arrive enfin à lui-même, et dit qu’il est un “petit lettré de l’Est du 吳 Wou”. Son [frère aîné] étant devenu soldat à 太倉 T’ai-ts’ang (au Kiangsou) y mourut très jeune, et Fei Sin le remplaça au service<sup>1)</sup>. Sous Yong-lo et Siuan-tö, il se trouva en cette

1) 臣本吳東鄙儒草茅下士。以先臣戍太倉未幾而蚤世。於是臣繼戍役。 Tel est le texte du *Kou-kin chouo-hai*, du *Ki-lou houei-pien* et du *Tsie-yue-chan-fang houei-tch’ao*. Le *Ki-lou houei-pien* a un blanc au lieu du mot 以 *yi*. Mayers (*China Review*, III, 224) a compris 先臣 *sien-tch’en* au sens de “Votre serviteur mon père défunt”, et comme désignant le père de Fei Sin, un peu comme on emploie 先人 *sien-jen*, 先世 *sien-che*, 先父 *sien-fou*. Ce n’est pas impossible, et alors le blanc du texte du *Ki-lou houei-pien* ne serait pas l’indice d’une lacune d’un mot, mais un blanc laissé par respect par Fei Sin devant la mention de son père. Je garde cependant des doutes. L’expression 蚤世 *tsao-che*, “mourir prématurément”, se dit d’ordinaire de quelqu’un qui est mort avant d’avoir atteint l’âge viril, et non d’un chef de famille. On verra plus loin que la préface d’une autre recension fait intervenir ici le frère aîné de Fei Sin. Je pense que le mot 兄 *hiang*, “frère aîné”, manque ici après *tch’en*, que le blanc du *Ki-lou houei-pien* résulte de ce manque d’un mot (mais le blanc est déplacé de deux caractères), et que le 以 des autres éditions est une correction d’éditeur. Je lis donc soit 先臣兄 *sien tch’en hiang*, “auparavant le frère aîné de Votre serviteur . . .” soit plutôt encore 臣先兄 *tch’en sien-hiang*, “le frère aîné défunt de Votre Serviteur”; *tch’en*, “Votre

qualité désigné à quatre reprises pour accompagner les eunuques envoyés dans les pays lointains; ces voyages s'étendent sur plus de vingt ans; il a vu les coutumes des divers peuples, il en a rassemblé des tableaux (采輯圖 *ts'ai-tsi t'ou*)<sup>1)</sup> et en a écrit un ouvrage (寫成帙) auquel il a donné le titre de *Sing-tch'a cheng-lan*.

L'ouvrage de Fei Sin, partout où il s'agit de pays dont il est aussi question dans le *Ying-yai cheng-lan* de Ma Houan, est loin d'avoir la précision et l'intérêt de ce dernier. Du moins Fei Sin nous apprend-il qu'il était à Java et aux Nicobar en 1432. Il a seul des notices sur certains états de l'Afrique orientale. Presque tout le reste est à peine démarqué du *Tao-yi tche-liao* de 1349—1350, avec parfois d'étranges erreurs d'application. Rockhill s'en est aperçu parfois, mais pas toujours, et l'autre recension de Fei Sin,

---

serviteur", est le terme par lequel Fei Sin se désigne toujours lui-même dans cette préface. Mayers a supposé que Fei Sin avait succédé à une "charge héréditaire", et Rockhill (p. 73) pense que Fei Sin a été adjoint aux ambassades comme secrétaire. Mais les termes mêmes de la préface impliquent simplement qu'il ait servi dans l'escorte militaire des envoyés.

1) Rockhill a incliné à admettre, non sans hésitation, que par *t'ou* il fallait entendre ici des cartes géographiques, et s'est demandé si ces cartes ne seraient pas les originaux de la carte du XV<sup>e</sup> siècle étudiée par G. Phillips dans le *JChBRAS*, NS, XX et XXI. M. D. (pp. 21—22) pense au contraire qu'il s'agit ici de "tableaux" et non de cartes. C'est déjà ainsi que Mayers avait compris, et je n'hésite guère à faire de même; on verra d'ailleurs plus loin qu'il n'est pas question de *t'ou*, que ce soient des cartes ou des tableaux, dans la préface de l'autre recension. Ce n'est pas à dire toutefois que la carte étudiée par Phillips n'ait aucun rapport avec les voyages de Tcheng Houo. Dans son 島夷誌畧校注 *Tao-yi tche-liao kiao-tchou*, Fujita Toyohachi n'hésite pas à appeler cette carte 鄭和航海圖 *Tcheng Houo hang-hai t'ou*, "Carte des voyages maritimes de Tcheng Houo". Je crois en effet qu'elle a été établie au temps des voyages de Tcheng Houo, mais je suis également convaincu, pour des raisons multiples, qu'elle a pour prototype une carte nautique arabe, comme au reste M. D. en a eu le sentiment; cf. d'ailleurs G. Ferrand, *Instructions nautiques et routiers arabes et portugais*, III (1928), 157. Rockhill, lorsqu'il traduisait le *Tao-yi tche-liao*, ne connaissait pas l'important commentaire de Fujita, publié par M. Lo Tchen-yu dans la 2<sup>e</sup> série de son 雪堂叢刻 *Sive-t'ang ts'ong-k'o*.

qu'il n'a pas connue, montre que Fei Sin dépend encore beaucoup plus du *Tao-yi tche-liao* que Rockhill ne pouvait le soupçonner.

Car il y a une autre recension du *Sing-tch'a cheng-lan* de Fei Sin, et nous aurions dû nous en douter depuis longtemps. Le **琉球入學見聞錄** *Lieou-k'ieou jou-hio kien-wen lou* de **潘相** P'an Siang (circa 1764) cite le *Sing-tch'a cheng-lan* dans sa bibliographie de Lieou-k'ieou; bien plus, sous les Ming, le **使琉球錄** *Che Lieou-k'ieou lou* de **陳侃** Tch'en K'an (éd. du *Ki-lou houei-pien*, 66, 32) reproduit un assez long texte sur Lieou-k'ieou en indiquant comme source le *Sing-tch'a cheng-lan* (cf. aussi *Wou-hio pien*, 67, 24b); or le texte courant du *Sing-tch'a cheng-lan* n'a pas de paragraphe sur Lieou-k'ieou. D'autre part, le *Ming che* (97, 12b) mentionne comme œuvres de Fei Sin deux ouvrages, le *Sing-tch'a cheng-lan tsi* [集], en 2 ch., et le **天心紀行錄** *T'ien-sin ki-hing lou*, en 1 ch. Une fois de plus, le *Ming che* copie ici, en l'abrégeant, le *Ts'ien-k'ing-t'ang chou-mou*, où on lit (VIII, 15b): "*Sing-tch'a cheng-lan* de Fei Sin, 1<sup>re</sup> partie (**前集** *ts'ien-tsi*), 1 ch.; 2<sup>e</sup> partie (**後集** *heou-tsi*), 1 ch. Egalement, *T'ien-sin ki-hing lou* 1). [Note:] *Tseu* **公晚** Kong-wan<sup>2)</sup>; homme de la Gar-nison de T'ai-ts'ang. Sous Yong-lo il suivit Tcheng Houo en am-bassade dans les mers d'Occident et il décrit les pays qu'il a traversés."

C'est cette recension en deux chapitres qui nous a été rendue en un fascicule de petit format qui est la reproduction photogra-phique d'un mss. ancien. L'édition n'est pas datée, et ne comporte pas un mot d'explication sur l'origine du mss. Elle remonte au moins à 1917, car je l'ai achetée cette année-là. J'ai dû savoir dès ce moment qu'elle était due à M. Lo Tchen-yu, bien qu'il n'y ait aucune notice sur le *Sing-tch'a cheng-lan* dans la collection de

1) Je n'ai rencontré aucune autre mention de cet ouvrage.

2) Cette forme est peut-être altérée, comme on le verra bientôt.

ses préfaces et notices que M. Lo a publiée en recueil par la suite. En tout cas, c'est bien lui l'éditeur, car la liste imprimée de ses éditions en vente en 1932 mentionne, entre autres, "Le *Sing-tch'a cheng-lan* de Fei Sin des Ming, 2 ch., texte complet, mss. des Ming conservé au T'ien-yi-ko, 1 fasc., \$ 2.20", et ensuite "Le *Sing-tch'a cheng-lan*, 1 fasc., \$ 0.50" <sup>1)</sup>; l'édition en facsimilé dont je vais parler reproduit donc un mss. du T'ien-yi-ko. J'ai mentionné plus haut le *Tao-yi tche-liao kiao-tchou* de Fujita, édité dans le *Siué-t'ang ts'ong-k'o* de M. Lo Tchen-yu; il y est fait un usage constant du "texte du T'ien-yi-ko du *Sing-tch'a cheng-lan*" <sup>2)</sup>. Comme l'œuvre de Fujita n'est pas datée et que l'édition du *Siué-t'ang ts'ong-k'o* ne l'est pas non plus, je ne suis pas en mesure de dire si Fujita a utilisé une copie mss. faite sur le mss. du T'ien-yi-ko ou le facsimilé de M. Lo Tchen-yu. En tout cas, les fautes qu'il relève dans le "texte du T'ien-yi-ko" se retrouvent bien dans le facsimilé que j'utilise <sup>3)</sup>.

Le mss. reproduit par ce facsimilé est très fautif; il n'en est pas moins fort intéressant. Il débute par une préface, laquelle s'achève par le colophon suivant: 正統元年龍集丙辰春正月朔日玉峰松岩生費信公曉謹序, "La première année *tcheng-t'ong*, le dragon étant en *ping-tchen*, la 1<sup>re</sup> lune, au jour de la nouvelle lune (18 janvier 1436), le disciple de la

1) Je regrette de n'avoir pas remarqué à temps cette seconde mention de la liste, et ne sais à quelle version elle se rapporte. Peut-être est-ce simplement une édition typographique donnant le même texte que le facsimilé plus coûteux.

2) Au f<sup>o</sup> 71b du *Tao-yi tche-liao kiao-tchou*, Fujita cite cette recension sous le nom de "texte du Cheou-chan-ko du *Sing-tch'a cheng-lan*"; ce ne peut guère être qu'un lapsus; en tout cas, le *Cheou-chan-ko ts'ong-chou* ne contient aucune recension du *Sing-tch'a cheng-lan*.

3) Je ne connais pas l'histoire de ce mss. du T'ien-yi-ko. Il ne figure pas parmi les livres du T'ien-yi-ko qui ont été communiqués aux commissaires du *Sseu-k'ou*... D'autre part, le catalogue du T'ien-yi-ko publié en 1810 mentionne bien un mss. du *Sing-tch'a cheng-lan* (*T'ien-yi-ko chou-mou*, II, 11, 41a), mais qui est divisé en 4 ch., et devrait donc représenter la recension usuelle.

Falaise des sapins (Song-yen) du Pic de jade (Yu-fong)<sup>1)</sup>, Fei Sin, [appellation] Kong-hiao<sup>2)</sup>, a [écrit] respectueusement [cette] préface.” Ainsi cette préface est datée exactement du même jour que celle de la recension usuelle du *Sing-tch'a cheng-lan*, mais, tout en écrivant toujours sa préface “respectueusement”, Fei Sin y fait usage du surnom qu’il s’est donné, il ne dit plus “Votre serviteur” et il ne se prosterne plus; ce ne sont plus là les termes d’une préface destinée à l’empereur. Notre surprise s’accroît si nous comparons les deux préfaces elles-mêmes: le fond n’a pas changé, mais les idées sont développées tout autrement, il n’y a pour ainsi dire pas d’expression commune aux deux textes, et enfin la préface de la recension du T’ien-yi-ko contient des renseignements nouveaux sur Fei Sin. Je les traduis ci-après: “[Moi,] le disciple imbécile Fei Sin ai des ancêtres qui étaient des gens de 崑山 K’ouen-chan de la commanderie de 吳 Wou<sup>3)</sup>. La 31<sup>e</sup> année de Hong-wou (1398), mon frère aîné défunt se rattacha (籍 *tsi*) à la Garnison de T’ai-ts’ang. Au bout de peu de temps, il mourut prématurément. [Moi, Fei] Sin, [je] n’avais encore que 14 ans<sup>4)</sup>, et je remplaçai mon frère aîné à l’armée (軍 *kiun*). On était pauvre, et la maison était laide, mais ma volonté était ferme et j’aimais l’étude. Pendant des jours, pendant des mois, volant des loisirs et empruntant des livres, je me suis exercé à lire. J’atteignis ainsi 22 ans (= 21 ans pour nous). Sous Yong-lo et Siuan-tö je fus choisi quatre fois pour

1) Le Pic de Jade se trouve vraisemblablement sur le territoire de T’ai-ts’ang.

2) On a vu que le *Ts’ien-k’ing-t’ang chou-mou* écrivait Kong-wan; je ne sais quelle forme est altérée de l’autre.

3) K’ouen-chan est une sous-préfecture dépendant de Sou-tcheou; c’est là le “Wou oriental” dont il est question dans l’autre préface.

4) Le texte a 不幾而信蚤世年始十四, mais il faut évidemment rejeter 信 *sin* après 世 *che*. Si le frère aîné était mort dès 1398, Fei Sin, alors âgé de 14 ans à la chinoise, soit 13 ans pour nous, serait né en 1385. Mais “au bout de peu de temps” laisse une certaine marge. Fei Sin a dû naître entre 1385 et 1387.

aller dans les mers d'Occident... Je fis deux liasses<sup>1)</sup>, que j'appelai *Sing-tch'a cheng-lan*. Dans la première partie (*ts'ien-tsi*, cad. la 1<sup>re</sup> liasse, le 1<sup>er</sup> ch.), c'est ce que j'ai vu moi-même par une expérience journalière; dans la deuxième partie (*heou-tsi*), c'est la vérité de ce que j'ai recueilli par transmission de traducteurs..." Il ajoute qu'il a rédigé prose et vers (爲文爲詩), mais qu'il est un lettré médiocre; son livre, une fois achevé, n'a pas été revu et corrigé par un homme de valeur; s'il en rencontrait un pour s'acquitter de cette tâche, ses vœux seraient comblés.

Après la préface, et en tête de la table du 1<sup>er</sup> ch., on a un tableau des quatre voyages accomplis par Fei Sin; voici ce tableau:

"[1<sup>o</sup>:] La 7<sup>e</sup> année de Yong-lo (1409), à la suite de l'envoyé principal (正使 *tcheng-che*) le grand eunuque (*t'ai-kien*) Tcheng Houo et d'autres, je suis allé au Tchan-tch'eng (Champa), à Tchao-wa (Java), à Man-la-kia (Malacca), à Sou-men-ta-la (Sumatra, Atcheh), au Si-lan-chan (Montagne de Ceylan), au 小 暹 喃 Siao Kiu-nan ("Petit Kiu-nan")<sup>2)</sup>, à K'o-tche (Cochin), à 古 里 Kou-li (Calicut) et autres royaumes, afin de lire les ordres impériaux et de conférer des récompenses. La 9<sup>e</sup> année de Yong-lo (1411), je suis revenu à la capitale (= la capitale du Sud, Nankin).

"[2<sup>o</sup>:] La 10<sup>e</sup> année de Yong-lo (1412), à la suite de l'envoyé (奉使 *fong-che*) l'eunuque de second rang (少監 *chao-kien*)<sup>3)</sup> 楊 敕 Yang Tch'e<sup>4)</sup> et autres, je suis allé aux royaumes de Pang-

1) Il n'est pas question dans cette préface de *t'ou*, qu'on veuille entendre par là des "tableaux" ou des "cartes".

2) Je reviendrai plus loin sur ce nom de Siao Kiu-nan.

3) En principe, *t'ai-kien* et *chao-kien* signifient respectivement directeur et directeur en second d'un des services appelés *kien*. Mais, sous les Ming, les offices *kien* du Palais étaient dirigés par des eunuques, et c'est ainsi que *t'ai-kien* et subsidiairement *chao-kien* ont pris alors le sens d'"eunuque".

4) Je n'ai pas rencontré ce nom ailleurs, et peut-être est-il fautif. Dans le *Ming che*, 324, 7b, il est fait mention d'un eunuque 楊 敏 Yang Min qui fut envoyé au Siam en 1419. La ressemblance graphique des deux noms est telle que je soupçonne

ko-la (Bengale) et autres, afin de lire les ordres impériaux et de conférer des récompenses. La 12<sup>e</sup> année Yong-lo (1414), je suis revenu à la capitale (Nankin).

“[3<sup>o</sup>:] La 13<sup>e</sup> année de Yong-lo (1415), à la suite de l’envoyé principal le grand eunuque Tcheng Houo et autres, je suis allé chez les barbares (諸番) du Pang-ko-la (Bengale) [et autres]<sup>1</sup>) et ai poussé en droite ligne vers les royaumes de Hou-lou-mo-sseu (Ormuz) et autres, afin de lire les ordres impériaux et de conférer des récompenses. La 16<sup>e</sup> année de Yong-lo (1418), je suis revenu à la capitale (Nankin).

“[4<sup>o</sup>:] La 6<sup>e</sup> année de Sian-tō (1431), à la suite de l’envoyé principal le grand eunuque Tcheng Houo et autres, je suis allé chez les barbares (*tchou-fan*), et ai passé en droite ligne vers les royaumes de Hou-lou-mo-sseu et autres, afin de lire les ordres impériaux et de conférer des récompenses. La 8<sup>e</sup> année de Sian-tō (1433), je suis revenu à la capitale (Nankin)”.

Pour mieux juger de ces indications, il ne sera pas inutile de préciser la chronologie des sept voyages de Tcheng Houo. L’essentiel en est donné dans la biographie de Tcheng Houo (*Ming che*, 304, 1), déjà traduite avec quelques omissions par Groeneveldt (*Notes*, 167—170). Rockhill, de son côté, a donné de ces voyages (p. 81) un tableau qui n’est pas toujours exact. Je voudrais reprendre et compléter ces indications.

*Premier voyage.* — “La 3<sup>e</sup> année de Yong-lo, la 6<sup>e</sup> lune (27 juin—25 juillet 1405), ordre fut donné à [Tcheng] Houo et à ses collègues (儕 *tch’ai*) 王景弘 Wang King-hong et autres de se rendre

---

dans Yang Tch’e une altération de Yang Min. Deux autres eunuques du nom de Yang ont été envoyés dans les mers d’Occident, l’un en 1421, l’autre en 1430, et il sera question d’eux plus loin à propos du *Si-yang fan-kouo tche*; mais leurs noms personnels ne ressemblent nullement à celui du prétendu Yang Tch’e.

1) Dans *Pang-ko-la tchou-fan*, *tchou* n’est pas seulement un pluriel, mais joue un peu le rôle de *teng*, “et autres”; j’ai traduit en conséquence.

en ambassade dans les mers d'Occident; ils prirent plus de 27800 officiers et soldats, emportèrent en abondance des présents en or et en soieries, et on leur fabriqua 62 grandes jonques de haute mer (大船 *ta po*), longues de 440 pieds et larges de 180<sup>1)</sup>. Quittant 劉家河 Lieou-kia-ho<sup>2)</sup> de 蘇州 Sou-tcheou, ils voguèrent en mer et arrivèrent au Foukien. Puis, de la Passe des Cing tigres (五虎門 Wou-hou-men)<sup>3)</sup> du Foukien, ils hissèrent les voiles et arrivèrent d'abord au Tchan-tch'eng (Champa), puis parcoururent successivement les divers royaumes barbares et y promulguèrent les édits du Fils du Ciel. A cette occasion ils firent des présents aux princes et chefs de ces [pays]; ceux qui ne se soumirent pas furent réduits par la [force] militaire. La 5<sup>e</sup> année, à la 9<sup>e</sup> lune (1—30 octobre 1407), [Tcheng] Houo et autres revinrent. Les envoyés des divers royaumes [vinrent] à la suite de [Tcheng] Houo pour être reçus en audience. [Tcheng] Houo présenta [à l'empereur] le chef de Kieou-kiang (Palembang) qu'il avait capturé. L'empereur fut grandement satisfait, et accorda des grades et des récompenses à chacun selon son rang. Kieou-kiang est l'ancien royaume de San-

1) Sur ces étranges dimensions, cf. Groeneveldt, 168. En tout cas, des jonques dont chacune portait en moyenne 450 hommes devaient évidemment être assez grandes; sur les grandes jonques chinoises du Moyen Age, cf. Yule-Cordier, *Marco Polo*, II, 252, et *Cathay*<sup>2</sup>, IV, 25; Ibn-Battūtah prête aux grandes jonques chinoises 1000 hommes d'équipage, à savoir 600 matelots et 400 soldats.

2) On a ailleurs Lieou-kia-kiang (港); sur ce chenal de la région de T'ai-ts'ang, cf. Mayers, dans *China Review*, III, 220—221, et Rockhill, 92.

3) Sur cette passe, qui est l'embouchure de la rivière Min, cf. Mayers, 329, et Rockhill, 86 et 92. Dans la postface anonyme du *Ying-yai cheng-lan*, il est dit que Ma Houan partit de 蘭之五處. M. D. (p. 11) a bien vu que 處 *tch'ou* était altéré de 虎 *hou*, mais il a complété *lan* en "(Chih-)lan", ajoutant que c'était là Amoy (je ne connais pas ce nom "Chih-lan" d'Amoy; ne serait-ce pas une inadvertance provenant d'une lecture rapide de *JChBRAS*, XX, 222?). C'est impossible, car le Wou-hou-men est bien au Nord d'Amoy, sur le territoire de Tch'ang-lo, comme M. D. le dit lui-même p. 24. Il est certain que 蘭 *lan* est ici altéré de 閩 *Min*, que Ma Houan emploie précisément dans le passage correspondant de son ouvrage (Rockhill, 86; D., 24).

fo-ts'i. Son chef 陳祖義 Tch'en Tsou-yi ayant pillé des marchands, [Tcheng] Houo lui dépêcha un envoyé pour lui notifier les instructions. [Tch'en] Tsou-yi fit semblant de se soumettre, et complota secrètement de venir piller [Tcheng Houo]. [Tcheng] Houo infligea une grande défaite aux gens de [Tch'en Tsou-yi] et captura [Tch'en] Tsou-yi; il présenta [à l'empereur] son prisonnier qui fut décapité au marché de la capitale''<sup>1)</sup> (*Ming che*, 304, 1b). — „La 3<sup>e</sup> année [de Yong-lo],... le 6<sup>e</sup> mois, [au jour] *ki-mao* (11 juillet 1405), l'eunuque (中官 *tchong-kouan*) Tcheng Houo, à la tête d'une armée navale, est envoyé aux royaumes des mers d'Occident'' (*Ming che*, 6, 2a). — “La 5<sup>e</sup> année [de Yong-lo], la 9<sup>e</sup> lune, [au jour] *jen-tseu* (2 octobre 1407), Tcheng Houo revient” (*Ming che*, 6, 3a).

L'itinéraire de ce premier voyage, comme de presque tous les autres d'ailleurs, ne nous apparaît qu'assez vaguement, car les dates mentionnées parfois dans les notices de chaque pays pour les visites de Tcheng Houo sont celles de l'ordre impérial qui l'a envoyé en mission, et non celles de son passage réel en tel ou tel endroit. Du moins savons-nous qu'en 1405—1407 Tcheng Houo se rendit à Java (*Ming che*, 324, 9b), à Atcheh (Sou-men-ta-la; *ibid.*, 325, 4b)<sup>2)</sup>,

1) Ces événements sont également racontés dans *Ming che*, 324, 11b, où il est dit entre autres que c'est en revenant des mers d'Occident que Tcheng Houo, en 1407, captura Tch'en Tsou-yi. Le *Ying-yai cheng-lan* (Rockhill, 138) ne donne pas de date pour ces événements, mais Rockhill ajoute en note que le *Sing-tch'a cheng-lan* met en 1415 l'expédition de Tcheng Houo à Palembang. Il est exact que, dans le texte courant du *Sing-tch'a ch'eng-lan* (Rockhill, p. 140), il est question de la 13<sup>e</sup> année de Yong-lo (1415), mais, dans le texte du T'ien-yi-ko, on a la 3<sup>e</sup> année (1405); cette dernière indication est correcte, car, dans les deux recensions, la date n'est pas celle de la capture de Tch'en Tsou-yi, mais de l'envoi de l'expédition au cours de laquelle cette capture fut effectuée.

2) Le *Ming che* (325, 4b) dit: “La 3<sup>e</sup> année (de Yong-lo) (1405), Tcheng Houo se rendit dans les mers d'Occident, et à nouveau il y eut des cadeaux [impériaux accordés au prince de Sumatra]. Avant que [Tcheng] Houo fût arrivé, le chef de ce [pays], 宰奴里阿必丁 Tsai-nou-li-a-pi-ting avait déjà (已) envoyé un ambassa-

à Lambri (Nan-wou-li; *ibid.*, 326, 4b), alla à Calicut (Kou-li) où il érigea une stèle<sup>1)</sup>, visita peut-être Ceylan<sup>2)</sup>, et que c'est au

deur qui, à la suite de [尹] 慶 [Yin] K'ing, vint à la Cour apporter en tribut des produits du pays. Un édit impérial lui conféra le titre de "roi de Sou-men-ta-la". Groeneveldt (p. 211) a déjà traduit ce texte, mais en rattachant faussement 已 *yi*, lu par lui 己 *ki*, au nom du roi, et en cherchant hypothétiquement dans la prétendue finale *pi-ting-ki* le titre indigène de *petinggi*. De son côté, le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* (II, 6a de l'édition du *Yue-ya-t'ang ts'ong-chou*) nous fait connaître la venue à la Cour, en 1405, du ministre 'Ali (阿里 A-li), envoyé du roi de Sumatra (Atcheh) 鎖丹罕難 阿必鎮 So-tan Han-nan-a-pi-tchen, que Rockhill (p. 153, avec renvoi inexact au *T'oung Pao* de 1900) a proposé de restituer en "[Sultan] Handal Abidin"; le *Wou-hio pien* (67, 45a) et le *Ta-Ming yi-t'ong tche* (cf. *T'oung Pao*, 1901, 344) donnent les mêmes indications que le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*. Schlegel (*T'oung Pao*, 1901, 343) a bien vu que Groeneveldt avait rattaché indument 已 *yi* au nom indiqué par le *Ming che*, mais lui s'est trompé à son tour en voulant faire jouer un rôle sémantique à 宰 *tsai*; il ne restait alors que Nou-li-a-pi-ting que Schlegel restituait en "Nur el-abidin"; pour Han-nan-a-pi-tchen, Schlegel proposait "Haram Ab'eddin". Mais le premier nom est bien Tsai-nou-li-a-pi-ting, et correspond à Zaynu'l-Ābidīn, connu dans l'histoire d'Atcheh. Par ailleurs, il doit bien s'agir du même prince dans le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* et le *Wou-hio pien*. Je considère donc que, dans ces deux ouvrages, 罕 *han* est altéré graphiquement de 宰 *tsai* et qu'il faut lire So-tan Tsai-nan-a-pi-tchen, ce qui ramène également à Sultan Zayn-al-Ābidīn.

1) Le *Ying-yai cheng-lan*, dans ses deux recensions (*Ki-lou houei-pien*, 62, 28b, et 63, 15b; cf. Rockhill, 455), dit que, la 5<sup>e</sup> année de Yong-lo (1407), l'Empereur envoya Tcheng Houo faire connaître ses ordres au roi de Kou-li; et ceci a passé dans le *Wou-hio pien*, 68, 1a (qui adopte pour Calicut l'orthographe 古俚 Kou-li [au lieu de 古里 Kou-li], spéciale à la recension de Tchang Cheng); mais l'ordre impérial est de 1405. On pourrait évidemment supposer que, contrairement à son usage propre et à celui constant des autres sources, Ma Houan a voulu indiquer ici, dans une rédaction d'ailleurs assez lâche, le moment où Tcheng Houo se trouvait vraiment à Calicut. Mais la 5<sup>e</sup> année de Yong-lo commence le 8 février 1407, et Tcheng Houo était de retour à Nankin le 2 octobre de la même année. Entre temps Tcheng Houo, parti de Calicut à une date indéterminée postérieure au 8 février, devrait avoir eu le temps de mener à bien, entre autres, ses opérations à Palembang contre Tch'en Tsou-yi; je crains que le délai ne soit court. Je suppose que, dans l'édition de Ma Houan imprimée en 1451, il y avait une faute de 五 *wou* pour 三 *san*, altération graphique aisée et fréquente, et, en parlant de l'envoi de Tcheng Houo la 3<sup>e</sup> année de Yong-lo (1405), le texte primitif de Ma Houan aurait suivi l'usage général. D'après le *Ming che* (326, 1a), le chef qui régnait à Calicut en 1403 et reçut l'ambassadeur qui lui notifia l'avènement de Yong-lo s'appelait 沙米的喜 Cha-mi-ti-hi; le *Wou-hio pien* (68, 1a) dit au

retour des “mers d'Occident” qu'en 1407 il captura Tch'en Tsou-yi à Palembang. Il ne semble pas que ce premier voyage ait mené Tcheng Houo au-delà de la côte de l'Inde.

*Deuxième voyage.* — “La 6<sup>e</sup> année [de Yong-lo], à la 9<sup>e</sup> lune (20 septembre—18 octobre 1408), [Tcheng Houo] alla à nouveau <sup>3)</sup>

contraire que le “roi” de Calicut en 1403 était 馬那必加刺滿 Ma-na-pia-la-man, et il donne le nom de l'envoyé que le roi dépêcha alors à la Cour de Chine, 馬戍 Ma-chou (Mas'ūd?).

2) Cf. à ce sujet la note suivante.

3) 再往 *tsai wang*. Cette expression peut signifier ou que Tcheng Houo se rend à Ceylan pour la seconde fois, ou simplement, à la rigueur, qu'il fait un second voyage dans les mers d'Occident; mais, si cette seconde interprétation est normale avec 復 *fou*, elle est moins naturelle avec *tsai*. Ni le *Ming che* (326, 3a), ni Fei Sin (Rockhill, 382) ne parlent d'un premier voyage à Ceylan en 1405—1407, et le *Ming che* dit bien qu'une première fois Tcheng Houo s'éloigna de Ceylan dont le roi était mal intentionné, mais plus loin il dit que Tcheng Houo passa à nouveau par ce territoire lors de son retour (及和歸復經其地); le mot 歸 *kouei* implique le voyage de retour vers la Chine, et non un second voyage à Ceylan. Un texte qui nous est parvenu dans des conditions assez singulières peut cependant faire penser que Tcheng Houo a peut-être visité Ceylan une première fois en 1405—1407, et que par suite le *tsai* du *Ming che* indique bien une seconde visite de Tcheng Houo dans ce pays; si tel est le cas, nous concluons que les compilateurs du *Ming che*, en combinant leurs textes empruntés à plusieurs sources, ne l'ont pas toujours fait d'une manière cohérente. Le *Tripitaka* des Ming a interpolé dans le ch. de Ceylan du *Si-yu ki* de Hiuan-tsang tout un passage, emprunté à une source jusqu'ici incertaine, et qui se rapporte aux voyages de Tcheng Houo à Ceylan. Rockhill n'a pas connu ce texte, analysé ou traduit cependant plusieurs fois. La traduction annoncée par St. Julien (*Mémoires*, I, xxvi; II, 142) n'a jamais paru, mais Wylie avait envoyé une traduction de ce morceau à Tennent, qui l'a utilisée en 1859 dans son *Ceylon*, I, 416—417, 598—600; Beal l'a donnée incomplètement dans ses *Buddhist Records*, II, 248—249 et 282; enfin M. S. Lévi l'a traduite, moins la fin, d'après le texte pris dans le *Si-yu ki* par les compilateurs de la section *Pien-yi-tien* (66, 10a) du *T'ou-chou tsi-tch'eng*, dans *JA*, 1900, I, 431—433. D'après Wylie (Tennent, *Ceylon*, I, 410, 599), ce texte se trouve déjà au ch. 18, f<sup>o</sup> 15, d'un “*Se-yih-ké foo-choo*” ou “Description of Western Countries”, qui aurait paru en 1450, puis soi-disant au ch. 58 du 吾學編 *Wou-hio pien* de 鄭曉 Tcheng Hiao (1499—1566), que Wylie daterait de 1522; mais les renseignements sur Ceylan sont dans le 2<sup>e</sup> ch. de la section 皇明四夷考 *Houang-Ming sseu-yi k'ao* du *Wou-hio pien*, et c'est là le ch. 68, non 58, de l'œuvre entière; il n'y a pas là un mot qui se rapporte à l'histoire spéciale que raconte l'interpolation des *Mémoires* de Hiuan-tsang. En outre, le *Wou-hio pien* ne peut

à la Montagne de Si-lan (錫蘭山). Le roi de [ce] royaume, 亞烈苦奈兒 Ya-lie-k'ou-nai-eul<sup>1)</sup>, attira [Tcheng] Houo dans

être de 1522; l'ouvrage n'a paru, posthume, qu'en 1567; des sections avaient dû en être imprimées auparavant, et celle sur les "barbares du Nord", sœur de celle intitulée *Houang-Ming sseu-yi-k'ao*, comporte une préface de Tcheng Hiao datée de 1552; je pense que c'est là la date que Wylie a voulu indiquer, et que "1522" est une inadvertance ou une faute d'impression. Je ne connais pas le "*Se-yih-ké foo-choo*". Dans la transcription de Wylie, les trois premiers mots sont sûrement 西域記 *Si-yu ki* et constituent le titre même des *Mémoires* de Hiuan-tsang, et on pourrait, pour "*foo-choo*", songer à 附注 *fou-tchou*, "commentaire ajouté"; Tennent (I, 599—600) parle en effet de "commentaires du *Si-yu ki* de Hiuan-tsang" (mais la note annoncée p. 600, n. 1, ne dit rien à ce sujet). Seulement, dans les *Mémoires* de Hiuan-tsang, l'interpolation des Ming est au ch. 11, non au ch. 18, et je ne connais pas d'édition du *Si-yu ki*, avec ou sans commentaire, qui date de 1450. Quoi qu'il en soit, et d'où que le texte provienne, il semble de quelque importance, car, à côté de renseignements moins assurés sur la dent du Buddha, il donne des détails de combats qui ne se retrouvent nulle part ailleurs et qui paraissent autorisés; or ce texte est formel pour l'existence de rapports directs entre Tcheng Houo et le roi de Ceylan au cours de la mission de 1405—1407.

1) Le nom est écrit de même dans le *Sing-tch'a cheng-lan* (Rockhill, 382; le texte du T'ien-yi-ko a fautiveusement Ya-lie-k'ou-tch'a [茶]-eul), dans le § de Ceylan du *Ming che* (326, 3a), et dans le *Si-yang tch'uo-kong tien-lou* (la leçon Ya-lie-jo [若]-nai-eul que Rockhill, 383, prête à cet ouvrage, et qui, par une source intermédiaire, se trouvait aussi dans un passage de Tennent, *Ceylon*, I, 604 [probablement d'après *Wou-hio pien*, 68, 5a, au lieu que dans 2, 7a et b, on a la bonne leçon], est une faute de l'édition du *Yue-ya-t'ang ts'ong-chou*; celles du *Tsie-yue-chan-fang houei-tch'ao* et du *Pie-hia-tch'ai ts'ong-chou* ont correctement Ya-lie-k'ou-nai-eul). L'interpolation des *Mémoires* de Hiuan-tsang a l'orthographe spéciale A[阿]-lie-k'ou-nai-eul. Beal (II, 249, 282), ayant lu, je ne sais comment, "A-li-fun-nai-'rh", avait restitué "Alibunar". D'autre part, Tennent (*Ceylon*, I, 417, 598) avait dit qu'il s'agissait de Vijaya Bāhu VI, et, sans tenter une restitution du nom chinois, c'est encore cette équivalence qui est indiquée dans Rockhill, 383. Mais, dès 1900, M. S. Lévi avait indiqué (pp. 437—438) que la transcription chinoise représentait Alagakkonāra, nom que portait avant son avènement le roi Bhuvaneka Bāhu V. La restitution phonétique semble en effet s'imposer. De grosses difficultés subsistent cependant, et, contrairement à ce que paraît avoir pensé M. S. Lévi (p. 440), les chroniques singhalaises ont conservé un souvenir assez précis de ces événements; or elles le placent sous le règne de Vijaya Bāhu. Toutefois, avec ou sans décalage de la chronologie singhalaise, des textes chinois que M. S. Lévi n'a pas connus aideront peut-être à trouver une solution satisfaisante (cf. ce que j'ai déjà dit à ce sujet dans *BEFEO*, IV, 356—357). D'après le *Ming che*, 326, 3a, pendant que Ya-lie-k'ou-nai-eul était prisonnier à la Cour de Chine et avant de le renvoyer, Yong-lo désigna pour lui succéder sur le trône de Ceylan un parent de ce

l'intérieur du royaume, réclama de l'or et des soieries et envoya des soldats pour piller les navires de [Tcheng] Houo. [Tcheng] Houo épia [le moment] où, la masse des troupes des brigands étant sortie, l'intérieur du royaume était vide, et, se mettant à la tête des 2000 et tant d'hommes qu'il avait avec lui, il sortit à

roi détrôné, appelé 邪 [= 耶] 把乃那 Ye-pa-nai-na (c'est le "Seay-pa-nea-na", "Seay-pa-nae-na" et "A-pa-nae-na" de Tennent, I, 417, 600, 604). Je ne sais ce que représente Ye-pa-nai-na, mais les deux premiers caractères se retrouvent au début du nom d'un ministre que le roi de Ceylan envoia en Chine en 1445 (cf. Rockhill, 383, où la lecture 那 na du premier caractère est une inadvertance; toutes les éditions de son texte ont 耶 ye, et il en est de même dans le *Wou-hio pien*, 58, 5a). D'autre part, le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* (cf. Rockhill, 383) dit que, la 10<sup>e</sup> année de Yong-lo (1412), ou notifia les ordres impériaux au roi de Ceylan 不刺葛麻巴思刺查 Pou-la-ko-ma-pa-sseu-la-tch'a (même orthographe dans *Wou-hio pien*, 68, 5a). Déjà Tennent (*Ceylon*, I, 600) avait reconnu là une transcription du nom de Parakkāma Bāhu VI, qui a régné traditionnellement de 1410 à 1462. La transcription chinoise est même plus fidèle qu'il ne paraît au premier abord. Le *Ming che* (326, 3a) nous apprend en effet que, la 8<sup>e</sup> année de Suan-tō (1433), le roi de Ceylon 不刺葛麻巴忽 刺批 Pou-la-ko-ma-pa-hou-la-p'i (Parakkāma Bāhu rāja) envoya une ambassade en Chine; il est évident que, dans le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, 思 sseu est altéré de 忽 hou, et, dans le *Ming che*, 批 p'i est sûrement une faute pour 扎 tcha. Le même roi envoya encore une ambassade en 1459. Cette fois, le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* (cf. Rockhill, 383) l'appelle 葛力坐夏昔利把交刺惹 Ko-li-tso-hia-si-li-pa-kiao-la-jo (Rockhill écrit 若 jo pour le dernier caractère, mais toutes les éditions ont 惹 jo), mais le *Wou-hio pien* (68, 5b) et le *Ming che* (326, 3a) écrivent moins incorrectement 葛力生夏刺昔利把交刺惹 Ko-li-cheng-hia-la-si-li-pa-kiao-la-jo, que je lis Ko-li(?) Siṅhala Siri Pa[ra]kkā[ma Bāhu] rāja. M. Lévi (p. 440) place l'avènement de Parakkāma Bāhu "en 1410 ou 1415", mais les textes chinois obligent à admettre qu'il régnait déjà en 1412. Si A-lie-k'ou-nai-eul est bien Bhuvaneka Bāhu V, on supposera à la rigueur que Ye-pa-nai-na est le nom personnel de Vijaya Bāhu V, qui aurait alors régné très peu de temps entre 1411 et 1412. Mais ceci va contre toute la tradition singhalaise. Le *Wou-hio pien* (68, 5a; et cf. Wylie, dans Tennent, I, 600) spécifie que Ye-pa-nai-na est le même que Parakkāma Bāhu VI (et devrait par suite transcrire le nom personnel de ce roi?); c'est en effet ce que les dates suggèrent. Mais alors il ne resterait qu'une solution, qui serait de voir dans A-lie-k'ou-nai-eul (= Alagakkonāra) le nom personnel non pas de Bhuvaneka Bāhu V, mais de Vijaya Bāhu VI. Et comme il n'est pas très vraisemblable que deux rois successifs aient eu le même nom personnel, peut-être faudrait-il supposer quelque erreur dans la source utilisée ici par M. S. Lévi.

l'improviste, attaqua et enleva la ville [= la capitale], et captura vivants A-lie-k'ou-nai-eul, sa femme, ses enfants et ses [principaux] fonctionnaires. Ceux qui [étaient allés] piller les vaisseaux de [Tcheng] Houo, ayant appris la nouvelle, revinrent pour sauver leurs personnes. L'armée impériale leur infligea à nouveau une grande défaite. La 6<sup>e</sup> lune de la 9<sup>e</sup> année (21 juin—20 juillet 1411), [Tcheng Houo] présenta ses prisonniers à la Cour. L'Empereur les grâcia et ne les exécuta pas, et les relâcha pour retourner dans leur pays. A ce moment, le Kiao-tche (Tonkin et Haut-Annam) était déjà détruit et on établit dans ce pays des commanderies et des sous-préfectures. L'effroi des divers royaumes fut accru [par ce concours de hauts faits], et ceux qui vinrent [à la Cour] furent plus nombreux de jour en jour" (*Ming che*, 304, 1b—2a). — "La 6<sup>e</sup> année [de Yong-lo], ... la 9<sup>e</sup> lune ..., [le jour] *kouei-hai* (7 octobre 1408), Tcheng Houo fut à nouveau envoyé en mission dans les mers d'Occident" (*Ming che*, 6, 3b). — "La 9<sup>e</sup> année [de Yong-lo], ... la 6<sup>e</sup> lune, [le jour] *ki-sseu* (6 juillet 1411), Tcheng Houo revint des mers d'Occident. Ce mois-là, on soumit le Kiao-tche" <sup>1)</sup> (*Ming che*, 6, 5a). — "La 9<sup>e</sup> année [de Yong-lo], la 7<sup>e</sup> lune, le 9<sup>e</sup> jour (29 juillet 1411), [Tcheng Houo] arriva à la capitale <sup>2)</sup>. L'empereur ordonna de préparer dans l'enceinte impériale (皇城 *houang-tch'eng*) un "trône précieux de diamant" en santal, d'y placer la [dent de Buddha] <sup>3)</sup> et de lui faire des offrandes pour

1) D'après le *Wou-hio pien*, section *Houang-Ming ta-tcheng ki*, II, 7a et b, c'est bien à la 6<sup>e</sup> lune de 1411 (21 juin—20 juillet) que Tcheng Houo présenta à la Cour son prisonnier le roi du royaume de la Montagne de Ceylan A-lie-k'ou-nai-eul, et c'est la 10<sup>e</sup> année de Yong-lo que, "à l'automne, la 7<sup>e</sup> lune (8 août—5 septembre 1412), [l'Empereur] grâcia A-lie-k'ou-nai-eul et [lui permit de] retourner dans son pays".

2) Je ne vois pas d'explication pour cette divergence entre le *Ming che* et le présent texte; les "Annales principales" du *Ming che* ont naturellement, en principe, plus d'autorité; on a vu que le *Wou-hio pien* est ici d'accord avec elles.

3) Il s'agit évidemment de la dent du Buddha, mais le texte, tel que nous l'avons, est bizarrement rédigé, puisque la dent devrait être à nouveau nommée ici; il doit y

que les êtres vivants en aient avantage, et, demandant le bonheur pour le peuple, il fit des actes méritoires innombrables” (Interpolation des Ming dans les *Mém.* de Hiuan-tsang; cette fin n'a pas été traduite par M. S. Lévi).

Le début de ce deuxième voyage, le premier auquel il ait pris part, est raconté en quelque détail par Fei Sin qui s'exprime ainsi :

(Texte du T'ien-yi-ko) — “La 7<sup>e</sup> année de Yong-lo, qui était *ki-tch'ou* (1409), l'Empereur ordonna à l'envoyé principal le grand eunuque Teheng Houo et autres de se mettre à la tête de troupes impériales et, s'embarquant sur 48 navires de haute mer (海船 *hai-tch'ouan*)<sup>1)</sup>, de se rendre dans les royaumes barbares pour y lire les ordres impériaux et y conférer des récompenses. Cette année-là, à l'automne, la 9<sup>e</sup> lune (9 octobre—6 novembre 1409), les bateaux partirent de Lieou-kia-kiang de T'ai-ts'ang (au Kiangsou). La 10<sup>e</sup> lune (7 novembre—6 décembre 1409), on arriva au 太平港 T'ai-p'ing-kiang de [la sous-préfecture de] Tch'ang-lo du

---

avoir une lacune. Toute cette histoire de la dent du Buddha rapportée de Ceylan par Tcheng Houo est assez suspecte. La dent serait venue miraculeusement d'elle-même à bord des bateaux (當就禮請佛牙至舟; la traduction de M. Lévi, p. 433, n'est pas juste). Le *Siu Wen-hien t'ong-k'ao* (ch. 236) parle d'un temple de Nankin, le 靜海寺 Tsing-hai-sseu, où on conserva longtemps une partie du butin de Teheng Houo (Wylie, dans Tennent, I, 599); mais il ne semble pas qu'il y soit question de la dent du Buddha (c'est par erreur qu'il est fait mention de Pékin à cette date dans Tennent, I, 600, n. 2). Au fond, tout le texte ne doit être accepté que sous réserves. Le P. Gaillard a signalé à côté du Tsing-hai-sseu une stèle qui, rédigée par Yong-lo lui-même, remercie “la déesse de la mer” d'avoir “protégé ses ambassadeurs (la 14<sup>e</sup> année de son règne) durant leur voyage aux Indes” (Gaillard, *Nankin*, 261). Le texte et la traduction de cette inscription, qui est datée du 3 mai 1416, sont donnés en appendice par le P. Gaillard (pp. 303—306). Malheureusement c'est un morceau de littérature où il n'y a rien à glaner sauf la mention d'un typhon qu'aurait rencontré la première mission envoyée au loin par Yong-lo et auquel elle échappa par miracle, et l'indication que les missions subséquentes eurent toutes de bonnes traversées, ce que l'inscription attribue à la protection de la déesse de la mer, promue 護國庇民妙靈照應弘仁普濟天妃 Hou-kouo p'i-min miao-ling tchao-ying hong-jen p'ou-tsi t'ien-fei.

1) Peut-être *hai-tch'ouan* est-il une faute de texte pour 海舶 *hai-po*, “jonques de haute mer”, que donne la recension usuelle.

Foukien (à l'embouchure de la rivière Min)<sup>1)</sup>, et on y mouilla. La 12<sup>e</sup> lune (7 décembre 1409—4 janvier 1410), on entra sur l'Océan par Wou-hou[-men] du Foukien, et hissant 12 voiles, par vent favorable, on parvint au royaume de Tchan-tch'eng (Champa) en 10 jours et nuits."

Le texte usuel, traduit par Rockhill (p. 92), est pratiquement identique<sup>2)</sup>, sauf qu'il ne donne pas les signes cycliques de l'année, qu'au lieu de "Tcheng Houo et autres", il dit "Tcheng Houo, Wang King-hong et autres", et qu'au lieu de "troupes impériales", il dit "plus de 27000 hommes de troupes impériales". Ces additions, sans être nécessairement fausses, sont un peu suspectes. Wang King-hong était le principal adjoint de Tcheng Houo dans sa mission de 1405—1407 (d'après la biographie de Tcheng Houo tout au moins), et il fut certainement membre de celle de 1431—1433, mais, sauf par le texte usuel du *Sing-tch'a cheng-lan*, nous ignorons qu'il ait fait aussi partie du voyage de 1408—1411. Un texte ancien, le 菽園雜記 *Chou-yuan tsa-ki* de 陸容 Lou Jong, docteur de 1466, a un article sur le voyage de 1408—1411, et qui commence par ces mots<sup>3)</sup>: "La 7<sup>e</sup> année de Yong-lo (1409), les grands eunuques Tcheng Houo, Wang King-hong, Heou Hien et autres, à la tête de plus de 27000 hommes de troupes impériales,

1) Je n'ai pas retrouvé le nom du T'ai-p'ing-kiang sur les cartes du 籌海圖編 *Tch'eou-hai l'ou-pien*.

2) Les autres divergences sont dues à des inadvertances de Rockhill, qui a traduit *k'ai-tou* par "to explore" au lieu de "lire les ordres impériaux", a dit "with all sails set" au lieu de "hisser douze voiles", et par contre a parlé de "twelve days" quand son texte a "dix jours et dix nuits". Je ne pense pas que "hisser douze voiles" soit une expression toute faite signifiant "toutes voiles dehors", mais bien au contraire qu'on hissa douze voiles par navire. Quant à la mention de "jour et nuit", elle veut dire qu'on ne carguait pas les voiles pendant la nuit. Jourdain de Séverac parle de jonques chinoises à 10 voiles, et Ibn Baṭṭūṭah dit que les grandes jonques chinoises ont de 3 à 12 voiles (cf. Yule-Cordier, *Marco Polo*, II, 252; *Cathay*<sup>2</sup>, IV, 25).

3) Ce paragraphe se trouve, dans l'édition incomplète du *Ki-lou houei-pien*, au ch. 181, 3—4, et, dans l'édition complète du *Cheou-chan-ko ts'ong-chou*<sup>2</sup>, au ch. 3, 3b—4a.

s'embarquèrent sur 48 navires à joyaux (*pao-tch'ouan*)..." Mais Lou Jong, originaire de T'ai-ts'ang, était concitoyen de Fei Sin, qu'il invoque d'ailleurs en fin d'article, et nous verrons que le texte de Fei Sin qu'il a connu est déjà celui de la recension usuelle. Toutefois, aux noms de Tcheng Houo et de Wang King-hong que donne cette recension, Lou Jong ajoute encore celui de Heou Hien, soit qu'il y ait eu un texte de la recension usuelle où le nom de Heou Hien était ajouté aux deux autres à propos de l'expédition de 1408—1411, soit que Lou Jong l'ait pris dans la préface de 1436 de l'édition usuelle, où il est dit que Yong-lo envoya dans les pays étrangers Tcheng Houo, Wang King-hong, Heou Hien et autres, mais sans préciser du moins qu'ils aient été envoyés ensemble et sans dire en quelles années ils furent envoyés. C'est aussi dans le *Sing-tch'a cheng-lan* usuel, ou peut-être dans le *Chou-yuan tsa-ki*, que 郎瑛 Lang Ying, au XVI<sup>e</sup> siècle, a puisé à son tour l'information de son 七修類稿 *Ts'i-sieou lei-kao* (ch. 12) que, "dans l'année *ting-hai* de Yong-lo (1407), les trois eunuques Tcheng Houo, Wang King-hong et Heou Hien furent envoyés en mission dans divers pays de l'Est et du Sud..."<sup>1)</sup>. Mais, en ce cas, Lang Ying, qui n'en est pas à cela près, a mal rétabli en signes cycliques l'indication de la 7<sup>e</sup> année (1409); de toute façon, 1407, qu'il indique, est impossible, car Tcheng Houo, revenu à la capitale le 2 octobre 1407, n'a certainement pas été envoyé de nouveau en mission à l'étranger cette année-là. On a vu que le texte de Lou

---

1) Je n'ai pas actuellement à ma disposition le texte même du *Ts'i-sieou lei-kao*, et cite d'après la traduction de Mayers, dans *China Review*, III, 221. La mention des trois eunuques doit être prise de la préface mal comprise de la recension usuelle du *Sing-tch'a cheng-lan*, et quant à la mention des pays de l'Est et du Sud, inexacte en ce qui concerne les pays de l'Est pour la mission de 1408—1411, elle paraît provenir de cette même préface où il est dit que, sous Yong-lo, les trois eunuques furent envoyés chez les 九夷八蠻 *kieou-Yi pa-Man*, désignations traditionnelles des barbares de l'Est et du Sud.

Jong parlait, lui aussi, des 27000 et tant de soldats qui firent partie du 2<sup>e</sup> voyage de Tcheng Houo; mais là encore son texte n'ajoute rien à l'autorité de la recension usuelle du *Sing-ch'a cheng-lan*, puisqu'il ne fait que la copier. Le *Wou-hio pien* (ch. 67, début de la section *Houang-Ming sseu-yi k'ao* qui est probablement de 1552) dit de son côté que "la 7<sup>e</sup> année de Yong-lo (1409), on envoya les grands eunuques Tcheng Houo, Wang King-hong et Heou Hien, à la tête de 30000 hommes de troupes gouvernementales, pour se rendre dans les mers d'Occident..."; mais je ne crois pas que Tcheng Hiao dispose ici d'une source indépendante. Les 27000 et tant d'hommes rappellent étrangement le "plus de 27800 hommes" du premier voyage, et à première vue on est assez tenté de penser que la recension usuelle du *Sing-tch'a cheng-lan* les lui a tout simplement empruntés; sans compter que cette fois il n'y a plus que 48 jonques, ce qui fait une moyenne considérable de plus de 560 hommes par jonque. Mais un texte très précis que je traduirai plus loin, et qui concerne le voyage de 1431—1433, montre que, cette fois encore, on embarqua 27550 hommes. Bien que l'addition du chiffre des soldats dans la recension usuelle du *Sing-tch'a cheng-lan* ait une valeur incertaine, et à moins de supposer que le chiffre donné pour la première mission de Tcheng Houo dans le *Ming che* est contaminé par le chiffre réel du 7<sup>e</sup> voyage, il n'y a donc pas lieu de rejeter *a priori* l'indication du *Sing-tch'a cheng-lan* courant. Il est possible après tout que plusieurs expéditions aient été organisées sur des bases identiques; on peut seulement se demander pourquoi cette identité du nombre des gens embarqués ne s'étend pas à celui des navires qui les transportent.

Mais le texte de Fei Sin, dans les deux recensions, soulève une difficulté assez grave quant à la chronologie du 2<sup>e</sup> voyage de Tcheng Houo. D'après Fei Sin, l'ordre impérial qui envoya Tcheng Houo en mission pour la seconde fois est de 1409, et les navires

ne quittèrent même définitivement les côtes de Chine que dans le derniers jours de 1409 ou les premiers jours de 1410. C'est également de la 7<sup>e</sup> année de Yong-lo (1409) que, dans les deux recensions, Fei Sin parle dans ses paragraphes de Malacca (Rockhill, 118)<sup>1)</sup> et de Ceylan (Rockhill, 382)<sup>2)</sup> comme de l'année où Tcheng Houo reçut l'ordre impérial qui l'envoyait en mission. Or on a vu que cet ordre est, à n'en pas douter, de la 6<sup>e</sup> année de Yong-lo (1408), et plus exactement du 7 octobre 1408. Et il se trouve cependant que Ma Houan est dans le même cas quand il dit que "la 7<sup>e</sup> année de Yong-lo, qui était *ki-tch'eou* (1409), l'Empereur ordonna au grand eunuque Tcheng Houo d'élever Malacca au rang de 'royaume' (國 *kouo*)" ... (Rockhill, 114)<sup>3)</sup>. Le *Houang-Ming ta-tcheng ki* de Tcheng Hiao dit de même (*Wou-hio pien*, II, 5b), avec une précision impressionnante, que, "la 7<sup>e</sup> année de Yong-lo, qui était *ki-tch'eou*, au printemps, la 1<sup>re</sup> lune (16 janvier—14 février 1409), le grand eunuque Tcheng Houo vogua sur la mer pour entrer en communication avec les barbares du Sud-Ouest" (己丑。永樂七年春正月太監鄭和航海通西南夷). C'est au contraire sous 1408 que la seconde mission de Tcheng Houo est rappelée dans les notices des divers royaumes aux ch. 324—326 du *Ming che*. Il est d'ailleurs bien clair que 1409 ne peut être la date de la présence véritable de Tcheng Houo à Malacca et à Ceylan, puisqu'au dire de Fei Sin lui-même, la flotte n'a quitté finalement les côtes de Chine que vers le 1<sup>er</sup> janvier

1) La traduction de Rockhill est trompeuse; son texte dit en réalité qu'en 1409, Tcheng Houo et autres emportèrent l'ordre de conférer un sceau d'argent, et non qu'ils le confèrent cette année-là.

2) D'après Rockhill, Tcheng Houo et autres présentèrent des offrandes au temple en 1409; mais les deux recensions disent qu'en 1409, Tcheng Houo et autres emportèrent (de Chine) l'ordre impérial de présenter ces offrandes.

3) Ici encore Rockhill s'est trompé en prenant la date de l'ordre pour celle de son exécution. Le texte original de Ma Houan est un peu plus détaillé, mais dit la même chose. M. D. n'a fait aucune remarque sur ce passage.

1410. Et cette remarque permet d'écartier un dernier cas qui est au premier abord plus embarrassant. Fei Sin a un paragraphe sur les 九州山 Kieou-tcheou-chan ou Monts des Neuf îles, où il dit que, la 7<sup>e</sup> année de Yong-lo (1409), Tcheng Houo envoya des soldats y abattre du bois<sup>1</sup>). Ici il n'est pas question d'ordre impérial, et on s'attendrait à voir Fei Sin donner l'année exacte de l'événement. Mais Tcheng Houo n'a pu envoyer des soldats à terre en 1409 dans la région de Sumatra, puisqu'en 1409 sa flotte était encore dans les ports de Chine. J'imagine que lorsque Fei Sin, entre 1433 et 1436, rédigea son *Sing-tch'a cheng-lan*, il n'avait plus un souvenir précis des dates de la mission de 1408—1411; et c'est pourquoi, alors que, pour le voyage de 1431—1433, il a des dates dignes de créance, l'une d'entre elles au mois et au jour près, il se borne ici, pour un fait de 1410 ou même de 1411, à le dater de ce qu'il croit être la date de l'ordre impérial qui a créé la mission. Quant à la date de cet ordre, la seule solution restante est d'admettre que Fei Sin et Ma Houan ont cru qu'il était de 1409 et non de 1408. Comme la flotte n'a quitté T'ai-ts'ang, son port d'attache, qu'en octobre—novembre 1409, il n'est pas étonnant que Ma Houan et Fei Sin, serviteurs très subalternes, n'aient pas su que le premier ordre impérial d'envoi en mission était alors vieux déjà d'une année; on trouvera deux cas analogues plus loin, à propos du voyage de 1412—1415, et à propos de celui de 1431—1433, dont l'ordre impérial est de 1430. Et il est possible en outre que l'ordre initial du 7 octobre 1408 ait été suivi d'un autre, en janvier—février 1409, ce qui expliquerait l'indication

---

1) Cf. Rockhill, 125. La recension usuelle du *Sing-tch'a cheng-lan* écrit 九州山 Kieou-tcheou-chan (Rockhill a omis le dernier mot), qui est moins correct. Il doit s'agir de Pulo Sembilan, comme l'ont dit Groeneveldt (p. 217) et Rockhill, mais il y a plusieurs archipels de ce nom; celui visé ici doit être près des côtes de Sumatra, au Sud de Tamiang (cf. *T'oung Pao*, 1896, 116).

autrement si surprenante du *Houang-Ming ta-tcheng ki*. Une dernière difficulté n'est qu'apparente. Le *Ming che*, dans ses notices des divers royaumes, indique généralement une année qui est celle de l'envoi en mission, mais ne mentionne pas le mois; il y a cependant une exception. Dans le paragraphe du Siam (*Ming che*, 324, 7b), il est dit que la 6<sup>e</sup> année de Yong-lo, à la 8<sup>e</sup> lune (21 août—19 septembre 1408), l'empereur envoya un eunuque reconduire au Siam le seul survivant d'une ambassade siamoise qui avait été massacrée par les Annamites. Et le texte continue ainsi: "La 9<sup>e</sup> lune (20 septembre—18 octobre 1408), l'eunuque Tcheng Houo alla en ambassade dans ce pays. Le roi envoya un ambassadeur pour offrir des produits du pays et s'accuser de ses fautes passées. La 7<sup>e</sup> année (1409), un ambassadeur vint pour sacrifier à l'impératrice 仁孝 Jen-hiao..." Pour qui n'est pas prévenu, il semblerait que Tcheng Houo se fût trouvé au Siam en 1408, et que le roi de Siam eût envoyé alors un ambassadeur, mais il n'en est rien. Le 9<sup>e</sup> lune de 1408 (20 septembre—18 octobre) est précisément celle de l'édit qui envoie en mission Tcheng Houo, lequel ne quitta les côtes de Chine que vers le 1<sup>er</sup> janvier 1410 et ne put arriver au Siam que dans le courant de cette année-là. L'ambassade qui apporta les excuses du roi de Siam ne put donc partir qu'en 1410, et ne dut parvenir en Chine qu'en 1411<sup>1)</sup>, bien après celle qui, en 1409, arriva pour sacrifier aux mânes de l'impératrice Jen-hiao. C'est uniquement pour laisser ensemble tout ce qui concerne l'ambassade de Tcheng Houo que les compilateurs du *Ming che* ont renversé ici, assez maladroitement, l'ordre des deux ambassades siamoises.

La table initiale du *Sing-tch'a cheng-lan* dans le texte du T'ien-yi-ko dit qu'au cours du voyage de 1408—1411, la mission de

1) C'est là vraisemblablement l'ambassade siamoise de 1411 dont il est question dans le paragraphe du Siam du *Si-yang tch'ao-kong t'ien-lou*.

Tcheng Houo visita le Champa, Java, Malacca, Sumatra (Atcheh), Ceylan, le Siao-Kiu-nan (Quilon), Cochin, Calicut (Kou-li), et autres royaumes. On vient de voir que la visite à Malacca est confirmée par Fei Sin et Ma Houan, celle à Ceylan par Fei Sin. En outre, Fei Sin spécifie que la mission a envoyé couper du bois aux Pulo Sembilan (Kieou-tcheou-chan). Dans les notices du *Ming che* sur les pays étrangers (ch. 324—326), le passage de Tcheng Houo, toujours avec la date de l'ordre initial d'envoi en mission en 1408, est confirmé pour le Champa, Java, Malacca, Ceylan, le Siao-Kiu-nan<sup>1)</sup>, Cochin. Pour Sumatra, il est dit, à propos de la mission

1) 小 呷 喃 Siao-Kiu-nan, "Petit Kiu-nan", est la forme du texte du T'ien-yi-ko pour ce qui est devenu le 小 葛 蘭 Siao-Ko-lan de la recension usuelle (Rockhill, 445) et le texte du T'ien-yi-ko écrit de même 大 呷 喃 Ta-Kiu-nan, "Grand Kiu-nan", au lieu du 大 葛 蘭 Ta-Ko-lan de la recension usuelle. Le nom de Siao-Kiu-nan a été pris par Fei Sin dans le *Tao-yi tche-liao* de 1349—1350 (cf. Rockhill, 445). Fei Sin seul parle d'un Ta-Kiu-nan ou Ta-Ko-lan (le *Ming che*, 326, 2b—3a, ne fait que le copier), et il n'y est pas allé; par contre, il est allé au Siao-Kiu-nan. L'identification soit à Kain Colan, soit à Quilon prête à un peu d'hésitation, et je ne veux pas entrer ici dans une discussion qui serait assez longue. Le *Ming che* (326, 2b) a un paragraphe sur Siao-Ko-lan, et n'y dit rien du passage de Tcheng Houo. Par contre, dans 326, 6b, il nomme 小 阿 蘭 Siao-A-lan comme un des pays où Tcheng Houo reçut en 1408 l'ordre de se rendre en mission; 阿 a doit être fantif pour 柯 k'o (dans un texte qui l'employait au lieu de 葛 ko; en fait, l'orthographe 柯 蘭 K'o-lan est attestée dans *Song che*, 490, 2a), et les compilateurs du *Ming che* n'ont pas vu que, sous une orthographe différente, il s'agissait du Siao-Ko-lan. Le Siao-Ko-lan figure, à la fin de la biographie de Tcheng Houo, dans la liste des nombreux pays que Tcheng Houo visita au cours de ses sept voyages; on y trouve aussi le Ta-Ko-lan, mais peut-être seulement sur la foi du *Sing-tch'a cheng-lan* de la recension usuelle. Dans le *Sing-tch'a cheng-lan* usuel, la notice du Siao-Ko-lan débute par 山 連 赤 土 地 與 柯 枝 國 接 境 日 中 爲 市, ce que Rockhill a traduit par "It is near (連) the land of Chih-tu (赤 土 地, or the "Dark red country") and conterminous with Ko-chih (Cochin). They hold their markets in the middle of the day". En note, Rockhill fait remarquer que le Tch'e-t'ou "was at one time a portion of Fu-nan (Siam)", et qu'il ne peut s'agir de ce Tch'e-t'ou ici; le nom lui semble devoir transcrire ici un nom indigène de quelque district ou localité voisin de Siao-Ko-lan. Rockhill ajoute que l'auteur du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* s'est déjà étonné de la mention ici du Tch'e-t'ou et a tenté en vain de l'expliquer. En

de 1405—1407, que Tcheng Houo alla trois fois dans ce pays, mais sans spécifier alors à quelle date se placent les deux derniers voyages; toutefois la suite du texte montre que Tcheng Houo alla sûrement à Atcheh en 1412—1415 et en 1431—1433; il aurait donc fait quatre voyages dans ce pays, et non pas seulement trois; le *Ming che* dit de même que Tcheng Houo se rendit “plusieurs fois” à Calicut (Kou-li). Enfin, il résulte des notices du *Ming che* que Tcheng Houo, lors de sa mission de 1408—1411, visita en outre le Siam, Lambri (Nan-wou-li), Caïl (加異勒 Kia-yi-lo<sup>1</sup>),

---

fait, le Fou-nan n'est pas le Siam, et, en 1915, Rockhill aurait pu savoir que c'était le Cambodge d'avant le Tchen-la; mais il est exact que le Tch'e-t'ou devait se trouver quelque part dans le golfe du Siam, et que sa mention est injustifiée ici. En premier lieu, il faut remarquer que Rockhill a mal ponctué; il faut mettre un point après 土 *t'ou*; 地 *ti* se rattache à la phrase suivante; c'est bien ainsi qu'a coupé l'auteur du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, quand il supprime la phrase du milieu et écrit 山連赤土日中爲市. Le texte usuel du *Sing-tch'a cheng-lan* doit donc se traduire: “Les montagnes y confinent à la terre rouge; le territoire est contigu à celui de K'o-tche (Cochin); on y tient le marché au milieu du jour”. “Mais, si on se reporte au texte du T'ien-yi-ko (qui est celui que l'auteur du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* a connu puisqu'il cite ce passage du *Sing-tch'a cheng-lan* en donnant la forme Siao-Kiu-nan et non Siao-Ko-lan), ou lit: 山連赤土。地接下里。日中爲市, “Les montagnes y confinent à la terre rouge; le territoire [de plaine] est contigu à Hia-li; on y tient le marché au milieu du jour”. Si l'auteur du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* a supprimé la phrase du milieu, c'est probablement parce que le nom de Hia-li ne lui disait rien. Mais ce nom de Hia-li, nous le connaissons. Fei Sin l'a emprunté au *Tao-yi tche-liao* de 1349—1350, où il représente Heli, le Eli de Marco Polo (cf. Rockhill, p. 453); l'auteur du *Sing-tch'a cheng-lan* remanié lui a substitué le nom de Cochin, parce que Heli était à peu près inconnu sous les Ming. Reste le nom de la Terre rouge. Or la carte du *Wou-pei tche* reproduite par Phillips met d'un côté de Siao-Ko-lan la ville de Cochin, et mentionne de l'autre le 第一赤泥 Ti-yi-tch'e-ni, “Première glaise rouge” (cette mention n'a pas été relevée dans les notes données par Phillips sur cette carte); je suis convaincu que c'est là la “Terre rouge” de la notice de Fei Sin. Comme Rockhill l'avait vu, il ne s'agit pas du vieux royaume de Tch'e-t'ou du Golfe du Siam, mais ce Tch'e-t'ou n'est pas non plus, contrairement à ce qu'il supposait, une transcription.

1) *Ming che*, 326, 6b. Ce pays figure également dans la liste des pays visités par Tcheng Houo qui est à la fin de sa biographie.

甘巴里 Kan-pa-li <sup>1)</sup> et 阿撥把丹 A-po-pa-tan <sup>2)</sup>.

En définitive, pas plus au cours de son deuxième voyage qu'au cours du premier, Tcheng Houo et ses navires n'ont dépassé l'Inde.

*Troisième voyage.* — “La 10<sup>e</sup> année [de Yong-lo], à la 11<sup>e</sup> lune (4 décembre 1412—2 janvier 1413), ordre fut à nouveau donné à [Tcheng] Houo et autres de se rendre en ambassade. Ils arrivèrent à Sou-men-ta-la (Atcheh). Le fils du précédent roi usurpateur, [fils appelé] 蘇幹刺 Sou-kan-la, venait alors par complot d'assassiner le roi et de monter lui-même sur le trône <sup>3)</sup>. Irrité de ce que les [cadeaux impériaux] conférés par [Tcheng] Houo n'arrivaient

1) *Ming che*, 326, 6b. Tcheng Houo y alla trois fois. Le nom semble s'inspirer du 甘埋里 Kan-mai-li du *Tao-yi tche-liao* (cf. Rockhill, 623), mais doit s'appliquer à un tout autre pays. Il n'y a de notice sur Kan-pa-li ni dans Ma Houan, ni dans Fei Sin. Rockhill (p. 83) a proposé d'y voir Cambay, et retrouve également Cambay dans le 坎巴夷 K'an-pa-yi du *Ying-yai cheng-lan* de Tchang Cheng (pour lequel, dans le texte correspondant de Ma Houan, le *Ki-lou houei-pien* a la leçon fautive K'an-pa-mei [美]; cette leçon fautive, adoptée par Phillips, a passé dans Yule-Cordier, *Cathay*<sup>2</sup>, IV, 24, n. 3). Phillips avait proposé d'identifier K'an-pa-yi à Koyampadi (= Coimbatore), que Rockhill a écarté sans grande raison; M. D. (p. 51) incline au contraire à l'opinion de Phillips. Je crois que M. D. a raison, et qu'on peut appuyer l'identification à Koyampadi par un argument très fort, c'est que l'auteur du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, qui a disposé d'un texte de Ma Houan meilleur que le nôtre, écrit 坎巴夷替 K'an-pa-yi-ti. Ceci acquis, et si on tient compte du passage facile de *d* (ou *d'*?) à *l*, je crois aussi que c'est Koyampadi qu'il faut retrouver dans Kan-pa-li. Le nom de K'an-pa-yi-ti ou K'an-pa-yi est encore abrégé en K'an-pa dans *Ming che*, 326, 1a, qui dérive du *Ying-yai cheng-lan*. Peut-être est-ce aussi lui qu'il faut reconnaître dans le K'an-pa (même orthographe) de la liste de pays si bigarrée de *Ming che*, 326, 7a.

2) Ce nom n'apparaît que comme un des pays où Tcheng Houo reçut l'ordre de se rendre en 1408 (*Ming che*, 326, 6b), à côté du nom de “Siao-A-lan” (= Siao-Ko-lan), et dans la liste des pays visités par Tcheng Houo et qui est insérée à la fin de sa biographie. La finale est évidemment en *-patan*, mais le Jurfattan proposé par Rockhill (82, 83, 464) est une hypothèse gratuite. Rockhill dit que le *Ming che* met A-po-pa-tan près de Quilon; il le met en réalité près de Kan-pa-li, c'est-à-dire, pour moi, de Koyampadi.

3) Le *Ying-yai cheng-lan* de Tchang Cheng écrit Sou-kan-li [利], mais celui de Ma Houan a bien Sou-kan-la, comme Fei Sin, le *Ming che* et le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*; le nom est vraisemblablement Sëkandar, comme l'a dit Groeneveldt (209, 212). Groeneveldt (p. 169) a traduit 其前僞王子蘇幹刺者方謀

pas [à lui]<sup>1)</sup>, il se mit lui-même à la tête de ses soldats et vint attaquer l'armée impériale. [Tcheng] Houo combattit avec énergie, le poursuivit, le fit prisonnier à 喃渤利 Nan-po-li (Lambri)

**弑主** [corr. **王** que donne *Ming che*, 304, 2a] **自立** par "a pretended son of the king had killed that prince and put himself on the throne", mais cette version est inconciliable avec le texte. Il n'en reste pas moins que les rédacteurs de la biographie de Tcheng Houo ont ici brouillé les faits. Aussi bien d'après le *Ying-yai cheng-lan* et le *Sing-tch'a cheng-lan* que d'après le paragraphe du *Ming che* sur Sumatra, un roi de Sumatra avait été tué par les Battak; un vieux pêcheur ayant tué à son tour le roi des Battak, la veuve du roi de Sumatra l'épousa, et le vieux pêcheur devint le maître du pays. Mais le roi de Sumatra tué par les Battak avait laissé un jeune fils qui, devenu adulte, tua le vieux pêcheur et monta sur le trône. Le fils du vieux pêcheur, Sou-kan-la, s'enfuit dans la montagne, et de là harrassa par des incursions fréquentes les gens de Sumatra. Irrité contre Tcheng Houo pour la question des cadeaux impériaux, il en vint aux mains avec la mission chinoise, mais fut finalement capturé. Le texte de la biographie de Tcheng Houo ne peut donc être retenu. Le *Ying-yai cheng-lan* de Ma Houan dit que Sou-kan-la était **嫡子** *che-tseu*, "fils de la femme légitime" du vieux pêcheur; je suppose que Ma Houan entend par là, bien que ce soit un peu inattendu, que ce fils était né de la femme qu'avait eue le vieux pêcheur avant de devenir le mari de la reine; un fils qu'il aurait eu de cette dernière n'eût guère pu être adulte au temps du rôle qu'a joué Sou-kan-la. M. D. (p. 46) dit que le texte du *Ying-yai cheng-lan* de Tchang Cheng (celui que suit Rockhill) fait de Sou-kan-la le frère cadet (**弟** *ti*) du vieux pêcheur, et non son fils; mais c'est là une erreur; toutes les éditions du *Ying-yai cheng-lan* de Tchang Cheng ont bien **子** *tseu*, "fils", qui est aussi la leçon du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*; *ti*, "frère cadet", n'est donné que par la notice du *Ming che* sur Sumatra, et on voit que la biographie de Tcheng Houo, tout en altérant les faits, parle bien aussi d'un fils et non d'un frère cadet. Fei Sin qualifie simplement Sou-kan-la de "roi usurpateur", sans rien dire de sa parenté. De toute l'histoire, il semble résulter que Sou-kan-la était de fait aussi puissant que le roi considéré comme légitime. Le fils de l'amien roi, dans le *Ying-yai cheng-lan* de Tchang Cheng, est qualifié de **假子** *kia-tseu*, ce que Rockhill (p. 153) a traduit par "prétendant"; mais le sens réel est "fils de la mère par un premier lit". Tcheng Hiao (*Wou-hio pien*, 67, 45b), qui dépend ici de Tchang Cheng comme l'attestent la leçon "Sou-kan-li" et l'expression *kia-tseu*, s'est embrouillé dans la fin du texte, et finit par dire à la fois que "Sou-kan-li" est le fils du vieux pêcheur, que Tcheng Houo ramena "Sou-kan-li" à la capitale où il fut mis à mort, et que le "fils du roi vieux pêcheur" (= "Sou-kan-li") en témoigna sa reconnaissance par l'envoi d'un tribut!

1) **不及** *pou-ki* signifie généralement "ne pas arriver en temps voulu", mais le texte correspondant de la section de Sumatra a **不及已** *pou-ki ki*, "n'atteignaient pas jusqu'à lui", c'est-à-dire qu'il n'y en avait pas pour lui.

et captura également sa femme et son fils <sup>1)</sup>. La 13<sup>e</sup> année, la 7<sup>e</sup> lune (5 août—2 septembre 1415), [Tcheng Houo] revint à la Cour. L'Empereur fut très content, et fit des dons aux généraux et aux officiers, chacun selon leur rang" (*Ming che*, 304, 2a). — "La 10<sup>e</sup> année [de Yong-lo],... la 11<sup>e</sup> lune,... [le jour] *ping-tchen* (8 décembre 1412?) <sup>2)</sup>, Tcheng Houo fut envoyé à nouveau en ambassade dans les mers d'Occident" (*Ming che*, 6, 5b). — "La 13<sup>e</sup> année [de Yong-lo],... la 7<sup>e</sup> lune, [le jour] *kouei-mao* (12 août 1415), Tcheng Houo revint" (*Ming che*, 7, 1b).

Fei Sin, d'après les indications de la table de ses voyages, ne devait pas être du troisième voyage de Tcheng Houo en 1412—1415. Il n'en rapporte pas moins ce qui suit à propos de Sou-kan-la à Sumatra (texte du T'ien-yi-ko; cf. Rockhill, 157): "La 11<sup>e</sup> année de Yong-lo (1413), le roi usurpateur Sou-kan-la ravagea ce royaume. Le roi [légitime] envoya un ambassadeur qui vint au Palais pour exposer ses plaintes et demander du secours. L'Empereur ordonna à l'envoyé principal le grand eunuque Tcheng Houo et autres de se mettre à la tête de troupes impériales pour réduire [l'usurpateur] et s'emparer de lui. [Tcheng Houo] prit vivant l'usurpateur. La 13<sup>e</sup> année de Yong-lo (1415), [Tcheng Houo] revint et offrit [son prisonnier] à la porte du Palais. Les barbares furent ébranlés et se soumirent" <sup>3)</sup>.

Ma Houan participa au contraire au voyage. La recension de Tchang Cheng a faussé son récit (Rockhill, 153—154; D., 46). D'après cette recension, le "vieux pêcheur" vint à la Cour de Chine la 7<sup>e</sup> année (1409); la 10<sup>e</sup> année (1412), l'Empereur envoie

1) Le texte ne permet pas de dire s'il faut entendre ces mots au singulier ou au pluriel.

2) Il n'y a pas de jour 丙辰 *ping-tchen* dans la 11<sup>e</sup> lune de cette année-là; j'ai traduit en lisant 丙戌 *ping-siu*; autrement il faut lire "12<sup>e</sup> lune, [jour] *ping-tchen*" (7 janvier 1413), mais je le crois moins probable.

3) La fin de la traduction de Rockhill est un contresens.

une mission à Sumatra; la 11<sup>e</sup> année (1413), Tcheng Houo s'empare de Sou-kan-la, et le ramène à la Cour où il est exécuté. Mais, d'après le texte original de Ma Houan, la 7<sup>e</sup> année (1409), le "vieux pêcheur" vient à la Cour, et n'en repart que la 10<sup>e</sup> année (1412); la 13<sup>e</sup> année (1415), Tcheng Houo s'empare de Sou-kan-la et le remène à la Cour où il subit la peine capitale. Le *Ming che* (325, 5a) dit également que c'est la 13<sup>e</sup> année (1415) que Tcheng Houo "arriva de nouveau dans ce royaume" et s'empara de Sou-kan-la. C'est ce texte original de Ma Houan qui doit faire foi. Il en résulte que l'assassinat du "vieux pêcheur" eut lieu au plus tôt à la fin de 1412, et les troubles causés par Sou-kan-la, qui veut venger son père, sont naturellement postérieurs à l'assassinat. Le roi légitime n'a donc pu envoyer un ambassadeur en Chine à temps pour que l'Empereur donne à Tcheng Houo, dont la mission résulte d'un édit de la fin de 1412, l'instruction d'aller s'emparer de Sou-kan-la. Fei Sin, parlant par ouï-dire, a été mal informé.

Reste la date de la 11<sup>e</sup> année (1413) indiquée par Fei Sin pour les prétendus ordres donnés à Tcheng Houo. En réalité, le cas est le même que pour le second voyage. L'ordre de mission est de la fin de la 10<sup>e</sup> année, mais Fei Sin n'en a pas connu la date, et l'expédition n'a été prête que dans le courant de l'année suivante. Nous en avons la preuve indirecte par Ma Houan qui, dans sa préface de 1416, parlant de l'ordre impérial qui a créé l'expédition, le date de l'année *kouei-sseu*, c'est-à-dire de 1413. Ma Houan, comme Fei Sin, n'a connu que le moment où la flotte s'est organisée. On ne peut pas davantage faire grand fond sur la date de 1415 que nos textes paraissent indiquer pour la capture de Sou-kan-la. C'est là en réalité la date où Tcheng Houo, ayant capturé Sou-kan-la, le ramena prisonnier à la Cour. En principe la capture elle-même avait pu s'effectuer à un moment quelconque entre 1413 et le

début de 1415; je ne suis cependant pas loin de la placer à ce dernier moment.

Le poème initial de Ma Houan, que je rapporte, on l'a vu, à cette mission de 1412—1415, énumère les principaux pays que Ma Houan a alors parcourus: Champa, Java, Palembang (San-fo-ts'i), Malacca (五嶼 Wou-siu), Sumatra<sup>1</sup>), Ceylan, Cochin, Calicut, les Maldives (溜山 Lieou-chan), Ormuz. Les notices du *Ming che* (324—326) confirment, avec la date de l'ordre d'envoi en mission de 1412, le passage de Tcheng Houo au Champa, à Sumatra (Atcheh), à Cochin, à Caïl, aux Maldives et à Ormuz. Mais elles donnent en outre la même indication pour Pahang, Kelantan, Aru (A-lou) et Lambri (Nan-po-li).

Comme on le voit, c'est au cours de ce troisième voyage que, pour la première fois, Tcheng Houo a dépassé l'Inde méridionale et atteint le Golfe Persique.

*Quatrième voyage.* — “La 14<sup>e</sup> année [de Yong-lo], en hiver (21 octobre 1416—17 janvier 1417), Malacca, Calicut et autres, en tout 19 royaumes, envoyèrent tous des ambassades pour rendre hommage à la Cour et apporter tribut. En les congédiant pour leur retour, [l'Empereur] ordonna à nouveau à [Tcheng] Houo et autres de les accompagner et d'aller conférer des présents à leurs princes. La 17<sup>e</sup> année, la 7<sup>e</sup> lune (23 juillet—20 août 1419), [Tcheng Houo] revint” (*Ming che*, 304, 2a). — “La 14<sup>e</sup> année [de Yong-lo],... la 12<sup>e</sup> lune, [le jour] *ting-mao* (28 décembre 1416), Tcheng Houo fut à nouveau envoyé en ambassade dans les mers d'Occident” (*Ming che*, 7, 2b). — “La 17<sup>e</sup> année [de Yong-lo],...

---

1) Le poème, après la mention de Sumatra (Atcheh), dit: 自此分踪往錫蘭。柯枝古里連諸番。 “De là [= de Sumatra], en divisant la flotte, on s'est rendu à Ceylan, et chez les barbares de Cochin et de Calicut” (連 *lien* me semble être une cheville). Ceci semble indiquer que la flotte s'est subdivisée au départ de Sumatra.

la 7<sup>e</sup> lune, [le jour] *keng-chen* (8 août 1419), Tcheng Houo revint” (*Ming che*, 7, 3a).

Ma Houan n’a pas été de ce quatrième voyage, et on verra plus loin que Fei Sin n’en fut pas non plus. Mais nous avons un moyen indirect d’établir une liste approximative des pays où Tcheng Houo s’est rendu en 1417—1419. La biographie nous fait savoir que Tcheng Houo reçut ordre, à la fin de 1416, d’accompagner dans leurs pays respectifs 19 ambassadeurs qui étaient venus à la Cour pendant cette année-là. Nous pouvons donc partir de la liste des ambassades étrangères qui se trouve à la fin des annales principales de 1416 dans le *Ming che* (7, 3a); elle ne contient pas 19 noms, l’un d’eux fait double emploi, et certains sont vraisemblablement hors de cause; ce n’en est pas moins là une base pour l’enquête. Voici le texte:

“Cette année-là (1416), le Champa, Calicut, Java, Malacca, Sumatra (Atcheh), 南巫里 Nan-wou-li (Lambri), Bornéo (淳泥 Po-ni, Brunei), Pahang, Ceylan (Si-lan-chan), les Maldives (Lieou-chan), 南渤利 Nan-po-li (Lambri), Aden, 麻林 Ma-lin (Malinde), Ormuz, Cochin vinrent offrir tribut; le 中山 Tchong-chan de Lieou-k’ieou vint deux fois offrir tribut”.

Ecartons d’abord le Lieou-k’ieou. La notice de ce pays au ch. 323 du *Ming che* ne dit rien de Tcheng Houo; l’énumération des pays visités par Tcheng Houo et qui clôt sa biographie ne nomme pas le Lieou-k’ieou; Fei Sin a une notice sur le Lieou-k’ieou (dans le texte du T’ien-yi-ko seulement), mais parmi les pays qu’il ne mentionne que par ouï-dire. Il est à peu près sûr que Tcheng Houo n’est jamais allé dans ce pays.

Bornéo est également douteux. Bien que la liste finale de la biographie de Tcheng Houo nomme ce pays, les notices du ch. 325 du *Ming che* n’appuient pas ce renseignement (cf. Rockhill, 82, 265). La notice de Po-ni (Bornéo) dans le texte du T’ien-yi-ko du *Sing-*

*tch'a cheng-lan* est dans le même cas que celle de Lieou-k'ieou. Fei Sin n'y est pas allé, et probablement Tcheng Houo pas davantage.

La liste contient deux noms, Nan-wou-li et Nan-po-li, que j'ai identifiés tous deux à Lambri; tous deux figurent dans la liste finale de la biographie de Tcheng Houo, et il y a une notice dans le *Ming che* sous chacun de ces deux noms (325, 7b, et 326, 6b). Fei Sin ne mentionne ni l'un ni l'autre nom. On a vu que, d'après le *Ming che* et la biographie de Tcheng Houo, celui-ci, en 1413—1415, poursuit et capture Sou-kan-la sur le territoire de Nan-po-li, et en outre que le passage de Tcheng Houo au Nan-po-li pendant son 3<sup>e</sup> voyage est rappelé dans la notice de ce pays. Ma Houan a en outre une orthographe 那沒梨 Na-mo-li pour la "mer de Lambri". Ces renseignements de Ma Houan ont passé dans le *Ming che* (325, 7b) et le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, mais celui-ci ajoute que le pays de Nan-po-li est aussi appelé 南巫里 Nan-wou-li. La forme Nan-wou-li est en réalité une survivance du 喃哩 Nan-wou-li du *Tao-yi tche-liao* (cf. Rockhill, 148). C'est sous la forme de Nan-wou-li que ce pays continua d'être connu dans les premières années du XV<sup>e</sup> siècle, à propos des voyages de 1405—1407 et de 1408—1411. Mais quand un envoyé du roi Ma-ha-ma-cha (Mohammed-šāh) arrive à la Cour en 1412, le nom de son pays est écrit pour la première fois Nan-po-li. Si, en 1416, la liste des ambassades parle à la fois du Nan-wou-li et du Nan-po-li, c'est probablement qu'il est venu cette année-là deux ambassades, dont l'une a été enregistrée sous le nom ancien, l'autre sous le nouveau. Et les compilateurs du *Ming che*, moins clairvoyants que l'auteur du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* ou sa source, ne se sont pas aperçus que les deux noms désignaient un seul et même pays<sup>1</sup>).

1) Le *Wou-hio pien* (68, 7b—8a), qui s'inspire de Tchang Cheng, écrit toujours 南泥里 Nan-ni-li, c'est-à-dire avec une faute qui, pour la recension de Tchang

Il est probable que tous les autres pays de la liste de 1416 ont été visités par Tcheng Houo au cours de son quatrième voyage. Leurs notices dans le *Ming che* ne le confirment cependant d'une manière expresse que pour Pahang, Lambri (Nan-wou-li) et Aden. Mais elles nomment d'autres pays que la liste de 1416 n'indiquait pas.

L'un d'eux est **沙里灣泥** Cha-li-wan-ni, qui figure en effet dans la liste finale de la biographie de Tcheng Houo. La brève notice de ce pays dans *Ming che*, 326, 6b, spécifie que ce pays envoya une ambassade en 1416, et que Tcheng Houo fut envoyé au Cha-li-wan-ni en réponse. Rockhill (p. 83) dit que Cha-li-wan-ni était dans l'Inde du Nord, encore qu'il ne sache pas l'identifier. Mais rien ne montre que Tcheng Houo, en 1417—1419, soit allé dans l'Inde du Nord, et je ne vois pas pourquoi Rockhill y place Cha-li-wan-ni. A moins d'un texte qui m'échappe, j'incline à voir dans Cha-li-wan-ni le même nom que le **沙里八丹** Cha-li-pa-tan du *Tao-yi tche-liao*, le Jurfattan des Arabes (Rockhill, 464).

Les autres pays qui n'étaient pas mentionnés dans la liste finale des "Annales principales" de 1416 et où cependant le ch. 326 du *Ming che* atteste que Tcheng Houo se rendit sont **木骨都束** Mou-kou-tou-chou (Mogedoxu), **不刺哇** Pou-la-wa (Brawa) et

---

Cheng, ne m'est connue que par l'édition du *Ki-lou houei-pien* (63, 12a), mais se rencontre peut-être par suite dans l'édition de 1522, corrigée sur ce point par certains éditeurs subséquents. A la fin du § de Nan-po-li, Ma Houan a une brève notice sur la Montagne du Chapeau (Mao-chan) et dit qu'elle dépend de Nan-po-li (Lambri). Toutes les éditions de la recension de Tcheng Cheng (et par suite l'édition de 1522) ont supprimé le premier caractère et disent que le Mao-chan dépend de Po-li. Tcheng Hiao à son tour a altéré ce dernier nom, et rattachant au "Nan-ni-li" ce qui, chez Ma Houan, concerne le Mao-chan, fait débiter sa notice en disant que le "Nan-ni-li" dépend de **淳沲** Po-t'o. Si on rétablit les formes réelles, c'est-à-dire "Nan-ni-li" < Nan-po-li, et "Po-t'o" < Po-li < Nan-po-li, on voit que Tcheng Hiao en arrive à dire que Lambri dépend de Lambri! Malgré ces coqs-à-l'âne, Tcheng Hiao, s'inspirant vraisemblablement de la même source que le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, dit que, "selon certains, le Nan-ni-li [*lisez* Nan-po-li] est le même que le Nan-wou-li".

**刺撒** La-sa. La liste de 1416 est incomplète, car les notices spécifient que ces trois pays avaient envoyé des ambassades en 1416, en même temps que le pays de Ma-lin. Par contre, si le pays de Ma-lin est mentionné dans la liste de 1416, il n'est pas dit dans les notices du ch. 326 que Tcheng Houo s'y soit rendu. Mais ce doit être là une omission de la notice, qui ne signale pas non plus de passage de Tcheng Houo à une date postérieure; or Ma-lin figure dans la biographie de Tcheng Houo parmi les pays que Tcheng Houo a visités réellement. L'abstention de Tcheng Houo (ou de ses délégués) aurait été d'autant plus singulière qu'un an avant son ambassade de 1416, le Ma-lin en avait envoyé une autre, apportant en tribut une girafe (*k'i-lin*) dont l'arrivée fit sensation à la Cour <sup>1</sup>). Les quatre états, ou au moins trois, sont sur la côte orientale d'Afrique, et Ma-lin doit bien être Melinde au Nord de Mombasa comme le croit Rockhill (p. 83), d'autant que la carte du *Wou-pei-tche* écrit **麻林地** Ma-lin-ti. La-sa n'est pas identifié; à la p. 83, Rockhill en fait "some port near Ma-lin", mais aux pp. 76 et 616, il propose, en supposant une inversion des caractères, d'y retrouver Zeila du Somaliland; une inversion est peu vraisemblable dans un nom qui apparaît plusieurs fois. De son côté, Schlegel (*T'oung Pao*, IX [1898], 368) a dit que c'était là "Shedjer (the Schähhr of Niebuhr)"; bien qu'exprimée sans réserves, cette identification ne repose sur rien; elle semble seulement avoir été suggérée à Schlegel par sa mauvaise lecture **刺撒** Ts'eu-sa de

---

1) Cette ambassade est de 1415, et non de 1405 comme il est dit dans Rockhill, p. 83. Outre le *Ming che*, elle est dûment rappelée dans le paragraphe de Ma-lin du *Wou-hio pien*, 68, 41b. Dans la section *Houang-Ming ta-tcheng ki* de ce dernier ouvrage (II, 9b), il est dit en outre que, la 13<sup>e</sup> année de Yong-lo, "à la 11<sup>e</sup> lune (1<sup>er</sup>—30 décembre 1415), le royaume de **麻祿** Ma-lou offrit un *k'i-lin*; l'Empereur ne [voulut] pas recevoir de félicitations (à ce sujet)"; dans ce texte, Ma-lou est sûrement fautif pour Ma-lin, et nous avons par suite à l'indication du mois où l'ambassade de Melinde a été reçue.

**刺撒** La-sa. Très hypothétiquement, on pourrait songer à l'arabe *ras*, le "cap", en tête d'un nom abrégé populairement. La carte du *Wou-peï tche* met La-sa sur la péninsule arabique, au Nord-Ouest d'Aden.

Ainsi Tcheng Houo qui n'avait pas dépassé l'Inde au cours de ses deux premiers voyages, et dont le troisième l'avait mené jusqu'au Golfe Persique, a poussé au cours du quatrième jusqu'à l'Afrique, ayant traversé tout l'Océan Indien.

*Cinquième voyage.* — "La 19<sup>e</sup> année [de Yong-lo], au printemps (2 février—1<sup>er</sup> mai 1421), [Tcheng Houo] se rendit à nouveau [dans les mers d'Occident]; l'année suivante, la 8<sup>e</sup> lune (17 août—15 septembre 1422), il revint" (*Ming che*, 304, 2a). — "La 19<sup>e</sup> année [de Yong-lo], au printemps, la 1<sup>re</sup> lune, ... [le jour] *kouei-sseu* (3 mars 1421)<sup>1</sup>), Tcheng Houo fut envoyé à nouveau en ambassade dans les pays d'Occident" (*Ming che*, 7, 3b). — "La 20<sup>e</sup> année [de Yong-lo], ... la 8<sup>e</sup> lune, ... [le jour] *jen-yin* (3 septembre 1422), ... Tcheng Houo revint" (*Ming che*, 7, 4a).

Les notices du ch. 326 du *Ming che* montrent qu'au cours de ce voyage, Tcheng Houo se rendit dans l'Inde à Kan-pa-li (Koyampadi?), sur la côte d'Arabie à Djofar, sur la côte orientale d'Afrique à Mogedoxu et à Brawa; le reste des escales nous échappe. Toutefois, à la fin des données sur 1422, et avant l'énumération des états qui vinrent simplement offrir tribut, les "Annales principales" du *Ming che* disent que, cette année-là, "le Siam, Sumatra, Aden et autres pays envoyèrent des ambassadeurs qui, à la suite, apportèrent en tribut des produits du pays" (遣使隨貢方物). Sous cette rédaction, nous devons bien probablement entendre que

---

1) Ts'ien Tseng (*Tou-chou min-k'ieou ki kiao-tcheng*, II B, 29b) reproduit un ordre impérial où les principaux compagnons de Tcheng Houo sont nommés, mais qui porte la date embarrassante du 10 novembre 1421; je traduirai le texte en parlant du *Si-yang fan-kouo tche*.

les ambassadeurs de ces pays, conformément à un usage alors courant, ont été envoyés par leurs maîtres sur les bateaux mêmes de l'ambassade chinoise qui les avait visités, et que par suite le Siam, Sumatra et Aden doivent être ajoutés aux pays où la cinquième expédition de Tcheng Houo s'est rendue. Si on se rappelle que l'ordre d'envoi en mission est du 3 mars 1421, que les préparatifs de ces expéditions étaient assez longs, que la mousson d'été n'a pas dû favoriser le voyage d'aller, et que Tcheng Houo était de retour à la capitale dès le 3 septembre 1422, on estimera que ce cinquième voyage fut exceptionnellement rapide. J'ai émis plus haut l'opinion que Ma Houan avait participé à ce voyage de 1421—1422, et avait alors pu ajouter la notice sur Djofar à son œuvre de 1416. Il se peut que les missions des quinze états, Kou-li et autres, qui vinrent ensemble à la Cour de Chine en 1423, soient le résultat indirect de la mission de Tcheng Houo de 1421—1422<sup>1</sup>).

*Sixième voyage.* — “La 22<sup>e</sup> année [de Yong-lo], la 1<sup>re</sup> lune (1—29 février 1424), le chef de **舊港** Kieou-kiang (Palembang), **施濟孫** Che Tsi-souen, demanda à succéder à la charge de **宣慰使** *süan-wei-che*<sup>2</sup>). [Tcheng] Houo, emportant un brevet

1) La venue des missions de ces quinze états, Calicut et autres, en 1423 est indiquée dans le paragraphe du **西洋瑣里** Si-yang-So-li, où il est dit qu'un envoyé du Si-yang-So-li se trouvait parmi les 15 ambassades qui avaient voyagé ensemble. Il y a en effet, en fin des “*Annales principales*” de 1423, et après la mention du Champa, une longue liste d'états de l'Océan Indien qui débute par le nom de Calicut, et dont 14 noms, se terminant par celui de Malacca, précèdent ceux de Širaz, Bengale, Lieou-k'ieou et **中山** Tchong-chan (ou le Tchong-chan du Lieou-k'ieou); mais le Si-yang-So-li ne figure pas dans la liste; peut-être est-ce là le 15<sup>e</sup> état, dont le nom aurait été omis accidentellement dans les “*Annales principales*”.

2) Ces événements sont racontés dans la notice de Palembang (*Ming che*, fin du ch. 324), mais il n'y est pas dit que c'est Tcheng Houo qui porta le sceau. Dès l'année suivante (1425), un envoyé arrivait à la Cour pour dire que le sceau avait brûlé et en demander un autre. Ma Houan raconte les choses différemment. D'après lui, le successeur de **施進卿** Che Tsin-k'ing aurait été, non son fils Che Tsi-souen comme le dit le *Ming che*, mais sa fille **施二姐** Che Eul-tsie (“Che la Deuxième”, et non

et un sceau, alla les lui conférer. Quand il revint, Tch'eng-tsou (= Yong-lo) était déjà décédé<sup>1)</sup>. La 1<sup>re</sup> année de Hong-hi, la 2<sup>e</sup> lune (18 février—19 mars 1425), Jen-tsong<sup>2)</sup> ordonna à [Tcheng Houo] d'assurer la sécurité de la capitale du Sud (Nankin) avec les troupes qui étaient allées chez les barbares (以下番諸軍守備南京)<sup>3)</sup>; l'établissement d'un *cheou-pei* à la capitale du Sud commença avec [Tcheng] Houo"<sup>4)</sup> (*Ming che*, 304, 2a). — "La 22<sup>e</sup> année [de Yong-lo], au printemps, la 1<sup>re</sup> lune, ... [le jour] *kouei-sseu* (16 février 1424), Tcheng Houo est envoyé de nouveau en ambassade dans les mers d'Occident" (*Ming che*, 7, 5a).

Nous n'avons aucune autre information sur cette brève expédition; la date du retour n'est pas indiquée dans les "Annales principales", et on peut seulement affirmer que ce retour est antérieur au 25 février 1425, date à laquelle Tcheng Houo devint *cheou-pei* de Nankin (cf. *supra*, p. 239). Il n'est peut-être pas sûr qu'on ait envoyé un homme du rang et de l'âge de Tcheng Houo uniquement pour porter un sceau à un chef de Palembang, mais si Tcheng Houo alla ailleurs, il ne dut pas dépasser alors l'Insulinde.

Il semblait que ce dût être la fin des grands voyages de Tcheng Houo et en général des flottes de "navires à joyaux". En effet,

---

Che Eul-tsou [祖] comme dans la copie de M. D., p. 37). Ma Houan ne dut pas être du voyage, et sa version paraît être un on-dit sans autorité, malgré ce que croit Groeneveldt, 2<sup>e</sup> éd., 198.

1) Yong-lo est mort le 12 août 1424.

2) C'est le nom posthume de l'empereur dont le nom de règne est Hong-hi.

3) J'ai traduit 下番 *hia-fan* par "aller chez les barbares" (mot-à-mot y "descendre"), et non par "soumettre", parce qu'on a assez souvent 下西洋 *hia Si-yang* au sens de "se rendre dans les mers d'Occident" dans des textes officiels relatifs à Tcheng Houo et à ses collègues, sans compter le dicton rappelé à la fin de sa biographie (三保太監下西洋, sur lequel cf. Mayers, dans *China Review*, III, 221), ni le titre du texte du *Ts'ien-wen ki* que je traduis plus loin. En tout cas, le texte signifie que les troupes qui avaient servi aux expéditions d'outremer seront désormais affectées à la défense de Nankin.

4) Sur l'inexactitude de cette phrase, cf. *supra*, p. 239.

Hong-hi, le successeur de Yong-lo, proclamait le jour même de son avènement officiel, le 7 septembre 1424, l'abolition de plusieurs services organisés par son père, et en particulier celui des "navires à bijoux des mers d'Occident" (西洋寶船 *Si-yang pao-tch'ouan*; *Ming che*, 8, 1b). Mais Hong-hi mourut dès le 29 mai 1425, et fut remplacé par Siuan-tö. Au bout de cinq ans de règne, celui-ci souhaita de voir se renouveler le défilé d'ambassades étrangères qui avait marqué le règne de Yong-lo. Et il fit de nouveau appel à Tcheng Houo, dont ce fut le septième et dernier voyage.

*Septième voyage.* — "La 5<sup>e</sup> année de Siuan-tö, la 6<sup>e</sup> lune (20 juin—19 juillet 1430), l'Empereur considéra qu'il avait accédé au trône depuis déjà pas mal d'années, et que cependant les royaumes barbares éloignés n'étaient pas encore venus rendre hommage et porter tribut. Sur quoi [Tcheng] Houo et [Wang] King-hong reçurent à nouveau l'ordre de parcourir Ormuz et autres royaumes, dix-sept en tout; puis ils revinrent" (*Ming che*, 304, 2a). La date de l'ordre de départ<sup>1)</sup> et celle du retour à la capitale ne sont pas mentionnées dans les "Annales principales".

A ce septième voyage participèrent Ma Houan, Fei Sin, et aussi 鞏珍 Kong Tchen, l'auteur du *Si-yang fan-kouo tche*. Par Fei Sin (Rockhill, 247), nous savons que l'expédition était à Java en 1432, et aux îles Nicobar (翠藍山 Ts'ouei-lan-chan) du 15 au 17 novembre 1432 (ou du 14 au 16 novembre 1432)<sup>2)</sup>. Nous savons également par Ma Houan comment La Mecque (T'ien-fang) fut visitée<sup>3)</sup>. Ma Houan rappelle l'ordre initial de 1430 qui avait

1) L'ordre initial est peut-être de la 5<sup>e</sup> lune, exactement du 25 mai 1430, et non de la 6<sup>e</sup> lune comme le dit la biographie de Tcheng Houo; cf. *supra*, p. 238; je traduirai cet ordre en parlant du *Si-yang fan-kouo tche*.

2) Cf. Rockhill, 375, mais Rockhill a parlé par inadvertance du second jour de la 10<sup>e</sup> lune, au lieu du 22<sup>e</sup> qu'indiquent toutes les éditions de la recension usuelle du *Sing-tch'a cheng-lan*; j'ai traduit sur le texte du T'ien-yi-ko, qui dit le 23<sup>e</sup> jour.

3) Cette section du *Ying-yai cheng-lan*, que le *rifacimento* de Tchang Cheng ne donne pas, a été traduite pour la 1<sup>re</sup> fois par M. D., 70—74.

chargé Tcheng Houo de se rendre dans les pays étrangers<sup>1)</sup>, et il ajoute que lorsqu'une partie de la flotte (分艚 *fen-tsong*)<sup>2)</sup> se trouvait à Calicut, le grand eunuque 洪 Hong<sup>3)</sup> vit que le pays de Calicut envoyait des gens à La Mecque; il chargea alors sept personnes, interprètes et autres, de se rendre à La Mecque avec des présents à bord du ou des bateaux des gens de Calicut<sup>4)</sup>; ces

1) M. D. aurait pu marquer que 1430 est la date de l'ordre impérial, non du séjour à Calicut.

2) Le poème initial de Ma Houan, qui date à mon avis de 1416, parle dans les mêmes termes d'une division de la flotte (*fen-tsong*), en quittant Atcheh. Peut-être le même cas s'est-il produit en 1431—1433, une partie seulement de la flotte mettant à partir d'Atcheh directement à la voile vers Ceylan. On verra toutefois par la suite de la présente étude que la séparation avait pu se produire beaucoup plus tôt.

3) M. D. (p. 74) ne sait qui est ce grand eunuque (*t'ai-kien*) Hong; je pense qu'il s'agit de l'eunuque 洪保 Hong Pao, qui avait été envoyé au Siam en 1412 (*Ming che*, 324, 7b), qui est nommé comme un des adjoints de Tcheng Houo dans l'ordre assez mystérieux du 10 novembre 1421 et qui figure dans l'ordre du 25 mai 1430 parmi les personnes qui doivent accompagner Tcheng Houo, mais seulement toutefois avec le titre de "second eunuque de droite" (右少監 *yeou-chao-kien*).

4) M. D. (p. 74) a compris qu'il s'agissait d'un bateau venu de la Mer Rouge et qui portait des gens envoyés de La Mecque à Calicut; mais le texte me paraît mieux se comprendre comme je le fais, et d'ailleurs un bateau venu de la Mer Rouge vers Calicut aurait bien pu emmener les émissaires chinois vers la Mecque, mais ne leur aurait pas assuré le voyage de retour; si au contraire ce sont des gens de Calicut qui vont à La Mecque (peut-être en pèlerinage), ils ont ensuite à revenir et ramènent naturellement leurs passagers chinois. Toutefois il est hors de question que la flotte ait attendu un an à Calicut; j'examinerai plus loin les conséquences à tirer de ce voyage d'un an des émissaires de l'eunuque Hong, en tenant compte de la date à laquelle nous pouvons fixer leur retour en Chine. En tout cas, mon interprétation du texte de Ma Houan est confirmée par la notice du T'ien-fang dans le *Ming che* (332, 10b), à laquelle M. D. ne paraît pas s'être reporté. On y lit: "T'ien-fang... D'Ormuz, on n'y arrive qu'en 40 jours (ceci est pris au *Sing-tch'u cheng-lan*; les "ten days" dans Rockhill, 619, sont une inadvertance du traducteur). De Kou-li (Calicut), en allant au Sud-Ouest, on n'y arrive qu'après trois mois (cf. D., 70)... La 5<sup>e</sup> année de Suan-tö (1430), Tcheng Houo, ayant été envoyé en ambassade dans les mers d'Occident, détacha (分遣) un de ses collègues (儕) pour qu'il se rendît à Kou-li (Calicut). [Celui-ci] apprit que le [royaume de] Calicut envoyait des gens au T'ien-fang; alors il délégua des gens qui, emportant des marchandises, s'adjoignirent au navire [des gens] de [Calicut] pour faire le voyage avec eux. L'aller et le retour prirent une année. [Les émissaires chinois] achetèrent des bijoux extraordinaires, des objets précieux rares, ainsi qu'une girafe

émisaires ne revinrent à Calicut qu'au bout d'un an. Les détails précis que Ma Houan donne sur La Mecque permettent de penser que Ma Houan, docteur musulman et qui devait souhaiter de faire le pèlerinage, fut au nombre des sept envoyés de l'eunuque Hong; peut-être Kouo Tch'ong-li l'accompagnait-il; par contre, Fei Sin, que rien d'ailleurs ne permet de supposer musulman, n'est pas allé à La Mecque<sup>1</sup>). Et Tcheng Houo non plus, quoi qu'en dise la liste de pays qui termine sa biographie; des émisaires d'un chef détaché de sa flotte principale ont seuls fait le voyage. Mais ces émisaires ramenaient bijoux, girafe, lion, autruche, et naturellement c'est Tcheng Houo qui, au retour, dut présenter tout ce butin à l'empereur.

La biographie de Tcheng Houo dit que l'expédition de 1431—1433 parcourut 17 royaumes, mais le *Si-yang fan-kouo tche* de Kong Tchen, rédigé à la suite de ce voyage, en décrit en fait 20, à savoir<sup>2</sup>): 1° Champa; 2° Java; 3° Siam; 4° Palembang; 5° Aru (啞嚙 Ya-lou); 6° Malacca; 7° Sumatra; 8° 那姑兒 Na-kou-eul (Battaks); 9° 黎代 Li-tai (Lidé); 10° Nan-po-li (Lambri); 11° Maldives (Lieou-chan); 12° Bengale; 13° Ceylan (Si-lan-chan); 14° Siao-Ko-lan (Quilon); 15° A-tche (lire K'o-tche, Cochin); 16° Kou-li (Calicut); 17° Djofar; 18° Ormuz; 19° Aden; 20° T'ien-fang (Arabie, La Mecque).

---

(*k'i-lin*), un lion et une autruche, avec lesquels ils revinrent. Le roi du pays envoya aussi un ambassadeur qui vint apporter le tribut en compagnie des envoyés de la Cour (朝使 *tch'ao-che*, = l'ambassade dirigée par Tcheng Houo).” Il est évident que tout ce passage est emprunté à Ma Houan, et que les compilateurs du *Ming che* (ou les prédécesseurs qu'ils ont copiés) ont compris le texte de Ma Houan comme moi. Ce même texte est un peu déformé dans le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* parce que, ne mentionnant pas le pays de Kou-li (Calicut), le maintien de 本國 *pen-kouo* n'a plus de sens.

1) M. D. (p. 12) a déjà fait remarquer que l'opinion contraire de Groeneveldt ne reposait sur rien; elle avait été adoptée telle quelle par Schlegel, dans *T'oung Pao*, IX [1898], 365.

2) Cf. la notice du *Sseu-k'ou* . . . , 78, 14—15, et Rockhill, 80. Nul de nous ne connaît actuellement l'ouvrage lui-même; je parlerai de lui plus loin.

En réalité, il n'appert pas de cette liste que Kong Tchen ne décrive que les pays visités par l'expédition de 1431—1433, ni qu'il les décrive tous. C'est ainsi qu'il ne dit rien des Nicobar, où Fei Sin s'est arrêté pendant trois jours. Les notices des ch. 325—326 du *Ming che* attestent que l'expédition de 1431—1433 a passé à Java, à Aru (A-lou), à Sumatra, à Lambri, aux Maldives, à Ceylan, à Cochin, à Djofar, à Ormuz et à Aden, soit au moins dans 10 des 20 pays décrits par Kong Tchen. Mais en outre, elles font aller Tcheng Houo en 1431—1433 dans des pays que Kong Tchen ne nomme pas, comme Kan-pa-li (Koyampadi?; où on devait aller de Calicut par terre), Mogedoxu, Brawa, La-sa. Soit dans la personne même de Tcheng Houo, soit par des vaisseaux qu'il avait détachés, la flotte de 1431—1433 a parcouru tout l'Océan Indien.

Nous pouvons heureusement préciser les mouvements de cette flotte par un document que Mayers a traduit autrefois dans la *China Review*, III, 329—330, mais qu'il vaut de reprendre, en précisant surtout les dates. Ce texte, conservé dans le *Ki-lou houei-pien*, 202, 36—37, fait partie du 前聞記 *Ts'ien-wen ki* de 祝允明 Tchou Yun-ming (1460—1526)<sup>1</sup>, et ce n'est malheureusement qu'un résumé. Tel quel, il est ainsi conçu :

“Voyages dans les mers d'Occident (下西洋 *Hia Si-yang*).

“Au temps de Yong-lo, les armées impériales sont allées à diverses reprises dans les mers d'Occident. A ce moment-là, les envoyés (使人 *che-jen*)<sup>2</sup> ont composé les deux ouvrages *Ying-yai yi* [—]-lan et *Sing-tch'a cheng-lan* pour noter les choses étranges

1) Sur l'ouvrage, cf. *Sseu-k'ou*..., 143, 19—20; je n'ai pas accès au 野記 *Ye ki* du même auteur (sur lequel, cf. *ibid.*, 143, 19a—b), où, d'après les commissaires du *Sseu-k'ou*..., on trouverait déjà la majeure partie du *Ts'ien-wen ki*. Sur Tchou Yun-ming, cf. aussi D., 16—17, et plus loin, à propos du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*.

2) Tchou Yun-ming, écrivain peu précis, se trompe en qualifiant Ma Houan et Fei Sin d'“envoyés”.

entendues. A présent j'ai obtenu [un texte sur] un événement [du temps] de Siuan-tô, et j'en copie rapidement l'essentiel.

“[1<sup>o</sup>.] Rapports officiels (題本 *t'i-pen*). [Les textes sont longs, et je ne les copie pas.]<sup>1)</sup>

“[2<sup>o</sup>.] Effectifs. — Officiers<sup>2)</sup>, hommes de troupe<sup>3)</sup>, *houo-tchang*<sup>4)</sup>, timoniers (舵工 *to-kong*), sondeurs<sup>5)</sup>, interprètes (通事 *t'ong-che*), secrétaires (辦書 *pan-chou*), comptables (算手 *souan-cheou*), médecins, ouvriers pour les ancres de fer<sup>6)</sup>, calfats<sup>7)</sup>, charpentiers<sup>8)</sup>, etc., matelots (水手民 *chouei-cheou-min*), *chao-jen*<sup>9)</sup>, et autres, en tout 27550 personnes<sup>10)</sup>.

1) Note de Tchou Yun-ming.

2) 官校 *kouan-hiao*; j'ai pris l'expression au sens d'officiers subalternes (*hiao*) des troupes gouvernementales (*kouan-kiun*).

3) 旗軍 *k'i-kiun*, mot-à-mot “troupes à drapeaux”; j'entends par là des troupes combattantes, par opposition à toutes les “spécialités” dont il est question ensuite.

4) 火長. Mayers a traduit par “purveyors”, je ne sais sur quelle autorité. Dans l'ancienne organisation militaire chinoise, dix hommes faisaient un 火 *houo*, et *houo-tchang* signifierait normalement “chef de *houo*”; mais si j'ai bien compris *k'i-kiun* (que Mayers traduit aussi par “soldiers”), on attendrait la mention des “chefs de *houo*” (à peu près “caporaux”) entre les *kouan-hiao* et les *k'i-kiun*.

5) 班碇手 *pan-ting-cheou*; c'est déjà ainsi qu'a traduit Mayers (“leadsmen”), et je l'ai suivi sans conviction. Le mot *ting* signifie en général une grosse pierre jouant le rôle d'une ancre. Enfin, bien que *to-kong* soit l'expression usuelle pour “timonier”, peut-être faut-il lui rattacher le mot *pan* et lire *to-kong-pan*, *ting-cheou*.

6) 鐵猫 *t'ie-mao*, mot-à-mot “chat en fer”; on écrit généralement aujourd'hui 鐵 锚 *mao*, caractère de formation récente.

7) 木脰 *mou-nien*. Le sens ordinaire de *nien* est “hâler”, qui ne va pas ici; celui de “calfater” est donné dans le dictionnaire de Giles.

8) 搭材 *ta-ts'ai*; Mayers a compris comme moi; cf. les 搭探匠 *ta-ts'ai-tsiang*, “scaffold-builders”, du dictionnaire de Giles.

9) 梢人. Mayers a traduit par “landsmen”, je ne sais pourquoi; je pense qu'il faut lire 梢人 *chao-jen*, qui signifie aussi “matelots”; mais je ne sais quelle différence on établissait entre les *chouei-cheou-min* (ou *chouei-cheou*) et les *chao-jen*. On trouve aussi, au lieu de 梢 *chao*, les orthographes 梢 *chao* et 艚 *chao*.

10) Cet effectif considérable rappelle les 27800 et tant d'hommes attribués à la première expédition de Tcheng Houo, et aussi les 27000 et tant d'hommes que la recension usuelle du *Sing-tch'a cheng-lan* lui prête pour son second voyage.

“[3<sup>o</sup>:] Itinéraire (里程 *li-tch'eng*). — La 5<sup>e</sup> année de Siuan-tô, la 12<sup>e</sup> lune intercalaire, le 6<sup>e</sup> jour (19 janvier 1431), on leva l'ancre à 龍灣 Long-wan <sup>1)</sup>. Le 10<sup>e</sup> jour (23 janvier 1431), on arriva à 徐山 Siu-chan <sup>2)</sup>. [On chassa.] <sup>3)</sup>. Le 20<sup>e</sup> jour (2 février 1431), on sortit par 附子門 Fou-tseu-men <sup>4)</sup>. Le 21<sup>e</sup> jour (3 février 1431), on arriva à Lieou-kia-kiang <sup>5)</sup>. La 6<sup>e</sup> année, la 2<sup>e</sup> lune, le 26<sup>e</sup> jour (8 avril 1431), on arriva à 長樂洪 Tch'ang-lo-kiang <sup>6)</sup>. La 11<sup>e</sup> lune, le 12<sup>e</sup> jour (16 décembre 1431), on arriva au 福斗山 Fou-teou-chan <sup>7)</sup>. La 12<sup>e</sup> lune, le 9<sup>e</sup> jour (12 janvier 1432), on sortit de Wou-hou-men <sup>8)</sup>. [On alla 16 jours.] <sup>9)</sup> Le 24<sup>e</sup> jour (27 janvier 1432), on arriva au Tchan-tch'eng (Champa) <sup>10)</sup>. La

1) Long-wan (la Baie du Dragon) est le nom d'une anse à l'angle Nord-Ouest de Nankin; cf. l'index et les cartes du *Nankin* du P. Gaillard. Mayers avait déjà songé à la région de Nankin, sans toutefois identifier le Long-wan. C'est donc au Long-wan que la flotte du 7<sup>e</sup> voyage de Tch'eng Houo a dû se constituer; peut-être en avait-il été de même pour celles des voyages précédents.

2) Je n'ai pas fait de recherche spéciale pour identifier cette montagne, qui doit se trouver un peu Ouest-Nord-Ouest de T'ai-ts'ang.

3) Les passages entre crochets sont des notes de Tchou Yun-ming, résumant évidemment le texte plus long du document original. Le terme 打圍 *ta-wei* signifie en principe une chasse en battue par encerclement, et a été souvent en Chine un exercice presque militaire.

4) La “Passe de l'aconit”. Cette passe devait être peu au Nord-Ouest de T'ai-ts'ang, puisqu'en quittant par elle le Siu-chan, on est à T'ai-ts'ang dès le lendemain.

5) A T'ai-ts'ang du Kiang-sou. Cf. *supra*, p. 274.

6) “Chenal de Tch'ang-lo”; c'est une branche de la rivière Min. Cf. aussi *supra*, p. 274, n. 3.

7) Vraisemblablement tout près de la ville même de Fou-tcheou.

8) Cf. *supra*, p. 274.

9) A la chinoise, on peut indiquer le nombre de jours entre un événement et un autre soit en comptant comme nous (du 9 au 24, on compte alors 15 jours), soit en tenant compte du jour initial et du jour final (du 9 au 24, on compte alors 16 jours); mais on s'attendrait à voir un même texte employer toujours le même mode de comput. Or, dans les notes de Tchou Yun-ming, on trouve tantôt l'un tantôt l'autre système, soit que ce double système soit déjà employé dans l'original, soit plus vraisemblablement qu'il résulte des négligences d'un écrivain assez peu consciencieux.

10) A l'aller comme au retour, les voyageurs se sont sûrement rendus au port du Champa qui s'appelait 新洲 Sin-tcheou, cad. l'actuel Quinhon (cf. *BEFEO*, IV, 205).

7<sup>e</sup> année, la 1<sup>re</sup> lune, le 11<sup>e</sup> jour (12 février 1432), on leva l'ancre. [On alla 25 jours.] La 2<sup>e</sup> lune, 6<sup>e</sup> jour (7 mars 1432), on arriva à 爪哇 Tchao-wa (Java). [斯魯馬益 Sseu-lou-ma-yi.]<sup>1)</sup> La 6<sup>e</sup> lune, le 16<sup>e</sup> jour (13 juillet 1432), on leva l'ancre. [On alla 11 jours.] Le 27<sup>e</sup> jour (24 juillet 1432), on arriva à Kieou-kiang (Palembang). La 7<sup>e</sup> lune, le 1<sup>er</sup> jour (27 juillet 1432), on leva l'ancre. [On alla 7 jours.] Le 8<sup>e</sup> jour (3 août 1432), on arriva à Man-la-kia (Malacca). La 8<sup>e</sup> lune, le 8<sup>e</sup> jour (2 septembre 1432), on leva l'ancre. [On alla 10 jours.] Le 18<sup>e</sup> jour (12 septembre 1432), on arriva à Sou-men-ta-la (Atcheh). La 10<sup>e</sup> lune, le 10<sup>e</sup> jour (2 novembre 1432), on leva l'ancre. [On alla 36 jours.]<sup>2)</sup> La 11<sup>e</sup> lune, le 6<sup>e</sup> jour (28 novembre 1432), on arriva au Si-lan-chan (Ceylan). [別羅里 Pie-lo-li.]<sup>3)</sup> Le 10<sup>e</sup> jour (2 décembre 1432), on leva l'ancre. [On

1) Mayers a déjà indiqué qu'il s'agissait probablement de Surabaya; il n'y a aucun doute à ce sujet. Le *Ying-yai cheng-lan* de Tchang Cheng, le *Sing-tch'a cheng-lan* et le *Ming che* écrivent 蘇魯馬益 Sou-lou-ma-yi (cf. Rockhill, 239, 241, 248); le *Ying-yai cheng-lan* de Ma Houan orthographie Sou-lou [盧]-ma-yi, et en outre les deux recensions de l'ouvrage indiquent la forme "indigène" 蘇兒把牙 Sou-eul-pa-ya. Le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* donne les formes de la recension de Tchang Cheng; peut-être l'orthographe spéciale à Ma Houan donnée deux fois dans notre unique édition (celle du *Ki-tou houei-pien*) est-elle une faute de texte. Le texte original du document contenait certainement ici des détails intéressants que Tchou Yun-ming a omis. La flotte n'a pas dû pouvoir remonter jusqu'à Surabaya.

2) Mayers a gardé les 36 jours du texte sans faire aucune remarque. Mais du 2 au 28 novembre 1432, il n'y a que 26 jours, et la concordance des dates antérieures et postérieures montre que c'est 26 jours qui est correct. Le 三 san du texte est donc à corriger en 二 eul.

3) Pie-lo-li est le nom du principal port de Ceylan aussi bien dans le *Ying-yai cheng-lan* que dans le *Sing-tch'a cheng-lan* et dans le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* (cf. Rockhill, 378, 390, 614). Phillips avait proposé d'y retrouver Belligamme ou Beligam, à environ 13 milles de Galle. Rockhill (*T'oung Pao*, 1914, 439, et 1915, 378) a encore considéré cette identification comme établie, bien qu'elle aille contre les instructions nautiques chinoises du temps. En outre (*T'oung Pao*, 1914, 439), il pense retrouver le même nom (au moyen d'une inversion) dans le 別里刺 Pie-li-la d'un passage du *Yuan che*. Mais Pie-lo-li n'est jamais donné comme nom d'état, et rien ne suggère que le Pie-li-la se soit trouvé à Ceylan; je crois qu'il faut y reconnaître le "Ferlec" de Marco Polo, Parlāk des chroniques malaises, dans l'île de Sumatra; cf. Yule-Cordier,

alla 9 jours.] Le 18<sup>e</sup> jour (10 décembre 1432), on arriva au royaume de Kou-li (Calicut). Le 22<sup>e</sup> jour (14 décembre 1432), on leva l'ancre. [On alla 35 jours.] La 12<sup>e</sup> lune, le 26<sup>e</sup> jour (17 janvier 1433), on arriva à Hou-lou-mo-sseu (Ormuz)<sup>1</sup>). La 8<sup>e</sup> année, la 2<sup>e</sup> lune, le 18<sup>e</sup> jour (9 mars 1433), on leva l'ancre pour traverser l'Océan en sens inverse. [On alla 23 jours.] La 3<sup>e</sup> lune, le 11<sup>e</sup> jour (31 mars 1433), on arriva à Kou-li (Calicut). Le 20<sup>e</sup> jour (9 avril 1433), les grandes jonques levèrent l'ancre pour traverser l'Océan en sens inverse<sup>2</sup>). [On alla 17 jours.] La 4<sup>e</sup> lune, le 6<sup>e</sup> jour (25 avril 1433),

---

*Marco Polo*, II, 285, 287; j'ai relevé dans le *Yuan che* une série d'autres transcriptions qui se rapportent selon moi au même nom. Quant à Pie-lo-li, il a échappé à Rockhill que M. S. Lévi, dans *JA*, 1900, I, 439, s'était élevé contre l'identification de Pie-lo-li à Belliganme (Weligama); selon lui, Pie-lo-li devait se trouver "à Colombo même ou aux environs immédiats". Mais la carte étudiée par Phillips (*JChBrRAS*, NS, XX, 222, et carte) porte, assez loin au N. O. de Pie-lo-li, un nom de 高郎務 Kao-lang-wou qui ne peut représenter que Colombo (Rockhill s'est donc trompé en disant [p. 378] que les auteurs des Ming n'ont rien su de Colombo). Enfin je voudrais signaler que le nom est peut-être attesté à date plus ancienne qu'on ne l'a pensé jusqu'ici. Dans la biographie de Vajrabodhi que M. S. Lévi a traduite au cours de son article, et qui nous reporte à la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, Vajrabodhi (p. 421) fait escale à Ceylan, "dans le port de 勃支利 Po-tche-li. Trente-cinq bateaux de Perse s'y trouvaient déjà, venus pour y faire l'échange des pierreries". Il est tentant de retrouver, dans ce grand port de Ceylan au VIII<sup>e</sup> siècle, qui s'appelait Po-tche-li, le même nom qui est transcrit Pie-lo-li au début du XV<sup>e</sup> siècle, soit en supposant une faute dans le second caractère de Po-tche-li, soit en admettant un passage de cérébrale à liquide.

1) Le texte a en réalité 魯乙忽謨斯 Lou-yi-hou-mo-sseu; mais il est clair que les deux premiers caractères de Hou-lou-mo-sseu ayant été intervertis accidentellement par un copiste, celui-ci l'avait signalé après coup par le signe usuel qui marque l'interversion; mais un copiste ultérieur, ou le graveur, a pris ce signe d'interversion pour le caractère 乙 *yi* et l'a fait entrer dans le texte.

2) Le texte a 大鯨船回洋 *ta-tsong teh'ouan houei-yang*, mais l'usage constant de tout le morceau est de dire 開船 *k'ai-teh'ouan* pour "lever l'ancre"; un mot *k'ai* a dû tomber dans le cas présent. *Ta-tsong*, "la grande flotte", rappelle les 分鯨 *fen-tsong* dont il a été question plus haut, mais s'oppose à eux en quelque sorte. Je suppose que par *ta-tsong*, il faut entendre ici "le gros de la flotte"; je reviendrai sur cette question en fin d'article.

on arriva à Sou-men-ta[搭]-la<sup>1)</sup> (Atcheh). Le 12<sup>e</sup> jour (1<sup>er</sup> mai 1433), on leva l'ancre. [On alla 9 jours.] Le 20<sup>e</sup> jour (9 mai 1433), on arriva à Man-la-kia (Malacca). La 5<sup>e</sup> lune, le 10<sup>e</sup> jour (27 mai 1433), on traversa en sens inverse le 崑崙洋 K'ouen-louen-yang<sup>2)</sup>. Le 23<sup>e</sup> jour (9 juin 1433), on arriva à 赤坎 Tch'e-k'an<sup>3)</sup>. Le 26<sup>e</sup> jour (13 juin 1433), on arriva au Tchan-tch'eng (Champa). La 6<sup>e</sup> lune, le 1<sup>er</sup> jour (17 juin 1433), on leva l'ancre. [On alla 2 jours.] Le 3<sup>e</sup> jour (19 juin 1433), on arriva au 外羅山 Wai-lo-chan<sup>4)</sup>. Le 9<sup>e</sup> jour (25 juin 1433), on arriva au 南澳山 Nan-ngao-chan<sup>5)</sup>. Le 10<sup>e</sup> jour (26 juin 1433), au soir, on aperçut de loin le 望郎回山 Wang-lang-houei-chan<sup>6)</sup>. Le 14<sup>e</sup> jour (30 juin 1433)<sup>7)</sup>, on arriva au 崎頭洋 Ki-t'eu-yang<sup>8)</sup>. Le 15<sup>e</sup> jour (1<sup>er</sup> juillet 1433), on arriva au 碗碟嶼 Wan-tie-siu<sup>9)</sup>. Le 20<sup>e</sup> jour (6 juillet 1433), on passa les 大小赤 Ta-siao-tch'e<sup>10)</sup>.

1) On a eu plus haut 荅 *ta* dans Sou-men-ta-la. Je n'ai pas donné les caractères chinois des noms très connus lorsque le texte les écrit avec l'orthographe traditionnelle.

2) Sur le K'ouen-louen-yang, ou "Mer de K'ouen-louen", cf. Mayers, dans *China Review*, III, 325, et *BEFEO*, II, 138; Rockhill, 113. Le nom s'applique à la mer qui baigne la partie Sud-Est de l'Indochine.

3) Tch'e-k'an figure sur la carte du *Wou-pei tche*, et Phillips (*JChBrRAS*, XXI, 40) y a vu le Cap Saint-Jacques. Le nom apparaît aussi dans le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, au début de la notice du Siam. Tch'e-k'an, la Faille rouge, est un nom purement chinois; il y a d'autres Tch'e-k'an sur les côtes du Kouang-tong et du Foukien.

4) Sur le Wai-lo-chan, cf. *BEFEO*, IV, 208; ce doit être Culao Rê, aussi appelé Poulo Canton.

5) C'est l'îlot de Namoa, à l'Est de Swatow; cf. *BEFEO*, IV, 208.

6) C'est l'îlot appelé 望郎歸山 Wang-lang-kouei-chan sur la carte 14 du ch. 1 du *Tch'eu-hai t'ou-pien*.

7) Le texte dit "la 6<sup>e</sup> lune, le 14<sup>e</sup> jour", mais la répétition de la mention de la lune est contraire à tout le reste du texte.

8) Un 崎頭烽堠 Ki-t'eu fong-heou, ou "Poste à signaux de Ki-t'eu", figure au Foukien sur la carte 16 du ch. 1 du *Tch'eu-hai t'ou-pien*; j'ignore s'il y a une parenté entre les deux appellations.

9) Je ne retrouve pas cet "îlot de la Tasse".

10) Il doit s'agir de deux rochers, le "Grand Rouge" et le "Petit Rouge", et qui, d'après le texte, ne sont qu'à une journée au Sud ou au Sud-Est de T'ai-ts'ang; je n'ai pas fait de recherches à leur sujet.

Le 21<sup>e</sup> jour (7 juillet 1433), on pénétra à T'ai-ts'ang. [Je ne copie pas la suite de l'itinéraire.] La 7<sup>e</sup> lune, le 6<sup>e</sup> jour (22 juillet 1433), on arriva à la capitale. Le 11<sup>e</sup> jour (27 juillet 1433), (l'Empereur) octroya des vêtements d'honneur et des billets de banque<sup>1</sup>).

“[4<sup>o</sup>.] Noms des navires. — Ils étaient 清和 Ts'ing-houo, 惠康 Houei-k'ang, 長寧 Tch'ang-ning, 安濟 Ngan-tsi, 清遠 Ts'ing-yuan et autres analogues<sup>2</sup>). Il y en avait aussi qui étaient désignés par des numéros, “Un”, “Deux”, etc.<sup>3</sup>)

“[5<sup>o</sup>.] Noms [des espèces] de navires. — Ils sont du type de 大八櫓 *ta-pa-lou*, 二八櫓 *eul-pa-lou*, etc.”<sup>4</sup>)

L'importance des effectifs ne laissait *a priori* pas de doute que la flotte dont nous avons ici l'itinéraire fût l'*armada* de Tcheng Houo. Une circonstance de fait vient le confirmer. Fei Sin, qui faisait partie de l'expédition de Tcheng Houo, nous parle d'une escale de trois jours aux Nicobar les 15—17 (ou 14—16) novembre 1432. Or, d'après l'itinéraire anonyme, la flotte quitta Sumatra (Atcheh) le 2 novembre 1432 pour atteindre Ceylan le 28 novembre; elle dut ainsi passer aux Nicobar vers le milieu du mois, conformément aux indications de Fei Sin.

Mais d'avoir ainsi l'itinéraire de Tcheng Houo en 1431—1433 et les dates de ses escales nous est en réalité une cause d'assez

1) Le texte a 關賜獎衣寶鈔.

2) Ces noms signifient à peu près “Harmonie pure”, “Repos bienveillant”, “Calme éternel”, “Salut paisible”, “Lointain pur”.

3) Je me demande si ces noms de nombre ne sont pas à rapprocher des noms de “Demi”, “Tiers”, “Quart”, qu'Ibn-Baṭṭūtah prêtait aux navires annexes des grandes jonques (cf. Yule-Cordier, *Cathay*<sup>2</sup>, IV, 25).

4) Ces noms signifient mot à mot “grand huit-rames” et “deuxième huit-rames”, mais peut-être avons-nous là une transcription, avec adaptation sémantique, du malais *prāhū* (*parahu*, *parāu* dialectalement), c'est-à-dire du mot qui, dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, apparaît dans les textes européens sous la forme *parao* ou *paro* (cf. Yule, *Hobson-Jobson*<sup>2</sup>, 733; Dalgado, *Glossário Luso-Asiático*, II, 171). Le mot 櫓 *lou* désigne au propre les grands avirons maniés par plusieurs hommes dont parle Ibn Baṭṭūtah (cf. *Cathay*<sup>2</sup>, IV, 26).

grand embarras. L'itinéraire marque les arrêts dans les pays suivants : à l'aller, Champa, Java, Palembang, Malacca <sup>1)</sup>, Sumatra (Atcheh), Ceylan, Calicut, Ormuz; au retour Calicut, Sumatra (Atcheh), Malacca, Champa; soit 8 pays seulement au lieu des 20 décrits dans le *Si-yang fan-kouo tche*, sans compter Caïl, Kan-pa-li (Koyampadi?) et les points extrêmes de La-sa, Mogedoxu et Brawa non décrits par Kong Tchen, mais où la visite de Tcheng Houo, au cours de la mission de 1431—1433, est affirmée par les notices du *Ming che* <sup>2)</sup>. Dans certains cas, l'omission peut s'expliquer : Kong Tchen mentionne La Mecque (T'ien-fang), et nous savons par Ma Houan que ce sont des émissaires de l'eunuque Hong qui s'y sont rendus de Calicut sur une jonque indigène; Tcheng Houo lui-même n'y est pas allé. En ce qui concerne Aden, La-sa, Mogedoxu et Brawa, il est exact que l'itinéraire indique Ormuz comme point extrême de la navigation, et de son côté Fei Sin dit qu'“on poussa directement jusqu'aux royaumes d'Ormuz et autres”. La phrase de Fei Sin n'implique pas naturellement que les pays au-delà d'Ormuz ne soient pas compris dans les “autres”; toutefois lui-même place Aden, Djofar, Djobo, Mogedoxu, Brawa, tout comme La Mecque, parmi les pays dont il ne parle que par ouï-dire; et, s'il parle de La-sa comme d'un pays qu'il a visité, ce put être au cours de son voyage précédent, où, d'après la table de ses voyages, il serait déjà allé jusqu'aux royaumes d'“Ormuz et autres”; sinon, il aurait participé d'Ormuz, dans les premiers mois de 1433, au

---

1) En 1431, un envoyé de Malacca était venu en cachette se plaindre du roi de Siam au nom de son maître, et l'empereur lui avait donné l'ordre de repartir sur les vaisseaux de Tcheng Houo (*Ming che*, 325, 3b). Ceci nous confirmerait, s'il en était encore besoin, que bien que l'ordre d'envoi en mission de Tcheng Houo fût de 1430, Tcheng Houo se trouvait encore en Chine en 1431.

2) Toutes ces notices parlent de la 5<sup>e</sup> année de Suan-tō (1430), et Fei Sin place le début du voyage dans la 6<sup>e</sup> année (1431); en fait on ne partit des côtes de Chine qu'en janvier 1432. Mais c'est que les notices du *Ming che* datent tout le voyage d'après l'ordre impérial initial de 1430.

voyage d'un navire détaché qui ne serait allé qu'à La-sa. La flotte, en tant que telle, n'a donc pas dû dépasser Ormuz. Mais, d'après l'itinéraire, elle y restée du 17 janvier au 9 mars 1433; il me paraît probable que, pendant ce séjour de près de deux mois, elle aura détaché un ou plusieurs navires qui auront visité Aden et les ports de la côte orientale d'Afrique.

Un cas est plus difficile. La biographie de Tcheng Houo nomme le Bengale parmi les pays que Tcheng Houo a visités; Kong Tchen a une notice sur le Bengale; Ma Houan parle du Bengale avec des détails qui prouvent qu'il y est allé; Fei Sin donne la notice du Bengale parmi celles des pays qu'il connaît personnellement, et, d'après la table de ses quatre voyages, il serait allé dans ce pays deux fois, la seconde fois dans la suite de Tcheng Houo. Or non seulement l'itinéraire précis que nous avons permet de dire que la flotte de 1431—1433 ne s'est pas rendue au Bengale, mais je n'arrive à placer une visite de Tcheng Houo au Bengale dans aucun de ses sept voyages.

Un premier point est à retenir: dans la notice du Bengale (*Ming che*, 326, 3b), il est question de l'envoi d'un ambassadeur chinois au Bengale en 1412, mais le nom de cet ambassadeur n'est pas donné; et le *Ming che* indique ensuite l'envoi de Heou Hien au Bengale en 1415; dans cette notice, le nom de Tcheng Houo n'apparaît pas. La table initiale des voyages de Fei Sin dit que Fei Sin se rendit une première fois au Bengale en 1412 dans la suite de Yang Tch'e (lire Yang Min?), et revint à la capitale en 1414; puis qu'il repartit en 1415, dans la suite de "Tcheng Houo et autres", pour le Bengale, et que ce voyage mena jusqu'à Ormuz et autres pays, pour se terminer par le retour à la capitale en 1418. Mais, dans sa notice sur le Bengale, au lieu de la mention de "Yang Tch'e" et de Tcheng Houo, on lit que "la 10<sup>e</sup> année de Yong-lo (1412), ainsi que la 13<sup>e</sup> année de Yong-lo (1415), à deux

reprises<sup>1)</sup>, l'Empereur ordonna au grand eunuque Heou Hien et autres de se mettre à la tête d'une flotte et d'emporter un édit qui octroyait des récompenses au roi [du Bengale], à la reine et aux chefs"; dans cette notice de Fei Sin, il n'est pas fait mention de Tcheng Houo. Une partie du texte se retrouve, sous une forme abrégée, dans la notice du Bengale du *Ming che*, où il est dit que, "l'année suivante (1415), on envoya Heou Hien, porteur d'un édit impérial, en ambassade dans ce pays. Le roi, ainsi que la reine et les grands serviteurs, reçurent tous l'octroi de cadeaux [impériaux]". Ainsi, d'après ce passage du *Ming che*, la fin du texte de Fei Sin se rapporterait à la seule ambassade de 1415.

Si nous consultons d'autre part la biographie de Heou Hien qui fait suite à celle de Tcheng Houo dans le ch. 304 du *Ming che*, nous y voyons que Heou Hien était 司禮少監 *sseu-li chao-kien* au début du règne de Yong-lo<sup>2)</sup>, et fut alors envoyé au Tibet par terre, pour n'en revenir qu'au début de 1407; dans le courant de cette année-là, il fut promu *t'ai-kien*. En 1413, au printemps, Heou Hien fut de nouveau envoyé dans les régions de l'Himalaya, auprès des rois du Népal et de 地湧塔 *Ti-yong-t'a*; le roi du Népal, 沙的新葛 *Cha-ti-sin-ko* (*Śaktisimha*), envoya un ambassadeur qui accompagna Heou Hien à son retour en Chine (1414)<sup>3)</sup>.

1) Texte du T'ien-yi-ko: 永樂十年并永樂十三年二次  
上命太監侯 [corr. 侯] 顯等統領舟師賚捧  
詔勅賞賜國王王妃頭目。La recension usuelle porte seulement:  
永樂十三年二次上命少監侯顯等統舟師齎  
詔勅 etc. Il est clair que, dans la recension usuelle, les cinq premiers mots sont tombés par haplographie, et il en est résulté que Yong-lo semblerait avoir envoyé deux fois Heou Hien au Bengale en 1415 (la traduction de Rockhill, 440—441, "under imperial orders twice issued" est d'une construction grammaticale inadmissible).

2) C'est en effet avec ce titre qu'il fut envoyé en mission au Tibet en 1403 (cf. *Ming che*, 331, 1b).

3) La venue de l'ambassade du Népal en 1414 est indiquée dans les "Annales

A la 7<sup>e</sup> lune de la 13<sup>e</sup> année (5 août—2 septembre 1415), “l’Empereur désira entrer en communication (通 *t’ong*) avec les royaumes du Bengale et autres. Il ordonna à nouveau <sup>1)</sup> à [Heou] Hien de se mettre à la tête d’une flotte pour s’y rendre. Ce royaume [du Bengale] est dans le territoire de l’Inde orientale <sup>2)</sup>, extrêmement loin de la Chine. Son roi, 賽佛丁 Sai-fo-ting (Saifu-’d-Dîn) <sup>3)</sup>, envoya un ambassadeur offrir une girafe (? *k’i-lin*) et des produits du pays <sup>4)</sup>. L’empereur fut très satisfait et octroya des dons supérieurs à la coutume. A l’Ouest du Bengale, il y a un royaume

---

principales” (*Ming che*, 7, 1b; ou plutôt le passage impliquerait, par erreur de rédaction à ce qu’il semble, que le roi lui-même fût venu à la Cour). Aussi bien ce passage que la biographie de Heou Hien donnent la transcription correcte du nom. M. S. Lévi (*Le Népal*, I, 169; II, 228—230) n’a connu ce nom que sous la forme altérée 沙葛新的 Cha-ko-sin-ti qui s’est introduite dans la notice du Népal (*Ming che*, 331, 7a).

1) „A nouveau” n’implique pas en soi que le voyage précédent de Heou Hien se soit effectué par mer.

2) Le *Sing-tch’a cheng-lan* de la recension usuelle dit au contraire du Bengale 卽西印度之地; Rockhill (p. 440) a traduit “There is also a country of Western Yin-tu”; mais le texte ne peut signifier que „c’est là un territoire de l’Inde occidentale”. Evidemment c’est une absurdité, mais qui se trouve également dans le texte du T’ien-yi-ko. On peut supposer que, par contamination du 西 *si* qui vient ensuite à propos de Tchao-na-fou-eul, 西 *si* s’est substitué de bonne heure à 東 *tong* dans un mss. de l’œuvre primitive de Fei Sin, et que c’est sur ce texte fautif que l’œuvre a été remaniée. Autrement, que penser de Fei Sin qui dit être allé en personne au Bengale et le mettrait dans l’Inde occidentale? Le *Si-yang tch’ao-kong tien-lou* dit bien, comme après lui le *Ming che*, que le Bengale est “un royaume de l’Inde orientale”; de même Tcheng Hiao (*Wou-hio pien*, 68, 3b).

3) C’est là le nom que Phillips (*JRAS*, 1895, 534) a trouvé mal écrit K’ien- [塞]-fo-ting dans une édition qu’il ne spécifie pas (cette forme se trouve en tout cas dans *Wou-hio pien*, 68, 3b), mais pour lequel il a songé lui-même (*JRAS*, 1896, 204) à la vraie leçon Sai-fo-ting. En fait c’est Sai-fo-ting que donnent les éditions courantes du *Ming che*, aussi bien dans le ch. 304 que dans le ch. 326.

4) J’ai traduit 麒麟 *k’i-lin* par “girafe”, parce que c’est certainement une girafe qui est désignée sous ce nom quand le pays de Ma-lin (Melinde) envoie un *k’i-lin* en 1415. Les „Annales principales” (*Ming che*, 7, 1b) confirment que le *k’i-lin* envoyé par le roi du Bengale est arrivé en 1414. Mais comme la girafe n’est pas un animal qu’on trouve au Bengale, il faut que le roi du Bengale en ait envoyé une qui avait été importée d’Afrique dans ses états; toutefois le cas se renouvela en 1438. En outre, si une girafe a déjà été offerte à l’Empereur en 1414, je comprends mal qu’à l’arrivée de

appelé 沼納樸兒 Tchao-na-p'ou-eul<sup>1</sup>). Son territoire est au centre des cinq Indes; c'est l'ancien royaume du Buddha. [Le roi de] ce pays envahit le Bengale. Saifu-'d-Dîn s'en plaignit à la Cour. La 18<sup>e</sup> année, la 9<sup>e</sup> lune (7 octobre—5 novembre 1420), [l'Empereur] ordonna à [Heou] Hien de se rendre auprès [du roi de] Tchao-na-p'ou-eul pour promulguer ses instructions et lui octroyer de l'or et des soieries. Sur quoi, [le roi de Tchao-na-p'ou-eul] arrêta les hostilités. La 2<sup>e</sup> lune de la 2<sup>e</sup> année de Siuan-tô (26 février—27 mars 1427), Heou Hien fut à nouveau envoyé chez les moines-princes du Tibet<sup>2</sup>); mais au retour (par terre évidemment),

celle de Melinde en 1415, les courtisans aient vu là un signe auguste de la vertu de l'Empereur, lequel se rendit à la porte Fong-t'ien pour recevoir l'animal en grande pompe. Toutefois, d'après la notice de Bengale (*Ming che*, 326, 3b), lorsqu'était arrivé le *k'i-lin* du Bengale de 1414, des fonctionnaires du Ministère des rites avaient déjà voulu présenter au trône un mémorial de félicitations, et l'Empereur s'y était refusé. Il est donc vraisemblable que le *k'i-lin* de 1414 est déjà bien une girafe. Les fonctionnaires auront renouvelé leur requête en 1415 pour la girafe de Melinde, et, bien que l'Empereur ait refusé à nouveau le mémorial de félicitations, il se prêta du moins à une réception solennelle du singulier animal dont il recevait, à un an d'intervalle, un second specimen. Autrement, il faut supposer que les compilateurs ont rapporté à la girafe envoyée de Melinde en 1415 des incidents qui s'étaient passés à propos de celle envoyée par le Bengale en 1414; ce n'est pas impossible, mais une telle erreur ne se préjuge pas. On enfin le *k'i-lin* de Melinde serait-il seul une girafe, et devrait-on voir un autre animal dans les *k'i-lin* envoyés par le Bengale en 1414 et 1438? Pour *k'i-lin* = girafe, cf. Ferrand, dans *JA*, 1918, II, 155—158; j'ajouterai que *k'i-lin* traduit bien "girafe" dans le vocabulaire sino-persan du Bureau des Traducteurs des Ming.

1) Fei Sin écrit 詔納福兒 Tchao-na-fou-eul (cf. Rockhill, 440; le texte du T'ien-yi-ko a fautiveusement Chao [紹]-na-fou-eul). Le *Ming che* (326, 4a) lui consacre une notice où il est dit que, en 1412, on envoya une ambassade remettre au roi de ce pays, nommé 亦不刺金 Yi-pou-la-kin (Ibrāhīm), divers tissus brochés, etc. La suite répète les renseignements de la biographie de Heou Hien en d'autres termes. Le roi Ibrāhīm de Tchao-na-p'ou-eul est également mentionné, toujours à propos de 1412, à côté du roi 馬哈木 Ma-ha-mou (Mahmūd) de 底里 Ti-li (Dehli), dans *Ming che*, 326, 7a. Tchao-na-fou-eul, que Rockhill n'a pas identifié, est naturellement Jaunpūr, et Šamsu-'d-Dîn Ibrāhīm Šāh y régnait bien à l'époque indiquée. Malgré les deux ambassades qui lui furent envoyées en 1412 et 1420, le roi de Jaunpūr n'envoya jamais de mission à la Cour de Chine.

2) Cette mission de 1427 est rappelée dans *Ming che*, 331, 5a; mais en outre i est dit dans *Ming che*, 331, 7a, qu'en 1427, Heou Hien alla en mission au Népal.

il fut assailli par des brigands dont il ne triompha qu'à grand' peine. La biographie conclut en disant que Heou Hien, qui a rempli avec autant d'intelligence que de courage cinq missions dans les pays lointains, peut être mis presque au même rang que Teheng Houo.

La notice du Bengale (*Ming che*, 326, 3b—4a) montre que les relations entre les Ming et ce pays sont antérieures à 1415, date à laquelle, selon la biographie de Heou Hien, Yong-lo aurait désiré "entrer en communication" avec ce pays lointain. Dès 1408, le roi 靑牙思丁 Ngai-ya-sseu-ting (Ghiyāthu-'d-Dīn)<sup>1)</sup> envoyait une ambassade, deux en 1409, une en 1410, une en 1411. En 1412, un envoyé du Bengale vient annoncer la mort de Ghiyāthu-'d-Dīn, et Yong-lo envoie un ambassadeur pour conférer l'investiture à Saifu-'d-Dīn, fils de Ghiyāthu-'d-Dīn<sup>2)</sup>. En 1414 se place l'ambassade qui amène un *k'i-lin*<sup>3)</sup>. En 1415 a lieu l'ambassade de Heou Hien dont j'ai déjà parlé. Et la notice passe à une ambassade de 1438 qui amena à nouveau un *k'i-lin*, et cette fois tous les fonctionnaires présentèrent des adresses de félicitations<sup>4)</sup>.

Quand les missions chinoises se rendaient au Népal par terre, elles passaient d'abord par le Tibet central. Or, pour une mission envoyée au Népal en 1418, il est dit qu'après le Tibet central elle passa par 野藍卜納 Ye-lan-pou-na (cf. Bretschneider, *Med. Res.*, II, 223). Il est tentant de voir là deux noms, qui représenteraient des transcriptions des deux noms qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont été transcrits Ye-leng (= Patan) et Pou-yen (= Bhatgaon?); cf., sur ces dernières formes, S. Lévi, *Le Népal*, I, 61, 65, 172. Mais, comme Patan est presque un faubourg de Katmandou, la capitale du Népal en 1418 aurait-elle été ailleurs qu'à Katmandou?

1) Cf. Phillips, dans *JRAS*, 1895, 533—534, corrigé dans *JRAS*, 1896, 204. Rockhill (p. 437) a cité la transcription chinoise, sans identification.

2) Toutes ces ambassades sont dument enregistrées à la fin de chaque année des "Annales principales".

3) On remarquera que l'auteur de la biographie de Heou Hien, qui ne fait débiter les rapports des Ming avec le Bengale qu'en 1415, est conséquent avec lui-même en ne parlant qu'ensuite de la venue du *k'i-lin*; mais il brouille l'ordre des faits, puisque la girafe est arrivée en 1414.

4) La venue de ce *k'i-lin* du Bengale en 1438 est mentionnée aussi dans les "Annales principales" (*Ming che*, 10, 2a). Les "Annales principales" mentionnent en outre des ambassades du Bengale en 1421, 1423, 1429.

Enfin, on a vu que, d'après la biographie de Heou Hien, celui-ci fut envoyé en 1413 dans les régions de l'Himalaya et auprès des rois du Népal et de Ti-yong-t'a. Mais si nous nous reportons à la notice sur le Népal (*Ming che*, 331, 7a), nous y lisons: "La 11<sup>e</sup> année (1413), [l'Empereur] ordonna à 楊三保 Yang San-pao d'emporter des sceaux (璽書 *si-chou*), de l'argent et des soieries et de les octroyer au nouveau roi [du Népal] Cha-ko-sin-ti (*lire* Cha-ti-sin-ko) et au roi de Ti-yong-t'a, 可般 K'o-pan.... La 2<sup>e</sup> année de Siuan-tö (1427), on envoya de nouveau (又 *yeou*)<sup>1)</sup> l'eunuque Heou Hien octroyer au roi du [Népal] des velours, des brocarts (絨錦 *jong kin*; on peut aussi comprendre *jong-kîn* en un seul terme, "velours de brocart"; cf. les *mahmal-i zarbaft* des *Ayn-i-Akbari* dans *JA*, 1920, II, 227), des soieries, et en agir de même envers le roi de Ti-yong-t'a". Ainsi, pour la mission de 1413, la notice du Népal substitue à Heou Hien ce Yang San-pao dont j'ai déjà parlé plus haut et dont nous savons qu'en 1413 il fut envoyé chez les princes-moines du Tibet, de chez qui il revint sûrement par terre, par quelque voie qu'il y soit allé.

Reprenons maintenant les indications de Fei Sin. D'après la table de ses voyages, il a été pour la première fois au Bengale et autres pays en 1412 avec l'eunuque en second (*chao-kien*) Yang Teh'e (*lire* Yang Min?) et autres, et est revenu à la capitale en 1414. Dans la notice sur le Bengale, il ne parle pas de "Yang Teh'e", mais du grand eunuque (*t'ai-kien*) Heou Hien, qui aurait été envoyé au Bengale en 1412. Ces dates sont naturellement celles des envois en mission, non pas celles du séjour réel des envoyés dans le pays. Mais, s'il en était ainsi, il ne serait pas possible que

1) Le mot 又 *yeou* est en principe moins amphibologique que 復 *fou*, mais à la rigueur lui aussi peut indiquer seulement qu'il s'agit d'une seconde mission au Népal, sans que la première ait été nécessairement remplie par Heou Hien.

Heou Hien, comme le veut sa biographie, eût été chargé d'une nouvelle mission au Népal en 1413, puisqu'alors il n'était pas encore revenu de sa mission précédente, et on devrait donner raison à la notice du Népal selon laquelle cette mission de 1413 au Népal aurait été confiée à Yang San-pao, lequel se rendit aussi cette année-là auprès de plusieurs moines-princes du Tibet; en somme, les missions au Népal se seraient toujours faites par terre, celles au Bengale par mer, comme il est d'ailleurs assez naturel<sup>1</sup>). D'ailleurs il résulterait de là également que Yang San-pao ne peut pas être, comme j'y avais songé un instant, un surnom de Yang Tch'e (ou Yang Min), puisque "Yang Tch'e", s'il fut du voyage de 1412 avec Heou Hien, n'a dû revenir comme lui à la capitale qu'en 1414.

Mais il reste la divergence, pour la mission au Bengale de 1412, entre le "second eunuque Yang Tch'e" de la table des voyages de Fei Sin, et le "grand eunuque Heou Hien" de son paragraphe sur le Bengale. Et de même, pour le second voyage de Fei Sin au Bengale en 1415, celle entre le Teheng Houo de la table et le Heou Hien du texte. L'explication me paraît être la suivante. Heou Hien, envoyé dans les régions de l'Himalaya une première fois pour une mission de 1403 à 1407, est peut-être l'envoyé anonyme qui se rendit au Népal en 1412, et vraisemblablement il s'y rendit à nouveau en 1413, en même temps que Yang San-pao

1) Bien que cet envoi d'ambassadeurs au Népal se soit normalement fait par terre au temps des Ming, cela ne veut pas dire que les relations entre la Chine et ce pays n'aient jamais été entretenues par d'autres voies. Sans parler des voyages de Wang Hiuan-ts'eu et autres au VII<sup>e</sup> siècle, nous savons par le *Yuan che* (131, 8b) que le Ouïgour Yīymīš, l'un de ceux qui participèrent à la campagne de Java, avait été envoyé en 1272 "au pays de 八羅字 Pa-lo-po d'au-delà des mers (海外)", d'où il était revenu en 1274 avec des bijoux; il y avait été envoyé une seconde fois en 1275, et était revenu cette fois avec un lama "maître du royaume" et des drogues renommées. Il est certain que Pa-lo-po transcrit Bal-bo, nom tibétain du Népal, et, vu l'expression d'"au-delà des mers", le premier voyage tout au moins a dû se faire par les mers du Sud et le Bengale.

allait chez des princes-moines du Tibet; mais il n'était pas du voyage maritime au Bengale de 1412; celui-ci fut bien dirigé par le *chao-kien* "Yang Tch'e", comme le veut la table des voyages de Fei Sin. Quant au voyage au Bengale de 1415, mis par la table au compte de Tcheng Houo, avec route poursuivie jusqu'à Ormuz et retour à la capitale en 1418, il se heurte à une impossibilité: nous savons de source certaine que Tcheng Houo est revenu de son troisième voyage le 12 août 1415 pour n'être renvoyé en mission que le 28 décembre 1416 et en revenir le 8 août 1419. Les indications de la table pour le troisième voyage de Fei Sin ont été contaminées par celles du quatrième voyage. Au lieu de **太監鄭和等**, il faut lire **太監侯顯等**, et c'est Heou Hien qui, conformément à sa biographie et au texte de Fei Sin, étant de retour du Népal en 1414, se rendit au Bengale en 1415. Et puisque le voyage dura trois ans, il est possible que du Bengale Heou Hien soit ensuite allé jusqu'à Ormuz, mais ce n'est pas absolument certain, car, de même que le nom de Tcheng Houo, le **直抵忽魯謨斯等國** pourrait bien avoir été pris à la mention du voyage suivant où on le retrouve dans les mêmes termes.

Mais il reste que, dans la notice du Bengale, Fei Sin dit expressément que Yong-lo, en 1412 et en 1415, envoya à deux reprises Heou Hien au Bengale. Ici encore je crois que nos textes sont altérés. Dans le texte du T'ien-yi-ko, on a **永樂十年并永樂十三年二次上命太監侯** (*sic*) **顯等** etc. Le texte courant a par contre **永樂十三年二次上命少監侯顯等**. Ainsi ce texte ne diffère pas seulement par l'omission de "la 10<sup>e</sup> année de Yong-lo (1412)", mais aussi par la substitution de *chao-kien* à *t'ai-kien*; or Heou Hien était *t'ai-kien* depuis 1407. Si nous nous rappelons que la table des voyages de Fei Sin fait conduire le voyage de 1412 au Bengale par le *chao-kien* Yang Tch'e, je pense qu'il faut lire vraisemblablement dans le

paragraphe de Fei Sin sur le Bengale 永樂十年并永樂十三年二次上命少監楊勅 [ou 敏] 太監侯顯等 etc., “La 10<sup>e</sup> année de Yong-lo (1412) et la 13<sup>e</sup> année de Yong-lo (1415), l'Empereur ordonna à deux reprises au *chao-kien* Yang Tch'e (ou Yang Min?) et au *t'ai-kien* Heou Hien et autres...”. Yang Tch'e (ou Yang Min) aurait donc été à la tête de la première flotte envoyée au Bengale en 1412, et Heou Hien à la tête de la seconde envoyée en 1415.

Mais ces solutions, dont celle qui élimine Tcheng Houo du voyage de 1415—1418 s'impose en tout état de cause, nous laissent dans l'embarras quant au moment où Tcheng Houo peut-être et Ma Houan sûrement seraient allés au Bengale. En ce qui concerne Tcheng Houo, son premier voyage, dont il revint le 2 octobre 1407, semble à peu près hors de question; la première ambassade du roi du Bengale est de 1408, et si le pays eût été ouvert aux relations avec les Ming par un voyage de Tcheng Houo, la notice du Bengale nous le dirait vraisemblablement, et on s'attendrait à voir la première ambassade du Bengale venir sur les navires de Tcheng Houo dès 1407. Si Tcheng Houo avait été au Bengale au cours du deuxième voyage (1408—1411), Fei Sin, qui en fit partie, ne s'exprimerait pas comme il le fait dans sa notice sur le Bengale où il ne mentionne que les missions de 1412 et de 1415. Dans le cinquième voyage, qui fut très rapide, l'itinéraire est déjà trop chargé pour permettre à la flotte un crochet sur le Bengale. Le sixième voyage ne dut pas dépasser l'Insulinde. L'itinéraire du septième voyage est connu; il ne mène pas au Bengale. Restent le troisième voyage (1413—1415) et le quatrième (1417—1419). C'est vraisemblablement au cours de l'un d'eux que des navires de Tcheng Houo firent connaissance avec le Bengale. Les “*Annales principales*” ne nous aident pas, puisqu'aucune ambassade du Bengale n'est mentionnée ni en 1415, ni en 1419. Comme Ma Houan

participa sûrement à l'expédition de 1413—1415, mais ne dut pas faire partie de celle de 1417—1419, et qu'il a été sûrement au Bengale, c'est pour l'expédition de 1413—1415 que nous serions amenés à nous décider pour une visite au Bengale convenant à la fois au cas de Tcheng Houo et à celui de Ma Houan. Je crains que cette solution n'ait cependant qu'une valeur relative. Le poème initial de Ma Houan parle bien d'une division de la flotte, ou plutôt de l'envoi de "navires détachés", au moment où la flotte quitte la pointe Nord-Ouest de Sumatra dans la direction de Ceylan, et c'est bien de là que bifurquaient en effet les routes maritimes que suivaient les navigateurs chinois pour aller soit à Ceylan, soit au Bengale. Mais, si une des jonques de Tcheng Houo put en effet aller au Bengale en 1413, sans d'ailleurs que Tcheng Houo lui-même s'y soit rendu, la solution ne peut guère valoir pour Ma Houan. En effet, son poème ne nomme pas le Bengale, alors qu'un tel crochet rendrait son silence peu vraisemblable. Ce n'est donc pas en 1413 que j'incline à placer la visite de Ma Houan au Bengale.

Si cette visite de Ma Houan au Bengale n'est ni de 1413—1415, ni de 1421—1422, il ne reste plus que le voyage de 1431—1433, le troisième auquel il participa. L'itinéraire détaillé que nous a conservé Tchou Yun-ming exclut que la flotte principale, celle que Tcheng Houo dirigeait personnellement et à bord de laquelle se trouvait Fei Sin, ait alors visité le Bengale. Mais ici intervient la question des "navires détachés"<sup>1)</sup>. Par Ma Houan lui-même, nous savons qu'un "navire détaché", sous le commandement de

---

1) En dehors de la mention de "jonques détachées" en quittant la pointe Nord-Ouest de Sumatra dans le poème initial de Ma Houan, et de celle de la "jonque détachée" de Hong Pao en 1432 dont il va être question, nous avons un troisième exemple du même système : lors d'une mission de 1420, l'eunuque Li (probablement Li Hing), en arrivant à la pointe Nord-Ouest de Sumatra, détacha plusieurs jonques sous le commandement de l'eunuque Tcheou, qui se rendit directement à Aden (cf. D., p. 59).

l'eunuque Hong, s'est trouvé à un moment donné à Calicut, et Ma Houan était nécessairement à son bord, puisque c'est l'eunuque Hong qui envoya alors à La Mecque les sept émissaires, au nombre desquels nous devons bien compter Ma Houan. D'autre part, la flotte principale, celle dont nous avons l'itinéraire, a été à Calicut du 10 au 14 décembre 1432 à l'aller, puis du 31 mars au 9 avril 1433 au retour; si l'eunuque Hong est intervenu avec son "navire détaché", c'est évidemment qu'à ce moment-là il se trouvait à Calicut sans le gros de la flotte. Par ailleurs, Ma Houan indique trois mois pour la traversée de Calicut à La Mecque, et dit que les émissaires de l'eunuque Hong mirent un an pour le voyage de Calicut à La Mecque et *vice-versa*. Devons-nous en conclure que l'eunuque Hong, parti des côtes du Fou Kien avec le reste de la flotte le 12 janvier 1432, et détaché directement vers l'Inde avec un navire qui ne fit pas le crochet de Java, a pu arriver à Calicut en avril 1432, et faire partir alors vers la Mecque ses émissaires dont le voyage dura un an? Ces émissaires seraient alors arrivés de justesse pour rejoindre la flotte principale (que le navire détaché de l'eunuque Hong aurait lui-même ralliée depuis longtemps), quand cette flotte principale se trouva pour la seconde fois à Calicut en avril 1433. Ce n'est pas impossible, et ce n'est pas cependant ce que je crois. La Mecque est citée à la fin des "Annales principales" de 1433 parmi les états qui apportèrent tribut cette année-là, et on sait, soit par Ma Houan, soit par les autres sources, que l'ambassadeur 沙 朶 Cha-wan, envoyé par le "roi" de La Mecque, vint en Chine en compagnie des émissaires de l'eunuque Hong. Mais, en outre, ces mêmes Annales notent que, cette année-là "la [8<sup>e</sup>] lune intercalaire, [le jour] *sin-hai* (14 septembre 1433), les pays d'Occident (西域 *si-yu*) offrirent en tribut une girafe (*k'i-lin*)"; il s'agit bien probablement là de la girafe de La Mecque. Or Tcheng Houo était revenu à la capitale le 22

juillet 1433, et l'Empereur avait octroyé les récompenses le 27 juillet. Si la girafe de La Mecque était arrivée avec Tcheng Houo, il n'y avait pas de raison d'attendre jusqu'au 14 septembre pour l'offrir à l'Empereur. Je pense donc que les émissaires envoyés à La Mecque ne sont revenus en Chine que près de deux mois après Tcheng Houo, soit sur un navire de commerce ordinaire, soit sur le "navire détaché" de l'eunuque Hong, qui avait pu les attendre à Calicut.

Mais, s'il ne s'était agi que de se rendre à Calicut, pourquoi Tcheng Houo y aurait-il détaché à l'avance un navire, alors que la grande flotte devait y passer? Je ne crois pas en effet que l'eunuque Hong ait été envoyé directement à Calicut. Ma Houan nous a déjà parlé déjà des jonques qu'on "détachait" en quittant la pointe Nord-Ouest de Sumatra, le gros de la flotte allant vers Ceylan; c'est presque évidemment parce que les navires "détachés" se rendaient au Bengale. J'estime que l'eunuque Hong ne se rendit pas à Java, mais que Tcheng Houo l'envoya directement au Bengale, avec ordre de gagner ensuite Calicut. Comme Ma Houan se trouvait sûrement à bord du navire de l'eunuque Hong, c'est alors, dans le premier semestre de 1432, qu'il dut visiter le Bengale, et c'est à la suite du voyage de 1431—1433 qu'il aurait ajouté la notice du Bengale à son œuvre de 1416. Peut-être est-ce là la raison pour laquelle cette notice est placée si bizarrement dans le *Ying-yai cheng-lan*. La table initiale, ajoutée à une date indéterminée, indique l'ordre Sumatra (Atcheh), Na-kou-eul (Battak), Lidé, Lambri, Maldives, Bengale, Ceylan; mais, aussi bien dans le texte original de Ma Houan que dans le *rifacimento* de Tchang Cheng, la notice sur le Bengale est mise à la fin de l'œuvre, après celle d'Aden et avant celles d'Ormuz et de La Mecque. Cette notice du Bengale a donc dû être ajoutée après coup. Mais ceci n'est pas sans répercussion sur l'histoire du *rifacimento* de Tchang Cheng.

Si cette notice du Bengale, tout comme celle de La Mecque, a été ajoutée après le voyage de 1431—1433, et étant donné que Tchang Cheng l'a connue, nous ne pourrions plus penser, à cause de l'absence de la notice de La Mecque dans ce *rifacimento*, que Tchang Cheng a connu seulement un état du *Ying-yai cheng-lan* de Ma Houan antérieur au voyage de 1431—1433; il faudra admettre que la notice de La Mecque, qui termine l'œuvre, se trouvait manquer accidentellement dans le mss. de Ma Houan que Tchang Cheng a connu, ou encore, à la rigueur, que cette notice de La Mecque a disparu, non moins accidentellement, du texte du *rifacimento* de Tchang Cheng qui nous est parvenu <sup>1)</sup>).

Pour en finir avec les sept voyages de Tcheng Houo, il reste à mentionner quelques pays où, d'après leurs notices dans le *Ming che*, Tcheng Houo s'est rendu, sans que les notices précisent l'époque de ces visites: ce sont ceux de Na-kou-eul (Battak; sous Yong-lo), des **東西竺** Tong-Si-tchou (?) <sup>2)</sup>, de Siao-Ko-lan (Quilon?),

1) L'hypothèse d'une lacune, soit dans le mss. de Ma Houan qu'a connu Tchang Cheng, soit dans le *rifacimento* de Tchang Cheng tel qu'il nous est parvenu, me paraît pouvoir être appuyée par une considération très forte, à savoir qu'au *rifacimento* de Tchang Cheng, tel que nous l'avons, il manque non seulement la notice sur La Mecque, mais les trois derniers quarts de la notice d'Ormuz qui précède immédiatement celle de La Mecque.

2) Le *Ming che* (325, 7b) n'est pas très positif, et ne rapporte cette visite que comme un on-dit, qui, s'il était justifié, lui paraîtrait expliquer le silence des récits des voyages de Tcheng Houo sur Johore; on aurait visé Johore en parlant des Tong-Si-tchou qui en sont voisins. Les Tong-Si-tchou sont Pulo Aor, comme le dit Rockhill, p. 124, et non les îles Anamba, comme il l'indique pp. 66 et 75; cf. aussi *BEFEO*, IV, 216, 319. Par ailleurs, je doute d'un arrêt de Tcheng Houo aux Tong-Si-tchou. Le *Sing-tch'a cheng-lan* a une notice sur les Tong-Si-tchou, et c'est sans doute là la source du *Ming che*, mais cette notice se trouve parmi celles des pays où Fei Sin n'est pas allé et il se borne en fait à y démarquer celle parue antérieurement dans le *Tao-yi tche-liao* de 1349—1350 (Rockhill a annoncé la traduction de cette dernière notice p. 66, mais par quelque inadvertance n'a traduit pp. 124—125 que la notice du *Sing-tch'a cheng-lan*, sans rien dire de celle du *Tao-yi tche-liao*). Au début de la notice, au lieu de "like Pêng-la and ten thousand feet apart", il faut lire "comme les [îles fabuleuses] **蓬萊** P'ong-lai et **方丈** Fang-tchang". Le *Kou-kin chouo-hai* et le *Tsie-yue-chan-fung houei-tch'ao* écrivent à tort **萬** wan au lieu de **方** fang (**方** > **万** = **萬**;

de 竹步 Tchou-pou (Djobo, sur la côte orientale d'Afrique; cf. Rockhill, 615), enfin de 比刺 Pi-la et de 孫刺 Souen-la. Seuls ces deux derniers noms valent de nous arrêter un instant. Ils figurent dans la liste des pays visités par Tcheng Houo et qui est donnée à la fin de sa biographie. Comme le pays de Pu-la-wa (Brawa) n'est pas nommé dans cette liste, Rockhill a supposé (pp. 82; cf. aussi p. 614, où 北刺 Pei-la est une inadvertance) que Pi-la était une erreur pour Pou-la-wa; quant à Souen-la, ce serait selon lui (p. 82) une erreur pour Souen-ta, Sunda. Toutefois, le *Ming che*, qui a une notice sur Pou-la-wa (326, 4b), dit ailleurs (326, 6b): "Il y a aussi les royaumes appelés Pi-la et Souen-la, où Tcheng Houo a également emporté des ordres impériaux et a octroyé des présents [impériaux]. Mais comme ces deux pays étaient à une distance extrême de la Chine, il ne vint finalement pas de leurs ambassadeurs pour apporter tribut." Toute la question est de savoir si la biographie de Tcheng Houo s'appuie sur la source de cette notice du *Ming che*, ou si le passage du *Ming che* est un développement inspiré par la mention de ces deux états dans la biographie. Je crois en fait que les deux textes remontent à une source commune, qui mentionnait bien déjà les états de Pi-la et de Souen-la,

---

l'absurde *wan-tchang* ferait d'ailleurs 100.000 pieds et non 10.000), mais le *Ki-lou houei-pien* et le texte du T'ien-yi-ko ont bien *fang*, tout comme le *Tao-yi tche-liao*. Une autre divergence est moins facile à expliquer. Le *Tao-yi tche-liao* dit que les Tong-Si-tchou produisent des 椰子簞, ou "nattes [en fibres] de noix de coco"; Fujita (67b) s'est demandé s'il n'y avait pas là une faute de texte pour les 椰心簞 *ye-sin-tien*, qui sont mentionnés dans le *Tchou-fan tche* de 1225 comme des nattes faites avec une sorte de rotin appelé 耶心草 *ye-sin-ts'ao* (cf. Hirth et Rockhill, *Chau Ju-kua*, 220); ces nattes, dans le *Tong-si yang k'ao* de 1618, sont appelées 蕉心簞 *tsiao-sin-tien*. Or le texte usuel du *Sing-tch'a cheng-lan* écrit *tsiao-sin-tien*, mais celui du T'ien-yi-ko a *ye-tseu-tien*. Ceci suffit à montrer que le texte du *Tao-yi tche-liao* pillé par Fei Sin en 1436 avait déjà bien *ye-tseu-tien* (Fujita ne l'a pas remarqué), mais implique que l'auteur qui a remanié le *Sing-tch'a cheng-lan* pour en faire le texte usuel l'a remplacé par *tsiao-sin-ts'ao*, probablement le nom usuel sous les Ming, et qu'on trouve, entre autres, dans le *Tong-si yang k'ao*. Ce détail jette quelque lumière sur le caractère "savant" des modifications qui nous ont valu le *Sing-tch'a cheng-lan* usuel.

et que l'omission de Pou-la-wa dans la liste finale de la biographie est accidentelle. Mais cela n'infirmes pas nécessairement l'hypothèse de Rockhill sur l'identité de Pi-la et de Pou-la-wa, car nous avons vu avec Nan-wou-li et Nan-po-li un cas où le *Ming che* a deux notices différentes pour un seul et même pays; et ce n'est pas là un exemple unique. Quant à Souen-la, s'il s'agissait de Sunda (à Java), il ne serait pas nécessaire de corriger en Souen-ta, car Souen-la pourrait être une transcription du type qui nous vaut Sou-kan-la pour Sekandar. Mais ceci nous laisse en Malaisie, et le Souen-la n'aurait pas été alors "à une distance extrême de la Chine". Je n'ai pas de solution à proposer de ce nom pour l'instant.

Nous avons maintenant rencontré tous les noms de pays cités à la fin de la biographie de Tcheng Houo, sauf ceux de 西洋瑣里 Si-yang-So-li et de So-li. Ni Ma Houan, ni Fei Sin, ni Kong Tchen ne leur consacrent de paragraphes. Par contre, ces pays sont l'objet de deux notices consécutives, mais distinctes, dans le *Ming che*, 325, 6a et b. On a vu plus haut que le Si-yang-So-li aurait envoyé une ambassade en 1423, mais que les "Annales principales" ne la mentionnent pas. Pour le reste, il est dit qu'en 1369, Hong-wou envoya 劉叔勉 Lieou Chou-mien annoncer son avènement au Si-yang-So-li. En 1370, un nouvel édit fut envoyé, et le roi 別里提 Pie-li-t'i fit partir un ambassadeur qui vint en Chine à la suite de Lieou Chou-mien. A son avènement (17 juillet 1402), Yong-lo le notifia au "Si-yang" comme aux autres états, et en 1403 envoya au Si-yang-So-li 聞良輔 Wen Leang-fou et 寧善 Ning Chan<sup>1</sup>). Puis il envoya à son tour l'eunuque

1) Le *Ming che* signale également l'envoi de Wen Leang-fou et de Ning Chan à Java en 1403 (324, 9a) et à Sumatra en 1404 (324, 9a); il est bien probable qu'il s'agit d'une même mission, et que celle à Sumatra fut par suite également envoyée en 1403; le 二 eul du *Ming che* serait donc dans ce dernier cas une faute pour 元 yuan (écrit incomplètement par un copiste). Wen Leang-fou fut nommé plus tard, en 1401, juge provincial au Houkouang (*Wou-hio pien*, I, 27b).

馬彬 Ma Pin (1403), pour octroyer des présents; le roi du pays répondit par une ambassade. Vient ensuite la mention de l'ambassade de 1423<sup>1)</sup>. Du So-li, il est dit que ce pays est voisin du Si-yang-So-li, mais plus petit. En 1370, Hong-wou y envoya porter un édit par 塔海帖木兒 T'a-hai-t'ie-mou-eul (Tayai-tämür)<sup>2)</sup>. En 1372, le roi 卜納的 Pou-na-t'i envoya une ambassade qui offrit, entre autres, une carte du pays (其國土地山川圖)<sup>3)</sup>. Comme on l'a reconnu depuis longtemps, So-li est la transcription de Soli, forme dialectale du nom des Choḍa ou Chola de Coromandel. Si-yang, "mers d'Occident", est un nom en soi assez vague (cf. 西洋布 *si-yang-pou*, "mousseline"). Mais je suis convaincu que la biographie et les notices des pays distinguent à tort le Si-yang-So-li et le So-li. Le roi Pie-li-t'i du Si-yang-So-li est selon moi le même que le roi Pou-na-ti du So-li, mais les deux transcriptions sont dues à des missions différentes. En 1309, Hong-wou avait envoyé Lieou Chou-mien. En 1370, avant le retour de Lieou Chou-mien, il envoya un second ambassadeur dont le nom n'est

1) Le Si-yang-So-li est encore nommé dans le *Ming che* (324, 6b) parmi les états qu'en 1374 on songea à dispenser du devoir d'envoyer le tribut, parce que ces ambassades venues de pays lointains coûtaient finalement trop cher à la Chine; on ne voulait alors conserver qu'une ambassade tributaire de la Corée tous les trois ans, et abolir le principe de toutes les autres, y compris celles de l'Annam et du Champa. Il est à peine besoin de faire remarquer que la politique de prestige l'emporta au contraire.

2) Ce T'a-hai-t'ie-mou-eul pourrait bien être le même que le 答哈帖木兒 Ta-ha-t'ie-mou-eul envoyé en mission chez les Oïrat au début du règne de Yong-lo (*Ming che*, 328, 1a); en tout cas, les noms sont identiques.

3) Dans *JA*, 1922, II, 98, M. Ferrand, rencontrant chez Sulaymān al-Mahrī (1<sup>re</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> siècle) l'indication de données empruntées aux œuvres des marins Čola, remarque en note: "Il existait donc aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles des textes nautiques čolas...; je n'ai même pas souvenir qu'on en ait signalé l'existence". Ici le texte chinois parle seulement d'une carte du pays, sans que d'ailleurs nous puissions juger de l'aire que cette carte couvrait. Le renseignement n'en vient pas moins confirmer que les Čola ont eu une réelle activité cartographique. D'après le *Wou-hio pien* (68, 37b—38a), le nom de l'envoyé du roi Pou-na-ti en 1372 était 馬牙茶嘉兒幹的 亦刺丹八兒 Ma-ya-tch'a-kia-eul-kan-ti-yi-la-tan-pa-eul.

pas donné. Mais, en 1370, Hong-wou envoie Ta $\gamma$ ai-tämür au So-li. C'est, selon moi, Ta $\gamma$ ai-tämür qui est l'envoyé anonyme de 1370 dans la notice du Si-yang-So-li. Les transcriptions Si-yang-So-li et Pie-li-t'i sont dues à Lieou Chou-mien, celles de So-li et Pou-na-t'i proviennent de Ta $\gamma$ ai-tämür; mais il ne s'agit dans les deux cas que du seul royaume des Chola du Coromandel <sup>1)</sup>.

Il reste maintenant à dire quelques mots des deux états du *Sing-tch'a cheng-lan* et de leur relation. On a vu que les préfaces, toutes deux datées du même jour, étaient très différentes; les deux textes eux-mêmes ne le sont pas moins. Le *Sing-tch'a cheng-lan* usuel est en quatre chapitres, et ne distingue pas entre les pays que Fei Sin a visités et ceux dont il ne parle que par ouï-dire. Le texte du T'ien-yi-ko est en deux chapitres seulement, le premier consacré aux pays où il s'est rendu, le second à ceux sur lesquels il ne donne que des informations de seconde main; en outre, pour chacun des pays des deux chapitres, chaque notice est suivie d'une poésie. Par ce second trait, le *Sing-tch'a cheng-lan* s'apparente au *Ying-yai ki-hing che* que nous ne connaissons plus que par le *Tan-cheng-t'ang ts'ang chou-mou*; si Ma Houan lui-même en était vraiment l'auteur, peut-être le poème initial du *Ying-yai cheng-lan* de Ma Houan est-il tout ce qui nous reste du *Ying-yai ki-hing che*; à ce point de vue, Fei Sin, en 1436, se serait inspiré de l'œuvre de Ma Houan de 1416 non seulement dans son titre, mais aussi dans la composition d'un poème pour chaque pays. Les poèmes de Fei Sin n'ont aucun intérêt, ni au point de vue littéraire, ni au point de vue documentaire; leur absence dans la recension usuelle n'était pas une perte. Mais la répartition en pays connus directement et pays dont Fei Sin ne parle que par ouï-dire est essentielle. Je vais donc en reproduire la liste:

1) Rockhill avait déjà été embarrassé par le double nom (p. 82) et, en adoptant Coromandel pour So-li, avait proposé hypothétiquement "la côte Sud du Coromandel" pour Si-yang-So-li; cette hypothèse ne repose sur rien.

$\alpha$ ) *Pays connus directement*: Champa (Rockhill, p. 92)<sup>1</sup>); Pin-t'ong-long (Pāṇḍuraṅga; p. 98); Ling-chan (p. 96); K'ouen-louen-chan (p. 113); Kiao-lan-chan (p. 261)<sup>2</sup>); Siam (p. 104); Java (p. 246); Kieou-kiang (Palembang; p. 140); Malacca (p. 117); Kieou-tcheou-chan (p. 125); Sumatra (Atcheh; p. 156); Houa-mien (Battak; p. 147); **龍牙犀角** Long-ya-si-kiao (p. 127)<sup>3</sup>); Long-yen-siu (p. 159); Ts'ouei-lan-siu (p. 374); Si-lan-chan (Ceylan; p. 381); Siao-Kiu-nan (p. 447)<sup>4</sup>); K'o-tche (Cochin; p. 452); Kou-li (Calicut; p. 461); Hou-lou-mo-sseu (Ormuz; p. 605); La-sa (p. 616); Bengale (p. 440).

$\beta$ ) *Pays connus par ouï-dire*: Tchen-la (Cambodge; p. 107)<sup>5</sup>);

1) La suite des paginations entre parenthèses, sans indication de source, renvoie aux articles de Rockhill parus dans le *T'oung Pao* de 1915.

3) Le texte du T'ien-yi-ko a cette forme, qui est celle du *Tao-yi tche-liao* (cf. Rockhill, 125), au lieu du **龍牙加貌** Long-ya-kia-mao de la recension usuelle. A part l'indication initiale des distances qui n'est pas donnée dans le texte du *T'ien-yi-ko*, tout le texte concernant ce pays où Fei Sin serait allé lui-même est copié du *Tao-yi tche-liao*. Dans le texte du T'ien-yi-ko, on a bien **麻逸布** Ma-yi pou ("étoffes de Ma-yi") et **八都刺布** pa-tou-la pou, „éttoffe pa-tou-la (ou de Pa-tou-la?)” comme dans le *Tao-yi tche-liao*, au lieu que le texte usuel a altéré ces termes en "éttoffe de Ma-yitung [凍]" et "éttoffe **八察都** pa-tch'a-tou". Le nom Long-ya-si-kiao a été certainement choisi dans le *Tao-yi tche-liao* avec une adaptation sémantique, puisqu'il signifie mot-à-mot "Dent de dragon et corne de rhinocéros"; je ne crois donc pas à l'hypothèse de Rockhill qui, dans le *Tao-yi tche-liao*, voudrait corriger le nom en Long-ya-kiao-si pour se rapprocher du nom des îles Lankawi; il me paraît bien plus naturel, avec Fujita, de reconnaître, dans le Long-ya-si-kiao du *Tao-yi tche-liao* le **凌牙斯加** Ling-ya-sseu-kia du *Tchou-fan tche*, Lēnkasuka, sur lequel cf. Ferrand, dans *JA*, 1918, II, 135—145. Quant au nom qu'a eu en vue celui qui a établi le *Sing-tch'a cheng-lan* usuel en remplaçant Long-ya-si-kiao par Long-ya-kia-mao, aucune des hypothèses émises ne me paraît convaincante. Aussi bien, Fei Sin, s'il est vraiment allé au Long-ya-si-kiao, n'a pas eu un mot à nous dire à son sujet.

4) J'ai déjà dit plus haut que le texte du T'ien-yi-ko a **小喞喃** Siao-Kiu-nan au lieu du **小葛蘭** Siao-Ko-lan du texte usuel. Siao-Kiu-nan est pris au *Tao-yi tche-liao*, et la forme **具南** Kiu-nan (altérée en **貝南** Pei-nan) se trouve déjà aussi dans le *Yuan che* (cf. *T'oung Pao*, 1914, 425). La forme Siao-Ko-lan est celle du *Ying-yai cheng-lan* et du *Ming che*. Bien que Fei Sin dise être allé à Siao-Kiu-nan, sa notice est un pot-pourri d'emprunts.

5) La phrase initiale sur le temps de parcours depuis le Champa manque, comme beaucoup des indications similaires, dans le texte du T'ien-yi-ko. Tout le reste de la notice est pris dans le *Tao-yi tche-liao*.

Tong Si-tchou (Poulo Aor; p. 124) <sup>1)</sup>; Tan-yang (Tamiang; p. 144) <sup>2)</sup>;  
 Long-ya-men (p. 332) <sup>3)</sup>; 龍牙善提 Long-ya-chan-t'i <sup>4)</sup>; 吉里  
 地悶 Ki-li-ti-men (p. 259) <sup>5)</sup>; P'eng-k'eng (Pahang; p. 120) <sup>6)</sup>;

1) Cf. *supra*, p. 325; tout est pris du *Tao-yi tche-liao* (dont Rockhill a oublié de traduire le paragraphe). Au lieu de 諸邦 *tchou-pang*, le texte du T'ien-yi-ko a 隣邦 *lin-pang*; "annuellement les gens s'approvisionnent de céréales auprès du royaume voisin de Tan-yang", ce qui est conforme au *Tao-yi tche-liao*.

2) Tout est pris du *Tao-yi tche-liao*.

3) Tout est pris du *Tao-yi tche-liao*.

4) Cette notice n'a pas passé dans le texte usuel, mais elle est prise de celle du Long-ya-p'ou[善]-t'i du *Tao-yi tche-liao* (Rockhill, p. 127); il est presque sûr que les mss. du *Tao-yi tche-liao* ont la forme correcte, et que le *chan* du texte du T'ien-yi-ko est à corriger en *p'ou*. Fujita (68*b*) voit ici les Langkawi, qui seraient aussi représentés par le 龍牙交椅 Long-ya-kiao-yi de la carte de Phillips; mais la question me paraît demander un nouvel examen.

5) Il s'agit de Timor, et Fei Sin a copié sa notice sur celle du *Tao-yi tche-liao*; mais les mss. actuels du *Tao-yi tche-liao* ont Kou[古]-li-ti-men. La forme transmise par Fei Sin pourrait bien reposer sur un mss. meilleur du *Tao-yi tche-liao*. Rockhill (258) dit qu'on n'a pas d'explication satisfaisante de *kou-li-* (ou *ki-li-*) et il écarte le sanscrit *giri*. Schlegel (*T'oung Pao*, IX [1898], 370—371) semble avoir erré tant avec *kiri* qu'avec Tiyuman. Mais il a échappé à Rockhill que Gerini (*Researches on Ptolemy's geography*, 520) avait rétabli Gili Timor, *gili*, que Gerini interprète par "île", étant préfixé à nombre de noms d'îles depuis la côte Sud de Madura jusqu'à la côte Nord de Flores; cette solution a été acceptée par Fujita (p. 63*b*), qui n'en a pas moins gardé 古 *kou* dans le texte du *Tao-yi tche-liao*. Mais il est un autre nom pour lequel la même question me paraît se poser. Le *Ming che* (326, 7*a*) a une notice sur un état de 古里班卒 Kou-li-pan-tsou, qui aurait envoyé une ambassade sous Yong-lo. Si nous laissons provisoirement Kou-li, l'élément restant Pan-tsou ne peut guère représenter que le Pan-tsou qui a une notice dans le *Tao-yi tche-liao*; et c'est en effet à cette notice du *Tao-yi tche-liao* que sont empruntés les maigres renseignements que le *Ming che* donne sur son Kou-li-pan-tsou. D'après Rockhill (p. 133), le *Ming che* dirait que le Kou-li-pan-tsou apporta "fréquemment" le tribut sous Yong-lo; ce n'est pas bien exact; 嘗 *tch'ang*, qu'emploie le *Ming che*, n'est pas 常 *tch'ang*, et peut marquer simplement le passé; le *Ming che* n'a peut-être en vue qu'une ambassade, et encore son information est-elle sujette à caution. Quant au Pan-tsou du *Tao-yi che-liao*, il n'est pas douteux que ce soit le 班卒兒 Pan-tsou-eul nommé dans le *Ming che*, 324, 9*b*, à propos de 1413, c'est-à-dire probablement l'état de Pančur sur la côte Est de Sumatra; cf. à ce sujet *BEFEO*, IV, 341, et Ferrand, dans *JA*, 1922, II, 72—73. Nous sommes ainsi en présence d'une double possibilité. Ou bien, dans le Kou-li-pan-tsou du *Ming che*, il y a un amalgame erroné de deux noms, Kou-li, c'est-à-dire Calicut, et Pan-tsou, c'est-à-dire Pančur; l'erreur serait née d'une énumération d'ambassades où les deux noms

Lieou-k'ieou 7); 三島 San-tao (p. 268) 8); 麻逸 Ma-yi (p. 263) 9);  
假里馬丁 Kia-li-ma-ting (p. 263) 10); Tchong-kia-lo (p. 253) 11);

se suivaient. Ou bien il faut vraiment lire Kou-li-pan-tsou, qui serait à Pančur ce que Kou-li-ti-men est à Timor. Cette seconde hypothèse ne trancherait d'ailleurs pas en soi la question de la lecture 古 *kou* ou 吉 *ki* du premier élément, car l'altération de *kou* en *ki* est fréquente (le type en est 古貝 *kou-peï* pour 吉貝 *ki-peï*, *karpāsa*, "coton"), et peut s'être produite aussi bien dans le *Ming che* que dans nos mss. du *Tao-yi tche-lïo*. Et il faudrait en outre savoir si l'aire des noms d'îles débutant par *gili* peut être étendue, au début du XV<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la côte Est de Sumatra, et en quelle langue indonésienne un mot *gili* s'est ainsi employé.

6) Tout est pris dans le *Tao-yi tche-lïo*.

7) Le *Sing-tch'a cheng-lan* usuel n'a pas de notice sur Lieou-k'ieou, et Rockhill n'a pas traduit celle du *Tao-yi tche-lïo*, (elle est commentée dans Fujita, 2a—4a). Une fois de plus, Fei Sin a copié le *Tao-yi tche-lïo*, mais en ajoutant une phrase sur les gens de Lieou-k'ieou qui étudient les livres chinois. Fujita en déduit que Fei Sin a appliqué aux Ryūkyū une notice qui, dans le *Tao-yi tche-lïo*, ne visait que Formose. On sait que cette question de Formose et des Ryūkyū a été très discutée au Japon ces dernières années; ce n'est pas le lieu d'entrer dans le débat.

8) Cette notice ne se trouve pas dans le *Sing-tch'a cheng-lan* usuel; elle est entièrement prise dans le *Tao-yi tche-lïo*. Les "Trois îles" (San-tao) sont les Philippines.

9) Tout le texte est emprunté à la notice de Ma-yi du *Tao-yi tche-lïo*, et dans ce dernier ouvrage il s'agit d'une partie des Philippines. Mais déjà une note du texte du T'ien-yi-ko dit que le pays est à l'Est de 交攔 *Kiao-lan*, si bien que la confusion de Ma-yi des Philippines avec Billiton pourrait bien remonter à Fei Sin lui-même. Au lieu du Ma-yi que Fei Sin avait pris correctement dans le *Tao-yi tche-lïo*, fût-ce avec une fausse identification, l'auteur de la recension usuelle écrit 麻逸凍 *Ma-yi-tong*. Le *Ming che* (323, 8b) a repris le même texte dans sa notice du 麻葉甕 *Ma-yewong*; une ou deux expressions donnent à penser que son texte remonte à la recension usuelle du *Sing-tch'a cheng-lan*.

10) Les deux recensions écrivent bien ce nom ainsi, et telle doit donc être la forme que Fei Sin a lue dans le mss. du *Tao-yi tche-lïo* où il a emprunté cette notice; mais nos mss. du *Tao-yi tche-lïo* ont Kia-li-ma-ta [打], qui est confirmé par le 假里馬答 *Kia-li-ma-ta* du *Yuan che*; il s'agit de l'île de Karimata. La valeur *ta* de 打 prouve que la prononciation moderne était déjà celle de 1349—1350, bien que le *K'ang-hi tseu-tien* n'indique toujours pour 打 que la prononciation *ting*.

11) Le texte est pris entièrement au *Tao-yi tche-lïo*; la recension usuelle du *Sing-tch'a cheng-lan* a supprimé le passage sur les arbres 鹽敷 *yen-fou* et 楠 *nan*, mais on l'a dans le texte du T'ien-yi-ko. Rockhill n'a su que faire de *yen-fou*; Fujita (50a) y retrouve une autre transcription du 掩拔 *yen-pa* du *Ying-yai cheng-lan*, *amba* de Jordanus (mal lu *aniba* par les éditeurs) et de Varthema, c'est-à-dire la mangue; j'en suis d'accord avec lui. Les noms qui terminent le paragraphe sont également pris

Po-ni (Brunei, Bornéo; p. 264)<sup>1)</sup>; 蘇祿 Sou-lou (p. 270)<sup>2)</sup>; 大  
 具喃 Ta-Kiu-nan (p. 448)<sup>3)</sup>; A-tan (Aden; p. 610)<sup>4)</sup>; Tso-fa-eul  
 (Djofar; p. 612); Tehou-pou (Jobo; p. 615); Mou-kou-tou-chou  
 (Mogedoxu; p. 617); Lieou-yang (Maldives; p. 390)<sup>5)</sup>; Pou-la-wa  
 (Brawa; p. 614); T'ien-fang (Arabie, La Mecque; p. 619).

du *Tao-yi tche-liao*, dont certains mss. ont bien 員嶠 Yuan-kiao au lieu du 負  
 嶠 Fou-kiao de l'édition suivie par R.; Fei Sin y répond par 圓嶠 Yuan-kiao.  
 Rockhill et Fujita n'ont su que faire de Yuan-kiao; mais il est clair que le nom est  
 emprunté à la légende chinoise où, chez *Lie tseu*, Yuan-kiao, écrit comme dans le *Tao-*  
*yi tche-liao*, est le nom de l'une des îles des génies dans l'Océan oriental. 彭里  
 P'eng-li, qui n'a rien suggéré à Rockhill, paraît être Bali, comme l'avait dit Groeneveldt  
 depuis longtemps et comme Fujita le répète. Les formes 孫陀羅 Souen-t'o-lo et  
 琵琶拖 P'i-p'a-t'o de Fei Sin n'ont pas d'autorité en elles-mêmes, puisqu'elles  
 sont empruntées au *Tao-yi tche-liao* qui a seulement Souen-t'o et P'i-p'a. Tout au plus,  
 étant donné que Souen-t'o est sûrement Suuda (cf. le 孫他 Souen-t'a du *Tchou-*  
*fan tche*, où je soupçonne que le second caractère est altéré de 陁 t'o, variante de  
 陀 t'o), peut-on se demander si le lo final de Souen-t'o-lo n'a rien à voir avec le  
 Souen-lo qui a passé dans le *Ming che* (cf. *supra*, p. 327); une variante Souen-lo de  
 Souen-t'o, indiquée au début du XV<sup>e</sup> siècle dans le mss. du *Tao-yi tche-liao* que possédait  
 Fei Sin par l'addition latérale du caractère lo, a pu faire mettre les deux leçons bout  
 à bout sous la forme Souen-t'o-lo par Fei Sin. Le 拖 t'o de P'i-p'a-t'o peut être  
 aussi un décalage du 陁 > 陁 > 拖 de Souen-t'o.

1) Cette notice manque au *Sing-tch'a cheng-lan* usuel; elle est entièrement prise  
 du *Tao-yi tche-liao*.

2) Cette notice manque également au *Sing-tch'a cheng-lan* usuel, et elle aussi est  
 prise du *Tao-yi tche-liao*.

3) Le texte usuel écrit Ta-Ko-lan; cette notice est prise de celle du Siao-Kiu-nan  
 du *Tao-yi tche-liao*.

4) Nous ignorons la source de cette notice de Fei Sin pour un pays où lui-même  
 dit n'être pas allé, et il en est de même pour celles de Djofar, Jobo, Mogedoxu, Brawa  
 et La Mecque. Peut-être Fei Sin se sera renseigné à Ormuz en janvier-mars 1433. Il  
 y a là quelques indications qui ne sont pas sans valeur, puisque Fei Sin, dans la notice  
 de Djofar, donne le nom arabe de la girafe (*tsou-la-fa*; Tchao Jou-koua le donnait  
 déjà en 1225, mais avec une autre orthographe) et, dans la notice de Brawa, un nom  
 indigène de l'oryx, 馬哈 *ma-ha*.

5) Cette notice a bien des points communs avec celle du *Ying-yai cheng-lan* de  
 Ma Houan, et il ne me paraît pas douteux que Fei Sin se soit servi de cette dernière;  
 mais il ne semble pas que ce soit là sa seule source. Pour l'identification des diverses  
 îles, cf. Ferrand, dans *JA*, 1924, I, 119—120. Le texte du T'ien-yi-ko a bien le 溜  
*lieou* de Kia-kia et le *lieou* de Ngan-tou-li, tout comme le *Ying-yai cheng-lan*. Le *Tao-*

Si nous passons maintenant au texte des notices, il ne peut y avoir de doute que le texte du T'ien-yi-ko représente un état plus ancien que le *Sing-tch'a cheng-lan* usuel. Fei Sin a copieusement pillé le *Tao-yi tche-liao* de 1349—1350; or ces emprunts sont beaucoup plus voisins du texte original du *Tao-yi tche-liao* dans le texte du T'ien-yi-ko que dans le texte usuel traduit par Rockhill. Le texte usuel est donc un remaniement qui a non seulement bouleversé l'ordre des notices, mais en a souvent modifié le style. Y a-t-il par contre quelque chose de nouveau dans le *rifacimento*? Oui, dans les indications de durées de trajet que le texte usuel donne souvent au début des notices<sup>1</sup>). Le texte du T'ien-yi-ko en a quelques unes, ajoutées comme notes sous les noms de pays qui forment les titres de chaque notice; de telles notes se trouvent au début des paragraphes sur le Siam, Java, Kieou-kiang (Palembang), Malacca, Tong-Si-tchou (Poulo Aor), Tamiang, Long-ya-men, Pahang, Ma-yi, Kia-li-ma-ting; mais il y en a beaucoup plus, incorporées au début du texte proprement dit, dans la recension usuelle du *Sing-tch'a cheng-lan*. Je n'ai pas poussé la recherche assez avant pour déterminer si ces indications de durée de trajet sont vraiment des notes originales du texte de Fei Sin, dont certaines auraient été omises accidentellement dans le texte du T'ien-yi-ko, ou si au contraire ce sont des additions dues à l'auteur du *rifacimento*, qu'à un moment donné un inconnu aurait ajouté comme notes au mss. du texte original sur lequel le mss. du T'ien-yi-ko a été copié sous les Ming.

---

*yi tche-liao* appelait les Maldives 北溜 Pei-lieou. Dans ce nom, Fujita (79a) a cru reconnaître une transcription de l'élément Mal- de Maldives; je n'en crois rien.

1) Il y a une autre différence entre les deux textes: le mss. du T'ien-yi-ko n'a pas de notice sur 阿魯 A-lou (Aru; Rockhill, p. 142). Il me paraît impossible que cette notice ne remonte pas à Fei Sin. J'imagine qu'elle se sera trouvée omise dans le mss. sur lequel celui du T'ien-yi-ko aura été copié, et qu'alors on aura rayé le nom de A-lou de la table initiale. Autrement, il faudrait admettre une addition de Fei Sin, au cas où le texte usuel serait également son œuvre.

Nous ne savons directement rien de l'auteur du remaniement, c'est-à-dire du texte usuel. L'impression de ce remaniement dans le *Kou-kin chouo-hai* de 1544 nous donne naturellement un *terminus ad quem*, et, comme nombre de textes de cette collection ont été fortement "édités", je veux dire abrégés et remaniés, on pourrait au premier moment se demander si le remaniement n'est pas dû aux compilateurs du *Kou-kin chouo-hai*; d'autant que, en 1520, c'est bien la recension originale qui est connue de l'auteur du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*. Mais en réalité, je crois certain que le *rifacimento* qui constitue le texte usuel du *Sing-tch'a cheng-lan* existait dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. C'est ce qui résulte du texte du *Chou-yuan tsa-ki* de Lou Jong (docteur de 1466) dont j'ai déjà dit un mot plus haut (*supra*, p. 282). Ce texte est ainsi conçu: 1)

"La 7<sup>e</sup> année de Yong-lo (1409), les grands eunuques Tcheng Houo, Wang King-hong, Heou Hien et autres 2), à la tête de plus de 27000 hommes de troupes impériales, s'embarquèrent sur 48 navires à joyaux et, emportant des édits impériaux et des récompenses à octroyer, ils passèrent par les barbares du Sud-Est pour pénétrer dans les mers d'Occident. Cette année-là, la 9<sup>e</sup> lune, ils levèrent l'ancre à Lieou-kia-kiang de T'ai-ts'ang et entrèrent en mer. Les pays des barbares qu'ils parcoururent sont appelés Champa, Ling-chan, K'ouen-louen-chan, Pin-t'ong-long, Cambodge, Siam, Kia-ma-li-ting 3), Kiao-lan, Java, Kieou-kiang (Palembang), Tchong-

1) Ed. du *Ki-lou houei-pien*, 181, 3—4; éd. complète du *Cheou-chan-ko ts'ong-chou*, III, 3b—4a. Sur Lou Jong, cf. aussi *Ts'ang-chou ki-che che*, II, 29a—b.

2) Sur la mention de Wang King-hong et surtout de Heou Hien dans cette liste, cf. *supra*, pp. 282—284 et 314; l'étude de la biographie de Heou Hien permet d'affirmer qu'il ne fut pas de ce voyage. On peut toutefois se demander si son nom ne figurait pas dans le mss. du *Sing-tch'a cheng-lan* qu'a connu Lou Jong.

3) Lire Kia-li-ma-ting (*supra*, p. 332); mais l'accord de l'édition incomplète de 1618 et de l'édition complète du *Cheou-chan-ko ts'ong-chou* montre que la faute remonte bien à l'édition originale du *Chou-yuan tsa-ki*.

kia-lo, Ki-li-ti-men, Malacca, Ma-yi-tong <sup>1)</sup>, Pahang <sup>2)</sup>, Tong-Si-tchou, Long-ya-kia-mao, Kieou-tcheou-chan, A-lou (Aru), Tamiang, Sumatra (Atcheh), Houa-mien-wang ("roi des Battak" <sup>3)</sup>), Long-siu <sup>4)</sup>, Ts'ouei-lan-siu <sup>5)</sup>, Si-lan-chan (Ceylan), Lieou-chan-yang (Maldives) <sup>6)</sup>, Ta-Ko-lan <sup>7)</sup>, A-tche (lire K'o-tche, Cochin) <sup>8)</sup>, Bengale, Brawa, Djobo, Mou-kou-tou-tong (Mogedoxu) <sup>9)</sup>, Aden, La-sa, Djofar, Ormuz, T'ien-fang (La Mecque), Lieou-k'ieou, San-tao (Philippines), P'o-ni (Borneo, Brunei), Sou-lou. La 22<sup>e</sup> année de Yong-lo, la 8<sup>e</sup> lune, le 15<sup>e</sup> jour

1) Lou Jong donne donc ici la forme du texte remanié, et non le Ma-yi du texte du T'ien-yi-ko.

2) Les deux éditions écrivent **烹坑** P'eng-k'eng, au lieu du **彭坑** P'eng-k'eng du *Tao-yi tche-liao* et des deux recensions du *Sing-tch'a cheng-lan*.

3) **花面王**, sans **國** *kouo* final, au lieu qu'on a le plus souvent *kouo* dans cette liste à la fin des noms de vrais royaumes. La table du texte du T'ien-yi-ko a **花面三國**, où **三** *san* est évidemment altéré de **王** *wang*; la notice elle-même du texte du T'ien-yi-ko a seulement Houa-mien-kouo. Le texte usuel a Houa-mien-kouo-wang à la table du ch. 3 et en tête de notice (cf. Rockhill, 147); dans cette dernière forme, les deux derniers caractères sont évidemment intervertis.

4) **龍嶼**; lire **龍涎嶼** Long-yen-siu.

5) **翠嵐嶼** Ts'ouei-lan-siu. Les deux textes du *Sing-tch'a cheng-lan* écrivent Ts'ouei-lan [**藍**]-siu; c'est vraisemblablement Lou Jong qui a fait une erreur de copie.

6) **溜山洋**. Le texte du T'ien-yi-ko a **溜洋國** Lieou-yang-kouo à la table et en tête de notice; le texte usuel a Lieou-chan-yang-kouo. Ma Houan écrivait Lieou-chan-yang-kouo, devenu simplement Lieou-chan dans le *rifacimento* de Tchang Cheng. Comme il paraît évident que Fei Sin a utilisé le texte de Ma Houan, il est à peu près sûr que le texte original de Fei Sin devait bien avoir Lieou-chan-yang-kouo, comme dans la recension usuelle; Lou Yong a dû laisser tomber le *kouo* final.

7) On voit que Lou Jong emploie la forme de la version usuelle, et non le Kiu-nan que Fei Sin devait au *Tao-yi tche-liao*. Par contre, par haplographie évidemment, Lou Jong a sauté la mention de la notice suivante, celle du Siao-Ko-lan (Siao-Kiu-nan dans le texte du T'ien-yi-ko).

8) **阿枝**, lire **柯枝**. Cette même faute se retrouve dans les éditions que donnent le *Pao-yen-l'ang pi-ki* et le *Chouo-fou siu* du *Ying-yai cheng-lan* de Tchang Cheng (mais non dans l'édition du *Ki-lou houei-pien*), et, d'après le *Sseu-k'ou...* (78, 15a), dans le *Si-yang fan-kouo tche*; c'est pure coïncidence.

9) Mou-kou-tou-tong [**東**]; lire Mou-kou-tou-chou [**束**], comme dans les deux recensions du *Sing-tch'a cheng-lan*.

(7 septembre 1424), un édit impérial prescrivit d'arrêter [ces expéditions] <sup>1)</sup>. Pour les mœurs et les produits des barbares, on en [peut] voir le détail dans le *Sing-tch'a cheng-lan* qui a été présenté au trône par Fei Sin de T'ai-ts'ang" (詳見太倉費信所上星槎勝覽).

Tout le début de ce passage est pris du début du *Sing-tch'a cheng-lan*; mais il y a plus: les états sont énumérés et les noms sont donnés dans l'ordre et sous les formes qu'ils ont dans le *Sing-tch'a cheng-lan* remanié. Il n'est pas jusqu'à la mention finale selon laquelle Fei Sin présenta son ouvrage au trône qui ne soit conforme aux formules de la pseudo-préface de 1436 qui ouvre le *rifacimento*, mais qui ne cadre pas avec la préface du texte du T'ien-yi-ko. Lou Jong a donc déjà connu le *Sing-tch'a cheng-lan*, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, sous la forme remaniée du texte usuel. Il y a cependant une différence, c'est qu'il nomme Lieou-k'ieou, San-tao, P'o-ni et Sou-lou, quatre états qui ont bien des notices dans le *Sing-tch'a cheng-lan* du T'ien-yi-ko, mais non dans le texte usuel. Il n'y avait cependant aucun motif pour que le *rifacimento* laissât de côté ces quatre pays. Or l'ordre du texte de Lou Jong montre que, dans le *Sing-tch'a cheng-lan* remanié qu'il a connu, ces quatre notices venaient en fin d'ouvrage. La solution est évidente, et il s'est produit ici ce qui s'est produit avec le *Ying-yai cheng-lan* remanié par Tchang Cheng et auquel il manque la fin de la section d'Ormuz et toute celle de La Mecque: le mss. du *Sing-tch'a cheng-lan* remanié qui a servi aux éditeurs de 1544, tout comme celui apparenté qui a été utilisé par les éditeurs de 1618, était incomplet des quatre dernières notices, mais le *Sing-tch'a cheng-lan* remanié les contenait bien à l'origine, puisque

1) Le texte du *Ki-lou houei-pien* a par erreur "la 21<sup>e</sup> année" (— *yi* au lieu de *eu*); la date du 7 septembre 1424 est exacte; je reviendrai sur cet édit en parlant plus loin des "navires à joyaux".

Lou Jong, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les y a lues.

Ainsi, le texte usuel du *Sing-tch'a cheng-lan* existait sûrement au moins dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, et ceci nous amène à nous demander si nous n'aurions par là un état remanié qui serait dû à Fei Sin lui-même. Et on voit assez bien quelle aura pu être la cause d'un remaniement, c'est que l'état remanié du *Sing-tch'a cheng-lan* était destiné à être présenté à l'Empereur, comme le dit Lou Jong, compatriote de Fei Sin. Nous avons vu que cette présentation est impliquée par les formules de la préface du texte usuel, mais non par celles de la préface du texte du T'ien-yi-ko. Dans cette hypothèse, c'est Fei Sin lui-même qui a remanié complètement sa préface, tout en lui laissant la même date, pour l'adapter à la nouvelle destination de son livre. Il a corrigé le style, et supprimé ses poésies. En outre, d'après la préface remaniée elle-même, il a ajouté des tableaux (*t'ou*). Et ceci même explique que le texte, qui était en deux chapitres quand il était complet, en ait formé quatre quand, par la suppression des poésies, il eut été réduit d'environ un quart: c'est que ces quatre chapitres étaient en réalité quatre albums, où il y avait une planche d'illustration peinte accompagnant chaque notice. C'est peut-être à ce moment-là que la notice d'A-lou (Aru) a été ajoutée, si son omission dans le texte du T'ien-yi-ko n'est pas accidentelle. Fei Sin avait dû garder une copie de son texte remanié, et c'est de copies (incomplètes à la fin) de cette copie que sont sorties les éditions de 1544 et de 1618. Toutefois, pour que le texte original que représente le texte du T'ien-yi-ko ait circulé, il me paraît vraisemblable que l'album présenté à l'Empereur, et qui constituait aux yeux de Fei Sin une sorte d'état définitif, n'ait pas été exécuté immédiatement. C'est de l'état primitif, représenté par le texte du T'ien-yi-ko, que nous pouvons seul dire qu'il est vrai-

ment de 1436; le texte usuel doit lui être postérieur, mais de quelques années seulement.

### III. 西洋番國志 SI-YANG FAN-KOUO TCHE.

Le *Si-yang fan-kouo tche*, non divisé en chapitres, est l'œuvre de 鞏珍 Kong Tchen de 應天 Ying-t'ien, c'est-à-dire de Nankin, qui accompagna l'expédition de 1431—1433 en qualité de secrétaire, et peu après le retour, en 1434, fit paraître le présent ouvrage, où il décrivait 20 pays que la mission avait visités. J'ai déjà reproduit cette liste de pays plus haut (d'après le *Sseu-k'ou*... cf. *supra*, p. 304), et je relève seulement, comme orthographes des noms de pays, que, si la liste du *Sseu-k'ou*... est correcte, Kong Tchen a les particularités onomastiques suivantes: 1° 啞魯 Ya-lou (Aru), au lieu que le *Ying-yai cheng-lan* écrit 啞魯 Ya-lou, le *Sing-tch'a cheng-lan* de la recension usuelle 阿魯 A-lou, et que le *Ming che* (325, 7b), tout en adoptant la forme de Fei Sin, donne comme variante celle de Ma Houan. 2° 喃勃里 Nan-po-li (Lambri); le *Ying-yai cheng-lan* a 南淳里 Nan-po-li, le *Ming che* Nan-po [渤]-li; le *Sing-tch'a cheng-lan* garde la vieille orthographe de 南巫里 Nan-wou-li (cf. *supra*, p. 296). 3° 溜山 Lieou-chan (Maldives); cf. *supra*, p. 333. 4° 小葛蘭 Siao-Ko-lan, donc la même forme que dans le *Ying-yai cheng-lan* et dans le *Sing-tch'a cheng-lan* remanié. 5° A-tche, pour K'o-tche (Cochin); c'est évidemment une faute du mss. vu par les commissaires du *Sseu-k'ou*... 6° 古里 Kou-li (Calicut); Kong Tchen est ici d'accord avec toutes les sources, et il en résulte que l'orthographe 古俚 Kou-li, spéciale au *Ying-yai cheng-lan* de Tehang Cheng (cf. Rockhill, p. 455), n'a aucune autorité. 7° 忽魯謨斯 Hou-lou-mo-sseu (Ormuz); c'est l'orthographe du *Ying-yai cheng-lan*, mais les deux états du *Sing-tch'a cheng-lan* (contrairement à ce qu'indique Rockhill, 605) et le *Ming che* écrivent Hou-lou-mo-sseu [斯].

Nul de nous n'a malheureusement eu accès jusqu'ici à l'ouvrage même de Kong Tchen. L'exemplaire vu par les commissaires du *Sseu-k'ou...* était un mss. envoyé par le gouverneur du Tchökiang. De cet exemplaire, il est question dans le *Tchö-kiang ts'ai-tsi yi-chou tsong-lou* (戊, 71b—72a), mais on se borne à y reproduire, non sans fautes, la notice consacrée à l'ouvrage dans le *Tou-chou min-k'ieou ki*. Outre les indications déjà données ci-dessus, la notice même du *Sseu-k'ou*, déjà traduite par Rockhill (p. 80), se borne à dire que les notices concordent en gros avec celles du *Ming che*; aussi les commissaires du *Sseu-k'ou...* soupçonnent-ils que les compilateurs du *Ming che* ont puisé dans l'œuvre de Kong Tchen.

L'ouvrage n'a jamais été évidemment très répandu, et est d'autant plus difficile à trouver de nos jours que les commissaires du *Sseu-k'ou...* l'ont rejeté parmi les œuvres dont ils se bornaient à "conserver les titres". La seule notice sur le *Si-yang fan-kouo tche* que j'aie rencontrée et qui soit peut-être postérieure à la compilation du *Sseu-k'ou ts'iuan-chou* (et qui en tout cas n'en dépend pas) se trouve dans le 知聖道齋讀書跋尾 *Tche-cheng-tao-tchai tou-chou pa-wei* de 彭元瑞 P'eng Yuan-jouei (1731—1803)<sup>1</sup>), I, 29a; elle n'est pas très instructive.

Mais, bien avant le *Sseu-k'ou...*, le *Si-yang fan-kouo-tche* avait fait l'objet d'une notice dans le *Tou-chou min-k'ieou ki* de Ts'ien Tseng (3<sup>e</sup> quart du XVII<sup>e</sup> siècle), et, si cette notice est maigre quant à l'œuvre même de Kong Tchen, elle contient des documents trop intéressants, malgré les difficultés qu'ils soulèvent, pour que je ne la traduise pas intégralement<sup>2</sup>):

1) Sur P'eng Yuan-jouei, cf. Moule, dans *T'oung Pao*, XXVII (1930), 183.

2) Je cite d'après l'édition commentée de M. Tchang Yu, intitulée *Tou-chou min-k'ieou ki kiao-tcheng*, parue en 1926, II C, 28b—30a. Le *Si-yang fan-kouo tche* est également mentionné dans une autre bibliographie de Ts'ien Tseng, le 述古堂藏

“*Si-yang fan-kouo tche* de Kong Tchen, 1 ch.

“Au début de Yong-lo, un ordre impérial envoya de hauts fonctionnaires de l'intérieur et du dehors <sup>1)</sup> parcourir les royaumes des mers d'Occident. Quand Suan-tsong (= Suan-tö) succéda au trône <sup>2)</sup>, il ordonna à nouveau au premier ambassadeur le grand eunuque Tcheng Houo, au [grand eunuque] Wang King-hong et autres d'aller au-delà des mers pour informer partout les barbares. A ce moment, Kong Tchen de Kin-ling (= Nankin) servit dans le secrétariat du commandant en chef. Il fut en route trois années et parcourut plus de 20 pays barbares. Il s'enquit sur place et nota tout sans omission. La 9<sup>e</sup> année de Suan-tö (1434), il mit [ses notes] en ordre et en fit un ouvrage. En lisant le contenu, j'ai [vu] que les faits y étaient narrés avec exactitude et que le style en était élégant; ce n'est pas comme le *Sing-tch'a cheng-lan* et

---

**書目** *Chou-kou-t'ang ts'ang chou-mou* (éd. du *Yue-ya-t'ang ts'ong-chou*, 15b), mais le seul renseignement nouveau de cette brève notice est que l'exemplaire était manuscrit. Près d'un demi-siècle avant Ts'ien Tseng, Ts'ien K'ien-yi a dû posséder le *Si-yang fan-kouo tche*. En effet, dans son *Kiang-yun-leou chou-mou* (éd. du *Yue-ya-t'ang ts'ong-chou*, I, 32b), Ts'ien K'ien-yi nomme un **佛琉球錄** *Che Lieou-k'ieou lou*, et cette mention est suivie d'une note due à Ts'ien K'ien-yi ou à son “commentateur” **陳景雲** Tch'en King-yun, et ainsi conçue: **二卷蕭從景鞏珍西洋番國志**, ce qui pourrait signifier: “2 ch. [Par] Siao Ts'ong; [celui-ci] y a imité le *Si-yang fan-kouo tche* de Kong Tchen”. Ce *Che Lieou-k'ieou lou*, en 2 ch., est évidemment celui, en 2 ch. également, qui est mentionné dans le *Ts'ien-k'ing-t'ang chou-mou* (VIII, 16b), et y est attribué à **蕭從業** Siao Ts'ong-ye. Mais, outre qu'il y a une faute pour le nom dans un des deux textes, on voit mal comment le récit en 2 ch. d'une ambassade à Lieou-k'ieou plagierait un ouvrage qui n'a qu'un seul chapitre pour décrire 20 royaumes. Je me demande s'il n'y avait pas simplement, après la mention du *Che Lieou-k'ieou ki* de Siao Ts'ong-king (? ou Siao Ts'ong-ye), celle du *Si-yang fan-kouo tche* de Kong Tchen, qui, par quelque erreur, aura passé dans les notes.

1) C'est-à-dire des eunuques et des fonctionnaires qui n'étaient pas eunuques.

2) Ceci est inexact; l'envoi des “navires à joyaux” avait été supprimé en 1424 par Hong-hi; Suan-tö monta sur le trône en 1425, et ce n'est qu'en 1430 qu'il se décida à reprendre la tradition de Yong-lo.

autres livres qui sont compilés au moyen de plagiats<sup>1)</sup>. “Le *san-pao* qui se rend dans les mers d’Occident” (三保下西洋) est un [sujet] très répandu dans les moindres ruelles; les pièces qui se jouent à la Cour<sup>2)</sup>, les romans qu’on lit sur les marchés<sup>3)</sup> ne répondent à aucune réalité; ce sont autant de cas d’un propos populaire qui devient un thème de tableaux. Examinons à présent le cas. En tête du présent texte, un ordre impérial est reproduit selon lequel, la 18<sup>e</sup> année de Yong-lo, à la 12<sup>e</sup> lune, le 10<sup>e</sup> jour (13 janvier 1421), ordre est donné au grand eunuque 楊慶 Yang K’ing de se rendre dans les mers d’Occident pour affaires officielles<sup>4)</sup>. La 19<sup>e</sup> année de Yong-lo, la 10<sup>e</sup> lune, le 16<sup>e</sup> jour (11 novembre 1421), l’ordre suivant est donné aux eunuques Tcheng Houo, 孔和卜花 K’ong-houo-pou-houa<sup>5)</sup> et 唐觀保 T’ang Kouan-pao: ‘A présent j’envoie les eunuques 洪保 Hong Pao<sup>6)</sup> et autres pour reconduire les envoyés des royaumes barbares qui s’en retournent. Que ce qui est nécessaire à leurs besoins et les récompenses qu’ils auront à octroyer leur soient remis conformément à la liste des partants (?)’. La 5<sup>e</sup> année de Siuan-tö, la 5<sup>e</sup> lune, le 4<sup>e</sup> jour

1) Le *Sing-teh’a cheng-lan* est en effet, pour une bonne partie, plagé du *Tao-yi tehe-liao*, mais il n’en est pas de même du *Ying-yai cheng-lan* de Ma Houan.

2) Dans un catalogue de pièces des Ming, M. Tchang Yu relève en effet le titre d’une pièce 奉天命三保下西洋 *Fong T’ien-ming San-pao hia Si-yang*, “Par ordre impérial, le *san-pao* se rend dans les Pays d’Occident”.

3) Allusion au roman 西洋記 *Si-yang ki* de 羅懋登 Lo Meou-teng, paru en 1597, et qui est une affabulation des voyages de Tcheng Houo.

4) Un autre édit va nommer Yang K’ing une seconde fois.

5) K’ongk’ä-Buqa? Les premiers empereurs Ming ont eu nombre de fonctionnaires qui portaient encore des noms mongols; tel l’envoyé Tayai-tämür mentionné *supra*, p. 328. Ils ont soit un nom purement mongol, soit un nom de famille chinois suivi d’un nom personnel mongol. Mais bien que 孔 K’ong soit un nom de famille, je ne vois pas grand’chose à tirer d’une lecture K’ong Houo-pou-houa. Par ailleurs il n’y a guère de noms composés seulement de Pou-houa (Buqa); c’est pourquoi je n’ai pas vu là deux personnages, K’ong Houo et Buqa.

6) Sur Hong Pao, qu’on va voir nommer ensuite parmi les compagnons de Tcheng Houo dans le voyage de 1431—1433, cf. *supra*, p. 303.

(25 mai 1430)<sup>1)</sup>, l'ordre suivant est donné au *cheou-pei* de Nankin le grand eunuque Yang K'ing<sup>2)</sup>, aux [grands eunuques] 羅智 Lo Tche<sup>3)</sup> et T'ang Kouan-pao et au grand commissaire (大使 *ta-che*) 袁誠 Yuan Tch'eng<sup>4)</sup>: 'A présent j'ordonne au grand eunuque Tcheng Houo de se rendre dans les pays d'Occident pour affaires officielles. Pour ce qui est des grands et petits navires de mer, que ceux qui en ont charge les délivrent à Nankin pour être pris en charge. Pour ce qui est de l'argent et des provisions, ainsi que des récompenses [que Tcheng Houo et autres auront] à octroyer, des objets que doivent acquérir les fonctionnaires qui se rendent dans les pays d'Occident et de ce qu'il est nécessaire d'employer sur chaque navire, que chaque service en délivre le nombre prévu et les donne aux grands eunuques Tcheng Houo, Wang King-hong, 李興 Li Hing<sup>5)</sup>, 朱良 Tchou Leang, 楊真 Yang Tchen, ainsi qu'au second eunuque de droite Hong Pao qui les prendront en charge pour aller en user selon les besoins'. Si on examine avec soin ces divers édits, il semble que ce ne soit pas Tcheng Houo seul qui ait été envoyé dans les mers d'Occident, et que lui-même ne se soit pas borné à y aller et à en revenir une seule fois.

1) Cette date est surprenante, car on a vu que le décret d'envoi en mission est daté de la 6<sup>e</sup> lune (21 juin—19 juillet 1430) dans le *Ming che* (*supra*, p. 302). Peut-être la mention de la 5<sup>e</sup> lune est-elle amenée ici par la mention de la 5<sup>e</sup> année, et faut-il corriger en 6<sup>e</sup> lune; la date du décret serait alors le 24 juin 1430.

2) Pour ce nom, il y a une variante 羅志 Lo Tche.

3) Une variante 袁城 Yuan Tch'eng paraît moins autorisée.

4) Li Hing avait été envoyé au Siam la 9<sup>e</sup> lune de la 1<sup>re</sup> année de Yong-lo (17 septembre—15 octobre 1403); cf. *Ming che*, 324, 7a, et aussi 304, 1a. C'est bien aussi probablement Li Hing qu'il faut reconnaître dans l'"eunuque Li" qui, en 1421, fut envoyé en mission dans les mers du Sud, et chargea son subordonné l'eunuque Tcheou de se rendre à Aden. A ce propos, je ferai remarquer qu'il y eut alors beaucoup plus de voyages dans les mers d'Occident que la liste des voyages de Tcheng Houo ne ferait supposer, puisque le cinquième voyage de Tcheng Houo dure du 3 mai 1421 au 3 septembre 1422, et qu'à la même époque on envoyait dans les mers d'Occident l'eunuque Yang K'ing le 13 janvier 1421, l'eunuque Hong Pao le 11 novembre 1421, et une autre flotte avec l'eunuque Li (= Li Hing?) à une date indéterminée de cette même année 1421: quatre flottes de "navires à bijoux" sillonnaient l'Océan Indien en même temps.

Malheureusement les documents et les récits sur les débuts de la dynastie manquent presque totalement et on n'a pas sur quoi s'appuyer. C'est en vain que cela fait soupirer sur la perte des informations anciennes!"

Ainsi, le *Si-yang fan-kouo tche* s'ouvre par la reproduction d'édits dont Ts'ien Tseng cite tout ou partie, et ces édits nous font connaître en particulier les noms des principaux compagnons de Tcheng Houo au cours de l'expédition de 1431—1433. L'un d'eux, celui du 11 novembre 1421, est inadmissible tel quel, puisqu'à ce moment-là Tcheng Houo se trouvait certainement à l'étranger, poursuivant son cinquième voyage. Plutôt que d'incriminer la date, il me semble vraisemblable d'admettre que le nom de Tcheng Houo ait été introduit par erreur dans la liste des eunuques à qui est adressé cet ordre relatif à l'envoi en mission de Hong Pao. Mais, de ce que nous fait connaître Ts'ien Tseng, nous n'éprouvons qu'un plus grand désir de pouvoir remettre un jour la main sur l'œuvre même de Kong Tchen.

#### IV. 西洋朝貢典錄 SI-YANG TCH'AO-KONG TIEN-LOU <sup>1)</sup>.

L'ouvrage est en 3 ch. <sup>2)</sup>; Mayers a attiré le premier l'attention

---

1) Ce titre signifie "Documents sur les [pays des] mers d'Occident qui [sont venus] apporter le tribut". Mayers avait donné le titre en chinois sans le transcrire. Rockhill, et à sa suite M. D., écrivent toujours dans ce titre "*chao-kong*" soit *tchao-kong* pour nous, mais il n'est pas douteux qu'il faut lire *tch'ao-kong*. Prise au sens étroit, cette expression désigne les princes tributaires qui viennent à la cour en personne (*tch'ao*) et ceux qui se contentent de faire parvenir le tribut par des envoyés (*kong*); cf. par exemple 三年一貢九年一朝 dans *Tsin chou*, 114, 1b; mais, en langage usuel, la distinction est peu sentie.

2) Le *Ts'ien-k'ing-t'ang chou-mou* de Houang Yu-tsi, VIII, 17b, dit que le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* est en 2 ch., et cette indication a passé dans le *Ming che*, 97, 12b. Peut-être est-ce une erreur graphique dans les mss. de ce catalogue (二 *eul* au lieu de 三 *san*); peut-être aussi, l'ouvrage de Houang Sing-tseng ne numérotant pas les ch., mais les marquant par 上, 中 et 下, le rédacteur du catalogue de Houang Yu-tsi, examinant trop vite le mss. du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, a-t-il pensé qu'il n'y avait que 上 et 下, sans s'aviser qu'un 中 les séparait. En tout cas, il n'y

sur lui dans la *China Review* (III et IV) en 1874—1876, et en a traduit alors les premiers chapitres. Rockhill (pp. 76—79) lui a consacré une notice, et de même M. D. (pp. 15—17). Rockhill a traduit, entre autres, la notice du *Sseu-k'ou...* sur le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, non sans quelques erreurs graves dont M. D. a corrigé la principale (sur Wen Tcheng-ming).

L'auteur est un lettré connu, 黃省曾 Houang Sing-tseng <sup>1)</sup>, tseu 勉之 Mien-tche, originaire de Sou-tcheou (Kiangsou), licencié de 1531. L'ouvrage débute par une préface, due à Houang Sing-tseng lui-même, et datée du 13 juillet 1520. La seule phrase importante en est celle où Houang Sing-tseng indique ses sources, sous la forme suivante: 余乃摭拾譯人之言若星槎瀛涯鍼位諸編一約之, "J'ai alors recueilli les propos [notés] par les interprètes [dans] les œuvres (*pien*) telles que le *Sing-tch'a*, le *Ying-yai*, le *Tchen-wei*. Mayers avait vu dans le dernier titre un *Tchen-wei pien*, recueil inconnu d'instructions nautiques (*tchen-wei* signifie "positions de l'aiguille [de la boussole]"). Rockhill a pensé que Houang Sing-tseng ne visait pas ici nécessairement un ouvrage, mais pouvait appliquer *tchen-wei* aux notes portées sur les cartes. M. D. tient pour un ouvrage, mais lui donne seulement le titre de *Tchen-wei*, en faisant remarquer que le mot *pien* porte sur les trois titres. M. D. a raison en principe,

---

a pas à penser à une division de l'ouvrage autre que celle que nous connaissons, puisque Ts'ien Tseng, décrivant un mss. copié sur l'autographe de l'auteur, indique bien 3 ch.

1) Mayers lisait Honang Sing-tseng; Rockhill et M. D. ont adopté Houang Cheng-tseng, sans dire pourquoi; je n'ai pas de raison décisive pour faire un choix, mais il me semble que j'ai entendu prononcer en Chine Houang Sing-tseng. Peut-être le nom du frère aîné de Houang Sing-tseng, 黃魯曾 Houang Lou-tseng, tseu 德之 Tö-tche, aidera-t-il de mieux avertis que moi à trouver la clef de cette petite question d'onomastique.

2) Sur Houang Sing-tseng, cf. en particulier *Sou-tcheou-fou tche*, ch. 99; *Ming-jou hio-ngan*, ch. 25; *Ts'ang-chou ki-che che*, II, 57b.

mais *Tchen-wei* ne fait guère un titre à soi seul. De même que *Sing-tch'a* et *Ying-yai* sont abrégés de *Sing-tch'a cheng-lan* et de *Ying-yai cheng-lan*, Houang Sing-tseng a pu abréger le titre du troisième ouvrage; vers la fin du 1<sup>er</sup> ch., dans la notice de Sou-lou, et au début du 3<sup>e</sup> ch., en fin de la notice sur le Siao-Ko-lan, Houang Sing-tseng cite le *Sing-tch'a cheng-lan* sous la forme de *Sing-tch'a pien* [編]. Aussi, tout en admettant que *Tchen-wei pien* n'est probablement pas le titre exact du troisième ouvrage, on ne peut pas dire qu'il soit exclu puisqu'aussi bien c'est celui que paraît employer Houang Sing-tseng dans sa préface et que l'ouvrage n'est pas connu par ailleurs<sup>1)</sup>.

On ne nous dit pas si l'exemplaire du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* soumis aux commissaires du *Sseu-k'ou...* par le gouverneur du Kiangsou était mss. ou imprimé; mais c'était sûrement un mss., car Houang Sing-tseng n'avait pas imprimé son œuvre, et nous n'avons pas trace d'une édition antérieure à celles du XIX<sup>e</sup> siècle. Je note toutefois que, dans la collection littéraire de Tchou Yun-ming (1460—1526), intitulée 祝枝山全集 *Tchou Tche-chan ts'iuan-tsi* (rééd. de 1910, ch. 25, 1b—2a), il y a une préface au *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* qui n'a pas été signalée jusqu'ici et qu'aucune des éditions de l'œuvre de Houang Sing-tseng n'a reproduite; mais cette préface n'est qu'un développement littéraire sans grand intérêt. Vers le troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle, Ts'ien Tseng dit (*Tou-chou min-k'ieou ki kiao-tcheng*, IIC, 15b) que le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* est l'une des sources du 重譯圖經 *Tch'ong-yi t'ou-king*, album de 134 planches en couleurs accompagnées d'un

1) Houang Sing-tseng emploie constamment *Tcheng wei* seul au cours de son ouvrage quand il reproduit des instructions nautiques qui sont évidemment tirées du *Tchen-wei (pien)*(?), mais jamais il ne cite l'ouvrage expressément, au lieu que ses citations du "*Sing-tch'a pien*" sont expressément données comme des citations. Par ailleurs, beaucoup des données ainsi spéciales à Houang Sing-tseng sont en "doigts" (指 *tche*), et s'apparentent donc à la carte publiée par Phillips et à la cartographie arabe.

texte, disparu aujourd'hui, et qui semble avoir été exécuté dans la seconde moitié des Ming. Ts'ien Tseng mentionne à son tour l'œuvre de Houang Sing-tseug dans deux de ses catalogues, le **也是園書目** *Ye-che-yuan chou-mou* et le *Tou-chou min-k'ieou ki*. Mais ce n'est que dans ce dernier catalogue qu'il apporte quelques renseignements intéressants (éd. de Tchang Yu, IIC, 30a-b)<sup>1</sup>). Ts'ien Tseng se borne à reproduire (intégralement?) une notice finale (*pa*) que portait son exemplaire mss. et qui était due au **東川居士** Tong-tch'ouan *kiu-che* **孫允伽** Souen Yun-k'ie; cette notice finale était ainsi conçue: "J'avais vu depuis longtemps la préface du présent livre dans le **五岳集** *Wou-yo tsi* de maître Houang<sup>2</sup>). Au cours de mes allées et venues, j'en ai gardé le souvenir présent à l'esprit pendant 30 ans. En *ki-wei* (1619), **錢受之** Ts'ien Cheou-tche<sup>3</sup>), cherchant des ouvrages rares dans les anciennes familles du pays, obtint le mss. autographe de maître Houang et à son retour me le communiqua<sup>4</sup>); j'ordonnai alors à un clerc de le copier. Ce livre n'a jamais été imprimé. En dehors du mss. autographe, il n'y a pas d'autre exemplaire que celui-ci".

D'après la notice du *Sseu-k'ou...*, l'exemplaire qui fut soumis à l'examen des commissaires contenait deux notices finales (*pa*), qu'aucune des éditions du XIX<sup>e</sup> siècle ne donne plus, l'une par le Tong-tch'ouan *kiu-che* Souen Yun-k'ie, l'autre par le **清常道人**

1) M. D. (p. 15) s'est trompé quand il a pris le *Tou-chou min-k'ieou ki* pour une "collection of reprints" où le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* serait reproduit; ce ne sont que des notices sur un certain nombre d'ouvrages de la bibliothèque de Ts'ien Tseng.

2) Le titre complet de la collection est **五嶽山人集** *Wou-yo chan-jen tsi*, en 38 ch.; elle est l'objet d'une notice assez dédaigneuse dans *Sseu-k'ou...*, 177, 30a-b.

3) C'est là le *tseu* du grand bibliophile **錢謙益** Ts'ien K'ien-yi (1582—1664); cf. sur lui *Ts'ang-chou ki-che che*, 4, 2—4, et *Library Science Quarterly*, I, 454—455.

4) **歸以貽子**; on serait tenté de traduire par "me le donna", mais le contexte (sans compter le bon sens quand il s'agit d'un bibliophile comme Ts'ien K'ien-yi) montre qu'il faut comprendre comme je le fais.

Ts'ing-tch'ang *tao-jen* 趙開美 Tchao K'ai-mei. Rockhill et M. D. ont traduit *tao-jen* par "prêtre taoïste", et M. D. (p. 15) regrette de n'avoir pu déterminer le moment où vivaient ces deux personnages.

Il est cependant possible de voir clair dans la transmission de l'œuvre de Houang Sing-tseng à partir de la découverte du mss. autographe faite en 1619 par Ts'ien K'ien-yi. La bibliothèque de Ts'ien K'ien-yi, appelée 絳雲樓 Kiang-yun-leou, a brûlé presque entièrement en 1650, et il n'y a pas à douter que le mss. autographe de Houang Sing-tseng ait péri à ce moment-là<sup>1)</sup>. Heureusement, il y restait la copie faite par ordre de Souen Yun-k'ie. Souen Yun-k'ie n'est pas un inconnu; des notices finales de lui sont datées à partir de 1598<sup>2)</sup>; on a vu qu'il vivait encore en 1619; on peut donc placer son activité surtout dans le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Quant à Tchao K'ai-mei, d'une part ce n'est pas un "prêtre taoïste", mais un "sage" laïc simplement<sup>3)</sup>, et d'autre part il y a une erreur dans le *Sseu-k'ou...*, car le Ts'ing-tch'ang *tao-jen* est l'appellation très attestée de 趙琦美 Tchao K'i-mei, l'aîné des trois fils du lettré connu 趙用賢 Tchao Yong-hien<sup>4)</sup>; précisément on connaît une notice finale datée de 1608, où Tchao K'i-mei parle de son ami Souen Yun-k'ie. La bibliothèque très riche de Tchao K'i-mei s'appelait 脈望館 Mo-wang-

1) L'exemplaire du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* qui appartenait à Tsien K'ien-yi est bien indiqué dans le catalogue de sa bibliothèque, mais sans indication du nombre de chapitres; cf. *Kiang-yun-leou chou-mou*, I, 32b.

2) Cf. *Ts'ang-chou ki-che che*, III, 18b.

3) *Tao-jen* n'a qu'exceptionnellement le sens de "taoïste" ou de "prêtre taoïste"; pour "prêtre taoïste", on dit 道士 *tao-che*.

4) Cf. sur lui, entre autres, *Ts'ang-chou ki-che che*, III, 37—39. D'après le *Tou-chou min-k'ieou ki kiao tcheng*, II A, 29b, il doit y avoir dans le *Tch'ou-hio tsi* de Ts'ien K'ien-yi l'inscription funéraire (*chen-tao pei*) de Tchao Yong-hien, avec des détails sur ses enfants; d'après le *Ts'ang-chou ki-che che*, Ts'ien K'ien-yi composa le 墓表 *mou-piao* de Tchao Yong-hien; je n'ai pas actuellement accès au *Tch'ou-hio tsi* et ne peux dire s'il s'agit d'un seul texte ou de deux.

kouan; il est évident qu'elle avait aussi recueilli la copie du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* faite pour Souen Yun-k'ie; et la notice du *Sseu-k'ou...* montre que Tchao K'i-meï y avait ajouté à son tour une notice de sa main. Mais, à la mort de Tchao K'i-meï, ses livres passèrent tous chez Ts'ien K'ien-yi, et, lors de l'incendie de 1650, il se trouva que la majorité des livres qu'on put sauver provenaient du Mo-wang-kouan. Par la suite, et pour des raisons que j'ignore, Ts'ien K'ien-yi fit don de tous ces livres-là à son parent plus jeune Ts'ien Tseng, l'auteur du *Tou-chou min-k'ieou ki*<sup>1)</sup>. L'exemplaire mss. que posséda ainsi Ts'ien Tseng devait contenir, outre la notice finale de Souen Yun-k'ie, celle de Tchao K'i-meï; mais, comme beaucoup de ses livres devaient être dans ce cas et que peut-être cette notice n'offrait aucun intérêt spécial, il n'en a rien dit. C'est à son tour cet exemplaire ayant appartenu à Ts'ien Tseng, ou une copie faite d'après lui, qui a été soumise aux commissaires du *Sseu-k'ou...* Mais les copies connues ultérieurement, bien que remontant en dernière analyse au mss. décrit par Ts'ien Tseng, n'avaient plus les deux notices finales de Souen Yun-k'ie et de Tchao K'i-meï.

Ces indications vont permettre de nous faire une opinion sur une hypothèse formulée par M. D. Le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, outre le texte principal, a des notes, qui tantôt donnent des détails sur une question que le texte proprement dit n'aborde que briève-

---

1) Ts'ien Tseng était un parent de Ts'ien K'ien-yi, plus jeune de trois générations dans l'arbre généalogique; il n'y avait toutefois pas plus d'un demi-siècle comme différence d'âge entre eux. Chavannes a dit en 1914 (*T'oung Pao*, 1914, 168) que le *Tou-chou min-k'ieou ki* avait été publié par Ts'ien Tseng en 1745; c'est une erreur; il y a une édition de 1745, mais elle est naturellement posthume. D'une notice reproduite dans la section *Siu-pa-t'i-ki* du *Tou-chou min-k'ieou ki kiao tcheng* (8b), Ts'ien Tseng serait né en 1629. Cf. sur lui *Ts'ang-chou ki-che che*, IV, 6—8, et *Library Science Quarterly*, I, 455—456. Pour des livres provenant de Tchao K'i-meï et possédés par Ts'ien Tseng, cf., outre le *Ts'ang-chou hi-che che*, le *Tou-chou min-k'ieou ki kiao tcheng*, II A, 28b, 29b; II C, 7b—9a.

ment, et tantôt portent sur les ambassades qui se sont échangées entre le pays qui fait l'objet de la notice et la Chine. Dans le premier cas, il s'agit le plus souvent de détails empruntés à Ma Houan. Quant aux renseignements sur les ambassades, ils sont indépendants de la source qui est à la base du *Ming che*, mais s'apparentent très étroitement à ceux qu'on trouve dans la section **皇明四夷考** *Houang-Ming sseu-yi k'ao* du *Wou-hio pien* de Tcheng Hiao (1499—1566). M. D. a pensé que ces notes pourraient bien être dues à Souen Yun-k'ie ou à Tchao K'i-mei. Cela me paraît invraisemblable. Les deux bibliophiles annotaient les livres imprimés ou mss. de leurs collections, mais au point de vue de la correction du texte, et non pour y introduire des développements nouveaux. Le plus simple me paraît être d'admettre que les notes comme le texte sont dus à Houang Sing-tseng. Pour les notes qui dérivent de Ma Houan, il n'y a aucune difficulté: Houang Sing-tseng avait le *Ying-yai cheng-lan* original de Ma Houan (comme il avait le *Sing-tch'a cheng-lan* original de Fei Sin). Quant aux notes relatives aux ambassades, Houang Sing-tseng a pu les introduire après coup dans son œuvre d'après les mêmes sources sur lesquelles Tcheng Hiao a travaillé un peu après lui.

L'édition princeps du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* est celle gravée en 1808 par Tchang Hai-p'ong pour son *Tsie-yue-chan-fang houi-tch'ao* (aussi appelé *Tsö-kou ts'ong-tch'ao*), où il précède le *Sing-tch'a cheng-lan*, gravé la même année<sup>1)</sup>. Il y a dans cette édition une lacune de quelques caractères dans la section du Champa (I, 3b). Une autre édition a été publiée sous Tao-kouang (1821—1851) dans le **指海** *Tche hai* de **錢熙祖** Ts'ien Hi-tsou (l'éditeur du *Cheou-chan-ko ts'ong-chou*); cette collection est rare, et je ne l'ai pas eue à ma disposition. Ensuite parut l'édition du *Yue-ya-t'ang ts'ong-chou*; la notice finale de l'éditeur est de 1850; c'est la seule

1) Je me réfère à la réimpression en facsimilé parue vers 1920.

édition que Rockhill et M. D. aient eue à leur disposition. Il manque dans la préface un caractère laissé en blanc, bien que l'édition de Tchang Hai-p'eng le donne, et il y a un certain nombre d'autres différences entre les deux textes; il ne semble pas que l'éditeur du *Yue-ya-t'ang ts'ong-chou* ait consulté les deux éditions antérieures; mais la parenté des originaux est établie par la même lacune dans le paragraphe du Champa. Enfin, le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* se trouve aussi dans le 別下齋叢書 *Pie-hia-tchai ts'ong-chou*. La lacune du Champa est la même, mais cette fois le mot manquant dans la préface est simplement sauté, sans qu'aucun blanc soit laissé; et il y a d'autres différences verbales entre cette édition et les deux autres. En somme, il n'y a pas d'édition critique du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, et bien que toutes remontent à une même copie primitive, elles ne sont pas faites l'une sur l'autre; toutes sont donc à consulter.

En fin de son Introduction, M. D. tâche de retracer l'histoire de la carte publiée en 1886 et 1887 par Phillips. C'est d'autant plus utile que Phillips l'a alors donnée comme tirée du *Wou-pei pi-chou*, ouvrage assez récent, alors qu'elle provient en réalité du ch. 240 du 武備志 *Wou-pei tche* de 茅元儀 *Mao Yuan-yi*, dont la préface est de 1621, et qui fut présenté au trône en 1628<sup>1)</sup>. M. D. n'a toutefois pas eu directement accès à une édition du *Wou-pei tche*; je ne veux pas entreprendre moi-même l'étude qui s'impose sur cette carte importante avant que l'exemplaire du *Wou-pei tche* appartenant à l'Institut des Hautes Etudes Chinoises soit arrivé à Paris.

---

1) Sur *Mao Yuan-yi*, cf. aussi *Ts'ang-chou ki-che che*, III, 25b; *Ts'ien-k'ing-t'ang chou-mou*, 28, 17 a; on trouvera dans le *Houei-k'o chou-mou* de M. Lo Tchen-yu, 辛, 3a, la description d'un exemplaire des Ming contenant 11 œuvres de *Mao Yuan-yi* (mais non le *Wou-pei tche*).

Après sa copieuse Introduction, M. D. consacre les pp. 24—74 de son travail à une critique des traductions de Rockhill faites sur le *rifacimento* de Tchang Cheng et à la comparaison entre ce texte de Tchang Cheng et la rédaction originale de Ma Houan. Nous lui devons là une quantité de remarques utiles, sans compter la traduction complète des sections sur Ormuz et sur La Mecque, alors que, dans la recension de Tchang Cheng, nous avons vu que nos éditions sont incomplètes des trois quarts de la section d'Ormuz et de celle de La Mecque en entier. Oserai-je dire qu'en regardant d'un peu près, il y a encore bien des divergences entre les deux recensions qui ne sont pas purement verbales et qu'il vaudrait de signaler? Mais, en réalité, j'estime que le *Ying-yai cheng-lan*, le *Sing-tch'a cheng-lan* et le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* ne seront pleinement utilisables que lorsque nous en aurons des traductions intégrales, basées sur toutes les éditions des recensions originales, en tenant compte des variantes utiles que fournissent parfois les remaniements. Les remarques de M. D. seront d'ailleurs de grand service à ces traducteurs futurs, et c'est aussi pour aider au travail préliminaire que je voudrais à mon tour formuler un certain nombre d'observations.

[P. 24: Le *Cheng-tch'ao yi-che* a 在廣東海南大海之南, "est au Sud de la grande mer du Kouang-tong et de Hainan"; ce texte-ci est plus satisfaisant que celui traduit par M. D.].

P. 24: J'abandonne bien volontiers ma vieille conjecture d'une faute 千 *ts'ien* pour 十 *che*. Mais M. D. eût pu faire remarquer que le texte de Ma Houan est manifestement altéré quand il porte 岸有一寨番設比柰二馬頭爲主, ce qui est inintelligible tel quel. Il faut quelque chose comme 岸有一寨。番名設比柰。以二兵頭爲主。 [Le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit 岸上一寨名設比柰以二頭目爲主].

P. 24, n. 1. Aux textes que j'ai réunis autrefois sur Pāṇḍuraṅga

(III, 649—654), il y aurait pas mal à ajouter, même après mes additions de *BEFEO*, IV, 216—217. Je me bornerai ici à deux indications. Fujita (93*b*) reproduit un texte du **宋會要** *Song houei-yao* (l'ouvrage est encore inédit) où il est dit, dans l'article du royaume de **眞里富** Tchen-li-fou: "De ce royaume [de Tchen-li-fou], en s'embarquant sur l'Océan, on arrive en cinq jours à **波斯蘭** Po-sseu-lan; on est ensuite dans la mer de K'ouen-louen (K'ouen-louen-yang); on traverse [la région du] royaume de Tchen-la (Cambodge); au bout de plusieurs jours on arrive au royaume de **賓達椰** Pin-ta-ye; [à nouveau] au bout de plusieurs jours on arrive au territoire du Tchan-tch'eng (Champa)..."; cf. aussi Hirth et Rockhill, *Chau Ju-kua*, 56. Il est évident qu'il faut lire Pin-ta-lang [**榔**] et qu'il s'agit de Pāṇḍuraṅga. En outre, dans le *Tao-yi tche-liao* de 1349—1350, outre l'article Pin-t'ong-long (Pāṇḍuraṅga) que Rockhill a traduit (pp. 97—98), il y a un article **民多郎** Min-to-lang qu'il a laissé de côté, tout en cherchant éventuellement ce pays sur la péninsule malaise (p. 65). Mais l'article est placé dans le *Tao-yi tche-liao* entre celui du Tchan-tch'eng (Champa) et celui de Pin-t'ong-long (Pāṇḍuraṅga), et M. Fujita a déjà pensé (f<sup>o</sup> 17 *a—b*) que la distinction d'un Min-to-lang et d'un Pin-t'ong-long dans le *Tao-yi tche-liao* de 1349—1350 est du même ordre que celle d'un Pin-t'ong-long et d'un Pin-t'o-ling dans le *Ling-wai tai-ta* de 1178 (sur ce dernier texte, cf. *BEFEO*, III, 650); je crois que Fujita a raison.

P. 24, n. 4: Le caractère **西** *si* n'est pas vraiment donné dans le *Ki-lou houei-pien* lui-même. [Mais il est dans le *Cheng-tch'ao yi-che*.]

[P. 24: Le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit **佔** Tchan pour le nom de la capitale chame, et non **占** Tchan comme le *Ki-lou houei-pien*; l'orthographe du *Cheng-tch'ao yi-che*, qui est aussi celle de Houang Sing-tseng (dans l'édition du Tsie-yue-chan-fang), doit bien avoir

été celle de Ma Houan. De même le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit 新洲 Sin-tcheou pour le nom du port du Champa (Quinhon), et se trouve ainsi d'accord avec Tchang Cheng et avec l'édition du Yue-ya-t'ang de Houang Sing-tseng.]

[P. 25, l. 1—4: Au lieu de 金級三山玲瓏花冠如中國中淨之樣, le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit 金釧 *kin-ki* et 副淨 *fou-tsing*. Cette seconde leçon pour *kin-ki* est certainement juste, et est d'ailleurs aussi donnée par Houang Sing-tseng. Le roi du Champa porte donc une coiffure à “trois montagnes”, en filigrane d'or, et ornée de bijoux pendants. Quant à la comparaison, je ne connais pas plus le *tchong-tsing* d'un des textes que le *fou-tsing* de l'autre; mais ces ornements ne peuvent guère être portés que dans des cérémonies religieuses (par des statues ou images?), et je ne crois pas qu'on puisse songer à l'islam avec M. D.]

P. 25, à propos de p. 95, l. 15—16: 不食草料惟食刺樹刺葉併食大乾木拋糞如染坊黃攄楂. M. D. a traduit “They [= les rhinocéros] donot eat grass or fodder but only trees and leaves which they tear off and big pieces of dry wood. Their droppings are collected as the yellow for dyeing-works”; M. D. ajoute qu'il prend 攄 comme équivalent de 擄, “saisir”, et 楂 comme équivalent de 擗 = 擗, “saisir avec les doigts”. Ce n'est certainement pas le sens, et une telle construction est d'ailleurs impossible. Nous ne pouvons contrôler le texte dans le *Sì-yang tch'ao-kong tien-lou*, car c'est précisément ici qu'il y a une lacune dans toutes les éditions. Mais, même laissée à elle-même, notre unique édition du *Ying-yai cheng-lan* de Ma Houan est suffisamment claire. Dans la première phrase, il doit s'agir d'un arbre épineux (刺 *ts'eu*, et non 刺 *la*). Déjà Ko Hong, mort octogénaire vers 330, disait que le rhinocéros “particularly feeds on poisonous plants and trees provided with thorns and brambles” (cf. Laufer, *Chinese Clay-figures*, 139). Le mot 拋 *p'ao* signifie “rejeter”, “lancer”, et non

pas “recueillir”. Au lieu de 攪 *chou*, il faut sûrement lire 櫨 *lou*, et *houang-lou* est le nom du sumac, *Rhus succedanea*. Quant à 渣 *tcha*, c’est l’équivalent de 渣 *tcha*, mot-à-mot “lie”, “dregs”; on a 檳榔渣 *pin-lang-tcha*, “arec mâché”, dans Ma Houan (62, 10a, ch. de Java); 紫梗渣 *tseu-keng-tcha*, “shell-lac”, figure dans Giles; *houang-lou-tcha* est la “bouillie de sumac”, effectivement employée en teinturerie. Je traduis donc: “[Les rhinocéros] ne mangent pas d’herbe ou de fourrage, mais seulement des arbres épineux, des feuilles épineuses et de gros bois mort. Ils émettent des excréments qui ressemblent à la bouillie de sumac des teinturiers”. [Le *Cheng-tch’ao yi-che* donne 不食草料惟食刺桐葉并指大乾木糞如染黃盧木, “[Les rhinocéros] ne mangent pas d’herbe ou de fourrage, mais seulement des feuilles de *ts’eu-t’ong* [mot-à-mot “*t’ong* épineux”], ainsi que des bois secs de la grosseur du doigt. Leurs excréments sont comme le bois *houang-lou* de la teinture.” A part le dernier membre de phrase, défectueux au moins dans la graphie, il est évident que nous avons ici le bon texte. Je ne rechercherai pas ici si le *ts’eu-t’ong* est le *Populus balsamifera*, ou plutôt l’*Acanthopanax spinosum*; cf. Smith, *Chin. Mat. Med.*, 4 et 347.]

P. 26, à propos de l. 23: Je ne vois pas de raison pour changer 川 *tch’ouan*; 似川荔枝皮 signifie “ressemble à la peau du *litchi* du Sseu-tch’ouan”; il y a encore aujourd’hui nombre de produits du Sseu-tch’ouan dont le nom usuel commence simplement par *tch’ouan*. [Le *Cheng-tch’ao yi-che* a bien *tch’ouan*.]

P. 27, 1<sup>er</sup> alinéa: “They beat sheepskin and black treebark flat”. Le sens correct est: “[Ils écrivent] en employant de la peau de mouton battue et de l’écorce d’arbre noircie”; on ne bat pas l’écorce d’arbre.

P. 27, à propos de la p. 89, l. 4—6: ...放水...就水上. La répétition ne se justifie pas bien dans la traduction de M. D.

[Lè *Cheng-tch'ao yi-che* saute une partie de ce texte, mais à la fin, il a 就留水上, “et alors on laisse [le corps flotter] sur l'eau...”. L'insertion de 留 *lieou* permet d'aboutir à la traduction dont M. D. avait eu l'intuition.]

P. 28, 1<sup>er</sup> alinéa: Le caractère 扎 *tcha* est bien omis dans le *Ki-lou houei-pien* [; il est 札 *tcha* dans le *Cheng-tch'ao yi-che*].

P. 28, à propos de R., pp. 89—90. M. D. ne dit rien des vampires 屍致魚 *che-tche-yu*, dans le nom desquels R. a pensé retrouver “some local form of the Sanskrit word *pisatcha* [= *pisāca*], ‘vampire’”. L'hypothèse de R. n'est pas à retenir, mais le passage pose un problème assez singulier. En 1349—1350, le *Tao-yi tche-lio* parle des vampires 尸頭蠻 *che-t'eu-man*, ou “Man à tête de cadavre” (cf. R., p. 97), ce que le *Sing-tch'a cheng-lan* a copié une fois de plus (cf. R., p. 94). Le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* (§ du Champa) écrit 屍頭蠻 *che-t'eu-man*, ce qui a le même sens, mais une note, en grande partie reprise à Ma Houan, dit que, pour ces *che-t'eu-man*, certains textes les appellent *che-tche-yu*; Tchang Cheng a également *che-tche-yu* dans ce paragraphe du Champa, et de Tchang Cheng cette leçon a passé dans le *Wou-hio pien* (67, 32b). Telle est donc bien la leçon que le texte de Ma Houan a dû avoir de bonne heure, peut-être dès l'édition de 1451. Je ne suis cependant pas sûr que ce *che-tche-yu*, qui ne donne pas de sens, soit correct. Nous ne le connaissons en fin de compte jusqu'ici que par le paragraphe de Ma Houan sur le Champa, où Ma Houan, qui a cependant sûrement connu le *Tao-yi tche-lio* et ses *che-t'eu-man*, ne dit rien du nom de *che-t'eu-man*. Par contre, quand, à Malacca, il évoque le souvenir de ces vampires du Champa (cf. *infra*), ce n'est pas *che-tche-yu* qu'il les appelle, mais il leur donne ce nom même de *che-t'eu-man* que son texte sur le Champa n'emploie pas. Aussi, sous réserves, suis-je porté à penser que, dans son texte sur le Champa, Ma Houan

avait bien écrit également *che-t'eu-man*, d'où *che-tche-yu* sera sorti par altération graphique (蠻, écrit 蠻 > 魚); cette faute devait se trouver déjà dans l'édition qu'a connue Tchang Cheng et dans celle que Houang Sing-tseng a utilisée. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a partout *che-t'eu-man*, jamais *che-tche-yu*.]

P. 29, à propos de la p. 91, l. 1: 市交易以金。間亦用銀 ne signifie pas "In trading they use gold alloyed with silver"; mais "les échanges commerciaux se font avec de l'or; parfois aussi ils emploient l'argent." Cf. *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*: 其交易以淡金以銀, "Leurs échanges commerciaux [se font] avec de l'or pâle et avec de l'argent." Le texte de Ma Houan 七成淡金非銀 ne peut signifier que "[ils emploient] de l'or pâle à 70% qui n'est pas de l'argent [malgré son apparence]." Et il devait y avoir ensuite une phrase analogue à celle de Tchang Cheng: "Parfois aussi ils emploient de l'argent"; autrement, l'accord de Tchang Cheng et de Houang Sing-tseng ne se comprendrait pas. Cette phrase sera vraisemblablement tombée par haplographie parce que, comme la précédente, elle se terminait par le mot 銀 *yin*. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a 交易用銀或七成淡金, "Dans leurs échanges, ils emploient de l'argent, ou bien de l'or pâle à 70%."]

P. 29, à propos de la p. 91, l. 3: M. D. rend 燒珠 *chao-tchou* par "burnt pearls", mais le sens est sûrement "beads", "perles de verroterie". Le terme se rencontre souvent dans nos textes; cf. R., 105, 108, 118, 140, 142, 263, 462. Quant au 硝珠 *siao tchou* du *Tao-yi tche-liao* que R., p. 100, a rendu par "beads", je suis assez embarrassé pour le traduire. Fujita (37a) s'est demandé si 硝 *siao* n'était pas fautif pour 焯 *siao*, pris en valeur de 銷 *siao*, "fondre"; des "perles fondues" seraient des "perles brûlées" elles aussi. Mais, dans Ma Houan (62, 39b, paragraphe du Bengale), il est question successivement de 硝子珠 *siao-tseu-tchou* de toutes

couleurs, et de bracelets obtenus par la cuisson (*chao*) de *siao-tseu* bleu-vert (*ts'ing*) et rouge. Ainsi le mot *siao* a bien ici, comme à l'ordinaire, une valeur de substantif et non de verbe. *Siao* est au propre "nitre", et désigne aussi des cristaux de nitre ou de soude. N'était la "cuisson", on pourrait penser à des cristaux naturels. Peut-être *siao-tseu* ou *siao-tseu-tchou* a-t-il désigné la verroterie en forme de cristaux, au lieu que *chao-tchou* était en principe plutôt réservé à la verroterie en boule. [Dans le passage correspondant du *Cheng-tch'ao yi-che*, il n'est pas question de *siao-tseu* "brûlé". Mais nous n'en sommes pas beaucoup plus avancés, car il reste que la version de Tchang Cheng, dans le passage correspondant, emploie deux fois *siao-tseu*, et parle, entre autres, de colliers obtenus en "enfilant" du corail et de l'ambre "avec" du *siao-tseu*.]

P. 30, 1<sup>er</sup> paragraphe. Ma Houan a 週圍約有百餘步, "[Le palais royal du roi de Java] a un pourtour d'environ plus de cent pas". Toutes les éditions connues du texte de Tchang Cheng ont 方三百餘里, "[Le palais royal] fait un carré de plus de 300 *li* [de côté]". La traduction "over three or four *li* square" de R. 239 n'est donc pas faite sur un texte "meilleur" 方三四餘里, mais repose sur une correction tacite du traducteur. Cette correction n'est guère acceptable en soi, car en chinois "plus de trois *li*" implique qu'il y en ait moins de quatre; il faut donc se borner à lire 步 *pou* également dans le texte de Tchang Cheng, et à traduire par "un carré de plus de trois cents pas". Mais, à part le changement de "pourtour" en "[côté d'un] carré" qu'on peut mettre au compte du négligent Tchang Cheng, il reste la différence entre "plus de cent" de Ma Houan et "plus de trois cents" de Tchang Cheng. Je crois qu'un mot manque à notre unique texte de Ma Houan. En effet Houang Sing-tseng, qui a eu aussi le texte de Ma Houan, écrit 周二百餘步, "plus de deux cents pas de pourtour". Le texte original de Ma Houan portait donc soit

“plus de deux cents pas” (si on part de Houang Sing-tseng), soit “plus de trois cents pas” (si on part de Tchang Cheng), rien ne permettant de choisir absolument quant au sens où l’altération graphique s’est produite entre 二 *eul* et 三 *san*. Les pas chinois sont en outre des pas doubles. [Le *Cheng-tch’ao yi-che* a 二百餘步, “plus de 200 pas”.]

Dans cette même p. 239 de Rockhill, je tiens à signaler une autre faute de texte, et plus sérieuse. Depuis Groeneveldt (pp. 171, 173), suivi par Rockhill (pp. 239, 241), on a admis que le nom purement chinois de Geresik ou Grissé (革兒昔 *Ko-eul-si*) était double, c’est-à-dire tantôt 新村 *Sin-ts’ouen*, “Nouveau village”, tantôt 廝村 *Sseu-ts’ouen* ou 廁村 *Tseu-ts’ouen*, et Groeneveldt a même interprété ce dernier nom comme signifiant “Village des ordures”. Mais, comme nom chinois de Geresik, Fei Sin, Houang Sing-tseng, le *Ming che* ne connaissent que *Sin-ts’ouen*; ainsi le *Ying-yai cheng-lan* ferait seule exception (avec le *Wou-hio pien*, 67, 46b, qui dérive de Tchang Cheng). Mais regardons-y de plus près. Notre unique édition de Ma Houan dit qu’entre Tou-pan (Tuban) et Surabaya on s’arrête à 廁材 *Ts’eu-ts’ai*; et plus loin il ajoute: “On arrive à *Ts’eu-ts’ai*, dont le nom indigène est 荳兒昔 *Teou-eul-si*; originairement (原  *yuan*), c’était un territoire de marais desséché; puis, comme des Chinois sont venus y faire un établissement, on a donné [au lieu] le nom de *Ts’eu-ts’ai*; jusqu’à maintenant, le maître des richesses (財主 *ts’ai-tchou*) est un Cantonais”. Tchang Cheng a pour le premier passage 廝村 *Sseu-ts’ouen*, dans toutes les éditions, et le second passage est ainsi rédigé: “On arrive à *Sseu-ts’ouen*, qui est ce qu’on appelle 革兒昔 *Ko-eul-si*, [situé] dans un ancien marais desséché; des Chinois sont venus s’y établir et y ont créé une agglomération, et alors on a donné [au lieu] le nom de *Sin-ts’ouen* (“Nouveau village”)... Le maître du village (村主 *ts’ouen-tchou*) est un

Cantonais". Il est bien évident que le texte de Ma Houan est altéré, qu'il y faut lire Ko-eul-si et non Teou-eul-si, et que partout le 材 *ts'ai* de notre unique édition est altéré de 村 *ts'ouen*; la correction a déjà été faite tacitement (sauf par Groeneveldt pour le "maître du village", mais là M. D. vient de rétablir la vraie leçon; aux indications de M. D., ajouter que Houang Sing-tseng a aussi *ts'ouen-tchou*, du moins dans le *Tsie-yue-chan-fang houei-tch'ao*, car le *Yue-ya-t'ang ts'ong-chou* et le *Pie-hia-tchai ts'ong-chou* donnent à tort 村王 *tsouen-wang*). [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a bien *ts'ouen-tchou*]. Toutefois nous ne devons pas nous en tenir là. Si on lit attentivement le texte aussi bien de Ma Houan que de Tchang Cheng, on voit que la mention des Chinois qui ont fondé le village de Sin-ts'ouen est précisément là pour expliquer le nom chinois de Sin-ts'ouen, alors que les textes ont auparavant Ts'eu-ts'ouen ou Sseu-ts'ouen au lieu du Sin-ts'ouen qu'on attendrait. Dans le texte parallèle de Houang Sing-tseng, on retrouve tous les éléments du texte original de Ma Houan, mais avec Sin-ts'ouen partout, au lieu du prétendu nom double de Ts'eu-ts'ouen (ou Sseu-ts'ouen) et de Sin-ts'ouen que nos éditions de Ma Houan et de Tchang Cheng paraissent nous fournir<sup>1)</sup>. Je suis convaincu en effet qu'il faut lire Sin-ts'ouen partout, et que les prétendus Ts'eu-ts'ouen ou Sseu-ts'ouen résultent d'une altération graphique (新 *sin* > 斯 *sseu* > 厮 *sseu* et 廁 *ts'eu*). De cette altération, je puis fournir un autre exemple. Le dernier caractère de transcription du nom d'Ormuz est écrit 斯 *sseu* par Fei Sin, et 厮 *sseu* dans les deux recensions du *Ying-yai cheng-lan*; mais, dans sa table du

1) Toutefois Houang Sing-tseng, dans son texte comme dans ses notes, parle de "la plaine (原 *yan*) Ko-eul-si"; il a donc rattaché à la phrase précédente le *yan* que j'ai considéré comme le premier mot de la phrase suivante, et ai traduit par "primitivement". Tchang Cheng, qui ne donne pas le mot *yan* dans son *rifacimento*, a dû comprendre comme moi, et comme Groeneveldt avant moi. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* remplace 原 *yan* par 本 *pen*, "primitivement", ce qui supprime toute amphibologie.]

*Ying-yai cheng-lan* de Tchang Cheng, le *Sseu-k'ou...* écrit 厠 *ts'eu*, et dans l'édition du *Sing-tch'a cheng-lan* qui forme le ch. 61 du *Ki-lou houei-pien*, on a bien 斯 *sseu* à la table, mais le texte, dans l'intitulé du paragraphe lui-même, porte Hou-lou-mo-sin [新]. Sseu-ts'ouen et Ts'eu-ts'ouen sont de même de simples fautes de texte pour Sin-ts'ouen. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a partout Sin-ts'ouen.]

P. 35, à propos de Gr., p. 47, l. 14—15 [= p. 173 de la réédition]: 此處約千餘家以上皆頭目爲主. M. D. traduit: "In this place [= Tuban] groups of about one thousand families upward are governed by a chief." Le texte correspondant de la recension de Tchang Cheng est 約以千餘家主以二酋, ce que M. D., insistant contre R. sur la présence du mot 以 *yi*, traduit par "About every thousand families are governed by two chiefs." Mais le parallélisme du passage de Ma Houan sur Sin-ts'ouen (約有千餘家) invite à mettre également le point après 家 *kia* dans le texte de Ma Houan, et à comprendre: "Dans cet endroit, il y a plus de 1000 familles." C'est bien ce qu'a compris Houang Sing-tseng, qui écrit seulement qu'à Tuban "il y a plus de 1000 foyers" (戶千餘). Reste la fin du passage de Ma Houan. Mais Tchang Tch'eng n'a pu inventer ses "deux chefs", et je propose de lire 以二頭目爲主; le passage complet signifiera alors: "Il y a [à Tuban] plus de mille familles, qui sont gouvernées par deux chefs." Quant au texte de Tchang Cheng, je le tiens également pour altéré sur un point; le premier 以 *yi* s'explique mal, et je le considère comme une altération aidée par la présence du second *yi*; on pourrait supposer qu'il a pris la place de 有 *yeou*, qui figure dans la phrase de Ma Houan que M. D. discute à l'alinéa suivant; mais, dans les phrases parallèles, Tchang Cheng supprime généralement ce *yeou*; il me paraît donc que le premier *yi* est simplement interpolé. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a un texte assez différent: 寓居千家多廣東汀漳人以二

**頭目爲主其間**, “Il y a 1000 familles d’immigrés, qui sont en majorité des gens du Kouang-tong, de Ting[-tcheou] et de Tchang[-tcheou]; ils sont gouvernés par deux chefs...” Ce texte ne doit pas non plus être bien correct, car il fait des 1000 familles des familles d’émigrés (chinois); la mention de Ting-tcheou, quoique admissible en soi, n’est confirmée par aucun autre texte; enfin les deux derniers mots restent en l’air, et la comparaison avec l’autre édition de Ma Houan et avec Tchang Cheng montre qu’ils ont été déplacés. Mais le membre de phrase essentiel est ici correct, et conforme à ce que l’examen des autres textes m’avait fait supposer.]

P. 35, à propos de Gr., p. 48, l. 5—7: **亦有財主掌管番人千餘家其間亦有中國人**. Ici encore M. D. propose de lire **財主** *ts’ouen-tchou*; il a certainement raison sur ce point [; le *Cheng-tch’ao yi-che* a bien *ts’ouen-tchou*]. Sa traduction est: “[Surabaya] where there are also village-chiefs (*kapala-kampong*) who (each?) rule over about one thousand natives or more; amongst these (i.e. these chiefs) are also Chinese”<sup>1)</sup>. Le texte parallèle de Tchang Cheng porte: **約千<sup>2)</sup>餘家亦有首領間有中國人**; ce que M. D. traduit par “About (every) thousand families or more also have a chief and amongst these (chiefs) are Chinese”. Ici encore je ne puis me rallier à cette version. Houang Sing-tseug a simplement compris, ici encore, qu’à Surabaya “il y a plus de 1000 foyers” (**千餘戶**). M. D. objecte aux traductions antérieures qu’il n’est pas vraisemblable de voir inclure les Chinois au nombre des “barbares” (*fan-jen*); il a raison, mais le texte n’implique pas cela. Les passages sur Tuban, Gerisik et Surabaya sont de con-

1) De toute manière, il y a dans cette traduction une inadvertance, car Ma Houan ne parle pas de 1000 individus, mais de mille familles.

2) L’édition du *Ki-lou houei-pien* a **十** *che*; les autres ont **千** *ts’ien* qui est sûrement correct.

struction analogue. Dans celui relatif à Tuban, après la phrase que j'ai discutée plus haut, le texte de Ma Houan continue ainsi (celui de Tchang Cheng, de rédaction différente, est de sens identique): "Parmi ces gens [= les indigènes de Tuban gouvernés par deux (?) chefs], il y a aussi beaucoup de Chinois de Canton et de Tehang-tehou qui sont venus émigrer là" (其間多有中國廣東及障州人流居); et cette fois, M. D. n'a pas cru, et il a eu raison, que des Cantonais ou des Foukienoïses fussent indiqués comme étant parmi les chefs de Tuban. Je comprends le texte de Ma Houan (en le ponctuant autrement que M. D.; cf. construction identique au début du paragraphe de Malacca): "Là aussi (= à Surabaya), il y a un "chef de village" qui exerce l'administration. Les indigènes (*fan-jen*) sont au nombre de plus de 1000 familles. Parmi [la population], il y a aussi des Chinois." Et celui de Tehang Cheng signifie: "[A Surabaya,] il y a plus de familles. Là aussi il y a un chef. Parmi [la population], il y a des Chinois." [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a 亦有村主掌管番人間亦有中國人; le membre de phrase sur le nombre des habitants est tombé.]

P. 36, à propos de Gr. p. 48, l. 11: 其中國婦人. Tel est bien en effet le texte du *Ki-lou houei-pien*, mais il est hors de question qu'il s'agisse des femmes chinoises. Tchang Cheng dit simplement "les gens du pays" (國人 *kouo-jen*), c'est-à-dire ici les femmes du pays; Houang Sing-tseng parle simplement des "femmes", entendant évidemment les femmes indigènes. Je ne doute pas qu'il faille lire 其國中婦人, "les femmes de ce pays", ou à la rigueur supprimer 中 *tchong* tout simplement. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a simplement 凡婦人, "toute femme"].

P. 36, à propos de Gr., p. 48, l. 21—22: 其處番人二三百家頭目七八人以輔其王; M. D. propose de traduire: "In this place [= Mojopahit] seven or eight chieftains over

two or three hundred families of natives (each) assist the king". Le texte parallèle de Tchang Cheng dit: 無慮二三百家總領七八人皆王佐也, ce que M. D.; rend par: "Seven or eight commanders over approximately two or three hundred families (each) are all assistants to the king". Ici encore M. D. a contre lui Houang Sing-tseng, qui dit simplement qu'à Mojopahit "il y a plus de 300 foyers" (戶三百餘). Je comprends: "Dans cet endroit [= Mojopahit], les indigènes (m. à. m. les "barbares") sont de 200 à 300 familles. Il y a 7 à 8 chefs, qui sont les assistants du roi". Et le texte de Tchang Cheng signifiera de même: "[A Mojopahit, il y a] en gros 200 à 300 familles; 7 à 8 chefs sont les assistants du roi". Ma Houan, qui ne doit parler de Mojopahit que par ouï-dire, a pu se tromper sur le nombre des habitants de Mojopahit; ou ses "200 à 300 familles" peuvent être un *lapsus* pour "2000 à 3000" par exemple; mais nous n'avons pas à lui faire dire autre chose que ce qu'il a dit. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit 則王居之處。有番人二三百家頭目七八人爲之輔.]

P. 36, à propos de Gr., 2<sup>e</sup> éd., p. 174: "[... and the rice ripens twice a year;] its grain is small and white. They have also sesamum and yellow beans" (米粒細白芝蔴黃荳皆有). Cette traduction n'est pas inadmissible, mais Tchang Cheng a compris autrement, car, laissant de côté le riz, il écrit 厥彥白芝蔴菘 [Chouo-fou siu: 綠] 豆, "ce [pays] produit du sésame blanc et des fèves vertes"; il a donc coupé devant "blanc"; le "sésame blanc" est une espèce connue, et je pense que Tchang Cheng a raison. Quant à la divergence sur les fèves, elle est due à une altération graphique; je ne suis pas en mesure de choisir formellement entre *houang-teou*, qui est un des noms du haricot du *soja*, et *lu-teou*, qui est le *Phaseolus Mungo*; mais le *lu-teou* se retrouvant dans d'autres passages de Ma Houan (celui de

Malacca par exemple), c'est pour lui que j'incline. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* n'a pas 粒 *li*; par ailleurs, il a bien 菜 *lu* est non *houang*.]

P. 36, à propos de Gr., 2<sup>e</sup> éd., 174, l. 10: M. D. n'a pas relevé que, dans la liste des produits de Java, Gr. a sauté 斑猫 *pan-mao*, les "cantharides", et, un peu après, 珍珠雞 *tchen-tchou-ki*, la „pintade". Gr. a omis également deux oiseaux plus petits, le 檳榔雀 *pin-lang-ts'io* („oiseau de l'aréquier"), et le 珍珠雀 *tchen-tchou-ts'io* („oiseau-perle"), mais j'ignore ce qu'ils sont. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* spécifie que ce sont des perroquets "blancs" qui sont gros comme une poule.]

P. 36, à propos de Gr., p. 174 de la réimpression: "The mangostine is somewhat like a pomegranate". Gr. ne donne pas ici les caractères chinois (au moins dans la réédition de 1887); de plus le passage sur le mangoustan n'a pas passé, au moins tel quel, dans la recension de Tchang Cheng et manque par suite chez Rockhill (p. 245). Or c'est là, à ma connaissance, la description la plus ancienne du mangoustan, et sous son nom javanais de 莽吉柿 *mang-ki-che*, javanais *manggis*; la plus ancienne mention relevée dans *Hobson-Jobson* était de 1563. Notre unique édition porte 白皮肉四塊; Gr. a traduit "and four pieces of white flesh inside"; je ne doute pas qu'il ait raison, mais c'est une correction; on a deux fois 皮肉 *p'i jeou*; je crois qu'il faut supprimer *jeou* la première fois, et *p'i* la seconde. Houang Sing-tseng dit seulement du *mang-ki-che* qu'"il ressemble à la grenade; la peau en est épaisse et la pulpe blanche". J'ai dit que le mangoustan n'avait pas passé dans la recension de Tchang Cheng; j'aurais dû dire plutôt qu'on ne l'y avait pas reconnu. Dans sa liste, là où on attendrait le mangoustan, on trouve 蓮房蜜柿 *lien-fang-mi-che*, ce que Rockhill (p. 245) a traduit par "*lien-fang-mi*, persimmons", sans savoir que faire de *lien-fang-mi*. Je ne doute pas qu'il faille couper en *lien-fang* et *mi-che*. Les "capsules de lotus"

(*lien-fang*) sont mentionnées dans le présent passage par Ma Houan et par Houang Sing-t seng. Reste *mi-che*. Au lieu du 莽 *mang* que j'ai adopté ci-dessus, et qui est la forme de Houang Sing-t seng, le *Ki-lou houei-pien* imprime 蕃, qui serait plutôt une forme vulgaire de 蟒 *mang*; en outre, Ma Houan a transcrit la finale de *manggis* avec le mot 柿 *che*, qui signifie au propre kaki (plaque-minier), soit par adaptation phonétique, soit à la rigueur que lui-même ait analysé à tort le nom qu'il entendait comme signifiant "le kaki *mang-ki*". Tchang Cheng a gardé le *che*, "kaki", de la fin; son *mi*, "miel", vient soit de ce qu'il a voulu rendre l'idée de douceur du fruit, soit de ce que nous avons ici une confusion graphique avec le *mang* écrit par Ma Houan. Dans le § de Sumatra (Atcheh), Ma Houan nomme à nouveau le 莽吉柿 *mang-ki-che*, et cette fois Tchang Cheng a adopté *ki-che*, forme aphérétique qui aurait en même temps le sens de "kaki de bon augure". Ces noms de *ki-che* ou de *mi-che* ne paraissent pas s'être implantés en Chine, pas plus d'ailleurs que le *mang-ki-che* de Ma Houan <sup>1)</sup>. Le P. Taranzano ne donne pour *mangoustan* que 山竹果樹 *chan-tchou-kouo-chou*, dont j'ignore l'histoire, mais qui ne doit pas être bien ancien. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit 蚕吉柿其狀如石榴厚皮內有肉如橘柚瓣, "Quant au *mang-ki-che*, sa forme est celle d'une grenade; la peau est épaisse; à l'intérieur, il y a de la chair qui ressemble aux quartiers d'orange et de citron." De l'accord de Houang Sing-t seng et de ce texte, il résulte que dans l'édition du *Ki-lou houei-pien*, dans le 1<sup>er</sup> *p'i-jeou*, *jeou* est à remplacer par 厚, "épais"; et dans le second *p'i-jeou*, *p'i* doit bien disparaître; reste 白肉 *po-jeou*, devant quoi il faut ajouter 內有.

1) Toutefois le *mang-ki-che* de Ma Houan, et avec la forme populaire du 1<sup>er</sup> passage pour le caractère *mang*, a passé dans le 東西洋考 *Tong-si yang-k'ao* de 1618, III, 7a; je n'ai pas recherché si le *Tong-si yang-k'ao* a connu déjà le *Ying-yai cheng-lan* de Ma Houan par l'édition du *Ki-lou houei-pien* de 1617.

La description du mangoustan, dans le texte primitif de Ma Houan, devait donc être: “Le *mang-ki-che* a la forme d’une grenade; sa peau est épaisse comme l’écorce de l’orange; à l’intérieur il y a quatre morceaux de chair blanche; le goût est doux-acide.”]

Le fruit suivant est le jaquier, que Ma Houan appelle 耶拔 *lang-tch’a* (altéré en 耶板 *lang-pan* dans nos éditions de Houang Sing-tseng). Déjà Groeneveldt a reconnu que c’était là le javanais “*langsap*” (altéré chez Rockhill, p. 245, en *langsat*). Peut-être, vu l’original, Ma Houan avait-il écrit 跋 *sa*; peut-être aussi, *tch’a* comme *sa* étant à ancien *-p* final et l’ayant gardé dans certains dialectes méridionaux, avons-nous ici l’indice que la transcription répond à une orthographe alors adoptée par exemple par les Cantonais établis à Java. [Ce passage manque dans le *Cheng-tch’ao yi-che*.]

P. 36, à propos de Gr., 2<sup>e</sup> éd., p. 174: “Men and women continually chew penang with betel and lime”. Le texte est plus précis en disant que les gens mélangent de l’arec (*pin-lang*) et des feuilles de bétel (荖葉 *lao-ye*) à de la chaux de coquillages (矸灰 *li-houei*; 矸 *li* = 蚶 *li*). Sur l’emploi de la chaux de coquillages à la base du *chunam*, cf. Yule, *Hobson-Jobson*<sup>2</sup>, 218—219, et *T’oung Pao*, 1931, 438 ss. “Le nom de la feuille de bétel est 荖葉 *lao-ye* chez Ma Houan. Le caractère 荖 *lao* n’est attesté, je crois, que depuis les Song; une note du *K’ang-hi tseu-tien* veut que, malgré sa prononciation courante *lao*, sa prononciation théoriquement correcte soit *p’ei*; mais j’hésite d’autant plus à chercher dans cette prononciation théorique *p’ei* une parenté éventuelle avec *vettila* et avec le mot bétel lui-même que le synonyme 萑葉 (corriger ainsi le renvoi indiqué dans Giles, n<sup>o</sup> 6792), d’histoire d’ailleurs obscure, semble apparenté phonétiquement à *lao-ye*.”

P. 36, à propos de R., p. 241, vers le bas: 以此爲徵求 嗣人回卽有妊不然無應也. M. D. traduit: “They

consider this as a means for obtaining progeny, and think that after her return the woman will be pregnant. If this does not happen, (the prayer) has not been efficacious". Ce n'est pas le sens, et le texte doit se ponctuer autrement. Je comprends: "Dans cela (c'est-à-dire dans la nourriture et l'accouplement des deux singes), les gens voient un présage. La personne [= la femme] qui désire une progéniture retourne [alors à la maison] et immédiatement elle devient enceinte. Sinon (c'est-à-dire si les deux singes ne mangent pas et ne s'accouplent pas), rien ne se produit (c'est-à-dire la femme ne devient pas enceinte)". Cf. Houang Sing-tseng, très clair, et dont le texte se termine par 不食不交則無孕, "Si [les singes] ne mangent pas et ne s'accouplent pas, il n'y a pas de grossesse (de la femme)".

P. 36, à propos de Gr., p. 50—51, l. 3, et de Rockhill, p. 243: Le texte reproduit par Groeneveldt (2<sup>e</sup> éd., 176) doit avoir été cité de seconde main par Schlegel, car il ne concorde avec aucune des éditions de la recension de Tchang Cheng. Outre les deux différences signalées par M. D., Gr. imprime (après Schlegel) 偕, alors que toutes les éditions (et Houang Sing-tseng) ont 携. La correction de 金鈔一箇 du texte de Tchang Cheng en 金錢一箇 qu'on a dans le texte de Ma Houan, déjà proposée par Groeneveldt, est confirmée par Houang Sing-tseng qui écrit 金錢一文, "une pièce d'or". [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a 一金錢].

P. 37, à propos de Gr., 2<sup>e</sup> éd., pp. 176—177: M. D. n'a fait aucune remarque sur ce paragraphe relatif au mariage javanais, et où cependant certains passages ne vont pas de soi. D'après le texte, le jeune homme va d'abord dans la famille de sa fiancée pour "conclure le mariage" (成親 *tch'eng ts'in*; le 合卺 *ho-kin* qui a fait hésiter Rockhill, p. 243, est le substitut littéraire qu'a adopté Tchang Cheng), et trois jours après "il va au-devant de son épouse" (迎其婦 *yang k'i fou*); la famille du marié (男家

*nan-kia*) fait escorte. Chez Tchang Cheng, on a “cinq jours” au lieu de “trois” (Rockhill, p. 243); mais Houang Sing-tseng a également “trois jours” [et de même le *Cheng-tch'ao yi-che*]; le 五 *wou* de nos éditions de Tchang Cheng doit donc être une mauvaise leçon pour 三 *san*. Houang Sing-tseng spécifie que “le père et la mère du jeune homme” vont, à la tête d'un cortège, chercher le jeune homme qui va ramener à la maison sa nouvelle épouse; c'est un développement admissible de *nan-kia*. Dans ce cortège, il y a, entre autres, des gens qui “tapent sur des tambours faits d'un tube de bambou” (打竹筒鼓; Groeneveldt a sauté “tube”), et, “devant et derrière” (前後, sauté par Groeneveldt), on fait partir des pétards (火銃 *houo-tch'ong*). Le cortège est entouré de gens portant des poignards (= des kriss, des *bēladau*, 短刀 *touan-tao*) et des “boucliers ronds” (團牌 *t'ouan-p'ai*, sauté par Groeneveldt). La nouvelle épouse a les cheveux défaits, le buste et les pieds nus; “à la taille elle noue une étoffe verte à incrustations (圍繫綠嵌手巾). Au lieu de 綠 *lu*, Tchang Cheng et Houang Sing-tseng [et aussi le *Cheng-tch'ao yi-che*] ont 絲 *sseu*, qui doit donc être la bonne leçon, et nous traduirons “à la taille elle noue une étoffe de soie à incrustations”; par 嵌 *k'ien*, “incruster”, il faut peut-être entendre que sur ce sarong de soie étaient cousues des perles ou des pierreries (exactement la même alternance entre les textes existe pour le costume du roi décrit auparavant; cf. Groeneveldt, p. 171, où Groeneveldt a omis le “vert” de son texte). “Sur le haut de la tête elle porte des ornements [faits] de perles d'or cousues ensemble” (頂佩金珠聯紉之飾); il faut peut-être voir là des bijoux en filigrane d'or. Mais 佩 *p'ei* se dit de porter au cou ou à la ceinture, plutôt que de porter sur la tête; Tchang Chang n'est pas clair, et a peut-être lu 頂 *ting*, comme le donne notre édition de Ma Houan; mais les éditions de Houang Sing-tseng ont toutes 項 *hiang*. La con-

fusion de *ting* et de *hiang* est classique, et par exemple beaucoup de textes, en parlant du rêve légendaire de l'empereur Ming des Han au sujet du Buddha, écrivent *ting* au lieu de *hiang* pour le nimbe que le Buddha portait sur sa nuque (項佩日光 et autres formules analogues). Je crois que *hiang* s'explique mieux ici, et j'admettrai que la jeune mariée portait au cou des colliers en filigrane grane d'or. Elle avait en outre des bracelets aux 腕 *wan*; Gr. a rendu *wan* par "poignets"; mais *wan* n'est pas limité aux "poignets", et la jeune femme pouvait aussi bien avoir également des bracelets aux chevilles. "The relations, friends, and neighbours, bring penang and betel, whilst with garlands of flowers and leaves they adorn a little ship which they carry along with the newly-married as a form of congratulation" (Gr.) 親朋隣里以檳榔荖葉線 [Houang Sing-tseug 絲] 紉花草之類粧飾綵船而伴送之以爲賀喜之禮。 Je comprends: "Les parents, les amis, les voisins, au moyen d'arec, de bétel, de plantes fleuries réunies par des fils, ornent un bateau de fête, et de compagnie font conduite [aux nouveaux mariés], comme rite de félicitations pour l'heureux [événement]." L'arec et le bétel sont, selon moi, également mis sur le bateau; même correction à apporter dans Rockhill, p. 244.

P. 37, à propos de Gr., 2<sup>e</sup> éd., p. 178, 3<sup>e</sup> §: Ma Houan donne une assez bonne description du théâtre de *wajang* à Java, mais Gr. a mal compris la dernière phrase quand il dit que les spectateurs rient ou pleurent, "according to what he tells them". Le texte est 使如說評話一般, "c'est vraiment comme lorsque [en Chine] on récite des romans (*p'ing-houa*)"; le *p'ing-houa* est le type ancien du roman chinois que des conteurs récitaient à la foule.

P. 37, à propos de Gr., p. 73, l. 13 (2<sup>e</sup> éd., p. 197): Le texte est certainement altéré. Le 日 *yue* qui précède Po-lin-pang chez Tchang Cheng serait inintelligible si la traduction devait rester

celle que M. D. propose chez Ma Houan. On a plusieurs fois dans Ma Houan (2 fois rien que dans le ch. de Java), après l'indication du nom chinois d'un lieu, celle de son nom indigène précédé de **番名** *fan-ming*, le "nom indigène est...", ou "les barbares le nomment...". Or, pour Palembang, Houang Sing-tseng, après la mention du nom chinois de Palembang, à savoir Kieou-kiang, ajoute **番名浚淋邦**, "les barbares le nomment Po-lin-pang". La transcription est celle même de Ma Houan, qui est sûrement la source de Houang Sing-tseng. Il me paraît donc bien que, dans notre unique édition de Ma Houan, les deux mots *fan-ming* sont tombés devant Po-lin-pang. De ces deux mots, l'un (**番** *fan*) subsiste d'ailleurs dans le texte de ce passage que fournit l'"ancien mss. du *Ying-yai cheng-lan*" qu'a connu Fujita. Quant à Tchang Cheng, il a remplacé le *fan-ming* de Tchang Cheng par **日** *yue* seul, et c'est exactement de même qu'il avait agi dans la section de Java pour les "noms étrangers" (*fan-ming* chez Ma Houan) de Surabaya et de Geresik<sup>1)</sup>. Le *Wou-hio pien* (67, 29b) dit que Sanfo-ts'i, *alias* Kieou-kiang, "s'appelle aussi **浚淋** Po-lin". Cette forme ne peut remonter qu'au Po-lin-pang de Ma Houan et Tchang Cheng, mais Tcheng Hiao, prenant *pang* avec son sens de royaume, aura compris que Po-lin-pang voulait dire "royaume de Po-lin". [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a très bien **是也番名浚淋拜**; seul le dernier caractère est fautif pour **邦** *pang*. On voit que Fujita n'a pas connu cette édition.]

P. 37, à propos de R., p. 137: Toutes nos éditions de la recension de Tchang Cheng portent **南距大山卜西北濱海**, ce que Rockhill, négligeant **卜** *pou*, a traduit par "To the south it

1) Là où le texte de Ma Houan dans le *Ki-lou houei-pien* a ... **國是也浚**...; l'"ancien mss." donne ... **國也是番浚**... Fujita a voulu tirer de cette divergence des conclusions inadmissibles sur une distinction entre Kieou-kiang et Palembang; c'est qu'il n'a pas vu que son *fan* était un reste du *fan-ming* original.

[= Kieou-kiang] reaches to high mountains and on the northwest it goes to the sea-coast." Mais nos textes de Ma Houan et de Houang Sing-t seng [ainsi que le *Cheng-tch'ao yi-che*] sont d'accord pour dire que le Kieou-kiang touche au Sud à de grandes montagnes et au Nord atteint la mer. Je suis convaincu que nous avons ici une faute de texte, mais qui ne consiste pas à corriger 卜 *pou* en 丘 *k'ieou*, comme l'a voulu très gratuitement Schlegel dans *T'oung Pao*, 1901, 374. Le mot 卜 *pou* (que la ponctuation de la réédition du *Pao-yen-t'ang pi-ki* rattache à 山 *chan*, en désespoir de cause) doit être le reste d'un premier 北 *pei*, et le 西北 *si-pei* qui suit est une interpolation. Tchang Cheng a donc dû, lui aussi, mettre la mer au Nord de Kieou-kiang et non au Nord-Ouest. Toutefois l'altération en "Nord-Ouest" existait déjà dans le texte de Tchang Cheng qu'a connu Tcheng Hiao (cf. *Wou-hio pien*, 67, 29b), et doit donc remonter à l'édition princeps de 1522.

P. 37, à propos de R., p. 137, 1—2, et de Gr., p. 73, l. 15—16 (2<sup>e</sup> éd., p. 197). Tchang Cheng écrit 海舶入淡港入彭家裏舍易小舟入港達其國, ce que Rockhill a traduit par "Junks (coming from Ch'iu-chiang) enter the Tan-chiang, then enter P'eng-kia (Banka). They have to transfer to small boats to go up the (Tan-)kiang to reach the capital." M. D. fait remarquer que le texte original de Ma Houan parle clairement de navires venant d'ailleurs, et non de Kieou-kiang; c'est exact, et d'ailleurs, dans le texte même que traduisait Rockhill, rien ne justifiait son interprétation. Mais ce n'est pas à dire que tout soit clair. Le texte de Ma Houan porte: "Les navires [venant] des divers endroits arrivent d'abord au Tan-kiang ("Chenal d'eau douce"), entrent dans le détroit (*men*) de P'eng-kia<sup>1</sup>) et y amarrent leurs navires. Sur la

1) L'"ancien mss.", dont Fujita reproduit le texte pour le présent passage, n'a pas 門 *men*; on va voir par la suite que le mot devait se trouver dans le texte original de Ma Houan.

côte il y a beaucoup de *stūpa* en brique<sup>1)</sup>. On se sert de petits bateaux pour entrer dans le chenal (*kiang*), et on arrive alors à [la capitale de] ce royaume” (諸處船來先至淡港入彭家門裏繫船岸多磚塔用小船入港則至其國). Houang Sing-tseng a un texte qui est une combinaison de Ma Houan et des instructions nautiques (*Tchen-wei-[pien]*). Le voici: “Royaume de *San-fo-ts'i* (Śrīvijaya). [Note: Son nom indigène est Po-lin-pang (Palembang).] Ce royaume est à environ 1000 *li* au Sud du Champa. A l’Est, il dépend (屬 *chou*) de Java; à l’Ouest, il arrive à Malacca; au Sud, il s’appuie sur une grande montagne; au Nord, il touche à la grande mer<sup>2)</sup>. C’est là le Kieou-kiang (是爲舊港)<sup>3)</sup>. On y va du Sin-ts’ouen (= Geresik, Grissé) de Tchao-wa (Java)<sup>4)</sup>. [D’après] les *Instructions nautiques*, [en partant de Sin-ts’ouen,] en cinq 更 *keng*<sup>5)</sup> on arrive à Tou-pan (Tuban). A nouveau, en cinq *keng*,

1) Au lieu de 磚 *tchouan*, “brique”, le “mss. ancien” a 石 *che*, “pierre”; mais ici encore on va voir que *tchouan* doit bien être la bonne leçon.

2) Dans tous ces textes, il faut se rappeler que les Chinois considéraient Sumatra comme s’étendant Est-Ouest, et non pas Nord-Ouest à Sud-Est; c’est aussi le cas de la carte publiée par Phillips, et qui se rattache à la cartographie arabe; mais c’était aussi précisément le cas chez les Arabes (cf. Ferrand, dans *JA*, 1922, II, 32). Schlegel a eu tort de s’étonner (*T’oung Pao*, 1901, 373).

3) Tout ceci est pris à Ma Houan, et le dernier membre de phrase montre que Houang Sing-tseng a bien connu un texte de Ma Houan qui disait 是也 *che-ye* comme dans le *Ki-lou houei-pien*, et non 也是 *ye-che* (avec *che* formant le début de la phrase suivante) comme dans l’“ancien mss.” de Fujita.

4) Les éditions du Yue-ya-t’ang et du Pie-hia-tchai ont toujours la faute usuelle 瓜哇 Koua-wa, mais celle du Tsie-yue-chan-fang a toujours correctement 爪哇 Tchao-wa.

5) *Keng* signifie “veille”. D’après une note de Houang Sing-tseng, on comptait 60 *li* par *keng*, soit environ 25 kilomètres, et on peut admettre que Houang Sing-tseng nous donne là le système utilisé par les “Instructions nautiques” qu’il cite. Un autre système divisait la navigation de 24 heures en dix “veilles”. Cf. Mayers, dans *China Review*, III, 321. Si on considère les deux systèmes comme équivalents, on aboutit à une vitesse moyenne de 5 noeuds  $\frac{1}{2}$  par heure.

on range (平 *p'ing*)<sup>1)</sup> la montagne de Na-ts'an (那參之山)<sup>2)</sup>. A nouveau, en quatre *keng*, on range<sup>3)</sup> la Montagne du Hou-tsiao (胡椒之山, "Montagne du Poivre")<sup>4)</sup>. A nouveau, en quatre *keng*, on arrive à la Montagne de Ki-li-men (吉里門之山, île de Karimon Ĵawa)<sup>5)</sup>. A nouveau, en 35 *keng*, on arrive à l'îlot de San-mai (三麥之嶼)<sup>6)</sup>. A nouveau, en cinq *keng*, on arrive à la grande Montagne de Kia-men (夾門之大山)<sup>7)</sup>. A nouveau, en cinq *keng*, on arrive à Kieou-kiang. Le Tan-kiang, aux marées du matin et du soir, unit les rives des deux chenaux (其淡港

1) Telle est la leçon du Tsie-yue-chan-fang et du Pie-hia-tchai. Le Yue-ya-t'ang a 至 *tche*, "arriver".

2) Il semble qu'il s'agisse du promontoire montagneux situé à l'Est de Rembang.

3) Même remarque qu'à la note 1.

4) Vraisemblablement la montagne au Nord-Est de Ĵapara.

5) Le nom est déjà écrit de même en 1349-1350 dans le *Tuo-yi tche-liao* (cf. Rock-hill, 132), et antérieurement encore dans le *Yuan che* à propos de la campagne mongole de 1293 (cf. Groeneveldt<sup>2</sup>, 148). Houang Sing-tseng nomme également Ki-li-men dans l'itinéraire du Champa à Java, qui est le même qu'ici (cf. Mayers, dans *China Review*, IV, 174); il y a là la même différence entre 平 *p'ing* et 至 *tche* dans les éditions, et pour les mêmes noms. Toutefois, dans l'itinéraire du Champa à Java, le texte indique cinq *keng* (au lieu de quatre) entre Karimon Ĵawa et la montagne du Poivre (et on a seulement "rangé" Karimon Ĵawa au lieu d'y "arriver"), et il n'y a que trois *keng* (au lieu de quatre) entre la montagne de Poivre et la montagne de Na-ts'an; mais on remarquera que, tout en calculant différemment le moment où on "range" la montagne du Poivre, on a toujours huit *keng* entre Kariman Ĵawa et la montagne de Na-ts'an. Enfin, dans l'itinéraire du Champa à Java, la durée du voyage entre la montagne de Na-ts'an et Tuban n'est pas indiquée. Karimon Ĵawa apparaît également, écrit 吉利 悶 Ki-li-men, sur la carte publiée par Phillipou.

6) Le 三麥嶼 San-mai-siu est porté sur la carte publiée par Phillips, au Sud-Est de l'île de Bangka. Le nom devrait ramener à un original du type de \*Sambak ou \*Sambèk.

7) Kia-men signifie en principe "Porte double", "Passe double", et n'a pas l'air d'une transcription. Le nom est porté, écrit 狹門 Hia-men ("Porte étroite", "Passe étroite"), sur la carte publiée par Phillips, dans la partie orientale (= Sud-Est) de Sumatra; cette dernière forme, Hia-men, est vraisemblablement la bonne. Bien que la carte paraisse placer Hia-men assez avant dans l'intérieur de l'île, je pense qu'il s'agit de l'entrée orientale du détroit de Bangka.

潮汐咸二港之兩涯)<sup>1)</sup>. Il y a beaucoup de *stūpa* de brique<sup>2)</sup>. On entre par le chenal<sup>3)</sup>, à ce qu'on appelle le détroit de P'eng-kia, et de là on arrive à [la capitale du] royaume" (自港而入爲彭家門由是至國).

Mais il y a à tous ces textes une grosse difficulté: comment des navires peuvent-ils arriver d'abord au Tan-kiang, si c'est là le nom de la rivière de Palembang comme le croit Groeneveldt, et entrer ensuite dans le détroit de Bangka?

La réponse me paraît être fournie, au moins partiellement, par le *Tao-yi tche-liao*. Bien que, à l'inverse de Fei Sin, Ma Houan ait fait peu d'emprunts au *Tao-yi tche-liao*, nous savons par sa préface de 1416 qu'il le connaissait, et il lui est sûrement redevable dans le cas présent. Le paragraphe du *Tao-yi tche-liao* sur Kieou-kiang débute ainsi; "Kieou-kiang. Du 淡江 Tan-kiang, on entre dans le détroit (*men*) de P'eng-kia (彭家門)... Sur la route il y a beaucoup de *stūpa* de brique (道多磚塔)...". Ces phrases sont parfaitement raisonnables, puisque, si nous voyons dans le Tan-kiang la rivière de Palembang, c'est après l'avoir quittée, en allant dans la direction de Java, qu'on entre dans le détroit de Bangka. Ma Houan a copié les deux phrases, mais de telle façon

1) Ici, ou peut-être à la phrase précédente, s'arrête ce que Houang Sing-tseng doit aux "Instructions nautiques"; la suite est tirée à nouveau de Ma Houan.

2) La soudure entre ce qui provient des „Instructions nautiques” et ce qui est tiré de Ma Houan est peut-être faite ici assez maladroitement, ou alors le texte est altéré. Ma Houan dit que sur la "côte" ou la "berge" (岸 *ngan*) du chenal il y a beaucoup de *stūpa* de brique (la traduction de Gr. n'est pas exacte ici); le mot *ngan* devrait donc être répété au début de cette phrase.

3) Par "chenal" (*kiang*), il faut entendre le "Chenal d'eau douce" ou Tan-kiang, puisque tel est le texte de Ma Houan dont Houang Sing-tseng s'est inspiré. J'ai ponctué le texte de Ma Houan en considérant 岸 *ngan* comme le premier mot d'une phrase 岸多磚塔. Pour le relier à la phrase précédente, il me semble qu'il faudrait admettre la chute d'un mot 於 *yu* devant *ngan*, ce qui permettrait de comprendre "ils amarrent leurs navires à la rive", et ceci nous ramènerait au texte de Houang Sing-tseng et partiellement, comme on va le voir, à celui du *Tao-yi tche-liao*; mais rien n'indique vraiment la chute d'un mot.

qu'il paraît dire que pour aller à Kieou-kiang (Palembang), il faut d'abord arriver au Tan-kiang et pénétrer ensuite dans la rivière de Palembang. Une autre difficulté vient de ce que Ma Houan dit que Kieou-kiang, *alias* Palembang, est l'ancien San-fo-ts'i (Śrīvijaya); or le *Tao-yi tche-liao* de 1349—1350 a à la fois un paragraphe sur San-fo-ts'i (Rockhill, p. 134) et un paragraphe sur Kieou-kiang (Rockhill, p. 135). Sur ce point, je crois que Rockhill (p. 134) et Fujita (ff. 40b—41a, 57b—58a) ont proposé la seule solution qui me paraisse acceptable: c'est qu'en 1349—1350 les princes du Śrīvijaya ne devaient plus avoir leur capitale à Palembang, mais à Ĵambi; et peut-être en était-il de même dès l'époque des Song, puisqu'en 1225 Tchao Jou-koua nomme Palembang (巴林馮 Pa-lin-p'ong) parmi les dépendances du San-fo-ts'i, mais ne dit rien de Ĵambi (cf. Hirth et Rockhill, *Chou Ju-kua*, 62 et 63). Il faudrait donc reporter à une date très antérieure le déplacement de la capitale à Ĵambi où on voit d'ordinaire le résultat d'une campagne javanaise de 1377. Avant ce déplacement, les annales chinoises ont bien connu le Ĵambi sous son vrai nom (詹卑 Tehan-pei), et cet état envoya des ambassades en 1079, 1082, 1088 (cf. Hirth et Rockhill, *ibid.*, 65, 66). Le *Ming-chan tsang*, cité par Fujita (f<sup>o</sup> 58a), dit que, sous Yong-lo (1403—1424), le San-fo-ts'i fut annexé par Java, et que sa capitale fut alors (?) appelée Kieou-kiang (l'«Ancien Chenal»). Si c'est bien là ce qu'a voulu dire l'auteur du *Ming-chan tsang*, il s'est trompé, puisque le nom de Kieou-kiang apparaît déjà dans le *Tao-yi tche-liao* de 1349—1350. Mais il est très possible qu'il n'y ait qu'à faire remonter plus haut l'explication; le nom de Kieou-kiang a pu être donné par les Chinois à Palembang pour remplacer celui de San-fo-ts'i après que, les rois du Śrīvijaya ayant transféré leur capitale à Ĵambi, c'est Ĵambi qui était devenu pour eux San-fo-ts'i. Ma Houan et Fei Sin n'en étaient pas moins fondés à dire que Kieou-kiang

(Palembang) est l'ancien San-fo-ts'i, puisque Palembang fut longtemps la capitale du Śrīvijaya et continua de faire partie du Śrīvijaya même après que Ĵambi l'eut remplacé comme capitale, et qu'au commencement du XV<sup>e</sup> siècle c'est Palembang, et non Ĵambi, qui avait encore quelque importance pour le commerce maritime.

Mais, se Rockhill a eu raison, à mon sens, de placer à Ĵambi le San-fo-ts'i du *Tao-yi tche-lïo*, il s'est peut-être trompé en croyant reconnaître la rivière de Ĵambi dans le Tan-kiang du *Tao-yi tche-lïo* et surtout de Ma Houan. C'est dans le paragraphe de Kieou-kiang (Palembang), et non dans celui du San-fo-ts'i (Ĵambi), que le *Tao-yi tche-lïo* parle de son Tan-kiang. Et l'hypothèse de Rockhill ne rend pas mieux compte du texte maladroitement inséré dans le paragraphe de Ma Houan sur Kieou-kiang, puisque, là encore, ce n'est pas en "entrant" dans la rivière de Ĵambi qu'on arriverait au détroit de Bangka <sup>1)</sup>. D'autre part, en dehors du texte du *Tao-yi tche-lïo* et de son emprunt par Ma Houan (suivi par Tchang Cheng), le nom du Tan-kiang n'apparaît que dans la dernière phrase que Houang Sing-tseng paraît emprunter aux Instructions nautiques. Mais je ne suis pas sûr que notre texte soit correct. Le mot 咸 *hien* de cette phrase, que j'ai traduit par "réunir", ne va guère, et je soupçonne que Ma Houan l'a employé au lieu de son homophone 涵 *han* ou *hien*, „submerger". Le mot 二 *eul* serait aussi une interpolation, car il n'a pas été question de "deux" chenaux auparavant, et il a pu être introduit par erreur à raison des "deux" rives qui suivent. Je propose donc de corriger le phrase de Houang Sing-tseng comme suit: 其淡港潮汐涵港之兩岸, "Pour ce qui

1) M. Ferrand (*JA*, 1922, II, 32—33) a bien vu que quelque chose clochait dans la traduction de Rockhill, mais, acceptant l'identification du Tan-kiang à la rivière de Ĵambi et ignorant l'emprunt au *Tao-yi tche-lïo*, sa correction n'est pas à retenir. Aux pp. 124—125, Rockhill avait cherché au contraire le Tan-kiang soit à Tamiang, soit à la rivière de Palembang.

est du Tan-kiang, les marées du matin et du soir submergent les deux rives du chenal"; ce ne serait plus là un emprunt aux "Instructions nautiques", où on ne s'attend pas à trouver d'ailleurs un renseignement de ce genre, mais un résumé dont Ma Houan, en parlant des maisons sur pilotis soulevées par les deux marées, fournit désormais tous les éléments. Si j'ai raison, le nom de Tan-kiang n'est plus attesté que pour 1349—1350. En fait, la carte publiée par Phillips montre Kieou-kiang (l'"Ancien chenal"), flanqué d'un **東港** Tong-kiang et d'un **西港** Si-kiang ("Chenal de l'Est" et "Chenal de l'Ouest"), mais ne dit rien du Tan-kiang ou "Chenal d'eau douce". [L'édition du *Cheng-tch'ao yi-che* porte **諸處船到先由淡港入彭家門繫船於岸岸上多磚塔却用小船入港內始至其國**, "Quand les navires des divers endroits arrivent, ils viennent d'abord par le Tan-kiang, entrent dans le détroit de Bangka (P'eng-kia-men) et amarrent leurs navires à la rive. Sur la rive il y a beaucoup de *stūpa* de brique. On emploie alors de petit bateaux pour entrer dans l'estuaire, et alors seulement on arrive à [la capitale du] royaume". Ici, **由** *yeou* correspond bien au **自** *tseu* de Houang Sing-tseng, et doit bien être la leçon correcte de Ma Houan, prise d'ailleurs au *Tao-yi tche-liao*. Il est alors possible d'imaginer que la confusion du Tan-kiang, "Chenal d'eau douce", et du *kiang* ou "chenal" (= rivière de Palembang) soit le fait de Houang Sing-tseng, que le malheureux emprunt fait par Ma Houan au *Tao-yi tche-liao* aura trompé. En ce cas, le Tan-kiang peut avoir été la rivière de Jambi pour l'auteur du *Tao-yi tche-liao*, et soit elle, soit un équivalent de Tan-yang (Tamiang) pour Ma Houan. Il ne s'agira plus d'un voyage de Java à Palembang, mais de l'arrivée à Palembang par le Nord-Ouest. En disant qu'on entre dans le détroit de Bangka, le *Tao-yi tche-liao* et Ma Houan auront considéré que l'embouchure de la rivière de

Palembang se trouve déjà dans le détroit de Bangka, ce qui n'a rien n'inadmissible.]

P. 37, à propos de Gr., p. 73, l. 22—23 (2<sup>e</sup> éd., p. 197), et de R., 137. Le texte de Tchang Cheng est: 諺云一季種田三季收稻言收穫廣也, “Un proverbe dit: ‘Pendant une saison (= une année) on ensemeence les champs, et pendant trois saisons (= trois années) on récolte du riz’. Ce qui veut dire que les récoltes sont abondantes” (la traduction de Rockhill est inexacte). Le texte original de Ma Houan est identique, sauf que le membre de phrase final est 正此也, ce que Gr. avait traduit par “which is not exaggerated”. M. D. dit que le sens est “truly applies here”, ce qui est juste en soi, mais donne l'impression que Ma Houan fait ici l'application à Palembang d'un proverbe chinois. Mais ce n'est pas le cas, et je traduis la phrase finale par “c'est bien ainsi”, c'est-à-dire que Ma Houan trouve que la fécondité du sol de Palembang justifie ce proverbe indigène. [J'interprète de même le 正此地也 du *Cheng-tch'ao yi-che*, qui est probablement la vraie leçon de Ma Houan.]

Ici encore, comme au début du paragraphe, il ne me paraît pas douteux que Ma Houan ait copié le *Tao-yi tche-liao*, mais son mss. était fautif. Le *Tao-yi tche-liao* (mal traduit par Rockhill, p. 135) dit: “[Ces gens] disent qu'une année ils sèment des grains et que pendant trois ans il pousse (mot-à-mot “il naît”) de l'or; ils disent que leurs céréales se métamorphosent et deviennent de l'or. Par la suite, des gens des mers d'Occident (Si-yang-jen), ayant entendu parler de l'excellence de ces champs, firent des navires, vinrent s'emparer des os de la terre qui étaient dans ces champs, et s'en retournèrent avec eux. Les champs de leur [pays] leur servant d'artères [pour les os de la terre qu'ils avaient apportés], ils semèrent [chez eux] des céréales; [mais, depuis lors,] l'or ne poussa plus dans les champs de Kieou-kiang. C'est là aussi une chose étrange”.

Fei Sin, une fois de plus, a copié le *Tao-yi tche-liao*, mais en rationalisant l'interprétation (cf. Rockhill, p. 140, pas très exact): „C'est pourquoi [ces gens] disent qu'une année ils sèment des grains et que pendant trois ans il pousse de l'or; ce qui veut dire que leurs grains et leur riz sont abondants et qu'ils en vendent pour beaucoup d'or". De Fei Sin, ce texte a passé dans le *Ming che*, 324, 11b. Mais le mss. du *Tao-yi tche-liao* qu'a connu Ma Houan avait vraisemblablement subi ici une correction "savante", où un lettré encore plus rationaliste que Fei Sin avait remplacé l'"or" (*kin*) par du "riz" (*tao*), si bien que l'histoire a perdu tout son sel, comme Rockhill l'a remarqué lui-même. Mais en même temps Rockhill (p. 137) a donné la preuve qu'il s'agit bien dans le *Tao-yi tche-liao* d'une histoire de Palembang en signalant une histoire presque identique (plus voisine encore que les traductions de Rockhill ne le laisseraient supposer) que Ralph Fitch, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, rapporte à Jambi, c'est-à-dire à la ville capitale de l'état auquel appartenait alors Palembang.

P. 38, à propos de Gr., p. 74, l. 16 (2<sup>e</sup> éd., p. 198): Gr. a pris ici avec son texte de plus grandes libertés que M. D. ne le dit<sup>1)</sup>. Le texte a: "Le pays a des produits tels que des buceros (鶴頂鳥 *hao-ting-niao*)<sup>2)</sup>, du 黃速香 *houang-sou-hiang*)<sup>3)</sup>, du

1) Gr. dit simplement: "The products of the country are lignum-aloës in different qualities, yellow wax, benzoë and other articles, all of them not found in China". Je reviendrai plus loin sur la fin de la phrase, qui suppose une correction, d'ailleurs assez vraisemblable, de la part de Groeneveldt.

2) Le *Ki-lou houeï-pien* écrit deux fois *hao-ting-wou* [鳥], mais c'est une faute évidente.

3) Les textes actuels de Ma Houan et de Tchang Cheng écrivent en réalité *houang-lien* [連]-*hiang*, mais toutes les éditions du texte parallèle de Houang Sing-tseng orthographient *houang-sou-hiang* [; le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit *houang-sou-hiang*]. La confusion est facilitée par la ressemblance graphique de *sou* et de *lien*, et par l'existence d'une drogue très connue, le *houang-lien*. Mais le *houang-lien*, ou *Coptis teeta*, n'est pas une plante tropicale; c'est au contraire une plante chinoise qui s'exportait abondamment dans les mers du Sud (cf. Stuart, *Chinese Materia Medica*, 125; en 1225,

降真香 *kiang-tchen-hiang*<sup>1)</sup>, du 沈香 *tch'en-hiang*, de la "cire jaune" (黃臘 *houang-la*)<sup>2)</sup>. Le texte continue en disant: "Le 金銀香 *kin-yin-hiang* n'est nullement (皆 *kiai*) produit en Chine. Ce parfum...". Mais ce rôle de *kiai* est peu admissible. Il est possible que le texte primitif de Ma Houan ait porté... 黃臘 金銀香之類。中國皆不出。金銀香 (et suit la description du *kin-yin-hiang*); ceci serait d'accord avec la correction tacite que la traduction de Groeneveldt suppose. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit 中國與他國皆不出, "qui n'est produit ni en Chine, ni dans les autres pays"; l'emploi de *kiai* est ainsi justifié,

Tchao Jou-koua note l'exportation du *houang-lien* à la côte de Malabar; cf. Hirth et Rockhill, *Chau Ju-kua*, 91). En réalité, il n'y a jamais eu de parfum *houang-lien-hiang*, et il faut lire partout *houang-sou-hiang*, avec Houang Sing-tseng (en particulier dans Rockhill, pp. 116, 138, 142); nous retrouverons la question, pour un cas particulier, dans la section du Siam. *Houang-sou-hiang* signifie "parfum *sou* jaune". Le nom du *sou-hiang* ou "parfum *sou*" est bien connu. C'est une variété de l'*agaru*, (plus correctement *aguru*), ou bois d'aigle. Dans la notice qu'il lui consacre, Tchao Jou-koua (p. 207) en fait un produit du Cambodge et du Champa, mais, à la section du San-fo-ts'i (Jambi et Palembang), il nomme le *sou-hiang* parmi les produits indigènes (p. 61). Reste l'épithète de parfum *sou* "jaune" (*houang*). Tchao Jou-koua ne la connaît pas, mais il a (p. 207) une notice sur le 黃熟香 *houang-chou-hiang*, ou "parfum cuit jaune" (Hirth et Rockhill ont toujours transcrit le second mot *shou*, comme s'il se prononçait *cheou* pour nous), qui est aussi une espèce d'*agaru*. Le *Tao-yi tche-liao* parle aussi du *houang-chou-hiang*, et le nomme à côté du *sou-hiang* parmi les produits de Kieou-kiang (Palembang). Il me paraît probable que *houang-sou-hiang*, qui se rencontre aussi parfois dans le *Sing-tch'a cheng-lan* (au moins dans le texte du T'ien-yi-ko) est une forme vulgaire qui, au début des Ming, s'était pratiquement substituée au *houang-chou-hiang* de l'époque des Ming; cf. aussi la description du *houang-sou-hiang* insérée par Houang Sing-tseng (II, 4a) dans le paragraphe d'Aru. Je suis donc d'accord avec Groeneveldt<sup>2</sup>, p. 260, quand il dit que *houang-chou-hiang* et *houang-sou-hiang* sont interchangeable, mais non quand il ajoute qu'il en est de même pour *sou-hiang*, puisque les deux noms figurent parfois dans le *Tuo-yi tche-liao* au cours d'une même énumération de produits.

1) Le *kiang-tchen-hiang* est nommé par Tchao Jou-koua parmi les produits du San-fo-ts'i (p. 61), et Tchao Jou-koua lui consacre un article spécial (p. 211). C'est le *laka-wood* (qu'il ne faut pas confondre avec la gomme-laque (*stick-lac*, *shell-lac* ou *seed-lac*); cf. Stuart, *Materia Medica*, 428. Ce n'est pas un *agaru*.

2) Il s'agit de la cire d'abeilles sauvages, à laquelle Tchao Jou-koua consacre un article (pp. 238—239).

et trois mots ont été sautés dans le *Ki-lou houei-pien* par haplographie]. Le “benjoin” de Groeneveldt n’est pas suffisant, puisque nous entendons par là le 安息香 *ngan-si-hiang* (cf. *Chau Ju-kua*, 201—202); il s’agit probablement du “benjoin doux”. Tchao Jou-koua écrit 金顏香 *kin-yen-hiang*, ou “parfum *kin-yen*”, transcription du malais *kēmengan*. Hirth et Rockhill ne connaissaient pas en 1911 une mention de la transcription 金銀香 *kin-yin-hiang* antérieure au *Tong-si-yang k’ao* de 1618; on voit qu’elle remonte au moins au début du XV<sup>e</sup> siècle. Par contre c’est par une inadvertance que Rockhill (p. 136) prête cette orthographe *kin-yin-hiang* au *Tao-yi tche-lïo*, paragraphe de Kieou-kiang; le texte du *Tao-yi tche-lïo* emploie encore la même forme *kin-yen-hiang* que Tchao Jou-koua.

P. 38, à propos de Gr., p. 75, l. 4—5 (2<sup>e</sup> éd., p. 199; et cf. R., p. 139): Je crois que M. D. a mal coupé la seconde phrase, tout comme avant lui Gr., et qu’il faut lire 腳長鐵黑。爪甚利, “Les jambes [du casoar] sont longues et d’un noir de fer; ses ongles sont très acérés...”. Rockhill avait ici mieux compris, en suivant le texte analogue de Tchang Cheng, et cf. aussi le 黑足利爪, “aux pattes noires et aux ongles acérés”, de Houang Sing-tseng. [Le *Cheng-tch’ao yi-che* a 長腳爪黑如鐵其利亦能..., ce qui montre qu’il a compris comme M. D.; mais son texte est par ailleurs fautif, avec 其 *ki* pour 甚 *chen*, et je reste d’accord avec l’interprétation de Tchang Cheng et de Houang Sing-tseng.]

P. 39: Le texte de Ma Houan que M. D. traduit ici, et qui est relatif à l’habitude siamoise ancienne d’insérer des boules d’étain ou d’or dans la peau du pénis des jeunes gens est le texte chinois le plus détaillé que nous ayons à ce sujet. Mais la coutume est signalée dans l’Inde transgangétique, en Birmanie par exemple, par plusieurs anciens voyageurs occidentaux. Je ne veux pas rassembler les textes ici. Le texte de Houang Sing-tseng que M. D.

reproduit p. 40, l. 6, est en effet inintelligible, mais il n'est vraiment tel que dans l'édition du Yue-ya-t'ang; celles du Tsie-yue-chan-fang et du Pie-hia-tchai ont 汚 *wou* au lieu de 砂 *cha* (< 沙 < 汚); ce n'est pas très clair à soi seul, mais sachant ce dont il s'agit, nous traduirons: "Les [garçons] nobles, à 20 ans, incrustent leurs [parties] honteuses." J'incline d'ailleurs à penser que nous avons dans l'emploi de *wou* une correction "intelligente", car le mot 砂 *cha* se trouve dans le texte de Ma Houan [; le *Cheng-tch'ao yi-che* a quelques différences verbales, et en particulier écrit 沙 *cha*].

P. 41, à propos de Phillips, *JChBrRAS*, XXI, 37, et de R., pp. 102—103. Je crois que l'ordre correct du texte est bien celui de notre édition de Ma Houan, et non celui de Tchang Cheng; par contre, le texte même de Ma Houan est gravement altéré. Au lieu de "A 100 *li* au Sud-Ouest de [la capitale du] royaume...", il faut lire, avec Tchang Cheng et Houang Sing-tseng, "A 200 *li* au Nord-Ouest de [la capitale du] royaume...". Ensuite, là où notre texte de Ma Houan dit 可通雲後門, Tchang Cheng écrit 通南 et Houang Sing-tseng 可通雲南之後. Puisque le texte de Ma Houan a *yun*, que celui de Tchang Cheng a *nan* et que celui de Houang Sing-tseng a *yun-nan*, il faut rétablir *yun-nan* partout. M. D. a pensé en outre que le nom du centre marchand était tombé, et qu'il fallait comprendre 上水 *chang-chouei* comme signifiant "remonter le fleuve"; mais tous les textes sont d'accord, et "remonter le fleuve" ne se comprendrait pas là où on a *chang-chouei*. Enfin *pao-tch'ouan* ne désigne pas des navires quelconques, mais les "navires à joyaux" des missions de Yong-lo. Je traduis donc ainsi ce texte important: "A 200 *li* (= 80 kilomètres environ) au Nord-Ouest de la capitale (= Ayuthia), il y a un bourg de marché (市鎮 *che-tchen*) appelé 上水 *Chang-chouei* ("[Bourg

d'Jamont")<sup>1)</sup> par lequel on peut communiquer avec l'arrière du Yunnan. Dans ce lieu, il y a 500 à 600 famille barbares (= indigènes). On y vend des marchandises barbares de toutes sortes. On vend en ce lieu (= à Chang-chouei) beaucoup de pierre *ma-sseu-k'en-ti* rouge (紅馬嘶肯的石)<sup>2)</sup>; cette pierre est inférieure au *ya-kou* rouge (紅雅姑, rubis)<sup>3)</sup>; elle est brillante comme une grenade. Les [gens des] bateaux à bijoux (*pao-tch'ouan*) chinois qui viennent au Siam se rendent là (= à Chang-chouei) eux aussi au moyen de petits bateaux pour leurs transactions." Le *ma-sseu-k'en-ti* rouge, inférieur au rubis proprement dit (*ya-kou* rouge), doit être, lui aussi, une sorte de rubis, et il est important de savoir qu'on l'allait en particulier chercher au Nord-Ouest d'Ayuthia. Des savants mieux instruite que moi des choses du Siam pourront sans doute reconnaître et l'emplacement de ce Chang-chouei par où on pouvait communiquer avec le Yunnan, et les mines d'où provenait le *ma-sseu-k'en-ti* rouge. Par ailleurs, Ma Houan parle du Siam en témoin oculaire, et il ne me paraît guère douteux qu'il ait été de ces gens des "navires à bijoux" qui, sur des barques plus petites, se sont rendus au marché de Chang-chouei. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a 國之西北去二百餘里有一

1) L'éd. du *Pie-hia-tchai* donne pour Houang Sing-tseng la fausse leçon 上善 Chang-chan.

2) Cette pierre n'était connue jusqu'ici que par le *Tcho-keng lou* de 1366 où le nom est écrit 馬思良底 *ma-sseu-ken-ti*, et où la pierre est dite provenir des mêmes mines que le *ya-kou* rouge; cf. Bretschneider, *Med. Res.*, I, 174. On est tenté de restituer un original \**mazgündi*, mais qui ne rappelle rien jusqu'à présent. En tout cas, il doit s'agir d'un nom introduit par les Musulmans à l'époque mongole, et qui a donc dû être employé en persan. Le texte actuel de Tchang Cheng écrit *ma-k'en-ti*; ce doit être une faute de texte. Houang Sing-tseng a la forme correcte.

3) Houang Sing-tseng a gardé la transcription de Ma Houan; Tchang Cheng lui a substitué 鴉忽 *ya-hou*; cette dernière forme est en effet une de celles qui sont attestées dans l'usage littéraire à l'époque mongole, à côté de 雅鶻 *ya-hou*; le 亞姑 *ya-kou* du *Tcho-keng lou* et le 雅姑 de Ma Houan sont au contraire des transcriptions du type populaire; mais toutes remontent naturellement à *yaqūt*, "corindon", etc.

市鎮名上水可通雲南... “A plus de 200 *li* au Nord-Ouest [de la capitale] du royaume, il y a un bourg de marché, appelé Chang-chouei, par où on peut communiquer avec le Yun-nan...”. Mais le texte semble ensuite dire que, lors de la venue des “navires à bijoux” chinois, les gens de Chang-chouei descendent en barque pour commercer avec eux. Le texte du *Ki-lou houei-pien* me paraît décidément meilleur dans ce dernier passage.]

P. 41, à propos de Phillips, p. 37, l. 8—9, et de R., p. 103: Parmi les produits du Siam, notre texte de Ma Houan mentionne le 黃連香 *houang-lien-hiang* et le 羅褐速香 *lo-ho-sou-hiang*. Les trois éditions du texte de Tchang Cheng portent *houang-lien-hiang* et *lo-ho-lien*[連]-*hiang*<sup>1</sup>). Houang Sing-tseng écrit une première fois *houang-sou*[-*hiang*] et 羅斛 *lo-hou*[-*hiang*], et quand il reprend ensuite la liste générale des produits du Siam, il y mentionne le *sou-hiang*, le *houang-chou-hiang* et le *lo-hou-hiang* (sa liste a passé dans le *Ming che*, 324, 8b). Nous avons vu plus haut (pp. 380—381) qu'il n'y a jamais eu de *houang-lien-hiang*, et qu'il faut lire partout *houang-sou-hiang*. Quant au *lo-ho-hiang* de Ma Houan, c'est certainement une orthographe phonétique irrégulière pour *lo-hou-hiang* ou “parfum du Lo-hou” (= Siam méridional avant la conquête où le Sien et le Lo-hou ont été réunis dans le Sien-lo d'Ayuthia en 1349. Le “parfum de Lo-hou” est déjà mentionné au Lo-hou par le *Tao-yi tche-liao* de 1349—1350 (Rockhill, 110), et tout ce passage du *Tao-yi tche-liao* a été repris par Fei Sin dans

1) Le *T'ou-chou-tsi-tch'eng* (*Pien-yi-tien*, 101, 3b) a bien *houang-lien-hiang* et *lo-ho-sou-hiang* en citant le texte de Tchang Cheng, comme le dit M. D. Il est surprenant que les compilateurs très superficiels de cette encyclopédie aient utilisé un texte de la version de Tchang Cheng différent de ceux que nous connaissons; mais une autre divergence, qu'on trouvera signalée dans une note suivante, oblige à l'admettre. Cette édition indéterminée peut être soit l'édition qui fait partie des œuvres collectives de Tchang Cheng, soit celle du *Kouang Po-tch'ouan hio-hai*, au cas où celle-ci ne serait pas tirée avec les planches du *Chouo-fou siu* malgré ce que disent les commissaires du *Sseu-k'ou*... (cf. *supra*, pp. 248—250).

son article du Sien-lo (Siam) (Rockhill, p. 105). Le *Tao-yi tche-liao*, et Fei Sin à sa suite, disent que le “parfum de Lo-hou est très pur, [mais] vient loin après le 沉香 *tch'en-hiang*”<sup>1</sup>). Le *tch'en-hiang*, mot-à-mot le “parfum qui s'enfonce dans l'eau” (traduction d'*aguru*), est le nom du véritable “bois d'aigle” (cf. *Chau Ju-kua*, 204—205); le “parfum de Lo-hou” est donc lui aussi une variété de “bois d'aigle”. Les Arabes emploient le même mot pour l'aloès et pour le bois d'aigle, et Yule a signalé depuis longtemps (Yule-Cordier, *Marco Polo*, II, 279) que l'“aloès *lawakī* des *Ayn-i Akbari* avait grand'chance d'être nommé d'après le pays de Lo-hou (cf. aussi *BEFEO*, IV, (238—239). [Le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit 黃速香羅褐速香].

P. 41, à propos de Phillips, p. 37, et de R., p. 103: Le texte de Ma Houan indique les produits 血褐 *hiue-ho* et 藤結 *t'eng-kie*; [de même dans le *Cheng-tch'ao yi-che*;] les trois éditions du texte de Tchang Cheng écrivent 血結 *hiue-kie*<sup>2</sup>) et 藤結 *t'eng-kie* (mais, ici encore, le *T'ou-chou tsi-tch'eng* a pour le texte de Tchang Cheng une leçon différente en écrivant le premier nom 血竭 *hiue-kie*). Houang Sing-tseug, dans sa liste générale (et le *Ming che* qui le copie), mentionne seulement le 藤竭 *t'eng-kie* (avant le 藤黃 *t'eng-houang*, qui est le “gamboge” ou gomme-gutte). Il est presque évident que le 褐 *ho* de *hiue-ho* est altéré de 竭 *kie* dans le texte de Ma Houan, et que le 結 *kie* du *hiue-kie* de Tchang Cheng est une faute de texte amenée par l'homophonie du 結 *kie*

1) 味極清遠亞於沉香. Cette phrase du *Tao-yi tche-liao* se retrouve dans le *Sing-tch'a cheng-lan* du T'ien-yi-ko, mais n'a pas été conservée dans le texte usuel, et manque donc chez Rockhill (p. 105). La traduction de Rockhill (p. 110), “with a very pure and strong perfume like that of the gharu-wood”, n'est pas exacte; ici et ailleurs, Rockhill a pris 亞 *ya* comme signifiant “être de même rang”, “de même valeur”, mais *ya* signifie “céder à”, “être inférieur à”.

2) Le *Wou-hio pien* (67, 30a) parle de 血結 *hiue-kie* à Palembang; peut-être l'a-t-il pris à Tchang Cheng, en le remontant d'un paragraphe.

qui suit dans *t'eng-kie*. Tchao Jou-koua (*Chau Ju-kua*, 197—198) a un article sur le *hiue-kie*, qu'il orthographie 血竭 *hiue-kie*; c'est le "dragon's blood", et le nom s'écrit plus généralement aujourd'hui 血竭 *hiue-kie*, ce qui doit bien avoir été la forme écrite par Ma Houan (on trouve d'ailleurs cette dernière forme chez Ma Houan dans la section de Djofar [; le *Cheng-tch'ao yi-che* a 血竭 *hiue-kie* dans la section de Djofar, mais écrit ici 血竭 *hiue-kie* comme Tchao Jou-koua]). D'après Tchao Jou-koua, c'est un produit des Ta-che, c'est-à-dire des pays "arabes", et il le mentionne en effet sur les côtes de l'Afrique orientale, comme produit dans les montagnes par un arbre analogue à celui de la myrrhe, mais à feuilles un peu plus grandes, L'explication chinoise usuelle du nom est que le produit ressemble à du sang coagulé, et que c'est pourquoi on l'appelle 血竭 *hiue-kie*. Mais si *hiue* signifie "sang", *kie* signifie en principe "épuiser", "être épuisé", et d'autre part le 竭 *kie* de Tchao Jou-koua, à moins de le tenir pour incorrect, signifie "grosse pierre", trop grosse pour en faire un "caillou" qui serait un "caillot". On a donc pu penser que *hiu-kie* était primitivement une transcription, bien que l'arabe قاطر *qāṭir*, "résine", "sang-dragon" (de *qatara*, "tomber goutte à goutte"), mis en avant par Hirth et Rockhill, soit phonétiquement inadmissible; Fujita (37a) a essayé de reprendre cette étymologie pour le seul mot 竭 *kie*, ce qui va moins contre la phonétique. Mais en réalité le nom ancien du produit, attesté dès avant les T'ang, est 騏驎竭 *k'i-lin-kie*, "kie de *k'i-lin*", où il le mot *kie* reste inexpliqué, mais où il faut bien reconnaître que, dès le XI<sup>e</sup> siècle, Sou Song interprétait *kie* par "se coaguler" (久而堅凝乃成竭赤作血色)<sup>1)</sup>. C'est donc de *k'i-lin kie* qu'il faut partir, non de

1) Cf. le ch. 34 du *Pen-ts'ao kang-mou*, et Stuart, *Materia Medica*, 79—80 (mais Stuart est inexact pour l'époque ancienne; en particulier, le 渴稟 *k'o-ping*, probablement d'ailleurs à lire *k'o-lin*, n'a rien à voir avec le sang-dragon; c'est l'arbre sur

*hiue-kie*, et toute étymologie étrangère qui répondrait phonétiquement à *hiue-kie* est exclue. En même temps, nous voyons que c'est bien 血竭 *hiue-kie*, "kie de sang", qui est la forme plus récente qui s'est substituée à *k'i-lin kie*; le 血竭 *hiue-kie* de Tchao Jou-koua est donc fautif. Mais, si toutefois le texte de Tchao Jou-koua n'est pas altéré, son erreur montre combien le terme lui était peu clair, et le même raisonnement vaut s'il s'agit par hasard d'une faute généralisée des copistes de son œuvre. Nous arrivons maintenant à Ma Houan. Le vrai *hiue-kie* était un produit de chez les Arabes, mais Tchao Jou-koua connaissait déjà en 1225 un "faux *hiue-kie*" (假血竭 *kia hiue-kie*) fait avec du suc de "laka-wood" (*kiang-tchen-hiang*). Aujourd'hui le *hiue-kie* qu'on vend en Chine est fait avec les graines d'une espèce de liane (藤 *t'eng*) de Sumatra (*Calamus draco* chez Stuart); c'est évidemment une autre espèce de "faux *hiue-kie*". Il me paraît probable que Ma Houan, par *hiue-kie*, entend le "faux *hiue-kie*" à base de *kiang-tchen* qui est décrit par Tchao Jou-koua; il l'a écrit correctement. Mais on exportait aussi du Siam le *hiue-kie* fait avec les graines d'une liane; c'est celui-là que Houang Sing-tseng a seul nommé dans sa liste finale et qu'il écrit correctement 藤竭 *t'eng-kie*, c'est-à-dire "[*hiue*]-kie de liane"; tel devait être le nom courant du produit sous les Ming. Ce nom de *t'eng-kie*, Ma Houan l'aura entendu, mais, ne le comprenant pas, il aura écrit l'homophone 結 *kie*, qui signifie bien, lui, "se nouer [en parlant de fruits]", "s'agglomérer"; le texte de Tchang Cheng, tel que le cite le *T'ou-chou tsi-tch'eng*, me paraît donc avoir bien conservé ce que Ma Houan avait écrit. Quant au *hiue-kie*, si Houang Sing-tseng ne l'a pas répété dans sa liste finale, c'est qu'auparavant il s'était inspiré de la mention du *hiue-kie* chez

---

lequel vit l'insecte qui secrète la gomme-laque). Je soupçonne, contrairement à Fujita, que le 麒麟粒 *k'i-lin-ti* du *Tao-yi tche-tio* (37a) est une simple altération graphique de *k'i-lin-kie*.

Ma Houan pour donner une notice sur le *k'i-lin kie*; toutefois cette notice ne doit rien à Ma Houan et remonte à Sou Song (1020—1101). Il resterait à établir la relation entre le nom chinois "*kie* de *k'i-lin*", c'est-à-dire de la "licorne" du légendaire chinois, et nos noms de "dragon's blood" ou de "sang-dragon"; ce n'est peut-être pas autrement difficile en suivant l'histoire du terme en Occident; mais je n'ai pas entrepris cette recherche (cf. les références de M. Ferrand, dans *JA*, 1920, II, 41).

Il est un peu surprenant que Ma Houan ne dise rien de la gomme-laque, ni de la gomme-gutte, qui s'exportaient toutes deux du Siam comme du Cambodge. Par contre Ma Houan, suivi par Tehang Cheng et Houang Sing-tseng, nomme parmi les produits du Siam un 花梨木 *houa-li-mou*, "bois de poirier bigarré", qui est le "bois de rose".

P. 43, à propos de R., 114, et de Gr., 2<sup>e</sup> éd., 243. Rockhill, traduisant la version de Tehang Cheng, a dit qu'avant son érection en royaume, Malacca devait payer un tribut annuel de 5000 onces d'or au Siam; toutefois, à raison peut-être du texte de Ma Houan traduit par Groeneveldt, Rockhill, après "five thousand", mettait entre parenthèses "fifty" avec un point d'interrogation. Les trois éditions de la version de Tehang Cheng disent "5000 onces"; mais, comme M. D. l'a fait remarquer, le texte de Tehang Cheng, tel que le cite le *T'ou-chou tsi-tch'eng*, dit "50 onces". Notre unique édition du texte de Ma Houan [de même le *Cheng-tch'ao yi-che*] dit "40 onces", qui a passé dans Fei Sin et dans le *Ming che*, et qui doit être correct. Nous avons donc ici un nouveau témoignage que les compilateurs du *T'ou-chou tsi-tch'eng* ont connu un texte de Tehang Cheng meilleur que celui des trois éditions dont je dispose.

Dans la note de Rockhill, p. 114, le nom du roi 拜里迭 蘇刺 *Pai-li-tie-sou-la* est évidemment à lire *Pai-li-mi*[迷]-*sou-la*, Parameśvara, ce qui est d'ailleurs la forme donnée dans le *Si-yang*

*tch'ao-kong tien-lou*, et dans le *Ming che*. Groeneveldt, p. 249, et à sa suite M. Ferrand (*JA*, 1922, I, 402), ont mal reproduit la leçon du *Ming che*.

[P. 43, à propos de R., 114, 17—18: Le *Cheng-tch'ao yi-che* a bien “femme et fils”, et est donc d'accord avec Tchang Cheng.]

P. 43, à propos de Gr., p. 123 (2<sup>e</sup> éd., p. 243), et R., p. 114: Il serait bien extraordinaire que Gr. eût eu un texte corrompu (vu l'accord de tous les autres), et corrompu de manière à faire cadrer les indications de Ma Houan avec nos connaissances actuelles. Je crois bien plutôt que nous avons là une des corrections tacites, parfois heureuses, mais toujours dangereuses, dont Gr. ne s'est pas privé.

P. 44, à propos de R., 116: Le 金箔 *kin-po* ou “gold-leaf” de nos éditions de Tchang Cheng, en face de la leçon 金珀 *kin-p'o*, “ambre doré”, de Ma Houan et de Houang Sing-tseng, est condamné par le nom de 水珀 *chouei-p'o*, “ambre d'eau”, qui vient ensuite. [Toutefois le *Cheng-tch'ao yi-che* a la même leçon fautive que Tchang Cheng.] Il vaut de relever cet exemple assuré, parce qu'il y a par la suite d'autres cas encore où les “feuilles d'or” doivent être remplacées par l'“ambre doré”. Le mot “eau” associé à cette sorte de résine rappelle le passage de Fryer en 1673 sur le *damar*, “a sort of Rosin taken out of the sea” (cf. Yule, *Hobson-Jobson*<sup>2</sup>, 295). Le nom du *damar* n'apparaît pas dans les citations du *Hobson-Jobson*<sup>2</sup> avant 1584; celle-ci, qui est de 1416, est donc à mettre en bonne place. Ma Houan (et Houang Sing-tseng à sa suite) orthographient 打麻兒 *ta-ma-eul* (*damar*); si nos textes de Tchang Cheng écrivent 打魔 *ta-mo* (cf. Rockhill, p. 116), ce n'est pas que Tchang Cheng ait voulu réduire la transcription à deux caractères, mais une mauvaise lecture, à un moment donné, a réuni graphiquement 麻兒 *ma-eul* dans le seul caractère

魔 *mo*<sup>1)</sup>. Quant au nom mystérieux de 損都盧廝 *souen-tou-lou-sseu*, qui, de chez Ma Houan, a passé tel quel chez Tchang Cheng et chez Houang Sing-tseng, il est probable qu'il n'est pas spécifiquement malais, mais représente l'arabe-persan سِنْدَرُوس *sin-darus*, "sandaraque", et "vernis" en général, comme M. Ferrand l'a indiqué dans *JA*, 1918, I, 397. Je ne sais si le "chandrāz" indiqué dans *Hobson-Jobson*<sup>2</sup> (s. v. Dammer) comme nom du vernis copal, se rattache à *sin-darus* et par suite à *souen-tou-lou-sseu*.

P. 44, à propos de Gr., 2<sup>e</sup> éd., 244, et R., 116—117. Le texte concernant le *sagou* est altéré de façon presque identique dans nos trois éditions du texte de Tchang Cheng. Pour le nom même, écrit 沙孤 *cha-kou* par Ma Houan, 沙孤 *cha-kou* dans le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, il semble bien que Tchang Cheng ait voulu adopter 沙姑 *cha-kou*, qui se trouve bien dans le *Ki-lou houei-pien* et dans la 1<sup>re</sup> éd. du *Pao-yen-t'ang*; mais le *Chouo-fou siu*, le *T'ou-chou tsi-tch'eng* et la 2<sup>e</sup> édition du *Pao-yen-t'ang* ont, par altération graphique, 沙始 *cha-che*. [Le texte du *Cheng-tch'ao yi-che*, après avoir parlé du sagou préparé en grains, ajoute 其名曰沙孤米, "on l'appelle 'riz de sagou'." On sait que le *sagou* est appelé 沙糊 *cha-hou* dans le *Tchou-fan tche* de 1225 et dans le *Tao-yi tche-liao* de 1349—1350. Ce sont autant de données à ajouter à *Hobson-Jobson*<sup>2</sup>, 780—781. Gr. a sauté (M. D. ne l'a pas relevé) une partie de la description, quand Ma Houan dit que les indigènes pilent l'écorce du sagou "comme en Chine la racine de 葛 *ko*"; et en effet on tire une farine en Chine de la racine de *ko* (*Pachyrhizus Thunbergianus*; cf. Stuart, *Chin. Mat. Med.*, p. 299).

1) La traduction de Gr. sur l'obtention du *damar* n'est pas très exacte. Il faut comprendre: "C'est originairement la sève d'un arbre, laquelle s'écoule au dehors [de l'écorce] et entre dans la terre, où on l'obtient en creusant comme [on obtient] la résine (松香 *song-hiang*) et la poix (瀝青 *li-ts'ing*)..." Par *li-ts'ing*, Ma Houan doit entendre ici, plutôt que la poix-résine, les produits bitumineux ou asphaltiques.

P. 44, à propos de Gr., 2<sup>e</sup> éd., 244, et de R., 117 (M. D. n'en dit rien): La description du *kajang* est traduite incomplètement par Gr., et en outre le texte de Ma Houan semble altéré. Le texte actuel de Ma Houan dit: 海之洲渚岸邊生一等木草如菱葦葉長初刀茅樣似苦筍殼厚性軟, etc.; Gr. a traduit: "On the low grounds along the sea grows a tree, of which the leaves are as long as *kajang*-leaves; when first shooting out, they are like long knives and very flexible." Tchang Cheng dit (cf. R., 117): "Sur les îles pousse une plante aquatique, qu'on appelle *kiao-tchang*; elle est de la taille d'un sabre et très solide" (渚生水草曰菱葦長如刀狀韌堅). Houang Sing-tseng a: "Il y a une herbe, dont l'aspect est celui d'un roseau, qui est épaisse comme une pousse de bambou....; son nom est *kiao-tchang*" (有草焉其狀如茅其厚如筍...其名曰菱葦). De la comparaison de ces textes, il résulte en premier lieu que, dans le texte actuel de Ma Houan, 木草 *mou-ts'ao*, qui ne va guère, est une faute pour 水草 *chouei-ts'ao*, "plante aquatique", qu'on a dans le texte de Tchang Cheng. Ensuite, il ne s'agirait pas de décrire une plante qui est "comme" le *kajang*, mais le *kajang* lui-même; c'est du moins ce qu'on a chez Tchang Cheng et chez Houang Sing-tseng; 如 *jou* du texte actuel de Ma Houan serait alors altéré de 名 *ming*<sup>1</sup>). Il

1) Le fait qu'il est ensuite question de "vin de *kajang*" semblerait bien donner raison à Tchang Cheng et à Houang Sing-tseng. Si je garde quelque hésitation, c'est que le nom du *kajang* s'était plus ou moins acclimaté parmi la population des ports de Chine dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (cf. *BEFEO*, II, 170), et que Ma Houan lui-même, très naturellement et sans autre remarque, a parlé plus haut des chapeaux en "feuilles de *kiao-tchang* (*kajang*)" que portaient les dignitaires du Champa, et mentionne du *kiao-tchang-tsieou* par exemple au Bengale. Ce peuvent être les Chinois qui, employant eux-mêmes alors *kiao-tchang*, ont appelé "vin de *kiao-tchang*" un vin fait en réalité avec le palmier *nipa*; le nom de 菱漿酒 *kiao-tsiang-tsieou*, à la fois "vin de suc de *kiao*" et "vin de *kiao-tsiang*" (par adaptation phonétique et sémantique à la fois) est déjà mentionné au Cambodge par Tcheou Ta-kouan à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

ne peut pas s'agir non plus des feuilles qui, commençant à pousser, sont comme des couteaux, car le membre de phrase se lit mal; au lieu de 初 *tch'ou*, il faut mettre ici le 如 *jou* qui a peut-être pris indument la place de *ming* devant le nom du *kaǰang*. *Tao* et *mao* paraissent bien être deux termes de comparaison; Tchang Cheng a gardé l'un, et Houang Sing-tseng l'autre. Par *k'ou-souen*, "pousses de bambou amères", Ma Houan entend peut-être les pousses du 苦竹 *k'ou-tchou* ou "bambou amer" (*Arundinaria japonica*). Je traduis donc ce passage comme suit: "Sur les îles de la mer, le long de la côte, il pousse une plante aquatique appelée *kaǰang* (ou "qui est comme le *kaǰang*"); les feuilles en sont longues, à la manière d'un sabre ou d'un roseau, et ont l'épaisseur de l'enveloppe et la nature molle (?) des pousses du bambou amer..." [Le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit 海濱有樹名曰菱葦葉長如刀似苦筍殼性則柔軟, ce qui justifie la plupart des corrections proposées ci-dessus.]

P. 44, à propos de R., 115—116. R. dit en note que le petit tigre moucheté de Malacca est appelé 星虎 *sing-hou*, "star tiger", dans le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*; mais Houang Sing-tseng dépend ici uniquement de Ma Houan, et ni notre texte de Ma Houan, ni celui de Tchang Cheng ne font mention d'un tel nom de ce tigre. Le texte de Ma Houan (assez mal traduit dans Groeneveldt<sup>2</sup>, 245) porte: "Les montagnes [de Malacca] produisent un tigre jaune (黃虎 *houang-hou*), qui est légèrement plus petit que le tigre jaune de Chine; ses poils sont noirs; il y a aussi [à Malacca] un tigre jaune à rayures sombres. Dans la ville, il y a des tigres qui se changent en hommes, pénètrent au marché et circulent en se mêlant aux gens; dès qu'on les a reconnus, on s'empare d'eux et on les tue. Pour ce qui est [des monstres] analogues aux 屍頭蠻 *Che-t'eou-man* du Tchan-tch'eng (Champa), cet endroit-ci

en a également”<sup>1</sup>). Tehang Cheng dit: “Les montagnes [de Malacca] produisent un tigre noir (黑虎 *hei-hou*), qui est sensiblement plus petit que le tigre ordinaire (常虎 *tch'ang-hou*); ses poils ont des rayures sombres. Il y a des tigres qui peuvent se transformer en forme humaine, entrent au marché et circulent dans la foule; ceux qui s'en aperçoivent les saisissent et les tuent. Les Che-t'eu-man du Tchan-tch'eng (Champa)”<sup>2</sup>). Et voici le texte de Houang Sing-tseng: “[A Malacca,] il y a un animal, qui ressemble en tigre, mais est plus petit; sa [robe] est à fond noir, avec des rayures; il excelle aux [transformations] magiques; son nom est *sing-hou*... Le prodige néfaste des Che-t'eu-man est [à Malacca] le même qu'au Champa”. Si nous reprenons ces trois textes ensemble, nous voyons qu'au premier *houang-hou* du texte actuel de Ma Houan, Tehang Cheng répond par *hei-hou* et Houang Sing-tseng par *sing-hou*. Mais il est singulier que Tehang Cheng nous parle d'un “tigre jaune” pour ajouter ensuite que ses poils sont noirs. Je ne doute guère que ce premier “tigre jaune” de Ma Houan ne soit amené par le second, le tigre jaune de Chine auquel le premier est comparé. Pour le premier, Ma Houan avait donc dû dire qu'à Malacca “les montagnes produisent un tigre noir, (*hei-hou*), qui est légèrement plus petit que le tigre jaune de Chine”. C'est bien ce *hei-hou* primitif de Ma Houan qu'on retrouve dans le texte de Tehang Cheng, et quant au 星虎 *sing-hou* de Houang Sing-tseng, c'est aussi une altération graphique de ce 黑虎 *hei-*

1) Sur les Che-t'eu-man, cf. *supra*, p. 356. Je reviendrai plus loin sur la manière dont je ponctue la fin du texte.

2) Le texte est ici altéré dans toutes nos éditions de Tehang Cheng (cf. Rockhill, 116, et M. D., p. 44, où la correction de 古 *kou* en 占 *tchan* est en effet sûre, et où la chute d'un 如 *jou* devant *tchan* est également probable; le sens pourrait être alors qu'on tue ces tigres à forme humaine “comme [on tue] les Che-t'eu-man du Champa”. Toutefois cette interprétation est loin d'être assurée, surtout si on la veut transporter dans le texte même de Ma Houan; je vais revenir sur cette question.

*hou* que le texte de Ma Houan donnait primitivement. Mais il est évident que Tchang Cheng et Houang Sing-tseng ont également prêté au tigre noir les rayures sombres. Je crois qu'ils ont raison, et que la troisième mention du "tigre jaune" dans le texte actuel de Ma Houan est aussi une interpolation. Je comprends donc finalement le texte de Ma Houan de la manière suivante: "Les montagnes [de Malacca] produisent un tigre noir qui est légèrement plus petit que le tigre jaune de Chine; ses poils sont noirs, mais il a aussi des rayures sombres. Dans la ville, il y a des tigres..." [Le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit 又出黑虎比中國黃虎略小毛黑色亦有暗色花紋其黃虎亦間有之又有虎或化爲人. Ceci permet d'établir définitivement le texte de Ma Houan comme suit: "Les montagnes [de Malacca] produisent un tigre noir qui est légèrement plus petit que le tigre jaune de Chine; ses poils sont noirs, mais il a aussi des rayures sombres. Il y a aussi parfois des tigres jaunes. De plus, dans la ville, il y a des tigres qui parfois se transforment en hommes...".]

P. 44, à propos de Gr., 125, l. 26—32 (2<sup>e</sup> éd., p. 245): Comme M. D. l'a signalé, une partie de ce passage manque dans la recension de Tchang Cheng, et par suite dans la traduction de Rockhill (p. 116). Par ailleurs, M. D. ne fait pas d'observation sur la traduction de Gr.; je crois cependant que celle-ci ne rend pas justice au texte, qui est très important. Je comprends comme suit <sup>1)</sup>: "Lorsque les navires à joyaux (*pao-tch'ouan*) arrivèrent là (= à Malacca), on édifia une enceinte de palissades, on établit quatre

1) J'ai coupé, comme Houang Sing-tseng et contrairement à Tchang Cheng, en rattachant 此處亦有 à la phrase précédente (cf. *supra*, p. 394); même si on coupait comme Tchang Cheng, l'allure de cette fin de paragraphe ne serait pas changée. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit 如占城屍頭蠻此處亦有, "Des [êtres] analogues aux *che-t'ou-man* du Champa, cet endroit-ci en a également." Ceci me confirme absolument dans la coupure que j'ai adoptée, et qui répond d'ailleurs à une construction fréquente chez Ma Houan.]

portes (de l'enceinte] et une tour du tambour des veilles; la nuit, on faisait des rondes de police en tenant des clochettes. A l'intérieur [de cette enceinte], on établit en outre une petite enceinte faite d'une autre palissade, où on érigea des magasins et des dépôts; tout l'argent et les provisions qui étaient nécessaires y furent déversés. Puis on fit partir les navires destinés à chaque pays. Quand ils revinrent à ce lieu-ci, on y réunit et on y mit en ordre les marchandises étrangères, et on les chargea sur les navires. On attendit alors que le vent du Sud (= mousson du Sud-Ouest) fût direct et favorable, et la seconde décade de la 5<sup>e</sup> lune, on partit sur l'Océan pour le voyage de retour [en Chine]. Le roi de ce royaume [de Malacca] choisit lui-même des produits du pays; [puis,] emmenant femmes et fils et prenant avec lui les chefs [de son peuple], il s'embarqua sur un navire, et, suivant les navires à joyaux, se rendit à la Cour pour offrir le tribut". M. Gr. a bien vu que la seconde partie du texte se rapportait à une mission déterminée, et il a admis que Ma Houan en faisait partie. Mais, pour la première partie, il a cru qu'il s'agissait d'enceintes édifiées ordinairement par les gens de Malacca, au lieu que nous avons sûrement affaire à une enceinte élevée une seule fois par Tcheng Houo, au cours d'un voyage où Ma Houan l'accompagnait<sup>1)</sup>. Tcheng Cheng est imprécis, si bien que Rockhill a pu prendre le départ à la 5<sup>e</sup> lune pour une habitude<sup>2)</sup>. Houang Sing-tseng au contraire est formel, et son jugement final, à la fin du paragraphe de Malacca, est un éloge de Tcheng Houo qui a su, avec tant de sagesse,

---

1) [Le *Cheng-tch'ao yi-che*, qui ajoute 凡 *fan* en tête du passage, donne à entendre que l'érection de ces bâtiments fut une habitude des "navires à joyaux" chinois; mais je ne pense pas que ce *fan* soit justifié.]

2) Ce qui n'empêchait pas ce moment-là d'être favorable pour le retour en Chine, puisque c'était le commencement de la mousson du Sud-Ouest; mais il me paraît bien que Ma Houan, avec sa seconde décade de la 5<sup>e</sup> lune, parle du voyage de retour fait en une année déterminée.

s'installer à Malacca, faire rayonner de là les navires vers les divers peuples, et les rassembler à nouveau à Malacca pour organiser le retour de la flotte. Plus d'un siècle après, le souvenir des bâtiments édifiés par Teheng Houo à Malacca était resté si vivant qu'on prétendait que le palais royal était en partie couvert avec les tuiles laissées à son départ par Teheng Houo <sup>1</sup>).

Nous avons admis que ces renseignements de Ma Houan se rapportent à un voyage déterminé, dont il faisait partie, que cette fois-là la flotte quitta Malacca pour la Chire la 2<sup>e</sup> décade de la 5<sup>e</sup> lune, et qu'en même temps qu'elle le roi de Malacca partait pour la Cour des Ming avec femmes, enfants et grands serviteurs. Il ne devrait, semble-t-il, pas être difficile de déterminer de quel voyage il s'agit.

D'après le *Ming che* (325, 3a), le futur roi de Malacca 拜里迷蘇刺 Pai-li-mi-sou-la (Parameśvara), encore vassal du Siam, reçoit en 1403 la visite de l'eunuque Yin K'ing et envoie en retour une ambassade, qui arrive à Nankin la 9<sup>e</sup> lune de la 3<sup>e</sup> année (23 septembre—22 octobre 1405); et c'est alors que l'empereur confère à Parameśvara le titre de "roi de Malacca". A la suite de l'ambassade confiée à Teheng Houo en 1408, le roi, avec femmes, fils et grands serviteurs, vient à la Cour en 1411. Le neveu du roi vient en 1412. En 1414, le fils du roi, Mou-kan-sakan [于 *yu*; corr. en 干 *kan*]-ti-eul-cha (? Sèkandar-šāh), vient annoncer la mort de son père, dont on lui accorde la succession <sup>2</sup>).

1) Cf. le texte du 海語 *Hai yu*, traduit par Groeneveldt<sup>2</sup>, 246.

2) Le *Ming che* (325, 3b) écrit 王子母幹撒于的兒沙, "le fils du roi, Mou-kan-sa-yu-ti-eul-cha; Teheng Hiao (68, 2b) parle au contraire de la "mère du roi" (王母 *Wang-mou*), et de même l'ancien *Kouang-tong t'ong-tche* (cf. *Pien-yi-tien*, 96, 4b). Depuis 1897, et à la suite de M. Blagden, on admet que 于 *yu* est fautif pour 干 *kan* et que l'ensemble transcrit Muḥammad Sèkander Šāh; cf. par exemple Ferrand, dans *JA*, 1918, I, 403. Seul Schlegel (*T'oung Pao*, X [1899], 472) a dit que le second caractère du nom était 幹 *wo*, et a voulu restituer

“Désormais, la norme est que le tribut [de Malacca] arrive tous les ans ou tous les deux ans”. En 1419, le roi vient à la Cour avec femmes, fils et grands serviteurs. En 1424, le roi Si-li-maha-la (Śrī-mahārāja), succédant à son père défunt, vient à la Cour avec femmes, fils et grands serviteurs. En 1433, le roi vient à la Cour avec femmes, fils et grands serviteurs; mais, à leur arrivée à Nankin, il faisait déjà froid, et l’Empereur leur fit dire d’attendre le printemps suivant pour monter à Pékin.

Ainsi, il y a alors, à notre connaissance, quatre visites à la Cour de Chine du roi de Malacca accompagné de sa famille, en 1411, 1419, 1424 et 1433. Fei Sin, dans les deux états de son texte, parle bien d’une venue du roi de Malacca avec femme, enfants et grands serviteurs en 1415 (cf. Rockhill, 118); mais il doit y avoir là quelque erreur.

Il ne peut guère s’agir du voyage de retour de Tcheng Houo en 1411. En effet, cette année-là, Tcheng Houo est rentré à Nankin le 16 de la 6<sup>e</sup> lune (6 juillet 1411); un autre ouvrage nous dit qu’en 1411, le roi de Malacca arriva à la Cour la 7<sup>e</sup> lune (21 juillet—19 août 1411); cf. Rockhill, 114. Si la flotte avait quitté Malacca dans la seconde décade de la 5<sup>e</sup> lune, c’est-à-dire du 23 mai au 1<sup>er</sup> juin 1311, il ne se serait écoulé que de 35 à 42 jours pour le voyage de Malacca à Nankin; c’est vraiment peu.

---

“[A]bu Oskander Šāh” = [A]bu Iskander Šāh. Iskander-šāh ou Sēkander-šāh est d’autant mieux assuré que Schlegel a signalé justement une forme 亦思罕答兒沙 Yi-sseu-han-ta-eul-cha du nom de ce roi. Mais le début du nom est beaucoup moins clair. Mouhan serait une très mauvaise transcription de Muḥammad. Par ailleurs, il est exact que le *T’ou-chou tsi-tch’eng* (*Pien-yi-tien*, 96, 4b) donne Mou-wo, et non Mou-kan (et aussi Sa-kan-ti-eul-cha et non Sa-yu-ti-eul-cha), dans les deux textes qu’il emprunte à l’*Histoire non officielle des Ming* (le *Ming che* n’existait pas encore) et au *Ta-Ming houei-tien*; or les 幹 *kan* qu’on rencontre en transcription pour les Yuan et le début des Ming sont presque toujours altérés de 幹 *wo*. Je crois donc qu’il faut lire Mou-wo, mais sans savoir qu’en tirer; l’explication de Schlegel est exclue.

Et en outre, si nous accordons créance à Ma Houan, il n'était pas du voyage de 1408—1411.

La date de 1415 ne serait pas impossible en soi; cette année-là, la 2<sup>e</sup> décade de la 5<sup>e</sup> lune va du 17 au 26 juin, et Tcheng Houo n'arriva à Nankin que le 12 août; on aurait donc de 46 à 53 jours pour la durée éventuelle du voyage; c'est court, mais non impossible. D'autre part Ma Houan était de ce voyage, mais non pas Fei Sin; nous avons vu que Fei Sin était assez sujet à caution quand il parle par ouï-dire; les annales ne disent rien d'une visite du roi de Malacca en 1415; je crois que cette année-là aussi est à écarter.

En 1419, la 2<sup>e</sup> décade de la 5<sup>e</sup> lune va du 4 au 13 juin, et Tcheng Houo arriva à Nankin le 8 août. Ici les dates sont possibles, avec deux mois de moyenne pour le trajet, mais je crois bien que Ma Houan ne fut pas de ce voyage-là.

L'année 1424 est pratiquement exclue, car l'ordre d'envoi en mission est du 16 février 1424; Tcheng Houo revint après le 12 août 1424 et avant le 25 février 1425, mais le voyage ne semble pas avoir été une des grandes expéditions destinées à visiter des pays nombreux, et Ma Houan, d'après moi, n'était pas alors parmi les compagnons de Tcheng Houo. Si je me trompe sur ce dernier point, le voyage de 1424, à la condition de n'avoir pas dépassé Malacca, pourra entrer en ligne de compte.

Reste le septième voyage de Tcheng Houo, celui dont nous avons un itinéraire assez détaillé. Tcheng Houo arriva à T'ai-tsang le 7 juillet 1433, et à la capitale le 22 juillet; comme il avait quitté Malacca le 27 mai 1433, sa flotte avait filé à assez belle allure. D'autre part, le 27 mai est cette année le 10 de la 5<sup>e</sup> lune, au lieu que la 2<sup>e</sup> décade, à proprement parler, ne commence que

le lendemain. Malgré cette différence d'un jour, je pense que c'est au voyage de 1431—1433 qu'il faut rapporter tout ce que Ma Houan dit de l'établissement de magasins à Malacca par Tcheng Houo et de l'envoi de navires détachés vers les divers pays. De ces envois de navires détachés nous avons déjà trouvé plusieurs exemples certains. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'au cours de ce 7<sup>e</sup> voyage, Tcheng Houo, déjà un peu vieilli et lassé, envoya de plus jeunes courir les mers lointaines pendant que lui-même les attendait à Malacca, car je continue de penser que l'itinéraire que nous connaissons par Lou Jong est bien celui de la flotte principale, commandée par Tcheng Houo, et que Tcheng Houo dut donc aller cette fois-là encore jusqu'à Ormuz. Mais au retour, la flotte s'arrête 18 jours à Malacca; ne fut-ce pas pour ce travail de tri et de rechargement dont parle Ma Houan? Par ailleurs, le roi de Malacca, d'après le *Ming che* n'a dû parvenir à Nankin qu'assez avant dans l'automne, au lieu que Tcheng Houo était arrivé à la capitale en juillet. Mais si le roi de Malacca s'était embarqué au moment où partaient les "navires à bijoux", le texte même implique qu'il ait eu son propre navire, et tout en "suivant" la flotte de Tcheng Houo, il a pu se laisser distancer par elle. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, et même si je me trompe en plaçant en 1431—1433 le voyage dont parle ici Ma Houan, le fait reste que sa description s'applique au camp établi par Tcheng Houo à Malacca, et à lui seul. S'il s'agit bien du voyage de 1431—1433, cette fin de chapitre aura été naturellement ajoutée par Ma Houan quand il remania l'œuvre de 1416.

P. 45, à propos de Gr., p. 94 (2<sup>e</sup> éd., p. 217) et de R., p. 141: M.D. rappelle que Groeneveldt a identifié 考泥 *k'ao-ni* (Ma Houan) ou 栲泥 *k'ao-ni* (Tchang Cheng), nom d'une petite pièce d'étoffe de coton à Aru (côte Nord-Est de Sumatra), à *kain*, "the Malay word for textiles"; mais le *Tao-yi tche-liao* de 1349—1350 nomme

au Bengale des étoffes 高你 *kao-ni*; Fujita (98a) a déjà rapproché les deux noms; or le *kain* proposé sous réserves par Groeneveldt n'est déjà pas bien satisfaisant phonétiquement, et par ailleurs il est douteux que le malais *kain* ait été employé au Bengale au XIV<sup>e</sup> siècle. Schlegel (*T'oung Pao*, 1901, 360) a mis en avant "gûni", c'est-à-dire *goni*, nom usuel des sacs de jute (cf. *Hobson-Jobson*<sup>2</sup>, s. v. gunny); ce n'est guère plus acceptable, puisqu'il s'agit de coton.

P. 46, à propos de Gr., 86 (2<sup>e</sup> éd., 209): 甜葉 *t'ien-ye* doit être une mauvaise leçon de notre unique édition de Ma Houan, pour 甜菜 *t'ien-ts'ai* (*Lycium Chinense*) que donne le texte correspondant de Houang Sing-tseng. [La leçon 胡荽 *hou-souei*, coriandre, du *Cheng-tch'ao yi-che*, inadmissible en elle-même, s'explique comme une altération graphique de *t'ien-ts'ai*.] Quant à 水雞頭 *chouei-ki-teou*, c'est le nom populaire du 芡實 *k'ien-che* (*Euryale ferox*), et c'est en effet *k'ien-che* que donne le passage correspondant de Houang Sing-tseng. Pour le nom du dourion (*durian*), et malgré ce que semblerait indiquer R., 155, nos trois éditions de Tchang Cheng tout aussi bien que l'unique de Ma Houan [et le *Cheng-tch'ao yi-che*] donnent 賭 [ou 睹] 爾烏 *tou-eul-wou*, non *tou-eul-yen* [焉]; et Houang Sing-tseng écrit 睹兒烏 *tou-eul-wou*. La faute *wou* pour *yen* demeure probable, mais doit remonter à l'édition de 1451. Ma Houan dit que le dourion 有栗子大酥白肉十四五塊, ce que Gr. a traduit par "it has large kernels covered with a juicy and white pulp, fourteen or fifteen in number", mais le sens est que le dourion "a 14 à 15 quartiers de pulpe blanche comme le lait, [quartiers] de la grosseur d'une châtaigne" (R., p. 155, n'est pas exact non plus).

La description de la "mangue", qui vient ensuite, commence par: "Il y a en outre une sorte de fruit acide, dont le nom indigène est 俺拔 *ngan-pa* (*amba*)"; la traduction de Groeneveldt,

qui fait dire à Ma Houan que “there is a kind of mango, called by the natives *yam-pa*”, n’est pas juste. Nos éditions de Tchang Cheng donnent de leur côté un texte altéré; il y faut lire 酸子 日俺拔, au lieu du 酸子白俺拔 qui a fait rattacher par Rockhill les trois premiers mots à ce qui précède. Enfin Ma Houan compare la mangue à un 木消梨 *ta siao-li*, mais plus long. Gr. a rendu simplement *ta siao-li* par “a pear”, et R., pour le *siao-li* de Tchang Cheng, a “a shrivelled pear”. Le *siao-li* est une variété du *Pyrus sinensis*, c’est-à-dire de la poire chinoise commune (cf. Taranzano, *Vocabulaire*, 553); et *ta siao-li* est naturellement un “grand *siao-li*”.

P. 46, sur Gr., p. 87, l. 4: “They are like the “lion” tanjareen or green orange from T’ung-t’ing” (lire “mandareen” et “Tung-t’ing”). Le *Cheng-tch’ao yi-che* dit de ces mandarines et oranges d’Atchek qu’“elles sont tout à fait comme les mandarines (黃柑 *houang-kan*) et les oranges vertes du pays de Wou (吳中) et du Tong-t’ing”.

P. 46, à propos de Gr., p. 87 (2<sup>e</sup> éd., 210), et de R., p. 154: Notre édition de Ma Houan porte en effet 底脚兒 *ti-kio-eul*, et, contrairement à ce qu’on pourrait croire d’après Rockhill, nos trois éditions de Tchang Cheng ont 那底兒 *na-ti-eul*; la vraie forme *ti-na-eul*, “dinar”, s’est maintenue chez Houang Sing-tseng [et dans le *Cheng-tch’ao yi-che*].

P. 46, à propos de Gr., p. 98 (2<sup>e</sup> éd., p. 220), et de R., p. 150. Gr. traduit: “The mountains [de Lambri] produce the fragrant wood called *chiang-chin-hsiang*. There are also white lotuses and rhinoceroses”. Mais le texte de Ma Houan dit: “Les montagnes produisent du *kiang-tchen-hiang* (*laka-wood*); c’est dans cet endroit qu’il est le meilleur, et on l’appelle *lien-houa-kiang* (= “*kiang* [-*tchen-hiang*] aux lotus”); [dans ces montagnes,] il y a aussi des rhinocéros” (山產降真香此處至好名蓮花降并

有犀牛). Houang Sing-tseng écrit *lien-houa-kiang-hiang*. Le texte de Tchang Cheng est fautif dans le *Ki-lou houei-pien* (降真香甚妙真白蓮花), mais correct dans *Pao-yen-t'ang pi-ki* et dans *Chouo-fou siu* (降真香甚妙。曰蓮花降真). [La *Cheng-tch'ao yi-che* dit la même chose en d'autres termes: 山產犀牛降真香名蓮花降視他處所產者爲尤佳.]

P. 47, en haut, sur Gr., 2<sup>e</sup> éd., 220, et R., 150: Gr. n'est pas très précis dans sa traduction du passage sur la "mer de Lambri"; Schlegel avait imaginé de toutes pièces en 1898 (*T'oung Pao*, IX, 179) un mont du "Peaceful Foreboding" (dont il n'a plus reparlé d'ailleurs en 1901 dans *T'oung Pao*, II, II, 356, 357). Voici le texte exact de Ma Houan: "Au Nord-Ouest de [la capitale du] royaume [de Lambri], dans la mer, il y a une grande montagne abrupte au sommet plat à laquelle on peut atteindre en une demi-journée et qu'on appelle 帽山 Mao-chan ("Mont du Chapeau"). A l'Ouest de [cette montagne] <sup>1)</sup>, [est] la grande mer; ce sont là proprement les "mers d'Occident" (Si-yang). On les appelle 那沒嚟洋 Na-mo-li-yang ("Mer de Lambri"). Les navires qui viennent de l'Occident en passant les mers s'assurent tous de leur direction en se guidant (? 雙 *chouang*) sur cette montagne". [Le *Cheng-tch'ao yi-che* fournit un meilleur texte, car il a bien 名曰帽山其山之西亦皆大海. Puis il continue: "C'est là ce qu'on appelle les "Mers d'Occident"; le nom indigène (*fan-ming*) en est Mer de Na-mo-li". Les navires venant de l'Ouest s'assurent de leur direction en "regardant" (望 *wang*; le *chouang* de l'autre édition est fautif) cette montagne. Ces leçons doivent faire foi. En particulier, nous voyons pourquoi Ma Houan nous a donné une transcription particulière du nom de la mer de Lambri; c'est que, comme dans le cas de Surabaya, etc., il a voulu, à côté de la transcription chinoise traditionnelle, nous donner une

1) Les mots entre crochets répondent ici à une lacune manifeste du texte.

transcription phonétique de la forme indigène qu'il entendait vraiment autour de lui.]

Parlant ensuite du corail recueilli auprès du Mao-chan, Ma Houan dit qu'il est "glossy as jade-stone" (如玉石之溫潤); il est peut-être bon de noter que, pour *yu-che*, Houang Sing-tseng a adopté comme équivalence 紅玉 *hong-yu*, "jade rouge". [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a seulement *yu* au lieu de *yu-che*.]

P. 47, à propos de Phillips, dans *JChBrRAS*, XX, 211, et de R., p. 378: Je comprends: "Ce que vulgairement on appelle Tch'ou-louan-wou, c'est ce [pays-]ci". Nous sommes aux Nicobar, pays des Hommes nus. Ma Houan dit qu'on les appelle vulgairement 出卵塢 Tch'ou-louan-wou, ce que Tchang Cheng orthographie Tch'e[赤]-louan-wou. Rockhill n'a rien su faire de ce nom et M. D. n'en dit pas plus. Mais il me semble que ce nom vulgaire de Tch'ou-louan-wou signifie simplement "Rive des montre-testicules", et que Tch'e-louan-wou, d'allure à peine plus littéraire, est la "Rive des testicules nus". Le *Wou-hio pien* (68, 4b) a altéré Tch'e-louan-wou en 赤卵塢 Tch'e-mao-wou. [Après coup, je m'aperçois que l'explication de Tch'e-louan-wou ou Tch'ou-louan-wou a été donnée dès 1898 par Schlegel (*Toung Pao*, IX, 183). Pour le nom de la plus grande des îles des Ts'ouei-lan, celle dont nos textes de Ma Houan, de Tchang Cheng et de Houang Sing-tseng écrivent le nom indigène 梭篤蠻 So-tou-man, le *Cheng-tch'ao yi-che* a 竄都蠻 Ts'ouan-tou-man. Cette forme est fautive, mais je ne suis pas convaincu que So-tou-man soit plus correct; le premier caractère fut peut-être 宴 *yen*; l'ensemble répondrait alors à Andaman. Sur ces noms, cf. *BEFEO*, IV, 355.]

Qu'on écrive 鶯歌嘴 (Ma Houan), 鶯哥嘴 (Tchang Cheng [et *Cheng-tch'ao yi-che*]) ou 鸚鵡嘴 (Houang Sing-tseng), le nom de cette montagne Ying-ko-tsouei ne signifie pas Hawk's Beak, mais Parrot's Beak.

P. 47, à propos de R., 379: "Traveling north-west by land...". Il est vrai que Ma Houan a ici "à quatre ou cinq *li* de là au Nord", mais le texte de Tch'ang Cheng a 50 *li* (omis dans R.), et Houang Sing-t'eng a "en allant au Nord pendant 50 *li*". Le "Nord-Ouest" de Tch'ang Cheng n'a donc pas d'autorité, et **四五里** est pour **四十里** ou pour **五十里**. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a **又北去四十里**, "à nouveau en allant 40 *li* vers le Nord".]

P. 48, à propos de R., 447, l. 13: La correction **三四尺** que propose M. D. ne va guère pour le **三四斤** de Ma Houan; celle en **三百斤**, qui vient à l'esprit naturellement, ne m'agréa d'ailleurs guère mieux. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a **三四百斤**, "300 à 400 livres".]

P. 48, à propos de R., 450: "Nan-p'i, **南毗** (R. correctly alters **毘** into **毗**)". Je ne comprends pas cette note; **毘** *p'i* et **毗** *p'i* sont identiques, et il semble que M. D. ait reproduit ici une faute d'impression de R., dont la transcription de la n. 1 écrit en chinois Nan-p'i, tout en transcrivant Nan-k'ouen (donc avec **昆** *k'ouen*). En fait, le texte de Ma Houan a ici Nan-k'ouen dans le *Ki-lou houei-pien* [et dans le *Cheng-tch'ao yi-che*], mais nos trois éditions de Tch'ang Cheng ont Nan-p'i; Houang Sing-t'eng et le *Ming che* écrivent Nan-k'ouen. Le nom des Nan-p'i apparaît en 1225 chez Tchao Jou-koua (*Chau Ju-kua*, 87 ss.); l'équivalence phonétique à Naïr, admise depuis Phillips, n'est phonétiquement guère satisfaisante; celle aux "Nambūri Brahmins", proposée en 1924 et que rappelle M. D., ne semble pas s'imposer.

P. 49, à propos de R., p. 450: Il s'agit bien du cordon brahmanique suspendu au cou, mais alors le **脛** *hing* de nos éditions de Tch'ang Cheng doit être remplacé par le **頸** *king* du texte de Ma Houan [et du *Cheng-tch'ao yi-che*].

P. 49, à propos de R., p. 450: Les trois éditions de Tch'ang

Cheng ont bien 上衣不過膝, comme R. l'a traduit; la leçon 臍 *tsi*, dans ce texte, est spéciale au *T'ou-chou tsi-tch'eng*.

P. 49, à propos de R., p. 450: 道人 *tao-jen* n'est pas strictement "taoïste" (cf. *supra*, p. 348); quant aux 優婆夷 *yeou-p'o-yi*, ce ne sont pas des "lay brethren" comme M. D. le répète après R., mais des *upāsikā*, des "lay sisters"; on a d'ailleurs l'impression que Tchang Cheng, qui parle d'hommes, a confondu les *upāsaka* et les *upāsikā*.

P. 49, à propos de R., p. 451. Le texte de Ma Houan montre que 手 *cheou* se rapporte bien à la phrase suivante, et que le *Ki-lou houei-pien* a une leçon fautive quand il écrit 末 *mo* au lieu de *cheou* dans le texte de Tchang Cheng. Mais 白緣四 est intelligible. Le mot 白 *po*, garanti par le texte de Ma Houan, est sûr; 緣 *yeuan*, malgré Rockhill, est donné par toutes les éditions de Tchang Cheng, mais ne va pas ici (*po-yeuan* ne signifierait pas "a white cloth"); on attend "[un morceau d'étoffe] blanche cache leur sexe". Je ne suis pas sûr de bien saisir ce que veut dire M. D. quand il traduit le 梢子 *chao-tseu* de Ma Houan par "a little sticking-out notch"; 梢 *chao* (ou 捎 *chao*) est constamment employé dans le *Sing-tch'a cheng-lan* au même sens que 手巾 *cheou-kin* chez Ma Houan, et désigne souvent un morceau d'étoffe cachant le sexe d'un homme ou d'une femme. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit 以白布爲蔽.]

P. 50, à propos de R., p. 451: M. D. interprète le texte de Ma Houan comme suit: "Every year when the pepper is ripe the big owners who reap their own pepper store it..."; on peut aussi comprendre: "Chaque année, quand le poivre est mûr, il y a de grands collecteurs locaux de poivre qui l'emmagasinent..." (本處自有收椒大戶); il ne s'agirait pas alors de grands producteurs, mais de grands courtiers. Ce poivre de Cochin, d'après Ma Houan, se vend par 播荷 *po-ho* (*bahār*), dont chacun vaut

250 封刺 *fong-ts'eu* (lire ici et plus loin *fong-la* [刺]) de la balance de Cochin; chaque *fong-la* vaut<sup>1)</sup> 10 livres de la balance de Cochin, qui font 16 livres de la balance chinoise officielle; chaque *bahār* (de poivre) correspond donc à 400 livres chinoises, et se vend pour 100 ou 90 pièces d'or locales, qui valent cinq onces d'argent<sup>2)</sup>. Cette dernière équivalence est confirmée par le texte qui vient plus loin, et que M. D. reproduit également; selon ce second texte, 1800 pièces d'or de Cochin valent 100 onces d'argent; les cinq onces d'argent indiquées précédemment étaient donc l'équivalent exact non pas du premier prix de 100 pièces d'or, mais du second prix de 90 pièces d'or, que l'équivalence à 5 onces d'argent suit immédiatement.

Mais il n'est pas besoin d'être grand mathématicien pour voir que les chiffres sont faux; 250 *fong-la* à 16 livres chinoises chacun feraient 4000 livres chinoises au *bahār*, et non 400 comme le texte le veut. Or Houang Sing-tseng n'indique que 25 *fong-la* au *bahār*, et ceci est confirmé indirectement par le texte de Tchang Cheng qui parle des 400 livres de poivre qui valent 100 pièces d'or, lesquelles 100 pièces d'or équivalent à 5 onces d'argent. Dans le texte de Ma Houan, il faut donc lire 二十五, "vingt-cinq", au lieu de 二百五十, "deux cent cinquante". [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a bien "25" et non "250".] Enfin, il y a naturellement une certaine parenté entre les poids de Cochin et ceux de Calicut. Or le texte de Ma Houan spécifie qu'à Calicut, le *bahār* de

---

1) 該 *kai*, et non 計 *ki* comme l'imprime M. D., dont le mss. est peut-être ici fautif.

2) M. D. ajoute à la fin du texte un "each", qui porte je ne sais trop sur quoi, comme traduction du mot 各 *ko* par lequel il termine sa citation. Mais *ko* ne peut ainsi venir en fin de phrase. Je suppose qu'il faut lire 名 *ming* et le rattacher à la phrase suivante: "Ceux qu'on appelle chetty...". [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a effectivement 其名..., "ceux qu'on appelle...".]

poivre est de 250 livres locales, qui font 400 livres chinoises<sup>1</sup>).

Quant à l'original de *fong-ts'eu* ou *fong-la*, il ne me paraît pas douteux. J'ai rétabli *la* sans hésiter, parce que 刺 *ts'eu* ne se rencontre pratiquement jamais en transcription si ce n'est comme une altération graphique de 刺 *la*. Dans le cas présent, en face du *fong-ts'eu* de notre unique édition de Ma Houan, nous avons chez Houang Sing-tseng 封封 *fong-fong* (éd. du Pie-hia-tchai), *fong-ts'eu* (éd. du Yue-ya-t'ang) et *fong-la* (éd. du Tsie-yue-chan-fang). La division normale du *bahār* était en un certain nombre de *frāsila*. Dans la section de Calicut, ce mot *frāsila* est transcrit par Ma Houan 番刺失 *fan-ts'eu-che* (à lire 法刺失 *fa-la-che*); la forme correcte *fa-la-che* a été conservée par Houang Sing-tseng [et par le *Cheng-tch'ao yi-che*], mais Tchang Cheng l'a abrégée en *fa-la* (imprimée *fa-ts'eu* dans le *Ki-lou houei-pien*, devenue 法利 *fa-li* dans le *Pao-yen-t'ang pi-ki* et le *Chouo-fou siu*; cf. Rockhill, p. 458). *Fong-la* n'est lui aussi qu'une transcription apocopée de *frāsila*. Si nous nous reportons au *Livre des poids* d'Antonio Munez (1554), que M. Ferrand a étudié dans *JA*, 1920, II, 34—92, nous voyons qu'à Ormuz les *bahār* des diverses marchandises allaient de 18 à 24 *frāsila*; à Cochin (p. 78), le *bahār* ordinaire était de 20 *frāsila* en 1554<sup>2</sup>), mais il y en avait un autre, plus fort et plus ancien, et qui continuait d'être le *bahār* du poivre. Je ne doute pas que les 25 *fong-la* indiqués par Ma Houan pour le *bahār* de poivre à Cochin répondent vraiment à un *bahār* de 25 *frāsila* qui a dû être en usage dans ce port au début du XV<sup>e</sup> siècle.

1) La transcription 播荷 *po-ho* de *bahār* se trouvait déjà dans le *Tao-yi tche-lïo* de 1349—1350, qui indiquait 375 livres chinoises pour le *bahār* de poivre de Calicut (cf. Rockhill, p. 454).

2) M. Ferrand écrit "12" et non "20", mais il ne peut y avoir là qu'un *lapsus*, car tout le tableau de la p. 264 est basé, en ce qui concerne Cochin, sur un *bahār* de 20 *frāsila*.

P. 50, dernières lignes: Le chiffre de 0,011 pour le poids de la pièce d'or (au lieu de 0,012 de notre édition de Ma Houan) est confirmé par Houang Sing-tseng. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a correctement 0,011.] Avec une monnaie d'argent de 0,004, dont il faut 15 pour valoir une pièce d'or, et si on tient compte que le titre de la pièce d'or est à 90<sup>o</sup>/<sub>o</sub> d'après le texte et en admettant un alliage égal pour les monnaies d'argent, on voit que l'or valait à peu près cinq fois  $\frac{1}{2}$  l'argent à Cochin au temps de Ma Houan. Par contre, le poids de 90 pièces d'or à 0.011 est de once 0.990, qui valent cinq onces d'argent; comme l'or est au titre de 90<sup>o</sup>/<sub>o</sub> et que l'argent est censé presque pur, nous restons sensiblement dans le rapport de 5 $\frac{1}{2}$  à 1. Les mentions de **法南** *fa-nan* (*fanam*) comme nom de la pièce d'or et de **荅兒** *ta-eul* (*tar*) comme nom de la pièce d'argent, indiqués par Ma Houan dans sa notice de Cochin, celles de **吧南** *pa-nan* (*panam*, *fanam*) et de **搭兒** *ta-eul* de sa notice de Calicut, le **吧喃** *pa-nan* (*panam*, *fanam*) de Fei Sin dans ses notices du Siao-Ko-lan et de Cochin sont à ajouter aux articles *Fánam* et *Tara*, *Tare*, de *Hobson-Jobson*.

P. 51, sur R., 451: **僅如螺靨**; R. a traduit, sous réserves, que la pièce d'argent, le *tar*, "is somewhat like a shell spot", M. D. dit qu'il faut lire "is bigger than..."; oui, selon le texte de Ma Houan (**比海螺靨大**), mais la version de Tchang Cheng, traduite par R., dit "est à peine de la grandeur de...". Et surtout je ne crois pas au "shell spot". **靨** se lit *yen* et signifie "tache" quand il est pris pour **靨** *yen*; autrement il se lit *ye* et signifie "joue", ce qui ne va pas non plus; je pense que Ma Houan a pris le mot au sens de **靨** *yen*; **螺靨** *lo-yen* ou *lo-yen-ts'ien* [**錢**] désigne l'espèce de plaque avec laquelle les gastéropodes obturent l'opercule de leur coquille; c'est de quoi il doit s'agir dans la présente comparaison.

P. 51, sur R., 455: Pour Ma Houan, Calicut est évidemment

le “grand pays des mers d’Occident” par excellence; il y revient à deux fois au début de son texte. Par malheur, ce début est altéré. Ma Houan dit qu’en partant de l’embouchure de la rivière de Cochin et en faisant voile au Nord-Ouest pendant 3 jours, on arrive à Calicut; Houang Sing-tseng indique de son côté une distance de 600 *li* entre les deux villes. “A l’Est des montagnes”, dit le texte de Ma Houan, “à 5 ou 7 *li*, on arrive au loin au royaume de K’an-pa-mei” (山之東有五七里遠通坎巴美國). La recension de Tchang Cheng dit qu’à l’Est de Calicut, à environ 700 *li*, on arrive au royaume de K’an-pa-yi [夷]”. Enfin le *Si-yang tch’ao-kong tien-lou* met, à l’Est de Calicut, le royaume de K’an-pa-yi-ti [替]. J’ai déjà indiqué plus haut que cette forme se justifiait par l’identification de cette ville avec Koyampadi, l’actuel Coimbatore; Cambay, très loin dans le Nord, est décidément hors de question. Le *mei* de K’an-pa-mei, dans le texte de Ma Houan, est à lire 夷 *yi* comme chez Tchang Cheng et Houang Sing-tseng. Puisque les “5 ou 7 *li*” du texte actuel de Ma Houan sont de toute façon fautifs, le mieux est de leur substituer, cette fois encore, le texte de Tchang Cheng (七百里 au lieu de 五七里). [Le *Cheng-tch’ao yi-che* 五七百里, “500 à 700 *li*”.] Reste la frontière Nord. Le texte actuel de Ma Houan, après avoir dit que, du côté du Sud, Calicut est contigu au territoire de Cochin, ajoute que “du côté du Nord, [Calicut] rejoint la région lacustre (?) de Hen-nou-eul” (北邊相接狼奴兒池面). Tchang Cheng dit seulement qu’au Nord de Calicut se trouve “le royaume de Hen-nou-eul”, et il en est de même chez Houang Sing-tseng; la fin de la phrase de Ma Houan semble donc altérée. [Il faut lire 狼奴兒國地面, “la région du royaume de Hen-nou-eul, comme dans le *Cheng-tch’ao yi-che*.] Rockhill a proposé sous réserves de retrouver, dans Hen-nou-eul, Cananore, et M. D. est tenté de le suivre. La position géographique est en effet

bonne, mais la ressemblance phonétique est moins satisfaisante. Il y a un nom qui irait mieux, et bien que sensiblement plus au Nord, il est beaucoup moins loin que Cambay auquel Rockhill avait songé pour une des directions, c'est Honāvar sur la côte du Canara, généralement appelé Honore (cf. Yule, *Hobson-Jobson*<sup>2</sup>, 422; *Cathay*<sup>2</sup>, IV, 73; Ferrand, dans *JA*, 1920, II, 77). Rockhill (p. 465) a songé de son côté à Honore comme original du 華羅 Houa-lo du *Tao-yi tche-liao*, solution très peu probable. Au temps des missions de Yong-lo, le roi de Honore a très bien pu entrer en contact avec elles.

P. 51, sur R., 455: La leçon fautive 革全 Ko-ts'iuān pour 革令 Ko-ling n'est pas spéciale au *T'ou-chou tsi-tch'eng*; c'est toujours celle de toutes les éditions du texte de Tchang Cheng. Notre édition de Ma Houan a ici encore Nan-k'ouen, au lieu que Tchang Cheng a correctement Nan-p'i. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a Nan-k'ouen.]

P. 52, sur R., 456: Le texte de Houang Sing-tseng confirme le nom 乃納兒 Nai-na-eul de l'image [de même le *Cheng-tch'ao yi-che*]; en outre, même dans le texte de Tchang Cheng traduit par Rockhill, 佛 *fo* ne fait pas partie du nom, mais est le premier mot de la phrase suivante.

P. 52—53, sur R., 457: M. D. a bien fait de donner ce long texte de Ma Houan sur les procédés commerciaux des gens de Calicut et la manière dont les transactions s'effectuaient avec les "navires à joyaux" des Chinois; mais il y a une correction importante à faire: le 未訥儿 *wei-na-ki* n'apparaît pas seulement à la fin du texte, mais au début, et c'est lui qui se dissimule sous les mots "and not until the [monthly accountbooks] had been received..." A la l. 1 de la p. 53, il faut comprendre que les deux chefs musulmans de Calicut avaient reçu de la Cour de Chine non seulement des présents, mais un rang honorifique. Le texte continue:

“Lorsqu’un navire à bijoux arrive, il s’en remet entièrement à ces deux hommes pour les transactions commerciales à effectuer. Le roi [de Calicut] envoie un chef<sup>1)</sup> ainsi que le *tchö-ti-wei-na-ki* (*chetty-wei-na-ki*) pour examiner les comptes au bureau officiel (du bateau chinois). Avant que les courtiers ne se soient réunis, l’Excellence commandant le navire décide de choisir tel jour... Le chef et le *chetty-wei-na-ki* délégués par le roi], ainsi que l’Excellence eunuque (內官大人 *nei-kouan ta-jen*), se prennent alors mutuellement les mains... Si on achète à leur propriétaire des perles et autres objets pour un prix déterminé, ce sont le chef et le [*chetty-wei-na-ki*], par les mains de qui tout a d’abord passé, qui calculent combien de soieries et autres objets il faut donner en retour, et on procède à l’échange conformément à ce qui avait été topé dans les mains, sans le moindre changement...” M. D. a vu dans les *tchö-ti-wei-na-ki* les *waligi chitty* mentionnés par Valentyn, et cette solution est peut-être la bonne. Pour ce *wei-na-ki*, M. D. dit qu’on a 米納 *mi-na* chez Houang Sing-tseng; en réalité, le terme apparaît trois fois chez Houang Sing-tseng (une fois dans le texte, deux fois dans les notes); sur les trois fois, le Yue-ya-t’ang écrit deux fois 米納凡 *mi-na-fan* et une fois 來納凡 *lai-na-fan*, mais le Tsie-yue-chan-fang et le Pie-hia-tchai ont chacun une fois *mi-na-fan* et deux fois 米納几 *mi-na-ki*; et notre édition de Ma Houan est si mauvaise qu’on ne peut se prononcer d’avance pour *wei-na-ki* contre *mi-na-ki*. [Toute mention des *wei-na-ki* a disparu du *Cheng-tch’ao yi-che*.]

P. 54, sur R., 459, l. 6: Notre édition de Ma Houan a en effet 指黎 *tche-li*, mais 捨黎 *tch’ö-li* se trouve à la fois dans le texte de Tchang Cheng et chez Houang Sing-tseng [et dans le *Cheng-tch’ao yi-che*]; ce doit donc être la bonne leçon. R. a restitué le

1) Il n’y a pas de marque de pluriel; j’entends que ce chef est l’un des deux grands chefs musulmans (peut-être s’agit-il de tous les deux), puisque les Chinois s’en remettent à ces deux chefs pour leurs transactions.

persan *šāl*, ce qui est tentant, n'était que par *si-yang-pou* nous entendons d'ordinaire la mousseline de coton, et que le *šāl* est de laine (cf. Yule, *Hobson-Jobson*<sup>2</sup>, s.v. *shawl*, et peut-être, pour ici, s.v. *shalee*; aussi Ferrand, dans *JA*, 1920, II, 231). Il s'agit surtout des tissus de Coïmbatore.

P. 54, sur R. 459, l. 14: "One *po-ho* (*bahār*) of pepper is sold for two hundred gold coins". Le texte spécifie que le *bahār* de poivre est bien de 400 livres chinoises à Calicut comme à Cochin. A Cochin, on a vu que ce *bahār* de poivre valait 90 pièces d'or, au titre de 90<sup>0</sup>/<sub>0</sub>, chacune du poids de 0.011, soit, pour le *bahar* de poivre, 0,891 once d'or. A Calicut, le même *bahār* de poivre coûte 200 pièces d'or, au titre de 60<sup>0</sup>/<sub>0</sub>, chacune du poids de 0,01 (= 1 candarin), soit 1,2 once d'or, ce qui met le poivre sensiblement plus cher à Calicut qu'à Cochin.

Nous arriverions encore à une différence plus considérable si nous prêtions à la pièce d'or de Calicut les 0.02 (= 2 candarins) du texte de Tchang Cheng, ou les 0.038 (= 3,8 candarins) que M. D. (p. 53, à propos de R., p. 457) croit pouvoir leur attribuer d'après le texte de Ma Houan. Le texte de Ma Houan dit de la pièce d'or de Calicut (*panam*, *fanam*): "Chacune, en poids officiel (chinois), pèse 3 *fen* 8 *li* (= 3,8 candarins); les deux faces sont inscrites; pèse en poids officiel (chinois) 1 *fen* (= 1 candarin). En outre, on fait une monnaie d'argent, appelée *ta-eul* (*tar*), dont chacune pèse environ 2 *li* et un peu plus". Tchang Cheng dit que le *panam* pèse 2 candarins, et que le *tar* pèse trois *li*. M. D. a bien vu que quelque chose n'allait pas dans le texte de Ma Houan, et a supposé que les indications portaient sur trois monnaies; celle d'or pesant 1 candarin serait une monnaie inconnue. La solution est autre, et le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* nous la fournit, quand il dit: "Leur monnaie d'or [à Calicut] est inscrite sur les deux faces; elle est fondue au titre de 60<sup>0</sup>/<sub>0</sub>; son diamètre,

en mesure officielle (chinoise), est de 3 *fen* 8 *li*; elle pèse, en poids officiel (chinois), 1 *fen*; la pièce d'argent pèse 3 *li*". Ainsi c'est bien 1 candarin qui est le poids du *panam* d'or de Calicut; dans le texte de Ma Houan, il faut corriger 每箇官秤 en 每箇官寸; en outre, pour le poids de la monnaie d'argent, il faut lire 三厘 au lieu de 二厘, puisque Tchang Cheng et Houang Sing-tseng indiquent tous deux trois *li*. Enfin, dans le texte de Tchang Cheng, il faut écrire 一分 et non 二分 pour le poids du *panam*, puisque Ma Houan et Houang Sing-tseng sont désormais d'accord sur ce point. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* dit du *panam* que 徑面官秤三分八厘其重一分零; ce qui montre bien, malgré le 秤, que 0,038 est le diamètre, et 0,01 le poids. Quant à la pièce d'argent, le *Cheng-tch'ao yi-che* lui donne correctement un poids de 0,003.]

P. 56, à propos de R., 460, l. 12—14: Est-ce que le texte traduit par M. D. ne se rapporte pas à une mission déterminée du roi de Calicut? Dans la phrase finale 差頭目乃邦進奉中國, quel rôle M. D. fait-il joner à 乃邦? Serait-ce une interpolation fortuite (cf. le 乃一小邦也 qui termine le paragraphe suivant, celui des Maldives)? Sinon, ce ne pourrait guère être qu'un nom d'homme. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* n'a pas *nai pang*.]

P. 56, à propos de R., 388, l. 15—19. Dans les noms des Maldives, 起泉 K'i-ts'iuan est une faute de notre édition de Ma Houan. Par contre, il y avait lieu de signaler 加半年 Kia-pan-nien (au lieu de Kia-p'ing[平]-nien du *Sing-tch'a cheng-lan*), 麻里奇 Ma-li-k'i (au lieu de Ma-li-k'i [溪] du *Sing-tch'a cheng-lan*), parce que ces formes sont confirmées par Houang Sing-tseng, et doivent donc bien être celles mêmes que Ma Houan a adoptées. Cf. aussi *supra*, p. 333. [Tous les noms manquent dans le *Cheng-tch'ao yi-che*.]

P. 56, sur Rockhill, 389, dernière ligne: "They gather cowrie-

shells and sell them to Ko-la in Hsien-lo (暹羅葛刺, Kedah in Siam)...". M. D. n'a rien dit, mais il faut lire dans ce passage de Tchang Cheng: "Ils recueillent des cauries et les vendent au Sien-lo (Siam) et au [Pang-]ko-la (Bengale)..."; cf. le texte parallèle de Houang Sing-t seng traduit partiellement par Rockhill, p. 392, vers la fin de la n. 1. Mais cet accord de Tchang Cheng et de Houang Sing-t seng montre qu'il y a ici une lacune assez importante dans notre texte de Ma Houan. Ce texte de Ma Houan parle de l'ambre gris, et se termine à ce sujet par "Son prix est élevé, et on l'échange contre de l'argent" (以銀對易); c'est bien ce qui a fait dire à Tchang Cheng que "l'ambre gris vaut son poids d'argent" (直與銀同). Mais Houang Sing-t seng est fort différent. Il vient de dire de l'ambre gris que "celui qui est jaune ressemble à de la glu; celui qui est noir ressemble à du 五靈 *wou-ling*<sup>1)</sup>; celui qui est blanc ressemble à du 百藥 *po-yao*"<sup>2)</sup>"; ce ne peut être là qu'une phrase répondant à quelque chose qui, dans le texte de Ma Houan, se trouvait après "Pour ce qui est du *long-sien-hiang*, les pêcheurs l'obtiennent constamment aux endroits des "Courants" (= Maldives); il a la couleur de poix que l'eau a imbibée; si on le sent, il n'a pas de parfum..."<sup>3)</sup>. Puis Houang Sing-t seng a une phrase correspondant à celle de Ma Houan sur l'odeur que dégage l'ambre gris quand on l'allume. Et il continue: "On obtient aussi [l'ambre] dans le ventre de poissons; il a la grandeur d'un boisseau, la rondeur d'une perle. Sa valeur s'échange à l'once (*leang*); chaque once s'échange pour 12 pièces d'or; chaque

1) Rockhill a traduit en note ce passage (p. 392) et n'a su que faire de *wou-ling*. Il doit s'agir du *wou-ling-tche* [脂], qui est, dans la pharmacopée chinoise, le nom des excréments de chauve-souris; c'est un produit noir.

2) Le Tsie-yue-chan-fang et le Yue-ya-t'ang écrivent seulement *yao*; *po-yao* est la leçon du Pie-hia-tchai; je ne suis sûr ni de la forme, ni du sens; 白藥 *po-yao* (avec 白 *po* et non 百 *po*) est un nom du *Platycodon grandiflorus*.

3) Je ne crois pas que l'interprétation de M. D. (p. 57, dernier alinéa) soit juste ici.

livre pour 192 pièces d'or" <sup>1)</sup>). Tout ceci ne peut provenir que de Ma Houan, dont par suite notre texte actuel est ici incomplet. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* est incomplet également.]

L'état lacunaire de ce texte actuel de Ma Houan apparaît mieux encore par ce qui suit. Ce texte continue ainsi: "Pour ce qui est des cauries (海貳 *hai-pa*) <sup>2)</sup>, ces gens [des Maldives] les recueillent et les amassent en montagnes; ils les prennent au filet et les font pourrir, et les vendent aussi dans d'autres régions; on les appelle 海溜魚 *hai-lieou-yu* ("poissons marins des Courants [= Maldives]") et c'est [sous ce nom] qu'on les vend." Voici maintenant le texte parallèle de Tchang Cheng: "Pour ce qui est des cauries (*hai-pa*), [les gens des Maldives] les recueillent et les vendent au Sien-lo (Siam) et au [Pang-]ko-la (Bengale), où ils sont employés comme monnaie. Pour ce qui est du 鮫魯 *kiao-yu*, on le coupe en tranches et on peut le vendre dans les pays voisins; on l'appelle Lieou-yu ("Poisson des Courants [= Maldives]"). Rockhill avait été embarrassé par *kiao-yu*, qui est un nom du requin, et M. D., en traduisant le texte ci-dessus de Ma Houan (p. 58), a estimé que la difficulté disparaissait; elle ne fait au contraire que s'accroître, puisque Rockhill avait bien vu que Tchang Cheng visait l'exportation des bonites sèches des Maldives, que cette indication de Tchang Cheng ne peut provenir que de Ma Houan, et enfin que, dans le texte actuel de Ma Houan, c'est aux cauries que vient s'appliquer, de manière inattendue, le nom de *hai-lieou-yu*. Le texte correspondant de Houang Sing-tseng nous fournit la solution; le voici: "Chaque fois qu'ils recueillent des cauries (*hai-pa*), les amassant en montagnes, ils les prennent au

1) Ceci est normal, avec la livre de 16 onces.

2) Je profite de l'occasion pour signaler que les "strung cowrie shells" de R., 388, n. 2, résultent d'une mauvaise coupure; là comme ailleurs, le mot 索 *so* se rattache à ce qui précède, et il faut lire "des cordes en [fibres] de coco (*ye-tseu so*), des cauries (*hai-pa*) ...".

filet<sup>1)</sup>, ils les font pourrir. Chaque fois qu'ils recueillent des 馬 駁 魚 *ma-kiao-yu*<sup>2)</sup>, les dépeçant ils les font sécher au soleil et les mettent en réserve (貯之). Ceux qui viennent échanger (= acquérir) [ces produits], ce sont des marchands du Sien-lo (Siam), ce sont des marchands du Pang-ko-la (Bengale)". Le "requin" qui paraissait indiqué par Tchang Cheng doit en effet disparaître, parce que son nom est incomplet; mais c'est pour être remplacé par le nom complet de 馬 駁 魚 *ma-kiao-yu*<sup>3)</sup> que nous a conservé Houang Sing-tseng. Le P. Taranzano traduit *ma-kiao-yu* par "maquereau"; la bonite est du même genre que le thon et le maquereau, et c'est sûrement de la bonite qu'il s'agit. Mais de l'accord de Tchang Cheng et de Houang Sing-tseng, nous pouvons déduire avec certitude que, détails de style à part, il faut ainsi compléter notre texte actuel de Ma Houan: 海 貳 彼 人 採 積 如 山 罨 爛 [賣 販 於 暹 羅 及 榜 葛 刺 用 與 錢 同。 馬 駁 魚 彼 人 斫 暴 而 貯 之] 亦 賣 販 他 處。 名 曰 海 溜 魚 而 賣 之。 C'est un simple cas d'haplographie. Il se peut aussi à la rigueur que, dans le *hai-lieou-yu* de notre texte de Ma Houan, *hai* soit une interpolation (ou une dittographie partielle amenée par la "clef" du mot suivant), car le nom de *lieou-yu*, tel que le donne Tchang Cheng, est attesté dès le *Tao-yi tche-lieo*

1) Chez Ma Houan comme chez Houang Sing-tseng, j'ai traduit 罨 *yen* par "pêcher au filet", parce que c'est là le seul sens admis du mot. Mais les deux textes parallèles mettent l'opération qu'implique ce *yen* après celle de la mise en tas; je soupçonne donc que ce *yen*, d'ailleurs rare, est ici pris par Ma Houan au sens de quelque autre mot de même prononciation (per exemple 掩 *yen*, "recouvrir").

2) Rockhill (pp. 390, 392) a écrit à tort 馬 駁 魚 *ma-tsiun-yu*, contre toutes les éditions de Houang Sing-tseng.

3) Houang Sing-tseng écrit en réalité le second caractère 駁, et ce caractère se prononce normalement *po*; mais il est évident que Ma Houan probablement, et en tout cas Houang Sing-tseng, ne l'ont employé que comme un substitut de 鮫. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a correctement 鮫 *kiao*.]

de 1349—1350 (cf. par ex. Rockhill, p. 446; et le passage est copié dans Fei Sin, *ibid.*, 449). [Le *Cheng-tch'ao yi-che* appuie mon raisonnement. Son texte dit: 海貳探積如山俟其肉爛轉賣暹羅等國當錢使用。其馬鮫魚切成大塊曬乾收貯各國亦來收販他處名曰溜魚。 Comme on le voit, ce texte semble confirmer qu'on doit lire *lieou-yu* et non *hai-lieou-yu*.]

P. 57, 3<sup>e</sup> paragraphe: M. D. cherche à se tirer de la phrase 凡爲林以椰子爲腹。花梨爲跗 du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, sur laquelle il voit bien par le texte original de Ma Houan que Rockhill (p. 392) s'est mépris. En réalité, 林 *lin*, "forêt", est la leçon du Yue-ya-t'ang; le Tsie-yue-chan-fang a 牀 *tchouang*, "lit", qui ne va pas mieux. Mais la forme correcte est assurée par le Pie-hia-tchai, qui écrit 杯 *pei*, "coupe"; le sens est bien: "Chaque fois que [ces gens] font une coupe, ils en font le corps avec une noix de coco et le pied avec du bois de rose."

P. 58, avant "In conclusion, add": Le texte de Ma Houan dit que "le roi [des Maldives] fond une monnaie d'argent qui est en circulation". M. D. n'a pas signalé ce passage, qui manque cependant dans Tchang Cheng. On le retrouve dans le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, mais avec une note disant que cette monnaie d'argent pèse 2 *fen* et 3 *li* (= once 0,013) en poids chinois; ceci encore est une indication qui doit provenir de Ma Houan, mais que notre édition de Ma Houan ne donne plus.

P. 58, à propos de R., 612, l. 2: Les textes sont obscurs, mais je doute que l'interprétation de M. D. soit à garder tout entière. Dans la description du costume du roi de Djofar, Ma Houan commence par dire que le roi porte un turban de mousseline occidentale blanche; sur ce point, pas de difficulté. Très clair également est le passage où il est dit que le roi porte parfois une robe de brocart d'or. Mais c'est, outre ces deux phrases, la description

de son costume usuel qui peut embarrasser. Notre texte de Ma Houan dit: 身穿青花如大指大細綠<sup>1)</sup> 嵌蓋頭. Nos éditions de Tchang Cheng écrivent: 衣青花細絲<sup>2)</sup> 幌. Enfin Houang Sing-tseng donne: 間服青花絲嵌圓領. De la comparaison des trois phrases, il est clair qu'il ne peut s'agir de soie fleurie avec un "inserted round collar", comme l'a pensé M. D. Le 圓領 *yuan-ling* de Houang Sing-tseng ne peut être que le synonyme du 蓋頭 *kai-t'eu* de Ma Houan et du 幌 *chouei* de Tchang Cheng, c'est-à-dire qu'il doit désigner le vêtement lui-même. Le mot *chouei* est souvent chez Tchang Cheng un substitut plus littéraire de 手巾 *cheou-kin* que Ma Houan emploie volontiers; les deux mots sont souvent rendus par "mouchoir"; mais ils désignent dans nos textes des morceaux d'étoffe dans lesquels les gens des "mers d'Occident" se drapent. Il ne peut guère s'agir, sous ces trois noms, que d'une sorte de burnous enveloppant le corps et peut-être aussi la tête. C'est ce vêtement lui-même qui a des applications ou des empiècements de soie fine constitués par des ramages bleu-vert (*ts'ing-houa*). [Le *Cheng-tch'ao yi-che*, en écrivant 青花細絲嵌圓領, est très voisin du texte de Houang Sing-tseng.]

[P. 58, à propos de R., 612: Là où l'édition de Ma Houan dans le *Ki-lou houei-pien* et nos éditions de Tchang Cheng écrivent 篳篥 *pi-li*, nom d'une sorte de petite trompette, le *Cheng-tch'ao yi-che* a 唎唎 *pa-lie*. Bien que *pi-li*, nom primitivement

1) Telle est la leçon du *Ki-lou houei-pien*, d'où le mss. utilisé par M. D. est copié; la leçon 線 *sien* de ce mss. n'est donc qu'une faute de copie. L'accord des autres textes et le parallélisme d'autres passages (cf. *supra*, p. 369, et aussi le paragraphe d'Aden) montrent que ce 綠 *lu* du *Ki-lou houei-pien* est lui-même fautif pour 絲 *ssou*.

2) Telle est la leçon, sûrement correcte, du *Pao-yen-t'ang pi-ki* et du *Chouo-fou siu*; le *Ki-lou houei-pien* écrit 綵 *ts'ai*.

étranger, se soit écrit en Chine de plusieurs façons, je ne connais pas d'autre exemple de cette graphie, et j'ignore d'ailleurs quel est l'instrument de Djofar que Ma Houan a eu en vue. A côté des *pi-li* ou *pa-lie*, Ma Houan nomme les 銷噪 *so-nai*, ou 銷標 *so-nai*, ou 銷兩 *so-na* (suivant les éditions ou recensions), qui reparaissent aussi dans le paragraphe du Bengale; ce sont des sortes de hautbois, et on tire généralement le nom du persan سورنای *sūr-nāi* ou سورنا *sūr-nā* (non pas “*zurna*” comme le dit R., p. 612).]

P. 58, à propos de R., 612, l. 12: Le *Ki-lou houei-pien* a bien 俺八兒 *ngan-pa-eul*, mais une légère cassure de la planche explique l'erreur du copiste; dans le *Ming che*, c'est bien également *ngan-pa-eul* que donnent les éditions courantes; je ne sais de quelle édition M. D. s'est servi.

Pp. 59—60, à propos de R., 607: M. D. a raison de dire que ce n'est pas de Tcheng Houo qu'il est question dans ce texte, mais de l'eunuque Li (Li Hing? cf. *supra*, p. 343), et de son subordonné l'eunuque Tcheou, envoyés en mission en 1421. Mais j'ai quelques rectifications à proposer pour l'interprétation du texte. Le texte ne dit pas que Li et autres offrirent au roi de Djofar une lettre impériale, mais que “la 19<sup>e</sup> année de Yong-lo (1421), l'Empereur ordonna à l'envoyé principal, le grand eunuque Li, et autres, d'emporter un édit impérial et des vêtements et coiffures [officiels] pour les octroyer au roi et aux chefs [de Djofar]. Arrivé à Sumatra, etc....” Ceci respecte mieux la suite des événements, puisque c'est l'eunuque Tcheou qui alla finalement à Aden. Le texte ne parle pas d’“œils-de-chat” pesant “more than two mace”, mais “about two mace” (許 *hiu*)<sup>1</sup>). Au lieu de “gold, amber”, lire “ambre doré” (金珀 *kin-p'o*), et cf. *infra*, à propos de la p. 69 de M. D. Au lieu de „striped cats, deer”, il faut certainement,

1) La même erreur se retrouve p. 68, où “over an inch long” est à lire “about one inch long” (許 *hiu*).

comme M. D. en a admis d'ailleurs la possibilité, lire *houa-fou-lou*, "zèbre"; la liste des produits est d'ailleurs identique à celle des douze merveilles d'Aden qu'énumère Houang Sing-tseng, et le zèbre est l'une des douze. Au lieu de "gold coins, leopards", lire "léopards à mouchetures d'or (金錢豹 *kin-ts'ien-pao*); la même correction est à apporter dans R., 611, 614, 616, 618; ce sont là aussi les 金文豹 *kin-wen-pao* du *Yuan che* (cf. *T'oung Pao*, 1914, 447), et on a déjà *kin-ts'ien-pao* dans le *Yuan tien-tchang* (16, 1b; 38, 1b); cf. Courtois, *App. sur les fourrures*, p. 96; Blochet, *Hist. des Mongols*, II (Texte), 255; j'ai de nombreuses notes sur cet animal.

P. 61, à propos de R., 608: Ma Houan indique à Aden le nom de la pièce d'or rouge, 哺嚕黎 *pou-lou-li* ou *fou-lou-li*, et celui de la pièce de cuivre, 哺嚕斯 *pou-lou-sseu* ou *fou-lou-sseu*. Pour ce dernier mot, notre unique édition de Ma Houan écrit *fou-kio* [角]-*sseu* (ou *pou-kio-sseu*), ce qui avait amené de Goeje à proposer à Phillips "Abū Kāus", "Père de l'Arche", comme nom de cette monnaie (cf. aussi Schlegel, dans *T'oung Pao*, 1899, 474), et le Prof. Snouck Hurgronje a proposé à M. D. *buḷḷa*, nom d'une unité monétaire du Yemen. Mais la solution est beaucoup plus simple. L'accord de Tchang Cheng et de Houang Sing-tseng [et du *Cheng-tchao yi-che*] garantit qu'il faut lire *fou-lou-sseu* ou *pou-lou-sseu*, et nous avons simplement là فلويس *fulūs*, en principe pluriel de l'arabe *fals*, mais qui a été employé dans tout le Moyen-Age au sens de monnaie de cuivre. Reste *fou-lou-li* ou *pou-lou-li*, nom de la monnaie d'or. Ici de Goeje avait proposé à Phillips de retrouver "Abu Lu'lu", "Père de la Perle". Mais cette fois encore, j'incline à une autre solution. On connaît en persan, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, au moins un exemple de فلوری *fulūrī*, "aureus", "ducat d'or" (cf. Vullers, II, 690), mot qui a existé sous la même forme en ottoman ancien. Radlov (IV, 1954) transcrit فلوری sim-

plement par *flori*, dit que c'est un ancien nom du sequin vénitien, et tire le mot de l'italien *florino*. Déjà Vullers faisait remarquer que le mot semblait apparenté à "florin"; mais *florino*, sous la forme strictement italienne, me paraît hors de question, car cette forme ne rendrait pas compte de l'*l* de *fulūrī*; et d'autre part, il ne suffit pas de rattacher le mot à "florin" pour devoir prononcer "*flori*", comme le veut Radlov assez arbitrairement; en Orient, le groupe consonantique a pu très normalement se résoudre en *fulūrī*. J'ai à peine besoin de faire remarquer que, si mon interprétation est juste, notre texte chinois est singulièrement intéressant en nous faisant connaître l'emploi de ce nom occidental de l'*aureus* à Aden, et un demi-siècle avant la plus ancienne mention du mot signalée dans la littérature persane jusqu'à présent.

P. 62, sur Rockhill, 437, et Phillips, dans *JRAS*, 1895, 529: Ma Houan dit 三十五站到; Tehang Cheng a 三十五里始至 (*Ki-lou houei-pien*) ou 三十五里站至 (*Pao-yen-t'ang pi-ki* et *Chouo-fou siu*); il s'agit de la distance de Sonārgāon à la capitale du Bengale; le texte de Tchang Cheng devait donc bien avoir à l'origine "35 étapes" comme celui de Ma Houan. M. D. se demande si la capitale du Bengale était alors à Gaur ou à Panduah (pourquoi M. D. écrit-il toujours "Pandura"?). Pour Fei Sin, il n'y a pas de doute, puisqu'il dit que le souverain du Bengale réside à 板獨哇 Pan-tou-wa (Panduah; Fujita, 99*b*, y a vu à tort Bardwan). On dit que la capitale du Bengale aurait été ramenée de Panduah à Gaur vers 1420 (cf. D., p. 63); la visite de Fei Sin au Bengale devrait donc être antérieure à cette date-là. Fei Sin dit en effet avoir été deux fois au Bengale, en 1412—1414 et en 1415—1418, donc quand la capitale du Bengale était bien encore à Panduah. Mais en est-il de même avec Ma Houan? Fei Sin (dans les deux recensions) indique 20 étapes (站 *tchan*) entre Sonārgāon et Panduah, sans indiquer de direction; et ce chiffre de 20 étapes est répété,

d'après Fei Sin, dans le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*. Par contre, Ma Houan et Tchang Cheng sont d'accord pour dire qu'on va au Sud-Ouest, pendant 35 étapes, pour gagner la capitale en partant de Sonārgāon. "Sud-Ouest" a paru à M. D. impossible en tout état de cause; mais, si on attendrait en effet Nord-Ouest pour Gaur, Panduah était bien au Sud-Ouest de Sonārgāon. Ainsi, bien que Ma Houan indique un nombre d'étapes presque double de celui de Fei Sin, il semble qu'il ait dû en réalité se rendre à la même ville. Si la capitale a été vraiment ramenée de Panduah à Gaur vers 1420, et si la visite de Ma Houan au Bengale est bien, comme je l'ai supposé, de 1431—1433, il faudrait néanmoins corriger "Sud-Ouest" en "Nord-Ouest", et il y a en effet bien plus loin de Sonārgāon à Gaur que de Sonārgāon à Panduah (sur ces villes et leurs positions, cf. le t. IV de Yule et Cordier, *Cathay*). Mais tous les éléments du problème sont encore trop incertains pour que je veuille rejeter délibérément une indication de direction qui convient bien à Panduah. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a 西南行三五站, où il faut sans doute lire "en allant au Sud-Ouest pendant 35 étapes".]

P. 63, à propos de R., 437, bas de la page: R. dit, traduisant Tchang Cheng: "In trade, they use a silver coin called *tang-ka* (儻伽) weighing three candareens, an inch and two tenths in diameter and with writing on either side." M. D. a fait remarquer justement que "three candareens" est un lapsus pour "three mace" (三錢) que le texte de Tchang Cheng donne vraiment (dans les trois éditions); mais il ajoute qu'il faut lire "two mace", parce que l'édition de Ma Houan a 二錢 *eul-ts'ien*; je ne suis pas convaincu. En effet, le texte de Houang Sing-tseng, emprunté à Ma Houan et non à Tchang Cheng, dit que la pièce d'argent pèse trois candarins (3 *fen*); et il est clair que *fen* est une faute pour *ts'ien*, mais l'accord avec le chiffre "trois" de Tchang Cheng me fait penser que Ma Houan prêtait bien au Bengale un *tanga* de trois

mace (= once 0,30), et non de deux. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a bien "3 *ts'ien*", et non "2 *ts'ien*".]

P. 63, à propos de R., 438: Le nom des acteurs-musiciens du Bengale, 根肖速魯柰 *ken-siao-sou-lou-nai*, reste inexpliqué; il vaut donc de signaler à tout hasard que, d'après nos éditions du texte de Tchang Cheng, *nai*, à lui seul, représenterait un mot du Bengale signifiant acteur. Le texte de Ma Houan n'a plus (ou n'a jamais eu) rien de pareil.

P. 63, à propos de R., p. 439: La liste des tissus du Bengale que nous devons à Ma Houan est des plus intéressantes, mais reste souvent obscure. Le texte de Ma Houan commence par dire que "le pays produit cinq ou six espèces d'étoffes fines" <sup>1)</sup>, et il continue par l'énumération que j'étudie ci-après.

<sup>10</sup> "Une espèce de 畢布 *pi-pou* dont le nom indigène est 卑治 *pei-tche*; elle est large de plus de 3 pieds, et longue de 56 à 57 pieds; cette étoffe est fine et lisse comme du papier amidonné" <sup>2)</sup>. M. D. rappelle que *pei-tche* a été identifié par Phillips à *betteela*; mais, d'après Yule (*Hobson-Jobson*<sup>2</sup>, 90) et Kern (*Linschoten*, I, 66), *betteela*, nom ancien de l'organdi, représente *beatilha*, mot purement portugais que Dalgado n'a même pas fait figurer dans son *Glossário Luso-Asiático* et a réservé pour son *Influência do vocabulário Português em línguas asiáticas*, p. 26; si le *bitila* du malais vient bien du portugais, l'emprunt est très postérieur au temps de Ma Houan. Mais voyons les autres textes. Tchang Cheng dit: "Le *pi-pou* est appelé [chez eux] 卑泊 *pei-po*; il est large de plus de 3 pieds, et long de 56 à 57 pieds; il est fin et poli comme du papier amidonné" <sup>3)</sup>. Houang Sing-tseng écrit: "Le

1) C'est à la fin de ce membre de phrase que répond, dans le texte de Tchang Cheng, le "several colours" que R., 439, a rattaché à tort à *pi-pou*.

2) 粉箋 *fen-tchien*; je ne sais pourquoi M. D. traduit par "papier de riz".

3) 粉箋 *fen-tchien* (où 箋 *tsien* est identique à 箋 *tsien*); Rockhill n'a pas compris parce qu'il a rattaché *tsien* à la phrase suivante.

苾布 *pi-pou*<sup>1)</sup> [y] est appelé *pei-po*; il est large de 2 pieds et long de 56 pieds; il est uni, fin et blanc.” Devant l'accord de Ma Houan et de Tchang Cheng, nous admettrons que la largeur de ce tissu était bien de “plus de 3 pieds” [; en fait, le *Cheng-tch'ao yi-che* a “2 pieds”, comme Houang Sing-tseng, ce qui fait que cette leçon pourrait bien être la bonne]; mais, devant l'accord de Tchang Cheng et de Houang Sing-tseng, nous concluons d'autre part que *pei-tche* est une mauvaise leçon pour *pei-po* dans notre unique édition de Ma Houan [; le *Cheng-tch'ao yi-che* ne donne pas le nom indigène du *pi-pou*]. L'orthographe 苾布 *pi-pou*, “éttoffe *pi*”, de Houang Sing-tseng est la plus ancienne, puisqu'elle se trouve déjà en 1349—1350 dans le *Tao-yi tche-liao*, précisément à propos du Bengale (Rockhill, 436; Fujita, 98a). On peut estimer que ce nom d'étoffe 苾 *pi*, tout comme l'orthographe phonétique 蓊 *pi* adoptée par Ma Houan, représentent la transcription apocopée d'un mot étranger, passé dans la langue chinoise du commerce au XIV<sup>e</sup> siècle; et cette forme apocopée est vraisemblablement, à l'origine, identique au nom indigène que Ma Houan a ensuite transcrit *pei-po*. Fujita a supposé (98a) que le *pei-po* de Ma Houan représentait le nom de tissu écrit *bairamī* dans Ibn-Battūtah, et a renvoyé à ce sujet à Yule, *Cathay*<sup>2</sup>, IV, 19. Je ne trouve aucun rapport phonétique entre les deux noms. Le nom du tissu 苾 *pi*, qu'aucun dictionnaire ne donne plus, s'est assez souvent employé sous les Ming; le *Ming che* parle d'“éttoffe *pi*” (*pi-pou*) à propos du Siu-wen-ta-na (“15 pièces de 幼苾布 *yeou-pi-pou*”; 325, 5b), de Palembang (324, 10b), de Calicut (326, 1b), de 淡巴 Tan-pa (325, 6b); le même *Ming che* mentionne de l'“éttoffe *pi* blanche” (*po-pi-pou*) à Malacca (325, 4b), et de “l'étoffe *pi* blanc-lavé” (? 洗

1) Telle est la leçon du Pie-hia-tchai; le Tsie-yue-chan-fang et le Yue-ya-t'ang ont 苾布 *pi-pou*, qui n'est pas correct.

**白苾布** *si-po-pi-pou*) précisément au Bengale (326, 4a)<sup>1)</sup>. On voit que, quand la couleur du *pi-pou* est spécifiée, c'est toujours une étoffe blanche<sup>2)</sup>.

2<sup>o</sup> "Une étoffe turméric<sup>3)</sup> a pour nom indigène **滿者提** *man-tchö-t'i*; elle est large de 4 pieds environ, et longue de plus de 50. Cette étoffe est très serrée et solide". Il n'y a pas de variantes intéressantes chez Tchang Cheng ou chez Houang Sing-tseng. Le nom de \**manjāti* ne me rappelle rien. Dans le *Ming che*, art. du Siu-wen-ta-na (325, 5b), il est question de "deux *houa-man-tche-ti*" et de "deux *fan-mien-tch'eou-tche-ti*" (**花滿直地 二番綿紬直地二**). Je me suis demandé si *houa-man-tche-ti-eul* ne signifiait pas "deux [pièces de] *man-tche-ti* à fleurs", mais alors il faudrait corriger en *man* le *tch'eou* du second nom; en outre, il n'y a pas après la mention de chacun des deux objets le numéral des pièces d'étoffe, comme il y a pour les noms d'étoffe précédents. Je ne connais toutefois pas l'élément *tche-ti* ("fond droit"?, ou transcription?), que les deux noms, gardés tels quels, semblent avoir en commun. Schlegel (*T'oung Pao*, 1901, 342) a proposé de voir, dans *tche-ti*, mahr. *čīt*, hind. *čīnt* < scr. *citra*, c'est-à-dire notre "chintz" (cf. Yule, *Hobson-Jobson*<sup>2</sup>, 201); il a peut-être raison.

3<sup>o</sup> "Une espèce [qui a pour nom indigène]<sup>4)</sup> **沙納乞付** *cha-na-k'i-fou*, est large de 5 pieds, longue de 20 pieds, est tout

1) Je ne comprends pas bien *si-po*; mais cf. **洗白布** *si-po-pou* dans *Ming che*, 332, 9b, et **洗白布泥** *si-po-pou-ni* chez Houang Sing-tseng, à la fin du paragraphe du Champa.

2) Ceci me fait douter de l'équivalence "serge rouge" que Schlegel dit avoir rencontrée pour le *pi-pou* (*T'oung Pao*, 1901, 170, 342).

3) **薑黃布** *kiang-houang pou*. R. a traduit par "a ginger-peel-yellow cotton stuff", mais *kiang-houang*, en apparence "jaune de gingembre", est en réalité le nom du curcuma ou turméric (cf. Laufer, *Sino-Iranica*, 312). Dans le paragraphe d'Ormuz, Ma Houan parle de "terre jaune" "semblable au jaune de la couleur du turméric" (**黃土如薑黃色之黃**; cf. D., 67).

4) L'analogie des autres phrases amène à restituer ici **番名** *fan-ming*.

à fait (*prien*) comme du crépon uni écreu (? *cheng-p'ing-lo*); c'est [ce que nous appelons en chinois] du 'crépon d'étoffe' (*pou-lo*)" (一樣沙納乞付濶五尺長二丈便如生平羅樣卽布羅也). Tchang Cheng écrit: "[L'étoffe] qu'on appelle *cha-na-pa*[巴]-*fou* est large de 5 pieds et longue de 30; elle est comme du crépon écreu (*cheng-lo*); c'est [ce que nous appelons en chinois] du 'crépon d'étoffe' (*pou-lo*).” Et voici Houang Sing-tseung: “Le 'crépon d'étoffe' (*pou-lo*) s'appelle *cha-na-pa-fou*; il est large de 5 pieds et long de 30; son apparence ressemble à du crépon uni écreu (? *cheng-p'ing-lo*).” Par la comparaison des trois textes, nous sommes sûrs que, dans notre texte de Ma Houan, *cha-na-k'i-fou* est fautif pour *cha-na-pa-fou* et “20 pieds” (二丈) doit être fautif pour “30 pieds” (三丈). [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a correctement *cha-na-pa-fou*; en outre, il indique aussi une largeur de “20 pieds”; ce qui redonne quelque autorité à cette leçon.] Les termes de comparaison ne me sont pas autrement familiers, mais ils sont assez clairs; le 羅 *lo* est en principe un crépon de soie; par 布 *pou*, les Chinois ont entendu les étoffes de chanvre, de ramie, de dolichos, etc., et surtout, depuis la fin du Moyen Age, celles de coton; *pou-lo* signifie donc “crépon d'étoffe [autre que la soie du crépon véritable]”. *Cha-na-pa-fou* a été restitué depuis longtemps en “Persian *shānbāft*” (cf. Rockhill, 439; D., 63), qui est en effet la forme indiquée dans *Hobson-Jobson* (s.v. “*shanbaff*”). Mais la seule forme recueillie par Vullers (II, 391) est *شانہ باف* *šānah-bāf*; Ibn Battūtah nomme le *šānbāf*, qu'on peut aussi bien lire *šānabāf*; et aucune des formes réunies par Yule ne montre un *-t* final; la transcription chinoise, qui répond à *šānah-bāf*, est donc rigoureuse; mais l'étoffe est sûrement fine, comme les “*sinabaffi*” de Varthema et autres, au lieu que les sources de Vullers parlent du *šānah-bāf* comme d'une étoffe grossière.

4<sup>0</sup> “Une espèce a pour nom indigène 忻白勤搭黎 *hin-po*-

*k'in-ta-li*; elle est large de 3 pieds et longue de 60 pieds; les mailles (*yen*) de l'étoffe sont lâches et égales; c'est [ce que nous appelons en chinois] de la 'gaze d'étoffe' (*pou-cha*); tous s'en servent pour s'entourer la tête" (一樣番名忻白勤搭黎潤三尺長六丈布眼稀勻卽布紗也皆用此布纏頭). Tchang Cheng donne le même texte, sauf qu'il écrit 圻白勒搭黎 *k'i-po-lo-ta-li*, et dit que les mailles du tissu sont "rares et grosses" (疎龕 *chou-ts'ou*; le *chou-li* [麗] de l'édition du *Ki-lou houei-pien* doit être une faute d'impression). Houang Sing-tseng orthographie *hin-po-k'in-ta-li* [唻梨] (l'édition du *Pie-hia-tchai* a seule *hin-po-lo-ta-li*). [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a aussi *hin-po-lo-ta-li*.] Il est donc probable que Ma Houan a écrit *hin-po-k'in-ta-li* comme nom de cette étoffe dont on faisait les turbans; mais je ne trouve pas de nom de tissu du type de \**hinbokindari*.

5<sup>0</sup> "Une espèce [a pour nom indigène] 沙榻兒 *cha-t'a-eul*; elle est large de 2 pieds et 5 ou 6 pouces, et longue de plus de 40 pieds; elle est semblable<sup>1)</sup> à de l'étoffe *san-so* (三梭布)." Tchang Cheng et Houang Sing-tseng sont d'accord, sauf qu'ils écrivent *cha-t'a*[榻]-*eul*, et leur accord semble montrer que telle devait être la forme vraiment écrite par Ma Houan. M. Ferrand (*JA*, 1920, II, 230) a rapproché à bon droit ce *cha-t'a-eul* du *choutar* de Yule, *Hobson-Jobson*<sup>2</sup>, 706, et de *chudder*, *ibid.*, 217 (ajoutez Dalgado, *Glossario*, s.v. *chauter*). La forme des *Ayn-i-Akbari* étant چوتار *čawtār*, j'ai proposé en 1922 (*T'oung Pao*, XXI, 96—97) de corriger *cha-t'a-eul* en 抄榻兒 *tch'ao-t'a-eul*; mais je dois reconnaître qu'en ce cas la mauvaise leçon *cha-t'a-eul* aurait déjà dû se glisser dans l'édition de 1451. En tout cas j'ai signalé dès ce moment que *čawtār* signifiait "à quatre fils", et s'apparentait

1) 好 *hao* de l'édition est évidemment fantif pour 如 *jou*. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a les deux mots *jou hao*, peut-être par dittographie partielle.]

bien ainsi, du point de vue technique, avec l'étoffe *san-so* des Chinois, puisque *san-so* signifie littéralement "trois navettes".

6° "Il y a une espèce qui a pour nom indigène 騫黑騫勒 *mo-hei-mo-lo*; elle est large de 4 pieds, longue de plus de 20 pieds; sur le revers [de l'étoffe], les extrémités des brins (絨頭 *jong-t'euou*) se dressent toutes, et ont une épaisseur de 4 à 5 *fen* ( $\frac{4}{10}$  à  $\frac{5}{10}$  de pouce); c'est [ce que nous appelons en chinois] 兜羅錦 *teou-lo-kin*." Tchang Cheng est d'accord, sauf qu'il remplace *jong-t'euou* par 毳絨 *ts'ouei-jong*, "duvet". Pour Houang Sing-tseng, le Tsie-yue-chan-fang écrit *mo-li*[哩]-*mo-k'in* [勤] et *teou-lo-kin*; le Yue-ya-t'ang donne *mo-li-mo-k'in* et *teou-lo-mien* [綿]; le Pie-hia-tchai a *mo-li-mo-lo* et *teou-lo-mien*. Rockhill avait songé à *malmal*, "mousseline", tout en voyant bien que la description ne se prêtait pas à cette identification. Mais M. Ferrand (*JA*, 1920, II, 227) a déjà fait remarquer qu'il devait s'agir du *مخمل mahmal*, ou "velours". Malgré les formes aberrantes du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, je crois bien en effet que c'est à cette solution qu'il faut s'en tenir; et peut-être Ma Houan prononçait-il d'ailleurs 騫 *mo* avec sa prononciation subsidiaire *ma*, soit *ma-hei-ma-lo*. Mais il reste la question de *teou-lo-mien* ou *teou-lo-kin*. Les *mahmal* des *Ayn-i-Akbari* sont des "étoffes d'or" ou des "étoffes de soie" (*JA*, 1920, 227—229), et le *teou-lo-kin* des textes de Ma Houan et de Tchang Cheng, avec leur 錦 *kin*, "brocart", semblerait aller dans ce sens-là. Mais il reste que la liste de Ma Houan ne comprend que des 布 *pou*, des étoffes qui ne sont pas en soie (la mention des soieries brochées d'or et autres ne vient qu'ensuite), et que par suite son *mahmal* n'est en tout cas pas un brocart de soie. En outre, intervient ici la confusion graphique, facile et constante, entre 綿 *mien*, "duvet [de coton]" et 錦 *kin*, "brocart". En 1225, Tchao Jou-koua parle souvent du *teou-lo-mien*, en particulier à propos du Bengale, et il spécifie que le *teou-lo-mien* est la plus résistante des cotonnades

(cf. *Chau Ju-kua*, 88, 97, 116, 217). Hirth et Rockhill (*ibid.*, 219), tout en voyant bien que *teou-lo* représentait le sanscrit *tūla* (lire plutôt *tūlā*), “coton”, ont cru que *teou-lo-mien* apparaissait pour la première fois chez Tchao Jou-koua, c'est-à-dire en 1225; mais le type de la transcription est bien plus ancien, et en fait j'ai rencontré *teou-lo-mien* en chinois bouddhique dès la fin du III<sup>e</sup> siècle (cf. Przyluski, *Légende d'Açoka*, 250; *Trip.* de Meiji de Tōkyō, 藏, X, 5a; voir aussi le *Bukkyō daijiten* d'Oda Tokunō, p. 1278). C'est toujours *teou-lo-mien* qu'on a, par la suite, dans tous les textes autorisés. Mais peu à peu se glisse la faute de texte *teou-lo-kin* (pour un exemple, cf. Laufer, *Sino-Iranica*, 491). Là où nos éditions de Ma Houan, de Tehang Cheng et de Fei Sin ont *teou-lo-kin*, deux sur trois des éditions de Houang Sing-tseng orthographient *teou-lo-mien*, et c'est toujours *teou-lo-mien* qu'on a dans le *Ming che*, aussi bien pour le Bengale lui-même (326, 4a) que pour Siu-wen-ta-na (325, 5b) et pour Tan-pa (325, 6b). Le *Tao-yi tche-liao* de 1349—1350, qui a bien la leçon *teou-lo-mien* dans le paragraphe de Pan-ta-li (R., 464), a au contraire *teou-lo-kin* dans celui du Bengale (R., 436). J'imagine qu'il en était de même déjà dans les mss. du *Tao-yi tche-liao* qu'ont connus Ma Houan et Fei Sin, et que telle est l'origine de leur *teou-lo-kin*. Sans vouloir rien affirmer, j'incline presque à penser que le *teou-lo-kin* des mss. du *Tao-yi tche-liao* était une faute pour *teou-lo-mien*, et que les *mahmal* du Bengale dont parle Ma Houan étaient des volours de coton, mais non des brocards de coton; mais, après tout, il n'est pas impossible que, sur *teou-lo-mien*, on ait frappé au XIV<sup>e</sup> siècle une expression *teou-lo-kin*, mal justifiée quant au sens, et qui avait l'inconvénient de trop prêter à la confusion graphique avec *teou-lo-mien* <sup>1)</sup>.

1) Le *Ts'eu yuan* distingue *teou-lo-mien* et *teou-lo-kin*, mais sa référence pour *teou-lo-kin* est précisément ce texte du *Ko-kou yao-louen* où M. Laufer a reconnu avec

P. 64, à propos d'Ormuz. Rockhill a dit (p. 604) qu'il ne connaissait aucune mention chinoise d'Ormuz avant Ma Houan; c'est oublier que ce nom figure sur la carte du *King-che ta-tien*, antérieure d'un siècle et demi (cf. Bretschneider, *Med. Res.*, II, 130). En outre, lorsque 楊樞 Yang Tch'ou reconduisit en 1307 No'zai, envoyé de Ghazan, c'est à 忽魯模思 Hou-lou-mou-sseu (Ormuz) qu'il débarqua. Sur ce voyage de 1307, qu'il faut étudier parallèlement aux indications de Waççāf mentionnées dans Yule-Cordier, *Marco Polo*, I, 38, cf. 諸史拾遺 *Tchou-che che-yi* de Ts'ien Ta-hin, 5, 66b, et *Yuan che sin-pien* de Wei Yuan, 18, 8a. Le début des relations d'Ormuz et des Ming devra être étudié d'assez près. D'après le *Ming che* (326, 5b—6a), elles auraient commencé avec l'ordre que Yong-lo donna en 1412 à Tcheng Houo de se rendre à Ormuz; à la suite de quoi, le roi d'Ormuz envoya 已郎丁 Yi-tsi-ting (Izzu-'d-Dīn), qui arriva à la capitale en 1414; il y aurait eu en tout quatre ambassades de tribut venues sous Yong-lo, et deux voyages de Tcheng Houo; vient ensuite le voyage de Tcheng Houo en 1431—1433, suivi d'une ambassade envoyée par le roi Saifu-'d-Dīn et qui arrive à la capitale en 1433; une dernière ambassade vient en 1436. Si nous nous reportons au *Wou-hio pien* (68, 40a), nous voyons que Tcheng Hiao distingue à tort un pays de 忽魯謨斯 Hou-lou-mo-sseu et un pays de 忽魯母恩 Hou-lou-mou-ngen. Le roi du Hou-lou-mo-sseu aurait envoyé en ambassade à la Cour de Chine, en 1405, un certain 馬刺足 Ma-la-tsou; celui de Hou-lou-mou-ngen aurait envoyé, la même année, Izzu-'d-Dīn. Naturellement 恩 *ngen* est altéré de 思 *sseu*, et il s'agit d'Ormuz dans les deux cas. Le nom de Ma-la-tsou ressemble à celui de Ma-chou rencontré plus haut

---

raison que *kin* était fautif pour *mien*; c'est à la même erreur qu'il faut rattacher la mention dans Taranzano, *Vocabulaire des sciences*, II, 266, d'un *teou-lo-kin* suivi de l'équivalence *Shorea robusta*.

(p. 277); le prétendu 'Izzu-'d-Dīn de 1405 est le même que celui de 1414. Mais je ne suis pas actuellement en mesure de dire s'il y a une part de vérité dans ces données sur 1405.

P. 65, l. 8: ".....then ten other families....."; lire ".....then the other families....."

[P. 65, l. 13 et n. 3: Le texte de Ma Houan est ici corrompu dans le *Ki-lou houei-pien*, comme l'a vu M. D. Le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit: 如娶妻先用媒妁以通禮訖其男家即置席請加的加的者掌行規矩之官也即主昏人 etc.; ce texte correct correspond à la traduction que M. D. avait dégagée en s'aidant de Tchang Cheng et de Houang Sing-tseng.]

P. 66, l. 12: Ce nom de plat d'Ormuz, 哈喇撒 *ha-la-sa*, est à signaler aux arabisants; je ne le retrouve nulle part ailleurs. Le début rappelle حلاوا *halwā*, mais il faudrait alors une faute dans le dernier caractère de transcription [; le mot ne figure pas dans le *Cheng-tch'ao yi-che*].

P. 66, l. 16: L'inversion *na-ti-eul* pour *ti-na-eul* se retrouve chez Houang Sing-tseng, et a donc dû déjà se trouver dans l'édition de 1451; pour un autre exemple de cette inversion, cf. *supra*, p. 402. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a 底那 *ti-na*.]

P. 66, l. 17: M. D. dit que les *dinar* d'argent d'Ormuz ont un diamètre de 1,6 pouce chinois. Mais le texte, aussi bien chez Ma Houan que chez Houang Sing-tseng, est 徑官寸六分 [官寸六分徑面 dans le *Cheng-tch'ao yi-che*], et tous les passages parallèles montrent qu'il faut comprendre "a un diamètre, en pouces (chinois) officiels, de 6 *fen*", c'est-à-dire de 0,6 pouce chinois. De cette monnaie, il nous est dit que 底面有紋 *ti-mien yeou wen*, ce que M. D. traduit par "[these coins] bear characters on the face". Dans le paragraphe d'Aden, où Ma Houan emploie exactement la même phrase, à propos du *fou-lou-li*, Rockhill a compris (p. 608): "There are figures on the face of it", et M. D.

n'a pas fait de remarque; mais il est certain que par 紋 *wen*, "lignes", il faut entendre les caractères arabes ou en tout cas non chinois; c'est ce qui est établi, si on en pouvait douter, par le passage sur la monnaie d'or de Djofar, où Ma Houan spécifie que, d'un côté il y a des "lignes" (紋 *wen*), et de l'autre côté une figure humaine (cf. D., p. 59). Mais, à propos de la pièce d'or de Calicut (cf. *supra*, p. 413), M. D. (p. 53) a compris 面底有紋 *mien-ti yeou wen* au sens de "with writing on both sides", et j'en ai été d'accord avec lui. Dans le cas présent également, j'admets que *ti-mien* signifie souvent le "dessous", et Ma Houan, en parlant du *teou-lo-mien*, a bien employé *pei-mien* pour l'"envers". Je me demande cependant si Ma Houan fait vraiment une distinction quand il emploie *mien-ti* dans le paragraphe de Calicut, et *ti-mien* dans ceux d'Aden et d'Ormuz; et s'il en est tout de même ainsi, nous devrions faire dire à Ma Houan que les pièces d'or d'Aden et d'Ormuz ont des caractères au verso, sans qu'il nous fasse rien savoir de ce qu'elles ont au recto.

P. 67, dernière ligne: Le texte de Ma Houan écrit 把瞞 *pa-jan*, tout comme il écrit 阿瞞 *A-jan* (R., p. 379) pour Adam. Mais il s'agit du persan *badam*, pour lequel Ma Houan emploie 把擔 *pa-tan* dans le paragraphe d'Aden; je suis convaincu que nos éditions sont fautives, et que Ma Houan a toujours écrit un caractère qu'il prononçait *tan* et non *jan*, probablement 瞞 *tan*, qui est d'ailleurs la leçon du *Ming che*, 326, 6a [et du *Cheng-tch'ao yi-che*]. On remarquera que, dans toutes ces transcriptions, comme dans celles de *fanam*, etc., les caractères choisis pour rendre les mots étrangers à *-m* sont choisis parmi ceux qui ont eu un ancien *-m* en moyen chinois. L'ancien *-m* du chinois n'était donc pas encore passé à *-n* dans le dialecte des transpositeurs.

P. 68, 2<sup>e</sup> ligne: Le texte paraît brouillé, et je propose de remonter la première mention des *t'ien-koua*, "melons", jusque

dans l'énumération principale, de façon à avoir... 薤蒜蘿蔔  
甜瓜等物。其胡蘿蔔... Dans l'énumération principale,  
M. D. n'a pas traduit 菜瓜 *ts'ai-koua*, "concombres".

P. 68, l. 14: "Its flowers [of the pomegranate] are red and large as a fist, very fragrant and beautiful." Cette traduction est inexacte; la phrase ne concerne pas la grenade, mais le 花紅 *houa-hong* dont il a été question à la 1<sup>re</sup> ligne; c'est là un nom vulgaire de la pomme (*Pyrus malus*). Le texte dit: "La pomme (*houa-hong*) est grosse comme le poing, très parfumée et savoureuse." Le curieux est que Houang Sing-tseng s'est trompé comme M. D.

P. 68: Une espèce de dattes "has the taste of good dried persimmons or date-plums". Le texte est 如好柿餅軟棗之味. Je soupçonne que 好 *hao* est une dittographie partielle de 如 *jou*; nous avons vu une faute *hao* pour *jou* *supra* p. 428 [; toutefois le *Cheng-tch'ao yi-che* a *jou hao*]. Les *che-ping* sont en effet des kaki secs; mais *jouan-tsao* n'est lui-même qu'un autre nom de kaki. Il semble que les Kaki secs soient des *Diospyros Kaki*, et les *jouan-tsao* des *Diospyros Lotus*. Une espèce de dattes d'Ormuz a donc "le goût du kaki sec ou du kaki faux lotier". A la même ligne, 南棗 *nan-tsao* n'est pas "the southern date", mais le "jujube".

P. 68, dernière ligne, "large pearls of the size of dragon's eyes"; lire "de grosses perles de la taille d'un *Nephetium Longana*".

P. 68, n. 8: "Diamond dust" est sûr, et c'est la leçon de Houang Sing-tseng [et du *Cheng-tch'ao yi-che*].

P. 69, l. 1: "..., gold amber, amber beads, rosary beads, wax amber, black amber, of which the native name is *sa-po-chih*..." (金珀珀珠神珠鑽珀黑珀番名撒白植). Houang Sing-tseng dit que "les diverses espèces d'ambre (諸珀) sont appelées à Ormuz 撒白植 *sa-po-tche*, et il en énumère cinq espèces, 金珀 *kin-p'o*, 并珀 *ping-p'o*, 珠神珀 *tchou-chen-p'o*, 蠟珀 *la-p'o*, et 黑珀 *hei-p'o*. De toutes ces espèces d'ambre, et

à part le nom général *hou-p'o* du produit, la seule dont le nom ait été relevé antieurement est le *kin-p'o*, "gold amber", "ambre doré"; M. Laufer (*Sino-Iranica*, 522) avait signalé un texte des Ming qui le mentionnait à propos de l'Arabie. Nous avons déjà rencontré l'ambre doré (*kin-p'o*) *supra*, p. 390. Le *Ming che* le nomme à Aden (326, 5a); reconnu, ou méconnu comme "feuilles d'or" ou comme "or et ambre", il faut le retrouver dans R., pp. 116, 462, 606, 616, 620. Les autres variétés d'ambre nous échappent, et j'hésiterais à opposer la liste de Houang Sing-tseng à celle que M. D. a tirée du texte même de Ma Houan si la liste de Houang Sing-tseng ne paraissait conserver une tradition meilleure sur deux points<sup>1</sup>). Le premier est que son "ambre à [l'apparence de] cire" semble si préférable à la forme de Ma Houan que M. D. n'a pas hésité à l'adopter. Le second point est que le texte actuel de Ma Houan peut s'entendre en faisant de *sa-po-tche* le nom indigène de l'"ambre noir", et c'est ainsi que M. D. l'a entendu; au lieu que, pour Houang Sing-tseng, c'est là le nom indigène de l'ambre en général. Je crois bien que c'est Houang Sing-tseng qui nous garde ici la vraie tradition de Ma Houan. En partant du sens d'"ambre noir", M. D. doit à M. Kramers une explication par \**šabača*, dérivé hypothétique de *šaba*, "jais", ou encore par *šab-čiray*, "lampe de nuit", qui désigne parfois une pierre d'un éclat merveilleux. Je ne crois ni à l'une ni à l'autre de ces explications, et je considère que *sa-po-tche* représente simplement le nom persan ordinaire de l'ambre, شاه بوی *šāh-boī* ou شهبوی *šahboī* (mot-à-mot "parfum royal"); cf. Vullers, II, 394, 484; j'avoue toutefois ne

1) Par contre, je soupçonne que c'est par une coupure fautive des termes qu'on ne retrouve pas chez Houang Sing-tseng les "amber beads" (珀珠 *p'o-tchou*, litt. "perles d'ambre") de M. D. Le terme est antérieur aux Ming; ainsi je relève la mention de 琥珀珠 *hou-p'o-tchou* au début du ch. 13 du *Tcho-keng lou* de T'ao Tsong-yi (1366). Certaines de ces espèces d'ambre, à travers un intermédiaire inconnu, ont déjà passé dans le dictionnaire de Giles, n° 9418.

pouvoir rendre compte de la finale (en prononciation dialectale?) que suppose la transcription chinoise (\**saboji*?). Cette transcription chinoise de *šāhboī* pose un autre problème. Les dictionnaires persans indigènes ont recueilli pour le nom de l'ambre une forme شاه پری *šāh-parī* ou شهابری *šahbarī* qu'on considère volontiers (Vullers, II, 393, 484) comme une altération graphique de *šāh-boī* ou *šahboī*; c'est ce *šahbarī* qui a été repris par M. Laufer, *Sino-Iranica*, 521, n. 11. Il semblerait que notre transcription du début du XV<sup>e</sup> siècle donnât définitivement raison à *šāhboī* contre *šahbarī*, et en général je ne crois pas volontiers que les formes altérées sorties de confusions graphiques aient souvent passé dans l'usage courant. Il n'en est que plus étonnant de trouver l'ambre gris désigné dans le *Si-che ki* de 1263 sous le nom de 撒巴爾 *sa-pa-eul*, \**sabar*, qui suppose *šahbarī* et non *šahboī* (cf. Bretschneider, *Med. Res.*, I, 152; Hirth et Rockhill, *Chau Ju-kua*, 237). [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a seulement 金珀蠟珀番名撒白值.]

P. 69, l. 3, et n. 3: La faute 皿 *hiue* est spéciale au mss. de M. D.; l'édition elle-même a correctement 皿 *ming*.

P. 69, l. 3: "embroidered velveteen, which has a nap of one or two inches..." (十樣錦翦絨花單其絨起一二分). La traduction de M. D. néglige les deux premiers mots *che-yang*, garantis cependant par le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*. Je traduirais ce début, tant bien que mal, par "draps à fleurs en velours de brocart des dix sortes (?)"<sup>1)</sup>; ensuite il est dit que le poil du velours est long de 1 à 2 *fen*; c'est ce que M. D. a traduit par "un à deux pouces", mais le *fen* est le 10<sup>e</sup> du pouce; un velours

1) *Che-yang-kin*, "brocart de dix sortes", est une expression chinoise toute faite, qui a désigné d'abord dix brocarts du Sseu-tch'ouan, et s'est ensuite appliquée, même à des gens, pour marquer qu'ils avaient dix sortes d'excellence (cf. le *Ts'eu yuan*). Le P. Taranzano (*Vocabulaire*, II, 266) donne même *che-yang-kin* comme une des désignations de l'*Amarantus gangeticus*; je ne connais pas la source de son information, mais la fleur est hors de question ici.

à poils de  $1/10^e$  à  $2/10^{es}$  de pouce, c'est-à-dire de 2 millimètres  $1/2$  à 5 millimètres, est évidemment un velours coupé très ras.

P. 69, l. 5: Le 撒哈喇 *sa-ha-li* du texte de Ma Houan doit sûrement être corrigé en *sa-ha-la* [喇], qui est la leçon de Houang Sing-tseng. M. D., en note, y cherche encore le mot *šāl*, "châle". Rockhill (p. 606), du moins, avait déjà rapproché le mot du malais *sakzlat*, à la suite de Rouffaer. Cette dernière solution est la bonne, et il s'agit d'un mot qui a été répandu au Moyen Age dans tout l'ancien monde; cf. *Hobson-Jobson*<sup>2</sup>, s.v. *suclát*; d'autres ont d'ailleurs parlé du mot depuis Yule, en particulier MM. G. Ferrand et G. Colin, et je prépare moi-même une note à son sujet. Après *sa-ha-li* (à lire *sa-ha-la*), M. D. donne, sans autre remarque, la traduction suivante: "felt, gauze felt (羅氈), yarn (紗)". Le texte de Ma Houan porte 羶模羅羶紗 *tchan mou lo tchan cha*. Le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* réunit *sa-ha-la* et ce qui correspond chez lui à *tchan mou lo tchan cha* en un seul nom de tissu *sa-ha-la-mou-cha*. Rockhill (p. 606), en proposant une équivalence de 模 *mou* à 幙 *mou*, a traduit hypothétiquement par "*sa-ha-la* gauze veiling"; mais 幙 *mou*, variante de 幕 *mou*, "rideau", est pratiquement inusité et sûrement hors de question ici. Dans le *Tcho-keng lou* de 1366 (XI, 4a et b), au cours d'une énumération de fards qu'une femme choisit selon la nature de sa robe, il est question de ceux qu'elle adopte quand elle porte du 模子 *mou-tseu* ou quand elle porte du 模綾 *mou-ling*; dans le *Ming che* (332, 9b), il est dit qu'en 1441, on fit au sultan d'Egypte Ašraf (cf. Bretschneider, *Med. Res.*, II, 308) des présents en étoffe, parmi lesquels "cinq pièces d'étoffe *mou-sseu* blanche" (白模絲布). Je suis assez tenté de retrouver dans ce "*mou-sseu* blanc" une autre transcription de ce que, au XIII<sup>e</sup> siècle, le rédacteur du voyage de K'ieou Tch'ou-ki écrivait 白麼斯 "*mo-sseu* blanc", c'est-à-dire de la mousseline (cf. Bretschneider, *ibid.*, I, 89); les rédacteurs du *K'ang-hi tseu-tien*, qui

expliquent 縠 *mou* seulement et obscurément par 毛段 *mao touan*, “satin velu” (si 段 *touan* = 緞 *touan*), et renvoient au *Tcho-keng lou*, n'auraient en ce cas plus bien su de quoi il s'agissait<sup>1)</sup>. Dans le *Tcho-keng lou*, le *mou-tseu* serait alors la mousseline simple, et le *mou-ling* une mousseline “damasquinée”. Si nous revenons aux textes de Ma Houan et de Houang Sing-tseng, le *mou-cha* de ce dernier peut répondre au *mou-tseu* ou au *mou-ling* du *Tcho-keng lou*; mais Houang Sing-tseng a dû se tromper en ne faisant du *sa-ha-la* et du *mou-cha* qu'un seul tissu. Quant à Ma Houan, je considère son texte comme fautif; le “feutre” me semble hors de place, et j'attribuerais son apparition à un copiste que le mot 縠 *mou* a embarrassé. Après le nom du *sa-ha-li* (lire *sa-ha-la*), je suppose que Ma Houan a écrit simplement 縠羅縠紗 *mou-lo* et *mou-cha*, c'est-à-dire “crépon de *mou*” (= *mou-ling* du *Tcho-keng lou*?) et “gaze de *mou*” (= *mou-tseu* du *Tcho-keng lou*?), et qu'il s'agit de deux sortes de mousselines. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* donne bien *mou-lo* et *mou-cha*.]

P. 69, n. 6: L'erreur s'explique par 鬥 *men* écrit pour 鬥 = 鬪 *teou*.

P. 69, l. 22, et n. 7: Le texte de Ma Houan donne 雅禍失 *ya-houo-che*, mais M. D. note lui-même que Houang Sing-tseng écrit 昔鴉鍋失 *si-ya-kouo-che* [le *Cheng-tch'ao yi-che* a 昔鴉鍋 *si-ya-kouo*]. M. D. a songé au persan *hargōš*, “lièvre”, mais la description et le nom s'y opposent. Il s'agit d'un “lynx”, le *سببأ كوش* *siyāh-gōš*, ou *Felis caracal*, dont le nom persan signifie “oreilles noires”, et dont le nom scientifique est tiré du nom turc équivalent *qaraqulaq* sous lequel les textes chinois des Mongols et des Ming le mentionnent souvent; notre texte de Ma Houan est donc altéré ici doublement. Cf. Vullers, II, 361; Bretschneider, *China Review*,

1) J'ai lu *mou* d'après eux, mais il n'est pas exclu qu'il faille lire *mo*. Le P. Tarziano lit *mou* et traduit par “tissu de laine”, par interprétation peut-être du *mao-touan* du *K'ang hi tseu-tien*.

V, 126, et *Med. Res.*, I, 127; Blochet, *Hist. des Mongols*, Texte, p. 255. Je compte également publier une note sur cet animal. Le *siyāh-gōš*, que Ma Houan appelle aussi 草上飛 *ts'ao-chang fei*, "flyer-over-the-grass", était considéré comme un animal terrible, et ceci explique que Ma Houan parle de lui presque dans les mêmes termes que du lion. La lacune supposée par M. D. ne serait d'ailleurs possible que si elle s'était déjà trouvée dans l'édition de 1451, car le texte de Houang Sing-tseng est d'accord ici avec notre texte de Ma Houan. Dans la description de l'animal, notre texte de Ma Houan porte que 渾身儼似玳瑁斑貓樣 兩耳失黑. M. D. a traduit: "Over its whole body it has something resembling the stripes of a tortoise-shell cat. It has two black ears...". Je pense que Ma Houan a employé 儼似 *yen sseu* au sens où on dit plus souvent 儼若 *yen jo*, "être exactement comme". Houang Sing-tseng dit seulement que la pelure (mot-à-mot la "matière") du *siyāh-gōš* "ressemble à l'[écaille de] tortue (*tai-mei*)". *Pan-mao*, mot-à-mot "chat bigarré", est le nom chinois de la cantharide, et nous avons vu plus haut que Ma Houan la mentionne à Java (*supra*, p. 365). On pourrait donc comprendre que les rayures du lynx *Felis Caracal* sont tout à fait semblables à celles de l'écaille de tortue et de la cantharide. Mais l'écaille de tortue peut aussi, à la rigueur, entrer dans un nom inconnu, de même qu'un poisson, le *Serranus megachir*, s'appelle 玳瑁石斑魚 *tai-mei-che-pan-yu*. [La question est encore compliquée par le fait que le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit 玳瑁斑狸奴 *tai-mei-pan-li-nou*, et *pan-li-nou* m'est un composé inconnu]. Reste la description des oreilles noires de l'animal. M. D. n'a rien dit de 失 *che* qui précède 黑 *hei*, et n'offre pas de sens ici. Je pense que 失 *che* est le reste de 鉄 *t'ie* = 鐵 *t'ie*, "fer". Ma Houan lui-même a parlé plus hauts de pattes "noires comme le fer" (cf. *supra*, p. 382).

P. 70, 1<sup>re</sup> ligne: Rockhill (p. 607, n. 1) a signalé que le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* place en 1405 l'envoi à la Cour de Chine, par le roi d'Ormuz, d'une ambassade qui vint avec la flotte des "navires à joyaux" et apporta entre autres une girafe. Mais la notice d'Ormuz au *Ming che*, comme l'a fait remarquer Rockhill, met la première ambassade d'Ormuz en 1412. On peut ajouter qu'en 1403—1405, la mission de Tcheng Houo n'est pas allée jusqu'à Ormuz, et n'a pas dû dépasser l'Inde. D'autre part, il n'y a rien sous 1405 dans les "Annales principales", où on attendrait que cette première venue de girafe fût signalée. Il doit y avoir là quelque erreur chez Houang Sing-tseng, et qui remonte aux mêmes sources que celle du *Wou-hio pien* dont j'ai parlé plus haut.

P. 70, art. de La Mecque: Houang Sing-tseng, qui dépend ici de Ma Houan, met aussi La Mecque à l'Ouest de Djeddah [et de même le *Cheng-tch'ao yi-che*]. Quant à cette dernière ville, notre unique édition de Ma Houan en écrit le nom, à deux reprises, 秧達 Yang-ta, ce qui n'est pas phonétiquement très satisfaisant pour Jidda, la forme arabe correcte de Djeddah. Dans le texte correspondant de Houang Sing-tseng, le Yue-ya-t'ang et le Pie-hia-tchai écrivent à deux reprises 秧潛 Yang-ta, mais le Tsie-yue-chan-f'ang, qui a souvent de bonnes leçons, donne les deux fois 秧潛 Tseu-ta. La confusion, dans les transcriptions, des caractères où entrent 夫 et 央 est assez fréquente; cf. les variantes du nom où Hirth, adoptant 秧薩羅 Yang-sa-lo, a pensé retrouver Jérusalem (*China and the Roman Orient*, 84, 204); aussi les hésitations de Chavannes et les miennes dans *JA*, 1911, II, 525, n. 2. Dans le cas présent, j'ignore ce qui nous vaut, chez Houang Sing-tseng, un caractère de transcription autre que celui qu'on lit chez Ma Houan pour la seconde syllabe de Djeddah; mais pour la première syllabe, les deux auteurs ont évidemment voulu employer le même

mot, et peut-être Yang-ta est-il une altération graphique de Tseu-ta. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* a Yang-ta.]

P. 70, n. 6: L'édition a bien 始 *che*, mais en gravure un peu défectueuse; le copiste s'y est trompé et a lu 姑 *kou*; pour un cas analogue, cf. *supra*, p. 391.

P. 71, l. 4: M. D. a bien fait de rendre 白玉石 *po yu-che* par "white jade-stone", et non par "white jade" tout court; en outre, malgré tous les flottements de la nomenclature chinoise de cette classe de minéraux, *po-yu-che* est souvent une désignation de l'onyx, et peut-être est-ce là la pierre que Ma Houan a eue en vue pour les colonnes ou piliers de la Ka'aba; mais peut-être aussi Ma Houan a-t-il simplement voulu parler d'une pierre d'un beau poli, et qui était blanche; Houang Sing-tseng n'a gardé ici que *po-yu*, "jade blanc" (et de même, avant lui, Fei Sin). Le nom de la Ka'aba est écrit chez Houang Sing-tseng comme chez Ma Houan; dans la n. 3 de M. D., 柯 *k'o* est une faute d'impression pour 阿 *a*.

P. 71, l. 7—9: 內用沈香大木五條爲梁以黃金爲閣. M. D. a traduit "and in it they have five large beams of aloëwood and screens of yellow gold". Le *tch'en-hiang* est au propre le "bois d'aigle"; par ailleurs, je ne crois pas que 閣 *ko* puisse signifier ici "screens"; mais j'hésite à proposer une équivalence précise.

P. 71, l. 9—10: "Everywhere inside the hall the walls are made of earth mixed with rosewater and ambergris. Incense is never lacking" (滿堂內墻壁皆是薔薇露龍涎香和土爲之馨香不絕). Je comprends "...avec de l'eau-de-rose et de l'ambre gris, ce qui fait que le parfum n'arrête pas de se dégager". Houang Sing-tseng a compris qu'on enduisait les murs tous les jours avec de l'eau-de-rose et de l'ambre gris; cela m'a

l'air d'une méprise, et en tout cas ce n'est pas ce que dit le texte actuel de Ma Houan.

P. 71, l. 11—12: "There is a curtain made of black silk; two black lions guard the gate of what is hidden by the curtain" (上用皂紵絲爲單單之蓄二黑獅子守其門). Je comprends: "Par-dessus [la pièce], ils se servent d'une housse en ramie (?) noire pour la couvrir. Ils entretiennent deux lions noirs qui gardent la porte." [Cf. *Cheng-tch'ao yi-che*: 用皂紵絲爲單畜二獅子黑色者守堂門.]

P. 71, dernière ligne: Houang Sing-tseng, voulant décrire après Ma Houan la tombe que celui-ci disait être celle du "saint homme Sseu-ma-yi" (Ismaël), mais ne voulant pas s'encombrer du nom, dit simplement que c'est la tombe d'un "ancien Buddha" (古佛 *kou-fo*). Exemple à retenir pour nous édifier sur la valeur toute relative des termes qu'emploie un lettré chinois pour parler d'une religion étrangère.

P. 72, l. 1, et n. 1: L'orthographe 撒卜泥 *sa-pou-ni* de Houang Sing-tseng est celle qu'on trouve déjà en 1366 dans le ch. 7 du *Tcho-keng lou*; notre texte de Ma Houan a au contraire *sa-pou*[不]-*ni*. Houang Sing-tseng a pu modifier l'orthographe par souci de lettré. [Le *Cheng-tch'ao yi-che* écrit *sa-pou*(不)-*ni*.]

P. 72, l. 2: Le mot manquant à la copie de M. D. est 五 *wou*, "cinq".

P. 72, l. 3: M. D. s'est résolu à dire que le mur d'enceinte de la tombe d'Ismaël est fait en "yellow sweet jade"; mais le texte pose, comme il l'a bien vu, une difficulté actuellement presque insoluble. Notre édition de Ma Houan dit que ce mur de la tombe d'Ismaël est en 泔黃玉, le dernier caractère étant évidemment fautif pour 玉 *yu*, donc *kan-houang-yu*. De son côté, Fei Sin dit que le pavé de la Ka'aba est en 黃甘玉 *houang-kan-yu* (les deux recensions de son œuvre écrivent de même). Houang Sing-

tseng a recueilli la donnée de Ma Houan et celle de Fei Sin, mais on ne s'étonnera pas qu'il s'y soit introduit un peu de confusion: pour le pavé de la Ka'aba, le Tsie-yue-chan-fang et le Yue-ya-t'ang donnent *houang-kan-yu* comme Fei Sin, mais le Pie-hia-tchai écrit *kan-houang-yu* comme Ma Houan. Pour le mur de la tombe d'Ismaël, le Yue-ya-t'ang écrit *houang-kan-yu* comme dans le passage emprunté à Fei Sin, mais le Tsie-yue-chan-fang et le Pie-hia-tchai gardent bien le *kan-houang-yu* que nous lisons dans le texte de Ma Houan<sup>1</sup>). La leçon *kan-houang-yu* devait donc se trouver déjà dans l'édition de Ma Houan de 1451. Il faut bien reconnaître que 泔黃玉 *kan-houang-yu* n'offre pas plus de sens apparent que 黃甘玉 *houang-kan-yu*. Toutefois *houang-yu*, "jade jaune", est une expression qui existe; au sens technique, c'est même la topaze. En tout cas, sous Kia-tsing, on voulut se procurer du 紅黃玉 *hong houang-yu*, "jade-jaune rouge", pour en faire la coupe de sacrifice sur l'autel du soleil, mais on en chercha en vain auprès des gens de La Mecque et de Qomul; un interprète dit que cette pierre était produite à Aden (阿丹 A-tan, confondu peut-être avec Khotan?), à 2000 *li* au Sud-Ouest de Turfan, et proposa d'organiser une grande mission d'achat comme au temps de Yong-lo et de Siuan-tö; on ne donna pas suite à sa proposition (*Ming che*, 326, 5b). Je suis tenté de m'en tenir à l'ordre des mots de Ma Houan, *kan houang-yu*. Toutefois 泔 *kan* ne donne pas de sens. N'est-il pas possible de supposer que 泔 *kan* est une faute, qui se trouvait déjà dans l'édition de 1451, pour 紺 *kan*, "pourpre"; le "jade-jaune pourpre" de Ma Houan ne serait pas si loin du

1) Le *Ming che* (332, 11b) écrit *houang-kan-yu*, aussi bien dans le premier passage qui provient de Fei Sin que dans le second où il suit Ma Houan. Les compilateurs n'ont pas dû prendre leur texte de Ma Houan dans Houang Sing-tseug, car ils parlent d'Ismaël comme d'un "saint homme", et non comme d'un "ancien Buddha"; mais ils auront uniformisé le nom de la pierre d'après celui adopté dans le premier passage, celui dû à Fei Sin.

“jade-jaune rouge” qu’on cherchait à acquérir un siècle après lui.  
[Le *Cheng-tch’ao yi-che* a 紺黃玉.]

P. 72, l. 21: “...pomegranates, big pears”. Le texte a 石榴花大梨子, où M. D. n’a pas tenu compte de 花 *houa*; je crois que c’est un reste de 花紅 *houa-hong*, nom populaire sous lequel Ma Houan désigne la “pomme”; je crois d’autant plus à la chute de *hong* que, dans la liste de Houang Sing-tseng, entre les grenades et les poires, on a précisément 林檎 *lin-k’in*, nom plus littéraire de la pomme.

P. 73, l. 9: Le *Ki-lou houei-pien* a la leçon fautive Ho[何]-pi-ts’an-ts’an pour A[阿]-pi-ts’an-ts’an; la copie de M. D., qui dérive du *Ki-lou houei-pien*, donne-t-elle bien la forme correcte? [Le *Cheng-tch’ao yi-che* a 阿卜糝 A-pou-ts’an.] L’histoire d’Ismaël et du puits de Zamzam, que M. D. rapporte d’après le passage du *San-ts’ai t’ou-houei*, qui a passé dans le *T’ou-chou tsi-tch’eng*, a été traduite d’après la même source en 1906 dans Giles, *Adversaria Sinica*, 55—57, et les identifications avaient été données par Chavannes, *ibid.*, p. 115. Vu la date du *San-ts’ai t’ou houei*, Chavannes pensait que la légende pouvait avoir été recueillie en Arabie par des pèlerins chinois du XV<sup>e</sup> siècle. En fait, l’histoire de l’eau sainte de ce puits, mais sans aucun nom, avait déjà été connue de Tcheou K’iu-fei, qui, dans son *Ling-wai tai-ta* de 1178, la rapporte parmi ses notes sur le Ta-Ts’in. En 1225, Tchao Jou-koua reprit l’histoire du *Ling-wai tai-ta*, mais la plaça dans le T’ientchou (Inde); cf. *Chau Ju-kua*, 111, 113. La version du *San-ts’ai t’ou-houei* (circa 1600) ne dérive ni de Fei Sin ni de Ma Houan; mais Fujita (107b) l’a citée, absolument dans les mêmes termes, d’après le 事林廣記 *Che-lin kouang-ki*. S’il fallait en croire Houang Yu-tsi (*Ts’ien-k’ing-t’ang chou-mou*, XV, 28a, 46a, 47a), le *Che-lin kouang-ki* serait l’œuvre de 陳元靚 *Tch’en Yuan-tsing*, écrivain des Song du Sud dont nous possédons le 歲時

**廣記** *Souei-che kouang-ki* (cf. *BEFEO*, IX, 224—225). Je n'ai pas accès au *Che-lin kouang-ki*, mais d'après les citations assez nombreuses que j'ai rencontrées dans le *Ko-tche king-yuan* et celles que fait Fujita lui-même, je tiens pour impossible que l'ouvrage soit antérieur au XIV<sup>e</sup> siècle; et s'il s'agit bien du même ouvrage, j'ai souvenir d'avoir vu à la Bibliothèque Vaticane un exemplaire fragmentaire portant ce titre, et qui contenait un vocabulaire sino-mongol et un vocabulaire sino-japonais. Tout ceci nous met au début des Ming, et c'est assez vraisemblablement en effet du *Che-lin kouang-ki* que l'histoire d'Ismaël et du Puits de Zamzam a passé dans le *San-ts'ai t'ou-houei*.

Le paragraphe de Houang Sing-tseng sur La Mecque contient quelques négligences. Après s'être trompé sur l'usage de l'eau de rose et de l'ambre gris pour parfumer la Ka'aba, il croit qu'à La Mecque il faut deux hommes pour porter une noix, alors que Ma Houan le rapporte des pastèques. Toutefois, dans son "jugement final", il dit que l'"histoire dynastique" (**國史** *Kouo che*) distingue **默德伽** Mo-tö-k'ie et **天方** T'ien-fang, mais que lui, Houang Sing-tseng, étant donné que Mahomet a été roi de Mo-tö-k'ie et que sa tombe est à l'Ouest de T'ien-fang, est maintenant en mesure de dire que ces deux noms désignent un seul et même pays. Le nom de Mo-tö-k'ie paraît une combinaison arbitraire du nom de La Mecque et de celui de Médine; il n'en serait pas moins intéressant de savoir où Houang Sing-tseng l'a pris et quelle était l'"histoire dynastique" des Ming qui, en 1520, distinguait ainsi entre le Mo-tö-k'ie et le T'ien-fang.

\* \* \*

Il reste maintenant à préciser le caractère de toutes ces missions d'eunuques qui, de 1405 à 1433, conduisirent des flottes à travers l'Océan Indien. Dans le texte de Ma Houan, ces flottes sont toujours désignées comme **大鯨寶船** *ta-tsong pao-tch'ouan*,

mais cette expression même demande un commentaire. J'ai dit, et je le montrerai bientôt, que *pao-tch'ouan* doit être traduit par "navires à joyaux", mais que veut dire *ta-tsong*, "grand *tsong*"?

Ce mot de 船宗 n'est donné par aucun dictionnaire; nous le lisons *tsong* d'après sa phonétique, presque sûrement à bon droit. Quand Mayers l'a rencontré dans le texte du *Ts'ien-wen ki* que j'ai retraduit plus haut (p. 309), il a été frappé de la ressemblance de ce mot avec le mot "jonque" lui-même; tous deux seraient éventuellement, selon lui, des emprunts au javanais *jong*, "grand bateau", "navire". Rockhill (p. 87) retrouva un autre exemple de *tsong* dans la poème préliminaire de Ma Houan. M. D. vient enfin de faire remarquer que le mot *tsong* se rencontre également dans le corps même du texte original de Ma Houan. Je ne veux pas entrer ici dans la discussion de l'étymologie du mot "jonque", et me contenterai de renvoyer sur ce sujet à Yule, *Hobson-Jobson*, II, 472, et à Dalgado, *Glossário*, 497—499; le seul point intéressant est que, vers 1300, Rašidu-'d-Dīn donne *junk* (ou *jung*) comme nom chinois des grands navires de haute mer; 船 *tch'ouan* est exclu comme imprécis, et phonétiquement peu satisfaisant; on peut donc se demander si le *junk* ou *jung* de Rašidu-'d-Dīn ne représente pas notre *tsong*, déjà consacré par l'usage populaire, bien qu'il n'y eût pas pour l'écrire de caractère vraiment reconnu. Mais je dois faire observer que les exemples connus du mot *tsong* ne semblent pas justifier une simple traduction par "jonque". Les jonques de haute mer, pour le commerce des mers du Sud, sont souvent dites 海船 *hai-po*; celles des missions de Yong-lo et de Siuan-tō sont qualifiées de *pao-tch'ouan*, "navires à joyaux"; mais *tsong* ne se rencontre que dans l'expression *ta-tsong*, qui désigne la flotte entière confiée à l'eunuque chef de mission (Ma Houan, § de Kieou-kiang, de Sumatra, de Calicut; document du *Ts'ien-wen ki*), et dans celle de *fen-tsong*, "diviser la flotte", ou "flotte divisée", qui s'applique

à une ou plusieurs jonques que le chef d'expédition détache de la flotte principale (poème préliminaire de Ma Houan et § d'Aden et de La Mecque). Quel que soit donc le rapport éventuel de *tsong* avec le javanais *jong* et notre "jonque", ce n'est pas par "jonque", seulement, mais par "flotte", qu'il faut traduire le mot dans les sept exemples que j'en connais actuellement; les *ta-tsong pao-tch'ouan* sont "les navires à joyaux de la grande flotte" <sup>1)</sup>.

L'expression de *pao-tch'ouan*, que je traduis par "navires à joyaux", revient sans cesse sous le pinceau de Ma Houan, mais elle ne lui est pas personnelle, et elle est caractéristique de ce qu'on considèrerait comme l'objet propre de ces expéditions, qui était d'aller se procurer des joyaux et autres produits rares des pays lointains. Dans son "jugement" du paragraphe de Kieou-kiang (Palembang), Houang Sing-tseng proteste en quelque sorte contre l'idée évidemment courante, et, évoquant la capture de Tch'en Tsou-yi, s'écrie: "Tcheng Houo joue-t-il donc là le rôle d'un envoyé chargé d'aller acheter des joyaux?" (則和豈貿易珍寶之使). Mais, par ailleurs, Ma Houan parle à diverses reprises du commerce véritable organisé par les *pao-tch'ouan* (§ du Siam, de Calicut, d'Aden); et il emploie même, dans le paragraphe de Cochin, l'expression non ambiguë de 寶石船 *pao-che-tch'ouan*,

1) Aux sept exemples, il faut ajouter celui de la préface de 1520 du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, où Houang Sing-tseng parle de la flotte de Tcheng Houo en l'appelant 巨鯨百艘 *kiu-tsong po-sao*, mot-à-mot "cent navires de grande flotte", *kiu-tsong* étant un substitut plus littéraire de *ta-tsong*; mais l'exemple n'est pas caractéristique, car *sao* peut être employé comme numéral des navires, et *kiu-tsong po-sao* pourrait donc, s'il n'y avait les autres textes, être traduit simplement par "cent grandes jonques". De même, dans son "jugement" du paragraphe de Malacca, Houang Sing-tseng emploie 歸鯨 *kouei tsong*, "flotte qui revient" (mais qui pourrait, à soi seul, se rendre aussi par "jonques qui reviennent"), pour parler des navires que Tcheng Houo a envoyés dans les divers pays et qu'il rassemble à Malacca pour les ramener en Chine.

“navires à pierres précieuses”<sup>1)</sup>. Beaucoup trouvaient que ces expéditions coûtaient trop cher. La biographie de Tcheng Houo (*Ming che*, 304, 2a) constate elle-même que “les objets précieux de nom inconnu que [Tcheng Houo] a rapportés sont innombrables, mais aussi les dépenses faites par la Chine n’ont pas été minces”. Aussi, le jour même de son avènement (7 septembre 1424), le successeur de Yong-lo prenait-il une décision que les “Annales principales” (*Ming che*, 8, 1b) enregistrent en ces termes: “[Ce jour-là,] on supprima les navires à joyaux (*pao-tch’ouan*) [qui se rendent] dans les mers d’Occident”. Six ans plus tard, Siuan-tö reprenait la politique de son aïeul Yong-lo et décidait l’expédition de 1431—1433. Revenant sur tout ce passé, le ch. 332 du *Ming che* (12b) rappelle qu’à son avènement Hong-hi, le fils de Yong-lo, “supprima immédiatement les navires qui allaient chercher les joyaux dans les mers d’Occident” (即撤西洋取寶之船)<sup>2)</sup>; et bien qu’ensuite Siuan-tö “se soit trouvé envoyer une fois des ambassadeurs, lui aussi y renonça par la suite”. Devant ces textes, l’hésitation n’est plus permise: les *pao-tch’ouan* sont bien des “navires à joyaux”, et leur nom même caractérise le côté en grande partie commercial et somptuaire de ces entreprises; et on comprend mieux ainsi l’envoi de tous ces eunuques qui, en même temps qu’ils portaient des brevets et des cadeaux, cherchaient des joyaux pour le Palais. Seulement il s’est trouvé que le principal de ces eunuques, Tcheng Houo, était en même temps un chef habile et hardi. Non content d’ériger en maints endroits des stèles commémoratives de son passage, il trouva le moyen de capturer et de ramener en Chine un rebelle de Sumatra et un roi de Ceylan, renouvelant ainsi

1) F<sup>o</sup> 27b. Ce sont ces *tchong-kouo pao-che-tch’ouan*, “navires chinois à pierres précieuses”, qui, par une traduction, inexacte, sont devenus les “strangers or Chinese merchant-ships” de D., 50.

2) Et c’est évidemment par suite de cette suppression que les troupes attachées à ces flottes furent désormais affectées à la défense de Nankin.

l'exploit de l'ambassadeur Wang Hiuan-ts'ö qui, au VII<sup>e</sup> siècle, avait fait prisonnier un roi de l'Inde et l'avait conduit auprès de l'empereur T'ai-tsong des T'ang. La légende de Tcheng Houo, que le roman devait consacrer, s'est même glissée jusque dans l'histoire officielle. Il y a, parmi les îles situées au Sud-Est de la Chine, une île que les textes des Ming appellent 婆羅 P'o-lo (parfois 娑羅 So-lo) ou 文菜 Wen-ts'ai. Vers 1600, le roi local aurait été un Foukienoï, et certains prétendaient qu'il s'agissait de Foukienoï venus avec Tcheng Houo et qui étaient restés dans le pays (*Ming che*, 323, 8a); mais il n'y a aucun indice que Tcheng Houo soit jamais allé à P'o-lo. Et le *Ming che* (323, 7a—b), parlant de la région du mont de Ki-long (雞籠山 Ki-long-chan), n'hésite pas à reproduire le conte suivant: "Au temps de Yong-lo, Tcheng Houo parcourut les mers de l'Orient et de l'Occident; il n'y eut aucun [de ces pays] qui n'envoyât en hommage ses joyaux. Mais il était à craindre qu'à l'avenir, les seuls barbares de l'Est ne vissent plus, à raison de leur éloignement. [Tcheng] Houo haïssait cette [idée], et donna à chaque famille [de ces gens] une clochette de bronze à se suspendre au cou, ce qui revenait à faire d'eux un royaume de chiens. Mais les descendants de ces gens attachèrent au contraire du prix à ces sonnettes, et les riches arrivent à en réunir plusieurs, en disant que c'est là un legs des ancêtres."

Mais le principal mérite de ces voyages est peut-être, à nos yeux, d'avoir suscité la rédaction des relations de Ma Houan, de Fei Sin et de Kong Tchen. Il s'en faut toutefois que nous ayons de ces relations la connaissance que nous souhaiterions. L'ouvrage de Kong Tchen nous demeure inaccessible. De celui de Ma Houan, nous n'avons deux éditions très fautives et parfois légèrement lacunaires. Le *rifacimento* de la recension de Ma Houan, dû à Tchang Cheng, nous est parvenu amputé de presque toute la notice

d'Ormuz et de toute celle de La Mecque. L'ouvrage de Fei Sin enfin existe en deux états. Du premier, qui est l'état primitif, nous ne connaissons qu'un manuscrit criblé de fautes; quant au second, il lui manque à la fin quatre notices. On peut espérer qu'un avenir prochain nous fera du moins connaître l'ancien manuscrit du *Ying-yai cheng-lan* que Fujita a cité une fois. Or, malgré la simplicité de son style, Ma Houan est de beaucoup le meilleur de nos informateurs. Partout où il a passé, il a bien regardé, et ses notes sont d'une richesse et d'une précision remarquables. Après les travaux préliminaires que Rockhill, M. Duyvendak et moi-même lui avons consacrés, le moment viendra bientôt de donner du *Ying-yai cheng-lan* une édition critique et une traduction intégrale.

\* \* \*

#### ADDENDA

P. 252: — Dans le *Tchen-tch'ouan tsi* de Kouei Yeou-kouang, éd. du *Sseu-pou ts'ong-k'an*, 5, 11a—b, il y a une notice sur le *Ying-yai cheng-lan*, dont Kouei Yeou-kouang vit un mss., en 1559 ou peu après, chez son ami 周 Tcheou, *tseu* 孺允 Jou-yun. Cette notice finale signale que l'ouvrage est intéressant, mais sans donner de précisions, et sans même nommer l'auteur.

P. 258: — Dans le récent 天一閣藏書考 *T'ien-yi-ko ts'ang-chou k'ao* de M. 陳登原 *Tch'en Teng-yuan*, publié par l'Université de Nankin en 1932, je ne trouve plus aucune mention de ce mss.

P. 265: — La notice finale de Kouei Yeou-kouang sur le *Sing-tch'a cheng-lan* se trouve au ch. 5, f<sup>o</sup> 11a, de l'édition du *Sseu-pou ts'ong-k'an*; cette notice est datée de 1559; elle ne dit guère rien de plus que ce qu'en cite Ts'ien K'ien-yi.

P. 270: — Le *T'ien-yi-ko ts'ang-chou k'ao* ne fait plus mention de ce mss. du *Sing-tch'a cheng-lan*.

P. 281: — Sur la 天妃 T'ien-fei à l'époque mongole, cf. *Tche-chouen Tchen-kiang tche*, 8, 13—14.

Pp. 380—381: — L'altération de 黃速香 *houang-sou-hiang* en 黃蓮香 *houang-lien-hiang* a peut-être été facilitée par le fait qu'il existait un 黃蓮香 *houang-lien-hiang*, ou “parfum de lotus jaune”, qui figure dans un texte d'environ 1400 (cf. 日知錄之餘 *Je-tche lou tche yu*, éd. du *Fong-yu-leou ts'ong-chou*, 2, 9b); mais c'était là un produit purement chinois, non un parfum exotique.

P. 348, n. 4: — Il y a bien dans le *Tch'ou-hio tsi* (éd. du *Sseu-pou ts'ong-k'an*) deux textes différents de Ts'ien K'ien-yi. L'un (62, 6) est la stèle funéraire (*chen-tao pei*) de Tchao Yong-hien, où on trouve les noms des trois fils de Tchao Yong-hien, à savoir 趙琦美 Tchao K'i-mei, 趙祖美 Tchao Tsou-mei et 趙隆美 Tchao Long-mei. L'autre (66, 16a) est l'épithaphe (*mou-piao*) de Tchao K'i-mei, et on y voit que Tchao K'i-mei a vécu de 1563 à 1624. Tchao K'i-mei est aussi l'auteur de l'ouvrage sur les calligraphes et les peintures intitulé 鐵網珊瑚 *T'ie-wang chan-hou*, souvent attribué à tort à 朱存里 Tchou Ts'ouen-li. M. 余紹宋 Yu Chao-song se trompe (*書畫書錄解題 Chou-houa chou-lou kiai-t'i*, 6, 43b) quand, dans sa notice sur le *T'ie-wang chan-hou*, il dit qu'on ne sait rien de Tchao K'i-mei; le *Tchong-kouo jen-ming ta ts'eu-tien* lui-même aurait suffi à le renseigner, car il consacre une notice à Tchao K'i-mei.

P. 386: — Le *lo-hou-hiang* apparaît encore dans un texte d'environ 1400 que cite le *Je-tche lou tche yu*, 2, 10a.

Pp. 386—388: — Un 生結香 *cheng-kie-hiang* est nommé parmi les parfums étrangers dans un texte de *circa* 1400 que reproduit le *Je-tche lou tche yu*, 2, 10a.

Pp. 397—398, n. 2: — Cf. aussi *BEFEO*, IV, 263—264, où j'avais accepté intégralement la restitution de M. Blagden, qui ne me paraît plus juste qu'en partie.

P. 403: — J'ai montré comment Ma Houan distinguait le nom "indigène" Na-mo-li (= Lāmuri) et le nom chinois Nan-po-li (= Lambri). Dans les *Bijdragen* (t. 90, pp. 421—424), M. H. K. J. Cowan vient d'étudier les diverses formes orientales et occidentales du nom, et propose d'interpréter Lambri, Lawrī, Lāmūrī par \*Lam-purī, la "ville de l'intérieur"; je n'ai rien à dire à ce sujet. Mais M. C. voudrait aussi (en partie après Rouffaer) retrouver le mot ou nom Pūrī dans le pays de Po-li des Leang et des Souei, qu'il rappelle qu'on a voulu identifier à Bali. En réalité, il y a deux pays connus au temps des Leang et des Souei sous le nom de "Po-li". L'un est le 婆利 P'o-li (\*B'uâ-lji), le plus connu, et qui ramène régulièrement à \*Bali; l'autre est le 薄利 Po-li (\*B'âk-lji), au nom moins assuré, mais qui supposerait \*Bagri ou un nom analogue; en aucun cas on ne peut songer à Pūrī.

---